TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10914 DERNIÈRE ÉDITION SAMEDI 1er MARS 1980

L'un des « pères » de l'État d'Israël

**Ygal Allon est mort**

LIRE PAGE 48

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

# La politique arabe de la France

## M. Giscard d'Estaing attache la « plus grande importance » à son voyage dans le Golfe

### Combler une lacune

Le voyage que le président de la République entreprend à partir du samedi 1er mars à Koweït, Bahreïn, Qatar, dans l'Etat des Emirats arabes unis, quatre pays du Golfe — avant de se rendre, le 8 et le 9, en Jordanie, — est destiné à resserrer le réseau des amitiés arabes de la France. Quand M. Giscard d'Estaing est entré à l'Elysée en 1974, l'Europe venait de découvrir la vulnérabilité de son approvisionnement en énergie et, plus généralement, en matières premières, en même temps que les Arabes prenaient conscience de la puissance de l'arme pétrolière. La crise énergétique de l'Occident commençait ; elle ne s'achèvera pas avant que les Etats industrialisés ne jugulent le gaspillage et ne mettent en œuvre des énergies nouvelles.

Le général de Gaulle, dès la guerre de six jours, en 1967, puis Georges Pompidou, avaient déjà fortement amorcé le rapprochement franco-arabe, aux dépens, inévitablement, des relations avec Israël. M. Giscard d'Estaing ne pouvait qu'accentuer cette orientation, même si nombre de ses partisans avaient espéré, pendant la campagne présidentielle, qu'il changerait de cap. Aujourd'hui, Jérusalem constate avec amertume qu'aucun chef d'Etat français ne s'est rendu en Israël et se demande, selon l'hebdomadaire français « Tribune juive », si la visite à Amman ne prépare pas une opération à laquelle participerait Londres en vue de modifier la résolution 242 de l'ONU, pour y affirmer les droits politiques du peuple palestinien.

Depuis six ans, l'action du chef de l'Etat s'est déployée en deux directions. D'une part, il a multiplié les efforts pour organiser une coopération collective fondée sur la complémentarité des ressources et des besoins entre pays industrialisés et pays en développement : dialogue euro-arabe, dialogue Nord-Sud, trilogue, etc. Le succès a été limité, tant sont grandes les réticences occidentales et, dans une moindre mesure, les divisions interarabes. D'autre part, il a développé les relations bilatérales et a été le premier président français à se rendre en visite officielle dans les Etats du Maghreb, en Egypte, en Arabie Saoudite et, maintenant, dans les Etats du Golfe.

Petits Etats bénéficiant d'un essor économique inégalé, situés au point où les ondes de choc des conflits du Proche-Orient et d'Asie centrale se rencontrent, les Emirats se trouvent, depuis la révolution iranienne et l'intervention soviétique en Afghanistan, dans une zone stratégique devenue plus sensible encore, objet des rivalités et des convoitises de toutes les puissances. Pour la France, il s'agit d'une région vitale : 70 % de son approvisionnement en pétrole passe par le Golfe et près de 15 % de sa consommation est fournie par le Koweït, Qatar et l'Etat des Emirats arabes unis. Bien pourvus en devises, ce sont aussi d'importants acheteurs d'équipements lourds, voire d'armements. La France est devenue un de leurs principaux fournisseurs, encore que, souvent, elle arrive loin derrière le Japon, la République fédérale d'Allemagne, d'autres pays européens et les Etats-Unis.

La visite du président Giscard d'Estaing devrait faire progresser les tractations en cours entre les Etats du Golfe et la Communauté européenne. L'Europe des Neuf a passé des accords de coopération avec les trois pays du Maghreb et plusieurs autres pays arabes, dont la Jordanie, et elle s'apprête à en conclure, en mars, avec plusieurs Etats de l'Asie du Sud-Est, de sorte que la région du Golfe présentait une lacune dans ses relations extérieures. Les Européens et les émirs étant désireux de combler cette lacune, l'actuelle visite ne pourra qu'accélérer le processus et favoriser le dialogue entre les deux ensembles.

*Le président Giscard d'Estaing quitte Paris, à 8 h. 55 le samedi 1er mars, pour le Koweït, première étape d'un voyage qui le conduira ensuite à Bahreïn, Qatar, dans les Emirats arabes unis et en Jordanie. Il rentrera en France le 9 mars. Ces visites constituent les premières de caractère officiel qu'un président de la République effectuera dans les Etats du golfe Persique et dans le royaume hachémite.*

Hôte d'un dîner donné en son honneur à l'ambassade du Maroc par les chefs des missions diplomatiques arabes accréditées à Paris, M. Giscard d'Estaing a déclaré jeudi soir : « *J'attache la plus grande importance à ma prochaine visite dans les Etats du Golfe, qui me permettra de manifester l'intérêt que la France porte à entretenir un dialogue et à développer sa coopération avec des Etats placés aujourd'hui aux confins d'une région marquée de grandes incertitudes.* »

Le chef de l'Etat français s'est déclaré convaincu que l'influence du monde arabe est « *appelée à s'étendre et à s'affirmer* ». M. Giscard d'Estaing a d'autre part présenté la création d'un Institut du monde arabe en France, dont l'acte de fondation a été signé jeudi, comme un moyen pour les Français de mieux connaître la réalité du monde arabe.

A l'exception de l'ambassadeur d'Egypte, qui n'avait pas été invité, tous les autres chefs de mission diplomatique, ainsi que le directeur de la Ligue arabe et le représentant de l'O.L.P. en France assistaient au dîner de l'ambassade du Maroc.

Lire nos informations page 6 et p. 7 à 18 notre supplément :

**TROIS ÉTATS DU GOLFE**

**En marge du meurtre de Joseph Fontanet**

**LE CASINO D'ANNECY ET LE JEU DES RUMEURS**

Lire page 25 le début de l'enquête de PHILIPPE BOGGIO et CLAUDE FRANCILLON

# Les décisions du P.C. chinois

## • L'ancien président Liu Shaoqi est réhabilité
## • Les adversaires de M. Deng Xiaoping sont écartés du bureau politique

**La réhabilitation officielle de l'ancien président Liu Shaoqi, destitué en 1968 après avoir été présenté par les artisans de la révolution culturelle comme le « *Khroutchtchev chinois* », a été annoncée à l'issue de la cinquième session du comité central du P.C. chinois vendredi 29 février. Un communiqué annonce aussi le rétablissement du secrétariat du comité central, organe chargé de la « gestion » du parti, qui avait été supprimé en 1966 lors de la révolution culturelle.**

**Plusieurs hommes considérés comme des adversaires de M. Deng Xiaoping perdent leurs postes « *dans la direction du parti et de l'Etat* ». Il s'agit de MM. Wang Dongxing, jusqu'alors numéro six dans la hiérarchie, et de trois autres membres du bureau politique : Ji Dengkui, Wu De et Chen Xilian.**

La réhabilitation de Liu Shaoqi était attendue depuis que son portrait avait été présenté dans une exposition sur l'histoire du parti en octobre (*le Monde* du 3 octobre). Pendant longtemps l'incertitude était demeurée sur le sort de celui que la presse présentait comme un « *mort politique* » mais dont certains Chinois affirmaient qu'il était encore en vie. Il apparaît qu'il est mort en 1969. Sa réhabilitation avait été préparée par la remise à l'honneur des idées exprimées dans son œuvre principale, *Pour être un bon communiste*, dénoncée pendant la révolution culturelle.

Deux hommes font leur entrée au bureau politique : MM. Hu Yaobang et Zhao Ziyang.

M. Hu Yao-bang, né dans le Hunan (Chine centrale), fut nommé en 1933 secrétaire général du bureau central des jeunesses communistes. Après la Libération, il occupe des fonctions au Xichuan avant de venir à Pékin où ses activités se cantonnent aux domaines culturels et de presse, de science et de technologie. Membre du comité central depuis 1956, il a été dénoncé en avril 1967 comme partisan de Liu Shaoqi. Il est devenu responsable de la propagande auprès du comité central du P.C.C. en 1979.

M. Zhao Ziyang, responsable politico-militaire dans la province de Canton, avait été limogé en janvier 1967, au début de la révolution culturelle comme partisan de Tao Chu.

Les quatre membres du bureau politique, qui sont limogés, avaient été liés à la direction maoïste et avaient exercé d'importantes fonctions à l'époque de la « bande des quatre ». Opposés à la ligne poursuivie par M. Deng Xiaoping depuis son retour au pouvoir, ils avaient perdu progressivement leurs fonctions de responsabilité.

En 1976, M. Chen Xilian avait remplacé M. Ji Dengkui à la tête de la région militaire de Pékin. Il avait été limogé de ce poste en janvier. M. Wu De avait perdu son poste de maire de Pékin en octobre 1978, après une longue campagne de critiques publiques.

Quant à M. Wang Dongxing, entré en 1969 au bureau politique et qui fut, en tant que chef des gardes du corps de Mao Tse-toung, mêlé à la fois à la répression des manifestations d'avril 1976 et à l'arrestation des « quatre » quelques mois plus tard, il s'était progressivement effacé depuis le début de 1979 après avoir perdu la direction du « département général » du comité central du P.C.C.

# L'Espagne et ses régions

## Après l'échec du référendum la procédure d'accession à l'autonomie est bloquée en Andalousie

**Deux des huit provinces de l'Andalousie ayant rejeté, jeudi 28 février, la procédure prévue pour l'accession à l'autonomie, l'ensemble du projet est bloqué pour cinq ans. Paradoxalement, l'échec du référendum est une victoire pour Madrid, qui, après après l'avoir organisé, s'était ravisé et avait demandé aux électeurs de s'abstenir.**

**Contrairement à ce qui s'est passé pour la Catalogne et le Pays basque, la majorité requise dans chaque province était calculée sur le nombre des électeurs inscrits et non des votants. Elle était donc plus difficile à obtenir.**

*De notre correspondant*

Madrid. — Les Andalous étaient appelés, le jeudi 28 février, à dire s'ils voulaient accéder immédiatement à une autonomie pleine et entière. Il s'en est fallu de peu que les partisans du « oui » ne l'emportent. Ils ont été majoritaires dans six des huit provinces méridionales. La barre avait été placée assez haut : il fallait l'adhésion dans chaque province de la majorité des électeurs inscrits. Pour la gauche et les nationalistes, qui ont fait voter « oui », c'était une gageure : car l'abstention n'a cessé de progresser dans l'Espagne du « désenchantement » démocratique. En l'occurrence, il a eu un allié inattendu : le parti gouvernemental lui-même, qui a demandé à ses partisans de rester chez eux ou bien de voter blanc.

Ce référendum est différent de celui qui avait été organisé le 25 octobre au Pays basque et en Catalogne. Les deux grandes régions du nord de l'Espagne avaient approuvé, il y a quatre mois, leur statut d'autonomie. Les Andalous ont été seulement invités à dire s'ils souhaitaient élaborer leur propre projet selon l'une des deux méthodes prévues par la Constitution.

La réponse a été enthousiaste dans les provinces de Séville et de Cordoue, où le « oui » a été prononcé respectivement par 65 % et 60 % des électeurs inscrits. Dans la plupart des cas, et malgré les consignes données par l'Union du centre démocratique, l'abstention a été inférieure à celle qui avait été constatée lors de la dernière consultation électorale, les municipales du 3 avril 1979.

Que ce soit dans les provinces de Cadix, de Grenade, de Huelva, de Malaga, l'U.C.D. a été lâchée par une partie de ses troupes. Même à Jaen et à Alméria, les deux provinces qui ont fait perdre le référendum, le parti centriste n'a pas été entièrement suivi. A Jaen, la majorité a été manquée par 0,70 % des voix. Le ministère de l'intérieur a déclaré au dernier moment que le nombre des électeurs inscrits dans cette province était supérieur à celui qui avait été annoncé. Les partis de gauche pourront penser qu'il y a eu manipulation. Depuis le début de la campagne, le gouvernement n'a pas ménagé les coups bas.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 20.)

*Point de vue*

# La crise est finie

par JACQUES ATTALI (*)

Un des plus lucides diplomates de l'Ancien Régime, ministre des affaires étrangères au temps de la guerre de Sept Ans, le cardinal de Bernis a dit un jour qu'« *un homme, comme un peuple, ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment* ».

C'est sans doute ce qui est en train d'arriver au capitalisme mondial : sa crise était faite d'ambiguïtés qui le servaient. Or il est en train d'en sortir, et le cache, pour préserver le craintif consensus qui fonde son pouvoir.

Que la crise soit toute d'ambiguïté paraît évident : elle est à la fois difficulté pour le capital et pour les hommes qui le servent, à la fois diminution du profit et de l'emploi ; elle est aussi un moment où les sociétés hésitent entre plusieurs avenirs possibles, plusieurs sortes de déclin ou de regain.

Que la crise soit en train de se terminer paraîtra à beaucoup un paradoxe, alors qu'il n'y a jamais eu autant de chômage, d'inflation, d'inégalité et de faillites. En réalité, ce qui se termine aujourd'hui est la crise du capital et seulement elle : au niveau mondial, le capital a en effet, aujourd'hui, retrouvé toutes les sources de profit qu'il avait avant la récession et au-delà.

Il fallait s'y attendre : les concentrations industrielles, les énormes progrès de productivité, les bouleversements technologiques (près d'un million de brevets déposés en cinq ans dans le monde), les pressions morales et financières sur les salariés, la hausse des prix industriels, la spoliation des prêteurs par l'inflation ont fini par produire de nouvelles sources de profit. De plus, les prix du pétrole ont atteint de tels niveaux qu'il y a aujourd'hui dans le monde autant d'énergie fossile qu'on le veut, au prix actuel (d'ailleurs encore inférieur, en pouvoir d'achat réel, au tiers du prix de 1955), et, enfin, les hausses de l'or et des autres rentes des pays riches (surtout immobilières et foncières) en financent très largement le coût supplémentaire.

Pour autant, cette évolution de la crise ne se lit pas aisément dans les comptabilités nationales, fort pudiques quant aux données essentielles de l'économie moderne : productivité, rentabilité, taux de profit, valeur du capital. Mais, quand on peut mesurer ces données, tout devient clair : il est des pays où le taux de croissance de la production industrielle dépasse régulièrement, maintenant, les 10 % par an (Japon, Malaisie, Singapour ou Corée), des entreprises dont les profits ont doublé en un an (Sohio, Peugeot S.A., Cetus).

(Lire la suite page 23.)

(*) Maître de conférences à l'Ecole polytechnique.

### AU JOUR LE JOUR

## Les non-consensus

*En matière de politique étrangère, il n'y a pas de consensus, a dit M. Chevènement, car non seulement le P.S. n'est pas d'accord avec le président de la République mais encore, il y a plus de différences entre les points de vue de MM. Chirac et Giscard d'Estaing qu'entre ceux des communistes et des socialistes.*

*Pas de consensus non plus au sein du P.S. si M. Michel Rocard veut être candidat à la présidence, car, dans cette hypothèse, M. Chevènement prévoit qu'il y aura plusieurs candidats à la candidature.*

*Bref, MM. Giscard d'Estaing et Rocard, en croyant sentir des odeurs de consensus, n'ont probablement humé que « Pomme de discorde », ce parfum que l'on a l'habitude de respirer chez nous, partout et en toute saison.*

MICHEL CASTE.

**« LE MONDE » A 2,20 F**

Subissant, comme les autres journaux, les effets de l'inflation, « le Monde » portera dès lundi (numéro daté du 4 mars) son prix de vente à 2,20 F.

« Le Monde Dimanche » reste au prix de 3 F, et les tarifs d'abonnement ne seront pas modifiés avant le début du mois de mai prochain.



# « TARTUFFE » A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

## L'envoûtement

Si la Comédie-Française présentait côte à côte les pièces de Molière mises en scène par Jean-Paul Roussillon, on assisterait à un feuilleton familial, à une saga balisée de petits meurtres, d'étouffements quotidiens générateurs de névroses, dans des salons-prisons aux murs de bois sans fenêtres. Devant une cloison grise qui se lève sur une autre cloison jumelle, qui rejette les comédiens sur l'espace étroit du proscenium, et cache une grande pièce vide (le décor est de Jacques Le Marquet), *Tartuffe* se situe dans la ligne de *l'Avare, George Dandin, l'Ecole des femmes, les Femmes savantes*, marque une étape supplémentaire dans la dégradation du personnage paternel. Jean-Paul Roussillon n'a pas fini de régler ses comptes.

Harpagon, père tout-puissant, martyrise ses enfants. Arnolphe élève une petite fille pour en faire sa chose, mais Chrysale, entouré de femmes, radote, et les femmes de son entourage ne prêtent aucune attention à ses radotages. Orgon va plus loin encore dans l'absence : il est envoûté. Jean Le Poulain traîne son corps caché dans une robe de bure grise, son corps alourdi d'on ne sait quelle culpabilité, si lourd qu'il s'affaisse à genoux.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 36.)

Demain

**LE MONDE DIMANCHE**

**L'État-Giscard**

Une enquête de Yves Agnès

Le Monde

# idées

## CULTURE

VUES ET REVUES

par YVES FLORENNE

# UN THÉATRE DANS LA TÊTE

L'HOMME est un théâtre : *je ne crois pas que Shakespeare* le dise dans ces termes, mais son texte entier le dit. C'est ce théâtre intérieur que met en scène *une première série de cahiers du* CERT - CIRCE publiés avec le concours de l'ILTAM. Il est entendu qu'on ne saurait plus lire aujourd'hui quelque *texte d'information que ce soit sans avoir sous* la main un dictionnaire des sigles, bientôt plus indispensable que le dictionnaire des mots — à ce train, *les mots se seront tous contractés* en sigles — mais qui malheureusement n'existe pas. Il exigerait d'ailleurs une mise à jour quotidienne. *On déchiffre tout de même le dernier*, puisqu'on ne saurait ignorer l'Institut de littérature et de techniques artistiques de masse, cher *à Robert Escarpit ; quiconque porte* intérêt au théâtre lit aussitôt le premier : Centre d'études et de recherches théâtrales. *Circé, en bonne magicienne*, a gardé un instant son *secret, pour le livrer bientôt* : Centre d'initiation à la relation par la créativité et l'expression. Quel beau mot cela ferait en allemand !

*Le titre de chaque cahier* (1) est celui du sujet qu'on y traite : *Théâtre et folie, Théâtre et psychodrame...* etc., le théâtre faisant l'objet de ce premier cycle, dans la *perspective particulière que ces* titres éclairent ; mais pas exclusivement : le dernier consacré au café-théâtre ressortit à l'histoire (du *théâtre) et à la sociologie. De toute* façon, la méthode se veut authentiquement interdisciplinaire. Et le propos est clairement, quoique *scientifiquement*, défini dans l'avant-propos : « *Un champ aussi vaste que le théâtre était le seul lieu réel où confronter dynamiquement des conceptions nécessairement divergentes sur l'espace immense qui va de la représentation du Je dans la vie quotidienne à sa mise en abîme dans la représentation spectaculaire.* » Ou : du théâtre dans *la tête, et qui tente d'en sortir*, au théâtre proprement dit ; mais celui-ci considéré en fonction de celui-là.

*Le numéro sur la folie s'ouvre par deux textes qui lui servent d'épigraphe* et de répondants : l'un, connu, d'Artaud ; l'autre, de Freud, inédit en français et publié en allemand *cinquante ans après qu'il* eut été écrit. Freud y fait « jouer » la catharsis et l'illusion pour les regarder et tâcher d'y voir clair. *Certes, les personnages de fous ne* manquent pas sur le théâtre : dans Shakespeare, où tous ne sont pas des bouffons, et jusque chez Racine; mais ce sont souvent — Shake*speare, justement, Sartre, Pirandello*, bien d'autres — de parfaits non-fous qui simulent la folie, avec un dessein profond, si bien et si long*temps qu'ils risquent de ne plus* s'y reconnaître.

*L'exemple d'Hamlet*, avancé par Freud, n'est pas très bon (bien plus incontestables *ceux d'Ajax et de Philoctète*, mais c'est dans la tragédie *grecque que* Freud a trouvé ses modèles), dont la « *souffrance mentale* » n'a *rien de psychopatique, si* l'on croit que, dans la mesure où elle le paraît, elle est feinte. On n'est même pas sûr de celle d'Ophélie. Quoi qu'il en soit, ces observations sur les *personnages* psychopathes, leur névrose, voire celles du public, sont de grand intérêt, et très signi*ficatives de la place du théâtre dans* la tête même de Freud, et dans le freudisme.

Les études réunies dans ce cahier *(n° 2) projettent donc de multiples* clartés sur les rapports du théâtre et de la folie (non sans parfois quitter le théâtre pour le poème et le roman, *avec Don Quichotte ou Roland « furieux »*), de la folie et de l'écriture, de la folie, de la psychanalyse et du psychodrame. Mais ici, avec le cas de *Judith — qui n'est pas celle d'Holopherne, mais une fillette*, puis une adolescente, — nous entrons dans le champ de deux autres cahiers (1 et 4) *traitant du psychodrame, du psychodramisme*, de la « psychodramaturgie » ; et de la créativité. Une certaine conclusion provisoire pourrait apparaître dans *le cahier 3, Acting Therapy et fin du théâtre* (dans le texte cette « fin » est affectée d'un point d'interrogation prudent), *rédigé par un auteur unique, Jean Guerreschi*, qui a enquêté sur le théâtre en Pologne, le « Théâtre laboratoire » de Wroclaw, les écoles dramatiques. Mais il s'agit *principalement d'une exégèse de* la théorie et de la pratique de Grotowski.

### Fin ou recommencement ?

Il va sans dire qu'on ne saurait se livrer ici à une glose sur cette glose à laquelle on *renvoie* : elle est *fort* instructive, et *non* sans humour. On aurait souhaité y trouver une référence à Craig, Appia, Stanislavski, où Grotowski était déjà *contenu, thérapie en moins peut-être*, et encore ! En moins aussi, un sado-masochisme pédagogique. Il est vrai qu'il s'agissait alors non de « finir » le théâtre, *mais de le recommencer. On se bornera à saisir* au passage un point apparemment de détail, mais significatif. Jean Guerreschi nous dit que Grotowski « répugne » à ce nom de « *comédien utilisé depuis Jouvet dans le milieu théâtral français* ». D'abord ce n'est pas depuis Jouvet, mais depuis quelqu'un que Grotowski n'aurait rien perdu à fréquenter d'un peu plus près ; Copeau. Ensuite, *il n'y aurait là aucune intention théorisante*, mais simple affirmation de modestie : on n'en avait alors que trop plein la bouche de l'Acteur. Du *même coup, le comédien se faisait* honneur de reprendre le mot qui avait désigné un exclu, un réprouvé social. Quant à l'école « grotowskienne » *pour laquelle « le comédien joue la comédie, l'acteur pose l'acte »*, on dira que ce genre de distinction « intellectuelle » est plutôt étrangère à l'instinct, à la cons*cience, à la pratique du comédien* (ou acteur, comme on voudra) quand, justement, il joue et ne « pose » pas. « Comédien » est une litote, une *pudeur aussi, choses assez étrangères*, avec la modestie, au discours d'aujourd'hui.

Autre remarque. Dans les cahiers 1 et 2, la commedia dell'arte est présentée comme référence au psycho*drame, une sorte* d'ancêtre (le psychodrame, plus que sur la scène des Italiens, c'est dans les scènes du Cimetière Saint-Médard qu'on le *trouverait à vif*). Que le comédien y aperçoive un exutoire, un « joint » pour mettre en scène ses *fantasmes*, c'est possible ; mais il sera vite rap*pelé à l'ordre*. Car la *commedia* dell'arte est une *technique* (en propre terme : *un art*) de la spontanéité, de l'improvisation, et fort contrai*gnante, fort contrôlée. Le canevas*, l'emploi, le personnage, tissent un filet qui retient, et tient très serré, le funambule. Un théâtre spontané est *une illusion — ou une facilité — comme* art. Ne pas confondre. Il en va de même de la peinture : elle révèle, exprime, défoule, décharge quiconque et le « *fou* ». *Sans doute. Mais quiconque ou* le fou est rarement Van Gogh.

On oserait à peine formuler ces évidences si le théâtre *n'était* devenu le lieu et la proie de confusions *ou d'agressions étranges, et parfois* trop intéressées. Il est curieux aussi de tant parler de la libre « *mise en scène* » de soi et de tout le monde, à l'époque où le texte, l'auteur, ces parasites, *sont écartés, mais pour* que la soumission soit plus totale à ce despote absolu : le nouveau metteur en scène.

Il est parlé quelque part de « *spectacle préfabriqué* ». Le mot semble volontairement péjoratif, pour dire que, depuis les Grecs, le théâtre en Occident est d'abord une fabrication, une construction *écrite. Toute œuvre dramatique* est un édifice fait pour être habité par un public. Cela dit, et pas seulement au théâtre d'ailleurs, il serait bon que *les chantiers de construction, au lieu* d'être « interdits au public », lui soient plus largement ouverts.

On verra aussi, dans certaines de ces études, comment le psychodrame peut éclairer la création et la *représentation dramatiques*. Ce continuel aller-et-venue du théâtre au psychodrame et du psychodrame au théâtre est un va-et-vient du plateau au divan ou au *cabinet du psychiatre, à la clinique*, à la cure. Rapports du psychodrame et de la psychanalyse. Quant à ceux de la psychanalyse *au théâtre, et d'abord rappeler ce qu'ils sont* depuis Freud (et, en s'ignorant, depuis Sophocle). Au point que Freud devient personnage de théâtre « *ce spectacle* » *préfabriqué » qui était dans* la mise en scène par Hélène Cixous de Freud et de « sa » Dora, par le texte même de Freud, « *Fragment d'une analyse d'Hystérie-Dora* ».

Rappelons que l'hystérie de Dora, en tout cas son symptôme *évident, consistait en* ceci *que* Dora avait répondu par une gifle au baiser forcé, suivi de tentative d'exploitation, que lui imposait un monsieur « *respectable* », *bien vu de la famille*, mais qui ne lui plaisait pas, à elle (2). Freud, en ce qui concerne les femmes, leur être, leur psyché, *leur liberté et même leur libido, n'était en rien* un précurseur.

(1) Publication de la Maison des sciences de l'homme, université de Bordeaux, 33405 Talence Cedex.

(2) Voir *le Monde* du 9-10 mai 1976, page 19 : *A Dora.*

# Les balbutiements inoubliables

par GABRIEL MATZNEFF

LA semaine dernière, un écrivain avait *accepté* de *parler* de ses livres aux étudiants de l'Ecole normale de la rue d'Ulm. Il faut bien, en ce temps de carême, *faire quelque chose pour* la jeunesse du cinquième arrondissement. Notre auteur craignait un peu de se trouver devant un auditoire de *barbus, style nostalgiques-de-mai-soixante-huit*. Vous savez, les types qui ne disent pas « *vivre sa vie* », mais « *assumer son vécu* », *et qui vous tutoient* comme s'ils vous connaissaient depuis le jardin d'enfants. Heureusement, il n'y avait pas de *barbus, mais* de bons jeunes gens bien polis, et surtout, divine surprise, plusieurs jolies filles venues du dehors. L'écrivain eut une pensée émue pour son *maître* Schopenhauer, *qui*, à l'université de Berlin, déroulait sa philosophie devant une salle presque vide où ne venaient *l'écouter que quatre auditeurs* : un conseiller aulique, un écuyer, un commandant en retraite et un dentiste (1).

Diverses questions intéressantes furent posées. La plus *curieuse fut celle d'un étudiant* qui demanda à l'écrivain s'il considérait, avec douze livres publiés, que l'essentiel de son œuvre *était déjà derrière lui*. Question en apparence impertinente, s'adressant à un homme de quarante-trois ans qui n'en avoue que trente-trois aux *demoiselles. Mais, à y réfléchir*, question judicieuse.

Le jour du Seigneur, enseigne l'apôtre Paul, vient tel un voleur dans la nuit. L'avenir est une *dérisoire* chimère. Demain, *le plus jeune, le plus fringant* des vivants peut être foudroyé par la maladie, broyé dans un accident, tué à la guerre. Nous *devons vivre* chaque *heure* comme si elle allait être l'ultime. C'est ce qui rend la vie si bouleversante : ce baiser que nous donnons, cette ligne que *nous écrivons, peut-être la mort* va-t-elle les interrompre soudainement, les briser pour l'éternité.

Aussi l'important est-il l'intensité, et non l'étendue. Quand un *écrivain meurt jeune, il* est absurde de gémir sur le grand roman qu'il aurait écrit s'il avait vécu jusqu'à soixante ou soixante-dix ans. Cela ne signifie *rien. Un écrivain, c'est un* univers soutenu *par* un style, une sensibilité modelée par une écriture. Si, avec douze livres, un écrivain n'a pas été capable *de créer sa musique singulière*, ce n'est pas en en écrivant douze autres qu'il y parviendra. Le grand-roman-bâti-comme-une-*cathédrale ? On s'en fout. Les* quelques pages de ses *Maximes* suffisent à l'immortalité de Chamfort, et je donne tous les gros pavés romanesques de *Soljenitsyne pour* les balbutiants fragments qui forment l'œuvre de l'inoubliable Rozanov.

« *Mon cher maître, parlez-nous de votre œuvre.* » Ah ! les excellents jeunes gens ! Que leur répondre *qui ne les déçoive* pas trop ? Leur citer cette merveilleuse, essentielle, phrase de Cioran : « *Il ne faut pas s'astreindre à une œuvre, il faut seulement dire quelque chose qui puisse se murmurer à l'oreille d'un ivrogne ou d'un mourant.* »

(1) Sur la vie de l'oncle Arthur, on lira les succulentes cent premières pages du *Schopenhauer* de M. Didier Raymond, paru dans la collection « Ecrivains de toujours », aux Editions du Seuil, en 1979.

# La mort pour l'art

par REZVANI

CELA s'est passé pour la *première fois* de l'autre côté de l'Atlantique, aux Etats-Unis ; c'était en 1991, souvenez-vous. Ensuite on a vu, couramment, les *condamnés à mort* signer ce genre de contrat (moins fabuleux que le premier, ça va de soi). Cette pratique « artistique » s'est répandue à une vitesse *foudroyante* dans toutes les productions de film du « monde libre ».

Bien sûr, un esprit hypersensible *aurait pu vous annoncer* les choses dès les années 1975-1980. L'inflation des images laissait présager toutes les surenchères. *Nous étions submergés* par un océan d'« instantanés » dont le flux et le reflux avaient fini par émousser jusqu'aux plus délicates sensibilités. Que n'avons-nous *consommé ? Le « pris sur le vif »* nous était retransmis instantanément d'un bout à l'autre de l'univers. Notre œil était repu, il avait *fini par ne plus voir, notre* œil ne s'allumait que lorsque notre esprit se trouvait malmené — mais voilà, notre esprit s'était à son tour peu à peu couvert de cals et il ne s'éveillait que rarement, de plus en plus rarement par notre œil. Depuis longtemps nous étions fatigués des « documents ». La mort d'un être humain saisie par la cellule électronique de nos caméras, le regard de *diamant* noir d'un enfant mourant de famine, les exécutions, même la torture prise sur le vif, non, aucun « document » ne réussissait *plus à faire sur*sauter le moindre nerf en nous. Nous étions morts à toute sollicitation *extérieure*. Notre imagination se trouvait, en quelque *sorte, désimaginée* par l'image.

C'est *ici que certains cinéastes* de fiction eurent la géniale idée de provoquer la mort « pour l'art ». Pendant quelques années, bien sûr, ils tâtonnèrent. On vit apparaître plus ou moins dans chaque film la fameuse séquence du *sacrifice*. On commença par « tuer le cochon » avec par-ci *par-là quelques oies décapitées* au hachoir. C'était naïf, on parla de retour à la convivialité. Puis ce fut le tour des chevaux que l'on *exécuta au poignard*, à la *machette* ; ensuite des animaux furent abondamment torturés, rappelez-vous. Jusqu'au jour où un *cinéaste eut l'idée de dépecer* un cadavre d'homme, c'était un vieillard, un vagabond, sans doute, acheté à la morgue, un déchet *humain que* personne ne réclamerait, un objet dont on ouvrit la cage thoracique avec un sécateur chirurgical.

On parla de beauté formelle, d'angoissantes *séquences*. Personne ne posa la question : *Qui* a-t-on dépecé pour l'art ? Cela se passait en 1978 ou 1979, je crois. Au *même moment*, peut-être *en 1980 ou* 1981, à New-York, vous pouviez voir en privé un film assez singulier dont l'originalité *(pour l'époque)* éclipsait *tous* les autres. Ce film avait pour titre : *Gilles de Rais*. Il avait été tourné par un cinéaste de la côte ouest, *dans* un pays d'Amérique latine, avec pour acteurs de vrais enfants (entre trois et quinze ans) achetés par la production à des familles indigentes. Ainsi, une douzaine d'enfants furent physiquement sacrifiés. Le film était, disait-on, à la limite du supportable — tout le monde y courut. Il y eut une *enquête. Des noms furent* avancés par la rumeur. On étouffa.

Par la suite de *nombreux films* de cette sorte furent tournés un peu partout dans le « monde libre ».

Pour *les Femmes de Barbe bleue* (1984), vous souvenez-vous ? Quelques prostituées avaient été égorgées. Contre leur gré prétendaient certains, avec leur consentement prétendaient d'autres. *Bref, le procès secoua* l'opinion (1987) ; le cinéaste X... fut condamné à la prison à vie, puis libéré en appel. C'est à la suite de ce procès qu'une ligue *se constitua. Elle réclamait* le droit à la libre disposition de sa propre mort. Les cinéastes qui animaient cette ligue prétendaient que *l'art* non seulement *n'avait que faire de* la morale, mais qu'il ne pouvait se situer qu'au-delà du mal et du bien.

Pourquoi un homme qui en au*rait assez de la* vie ne pourrait-*il* vendre les images de sa mort ? Un cachet fabuleux irait à sa famille, et le sacrifié volontaire aurait, de plus, la satisfaction de *mourir artistiquement — donc* d'entrer dans l'immortalité. Voilà, entre autres, les arguments avancés par les partisans du « *nouveau cinéma* ».

La controverse fut longue et passionnée. Enfin les « nouveaux cinéastes » aboutirent... à moitié. Il fut déclaré qu'un condamné à *mort aurait dorénavant le droit*, s'il en faisait la demande, de jouer dans un film ultime. La sentence serait exécutée (selon les besoins du scénario, ça va de soi) en accord avec le condamné. Ainsi, au lieu d'être réduit au rôle passif d'objet à décapiter ou à électrocuter, le condamné aurait l'immense satisfaction d'être comédien pendant la durée du film et de savoir *que la séquence* de sa mort ferait frissonner les foules.

Le premier film N.C. (« nouveau cinéma ») était sorti — vous en souvenez-vous ? — à New-York, le *12 février 1991*. Il avait battu *tous les records d'entrées*.

*Et voilà qu'aujourd'hui*, la libéralisation de la M.V.P.I. (mort volontaire pour l'image) vient d'être décrétée aux Etats-Unis sans restriction, cette fois. Les *candidats affluent*, et *le nombre* de films en préparation dépasse tout ce que l'on aurait pu imaginer. On annonce même déjà des super-productions où des armées considérables de *M.V.P.I.* reconstitueraient avec le réalisme le plus cru les grandes tueries de l'histoire de l'humanité.

Certains prédisent que d'ici à l'an 2000 la population entière *de notre globe sera candidate* M.V.P.I. Un satellite filmera, bien entendu.

# Qui a peur des mots ?

*Au moment où le vocabulaire des jeunes abonde en superlatifs, le moindre événement étant systématiquement « super, hyper, terrible, dément, dingue, planant, flippant ou débile » (le simple « oui » cédant la place au ridicule « absolument »), il semble que l'on assiste chez leurs aînés à une désescalade verbale vertigineuse. L'hyperbole cède la place à la litote et à l'euphémisme dans l'univers ouaté du discours tiède, morose et aseptisé qui se veut rassurant et non engagé.*

*Plus de mensonges électoraux, mais de simples « contre-vérités ». Plus d'échecs pour les sportifs qui sont victimes de « contre-performances ». Les chômeurs entrent dans la noble catégorie des « demandeurs d'emploi » et les femmes ont recours à l'« interruption volontaire de grossesse » et non plus à l'avortement. Les personnes âgées peuvent méditer sur leur entrée dans le « troisième âge » tandis que leurs petits-enfants n'osent plus les appeler « pépé et mémée », mais « papy et mammy » qui font tout de même plus jeune !*

*Il n'y a plus de concierges en 1980, mais des « gardiennes », plus de femmes de ménage, des « assistantes ménagères ». Disparus les facteurs pour laisser la place aux « préposés », tandis que les surveillants généraux de nos lycées voient arriver les nouveaux « conseillers d'éducation ».*

*Les aveugles sont « non-voyants », les sourds « malentendants » et les invalides « handicapés ».*

*Pourquoi cette peur d'appeler un chat un chat ? Ne faudrait-il pas enfin s'inquiéter de cette gangue tranquillisante, infantile et lénifiante qui recouvre le minerai précieux de la vérité ? Va-t-on longtemps encore nous parler sans rougir d'un bilan qui reste « positif » et que rien ne vient troubler : ni cette « certaine intervention », cette « aide soviétique » à Kaboul, ni même la peine de Sakharov qui, après tout, « bénéficie d'une simple mesure d'éloignement » ?*

GALLIX.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
| --- | --- | --- | --- |
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | | | |
| 174 F | 298 F | 422 F | 545 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | | | |
| 380 F | 550 F | 800 F | 1 050 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | | | |
| 203 F | 355 F | 508 F | 660 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | | | |
| 250 F | 450 F | 650 F | 850 F |

Par voie aérienne Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Commission paritaire n° 57 437.

## AMÉRIQUES

### Canada

## APRÈS LA VICTOIRE DU PARTI LIBÉRAL AUX ÉLECTIONS

# Un profond malaise est perceptible dans l'Ouest

De notre correspondant

Montréal. — La « frustration » de l'Ouest canadien qui n'a aucun député dans la nouvelle majorité gouvernementale (libérale), issue des élections du 18 février, préoccupe les trois grands partis et la presse, au point qu'elle a temporairement supplanté le « séparatisme » québécois dans l'ordre des menaces à l'unité nationale.

Alors que le premier ministre élu, M. Trudeau, mène des consultations pour former le gouvernement qui entrera en fonctions le lundi 3 mars, les éditorialistes font des suggestions pour que ne soient pas exclues du pouvoir les trois provinces de l'Ouest (Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique) qui ont donné leurs soixante-trois sièges au parti conservateur et au nouveau parti démocratique (social-démocrate). Les uns proposent un changement du mode de scrutin ; d'autres préconisent l'entrée dans le gouvernement de sénateurs (désignés par le premier ministre) originaires de l'Ouest ou le remplacement du Sénat par une Chambre des provinces qui refléterait mieux la réalité politique du pays ; d'autres encore souhaitent la création de commissions parlementaires chargées d'étudier les problèmes particuliers de l'Ouest.

Le phénomène n'est pas nouveau, puisque le parti libéral n'a cessé de perdre du terrain dans l'Ouest depuis la fin des années 1950 au profit du parti conservateur. Mais la tendance s'est aggravée lors des deux derniers scrutins fédéraux, le parti libéral perdant le 18 février l'unique député qu'il avait réussi à faire élire en mai à Vancouver. La situation est même caricaturale dans la province pétrolière de l'Alberta, où les conservateurs ont remporté les vingt et un sièges à pourvoir. M. Trudeau ne doit donc sa victoire qu'aux excellents résultats obtenus en Ontario (cinquante-deux sièges sur quatre-vingt-quinze) et au Québec (soixante-treize sièges sur soixante-quatorze). Une fois encore, dit-on dans l'Ouest, *« le Canada central nous a imposé sa volonté, et cette fois-ci c'est parce qu'il refuse de nous donner un meilleur prix pour notre pétrole »*.

### Le problème du pétrole

Les problèmes énergétiques ont, en effet, occupé une large place dans la campagne électorale après avoir été à l'origine de la chute du gouvernement conservateur de M. Clark. Ce dernier s'était engagé auprès des provinces productrices de pétrole, qui fournissent 70 % des besoins du Canada, à augmenter progressivement le prix du baril (14,75 dollars) pour le porter à 85 % du prix mondial le 1er janvier 1984. Selon la Constitution, les provinces sont propriétaires de leurs ressources naturelles, mais le gouvernement fédéral a juridiction sur le commerce inter-provincial et international et, par conséquent, il détermine les prix. Pour sa part, M. Trudeau avait promis une hausse *« moins importante »* sans donner de précisions supplémentaires et il s'était engagé à supprimer une taxe sur les carburants introduite dans le budget conservateur. Les automobilistes de la principale province consommatrice d'hydrocarbures, l'Ontario, lui en ont été reconnaissants le 18 février, mais ils n'ont sans doute pas mesuré l'importance du ressentiment que leur vote allait provoquer dans l'Ouest.

### Une mauvaise humeur passagère

Avant même les hommes politiques, ce sont les journaux des provinces occidentales qui ont exprimé la frustration provoquée par les résultats du scrutin. *« Cette élection a divisé le Canada bien plus que ne pourrait le faire n'importe quel référendum »* (allusion au prochain référendum du Québec sur les liens de cette province avec le reste du Canada), écrit un journal de Colombie-Britannique. Pour sa part, le plus grand quotidien de Vancouver dénonce *« l'alliance de l'Ontario et du Québec pour défendre leurs intérêts contre ceux de l'Ouest »*. Un autre quotidien croit que l'Est a rejeté M. Clark parce que l'ancien premier ministre conservateur est lui-même originaire de l'Ouest. L'amertume des Canadiens de l'Ouest s'exprime également par une recrudescence d'intérêt pour des mouvements séparatistes moribonds qui espèrent tirer profit de l'état d'esprit actuel pour recruter de nouveaux membres et dépasser les 3 % de sympathisants que leur accordent les sondages. C'est ainsi que la Canada West Foundation qui, sans être une organisation séparatiste, défend les intérêts de l'Ouest auprès du gouvernement fédéral, affirme recevoir un nombre anormalement élevé d'appels téléphoniques en faveur de la séparation.

La plupart des observateurs estiment cependant que la mauvaise humeur des Canadiens de l'Ouest sera passagère, à condition que le prochain gouvernement s'intéresse à leurs problèmes et ne les punisse pas sous prétexte qu'ils ont voté pour les deux partis qui sont dans l'opposition. Après avoir consulté des personnalités des trois provinces non représentées dans le parti majoritaire, les deux seuls députés libéraux élus à l'ouest de l'Ontario, dans la province du Manitoba, ont indiqué cette semaine à M. Trudeau que l'unique solution satisfaisante consisterait à faire appel à des sénateurs originaires de l'Ouest. M. Clark, qui avait connu le même problème avec le Québec où son parti n'avait eu que deux élus en mai 1979, avait eu recours à ce procédé pour faire entrer des ministres francophones dans son gouvernement. La plupart des éditorialistes approuvent cette suggestion, mais constatent qu'il va falloir nommer de nouveaux sénateurs, car l'Ouest est également sous-représenté dans cette Assemblée.

Le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, croit pour sa part qu'il faudrait ajouter immédiatement une cinquantaine de sièges à la Chambre des communes et les répartir entre les trois grands partis proportionnellement au pourcentage des suffrages obtenus par chacun d'entre eux. Ce procédé donnerait cinq députés au parti libéral dans l'Ouest. M. Trudeau aurait trouvé l'idée *« intéressante »* mais l'opposition catégorique des conservateurs rend son application impossible, dans la mesure où ces derniers pourraient contester la constitutionnalité d'une telle mesure. Le parti conservateur semble même opposé à toute réforme du mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour qui lui permet, sans trop d'efforts, d'empêcher les libéraux de remporter des sièges dans l'Ouest.

Le besoin d'une réforme est pourtant ressenti par la plupart des Canadiens qui ne trouvent pas tout à fait normal que les conservateurs n'aient qu'un seul siège au Québec avec près de 13 % des voix (avec 68 % des voix les libéraux ont remporté les soixante-treize autres sièges) et que le parti libéral n'en ait aucun en Alberta avec 24 % des suffrages.

Le premier ministre conservateur de l'Alberta, M. Lougheed, estime que la solution du problème passe avant tout par un renforcement du pouvoir des provinces et la multiplication des réunions entre les dix premiers ministres provinciaux et le premier ministre fédéral. Avec le retour de M. Trudeau, qui est favorable à une plus grande centralisation des pouvoirs, on peut donc s'attendre à des négociations très dures lorsqu'il s'agira de déterminer les nouveaux prix du pétrole albertain. Ce sera pour les provinces de l'Ouest un test qui leur permettra de savoir dans quelle mesure le gouvernement fédéral est disposé à prendre leurs intérêts en considération.

BERTRAND DE LA GRANGE.

### LES PRISES D'OTAGES

# Les guérilleros colombiens ont relâché treize personnes avant l'ouverture des négociations

Les guérilleros du Mouvement du 19 avril qui occupent l'ambassade de la République Dominicaine à Bogota depuis le mercredi 27 février ont libéré treize personnes dans la journée de jeudi, a annoncé un communiqué du palais présidentiel. Le groupe était composé de dix femmes, un adolescent, et il avait aussi deux blessés, dont le chargé d'affaires du Paraguay. Un autre communiqué du palais annonce pour ce vendredi la libération de cinq femmes qui se trouvent encore aux mains du commando. Celui-ci a obtenu en échange que deux neurologues se rendent à l'intérieur de l'ambassade pour examiner une de leurs camarades blessé à la tête et évacuer un guérillero mort. Enfin, la Croix-Rouge a pu faire parvenir vivres et médicaments aux otages et à leurs gardiens. Le gouvernement avait fait savoir qu'il ne négocierait qu'après la libération des femmes et des blessés.

Cette première détente, survenant après vingt-quatre heures de tension extrême et l'échange de quelques coups de feu, a été accompagnée d'un allègement du dispositif militaire autour du siège de la mission dominicaine. Le premier contact entre les guérilleros et les autorités avait été établi par l'intermédiaire de M. Alfredo Vasquez, ancien ministre des affaires étrangères et président de la commission des droits de l'homme de Colombie. M. Vasquez, accompagné de M. Ernesto Martinez, ancien parlementaire, s'était rendu à l'ambassade dans la nuit de mercredi à jeudi. En présence des ambassadeurs des États-Unis, du Mexique et du Venezuela ainsi que du nonce apostolique, deux membres du commando leur avaient fait part de leurs exigences : la libération de trois cent onze prisonniers politiques, une rançon de 50 millions de dollars qui pourrait être réunie par les différents gouvernements dont les représentants sont gardés en otages, la publication à l'intérieur et à l'extérieur du pays d'un communiqué de l'organisation M 19, le retrait des forces de sécurité déployées autour de l'ambassade et l'établissement de négociations avec le gouvernement colombien.

*« La situation est au point mort »*, a déclaré pour sa part le chef du commando à une radio colombienne. Le « comandante uno » a démenti avoir lancé un ultimatum au gouvernement pour qu'il satisfasse ses exigences avant jeudi soir. *« Nous sommes plus intéressés que quiconque à une solution rapide et nous avons fait l'impossible pour dialoguer avec le président de la République »*, a-t-il ajouté.

Les autorités ont interdit aux chaînes de radio de donner le moindre détail sur cette affaire en dehors des bulletins officiels. Selon certaines sources bien informées, les militaires seraient en désaccord avec le gouvernement sur la question de la libération des prisonniers politiques, ce qui pourrait entraîner un certain nombre de difficultés dans les négociations engagées avec le commando.

● A WASHINGTON, la prise d'otages a été énergiquement condamnée par le secrétaire général de l'Organisation des États américains et par M. Cyrus Vance. Le département d'État américain a fait savoir d'autre part que les autorités colombiennes lui avaient donné l'assurance de ne s'engager dans aucune action violente contre le siège de la mission diplomatique dominicaine.

● A PANAMA, le gouvernement a fait savoir par l'intermédiaire de son ambassadeur en Colombie qu'il était prêt à accueillir les guérilleros *« pour raisons humanitaires »* et qu'il mettait un avion à leur disposition.

### La tension au Salvador

La journée de jeudi 28 février a, d'autre part, été l'occasion d'une prise d'otages dans les locaux de l'ambassade du Salvador à Panama par un commando du Front étudiant révolutionnaire du 29 novembre. L'occupation « *pacifique* » n'a duré que quelques heures. Elle avait pour but d'exprimer la « *solidarité* » du FER-29 avec les révolutionnaires salvadoriens et d' « *exiger la fin de la répression et la libération de tous les détenus politiques au Salvador* ».

A San-Salvador le Bloc populaire révolutionnaire a occupé pour la vingt-cinquième fois en un an la cathédrale.

A Washington, le Sénat n'a pu parvenir à un accord sur la nomination de M. Robert White comme ambassadeur des États-Unis au Salvador. M. Jesse Helms, sénateur républicain de Caroline-du-Nord, a déclaré que M. White, soutenu par la majorité du comité des affaires étrangères, était un « idéologue » à qui on attribue des sympathies pour la gauche salvadorienne et que sa désignation équivaudrait à « *jeter une torche dans un baril de pétrole* ». — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

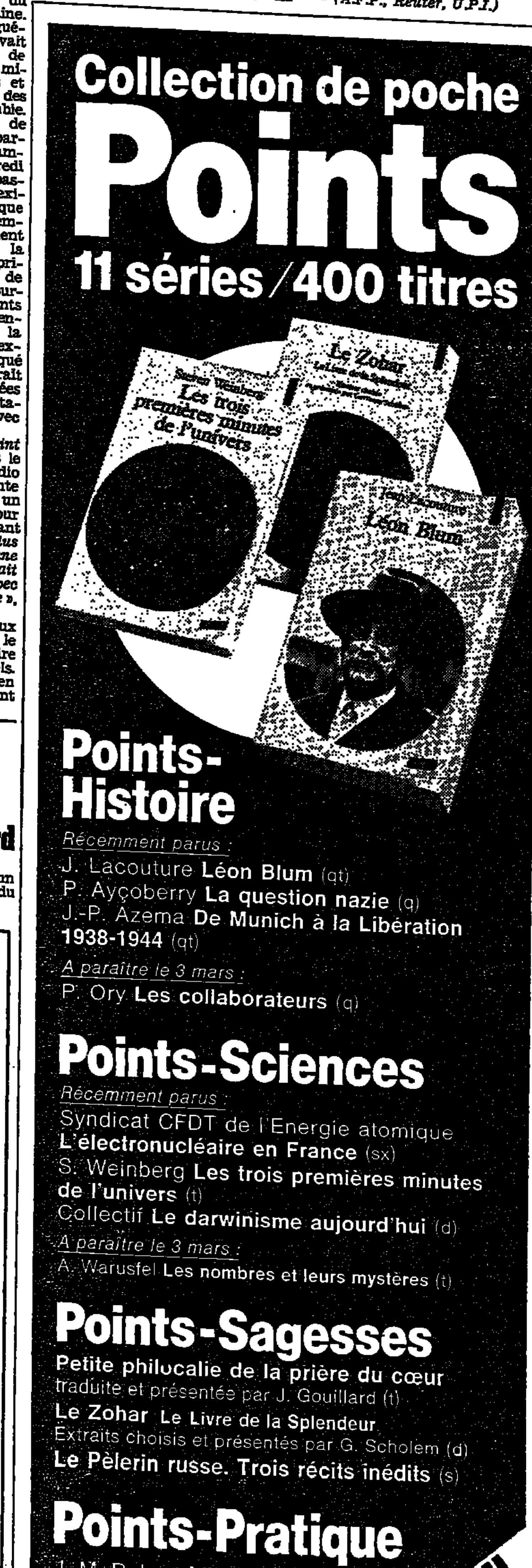


## A TRAVERS LE MONDE

### Danemark

● M. ANKER JOERGENSEN a légèrement remanié, jeudi 28 février, son cabinet minoritaire social-démocrate formé le 26 octobre 1979. Ce remaniement était rendu nécessaire par le brusque décès, le 16 février, du ministre de la culture, M. Niels Matthiasen. Le poste de ce dernier a été attribué à Mme Lise Oestergaard, qui, depuis 1977, a siégé dans trois gouvernements comme ministre sans portefeuille chargé spécialement des relations inter-nordiques et des rapports avec les pays du tiers-monde. D'autre part, M. Ivar Noergaard, qui détenait depuis l'automne deux portefeuilles, celui de l'économie et celui de l'environnement, cède le second à M. Erik Holst, qui n'avait pas encore été ministre. — *(Corresp.)*

### Madagascar

● LE PRESIDENT RATSIRAKA a annoncé jeudi 28 février la découverte d'un « *complot* » visant à renverser son gouvernement et à l'éliminer physiquement. Le chef de l'État a précisé que le complot baptisé « Opération Mafy Ady » (coup dur) consistait à « *saboter au maximum le ravitaillement dans le pays, pour provoquer un mécontentement populaire favorisant la chute du régime* ». En cas d'échec des divers actes de sabotage, a-t-il dit, l'assassinat du chef de l'État était prévu. Le plan conçu à cet effet était baptisé « D6 X 80 », ce qui signifierait, selon M. Ratsiraka, « *six derniers mois 80* ». — *(Reuter.)*

### Mali

● L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'AMITIE ET DE SOLIDARITE AVEC LES PEUPLES D'AFRIQUE (AFASPA, 9, place Jean-Jaurès, 93100 Montreuil) s'inquiète dans un communiqué publié jeudi 28 février des conditions de détention et de jugement de trois opposants maliens dont le procès en appel s'ouvre le 29 février à Bamako.

MM. Mahmadou Gologo, ancien ministre de l'information et du tourisme, Idrissa Diakite, ancien député, et Abdoul Gata Ba, enseignant, arrêtés le 2 avril 1979 avaient été condamnés le 2 octobre dernier (*le Monde* du 4 octobre) à quatre ans de détention pour « *offense au chef de l'État, création d'association secrète* » et, dans le cas de M. Gologo, pour « *possession d'armes de guerre* ».

### République Sud-Africaine

● UN PASTEUR ANGLICAN, LE REVEREND DAVID RUSSEL, a été condamné jeudi 28 février à douze mois de prison ferme en République sud-africaine, pour contravention à une mesure d'« interdiction », dont il était frappé depuis octobre 1977.

En novembre, le pasteur Russel avait fait sensation en participant à un synode anglican malgré l'« interdiction » de rencontrer plus d'une personne à la fois et de quitter son district. Mesure prise à la suite de son engagement aux côtés d'Africains qui protestaient contre leur expulsion d'un quartier résidentiel du Cap. — *(A.F.P.)*

### États-Unis

# Des républicains modérés souhaitent la candidature de l'ancien président Ford

La victoire de M. Reagan lors de la « primaire » républicaine du New-Hampshire, le 26 février, a suscité une certaine inquiétude parmi les éléments modérés des instances dirigeantes du Grand Old Party. Ceux-ci craignent la répétition du désastre de 1964. Cette année-là, M. Goldwater, porté par l'aile la plus réactionnaire du parti, avait été mis en déroute par le président Johnson.

Le nom de l'ancien président Gerald Ford est donc à nouveau avancé, bien que ce dernier ait toujours affirmé qu'il n'avait pas l'intention d'entrer dans la course à la Maison Blanche, sauf s'il apparaissait comme l'unique recours possible des républicains. M. Ford serait plus à même, en effet, de recueillir les voix des électeurs républicains « centristes », de certains indépendants, voire des démocrates, déçus pour une raison ou pour une autre par M. Carter.

Un certain nombre de gouverneurs républicains souhaitent la candidature de M. Ford, et sont intervenus en ce sens auprès de l'ancien président, indique le *New York Times*, le 28 février. Il semble qu'un mouvement en faveur de M. Ford soit apparu à l'occasion de la réunion semestrielle des gouverneurs républicains, qui s'est terminée le 26 février à Washington. Il y a cependant un problème pratique épineux : l'ancien président ne s'est inscrit dans aucune « primaire », et les dates limites d'inscription pour les plus importantes d'entre elles se rapprochent.

M. Bush reste en tête du peloton républicain avec vingt et un délégués désignés pour la convention de Detroit, contre vingt à M. Reagan. M. Howard Baker, leader de la minorité républicaine au Sénat, en a sept. M. John Anderson, représentant de l'Illinois, en a deux, et M. John Connally, ancien gouverneur du Texas, n'en a qu'un.

### LE GOUVERNEMENT ENVISAGE DES MESURES POUR MIEUX PROTÉGER SES AMBASSADES

Washington (A.F.P.). — *Le gouvernement a annoncé jeudi 28 février son intention de mieux protéger ses ambassades en utilisant des gaz lacrymogènes et en enregistrant les documents contenus dans les ambassades sur des disques d'ordinateur rapidement destructibles. M. Read, sous-secrétaire d'État chargé de l'administration, a révélé ces projets devant une commission de la Chambre des représentants.*

*Il a précisé que les entrées des chancelleries seraient protégées par un système de déclenchement de gaz lacrymogènes, laissant le temps aux diplomates de se réfugier dans des zones de sécurité renforcée pourvues de nourriture en cas de siège, ou de s'échapper par des sorties dérobées.*

*M. Read a dit que la prise d'otages à Téhéran, le 4 novembre, la destruction de l'ambassade américaine à Islamabad, le 22 novembre, et la mise à sac de l'ambassade à Tripoli, le 2 décembre, démontraient le besoin de protection des missions diplomatiques contre des « foules organisées (...) lorsque le pays hôte tarde à opposer aux manifestants la réponse adéquate ».*

# AMÉRIQUES

## Cubains avec et sans Cuba

### II. — De la confrontation à la conciliation

De notre envoyé spécial ALAIN CLÉMENT

**Les réfugiés cubains en Floride ont transformé la physionomie de Miami et donné une impulsion nouvelle à son rôle de relais interaméricain. Ils n'en n'ont pas pour autant renié leurs origines, même s'ils considèrent que, désormais, leur avenir est sur le continent (« le Monde » du 29 février).**

Miami. — Quand on parle de la « brigade » à Miami, il ne s'agit pas de la brigade soviétique, qui fit couler tant d'encre à Washington durant l'été 1979, sans provoquer ici d'émotion particulière, mais de la légion cubaine engagée dans la désastreuse expédition de la baie des Cochons, en avril 1961. Cette « libération » avortée reste pour les Cubains de Floride une épopée ratée, mais une épopée quand même, la référence majeure à un passé collectif.

Pour mesurer le chemin parcouru par ces émigrés reconvertis depuis à des activités pacifiques (et dont le nombre a plus que doublé en dix-huit ans), il faut se rappeler que l'échec de la baie des Cochons ne désarma pas l'esprit de croisade anticastriste, qui animait les hautes sphères de l'administration américaine, incapables d'envisager une coexistence durable avec l'impétueux héros de la sierra Maestra. Les épisodes de cette guerre secrète menée à partir du quartier général hypertrophié de la C.I.A. à Miami, selon l'historien Arthur Schlesinger (1), avec tantôt le feu vert, tantôt le feu clignotant de Washington, relèvent du roman de cape et d'épée — et ne prêteraient qu'à rire de leur rocambolesque infantile, si ils n'avaient tourné la tête à tant de Cubains, qui ne pouvaient s'imaginer qu'une puissance du calibre des Etats-Unis se lance dans des complots de bande dessinée.

L'atmosphère d'agitation et d'illusion qu'elles ont entretenu jusque vers 1965, date à laquelle Washington arrêta les frais de cette campagne de subversion, ne favorisa pas l'adaptation des émigrés à leur nouveau séjour. Entre-temps, ils s'y sont refait une vie.

*« Même si Castro disparaissait, nous ne retournerions plus à Cuba »*, confie la majorité d'entre eux. Est-ce une manière d'avouer qu'on s'est résigné à la consolidation du castrisme ? Il est certain qu'on ne croit plus à son renversement de l'extérieur, qu'une seconde baie des Cochons n'est plus du tout concevable. La première a cependant imprimé aux mentalités un conservatisme têtu. Ce qui se traduit, parmi les naturalisés américains, par un pourcentage élevé de sympathies républicaines dans cette Floride traditionnellement démocrate, où, de surcroît, le président du parti de M. Jimmy Carter pour l'État, M. Alfredo Duran, est un « ancien combattant » de la baie des Cochons. Il est vrai que le plateau démocrate de la balance tend à se redresser. De 1975 à 1978, il est remonté de 41,5 à 45 % des intentions de vote, tandis que le plateau républicain baissait de 44,2 % à 36,5 %. Là aussi, le temps fait son œuvre, et le comportement des cubano-américains se rapproche de la moyenne nationale.

Plus significatif encore est l'accélération des naturalisations. En 1970, tout juste un quart des exilés détenaient un passeport américain. Il y en a maintenant 57 % et peut-être davantage. La participation de ces nouveaux citoyens au processus électoral reste assez faible, bien que les élections municipales de novembre dernier — où un autre « vétéran » de la baie des Cochons, M. Nodal-Tarafa, défiait le maire sortant et réélu pour la troisième fois (M. Maurice Ferre, un Porto-Ricain) — aient enregistré une certaine progression de l'élément cubain tant dans les rangs des candidats que dans la masse des votants. La campagne fit la part égale à l'anglais et à l'espagnol. Le seul candidat non hispanique à la mairie assurait sur un de ses tracts abondamment distribué dans *Little Havana* : *« Usted puede creer en una mujer que lucha por el futuro de Miami »* (Vous pouvez faire confiance à une femme qui lutte pour l'avenir de Miami).

### L'individualisme politique

Ne pouvant se dire discriminés, les Cubains en peine de compassion se plaignent volontiers d'être sous-représentés. Ils sont fort chatouilleux sur le sujet et prompts à la doléance, comme en témoignent les colonnes du *Miami Herald*, l'un des meilleurs grands régionaux des Etats-Unis : pas un député au Congrès de Washington, pas un siège à la *législature de Floride*. Même les postes importants de Dade County, dont ils constituent un bon tiers de la population, leur échappent. La réplique qu'ils entendent habituellement sort du fond des âges de l'expérience américaine. *« Faites comme les immigrants qui vous ont précédés. Rassemblez-vous et votez pour nos candidats. »* C'est exactement ce qu'on fait, par exemple, les deux cent cinquante mille juifs qui ont choisi de s'installer dans la région de Miami et qui, il y a encore vingt ans, étaient quantité électoralement négligeable.

Prendre modèle sur eux, c'est peut-être demander beaucoup à un électorat qui, de Batista à Castro, n'a guère eu le temps de faire l'apprentissage de la démocratie parlementaire et qui, rompu aux intrigues de clan, ne se reconnaît guère dans l'anonymat du suffrage universel. Il manque d'entraînement plus que d'entraîneurs. Le *Miami Magazine*, un de ces *City Magazine* qui fleurissent aux Etats-Unis, a publié, il n'y a pas si longtemps, une liste de cent Cubains « dans le vent ». Tous occupent des fonctions au sein de ces associations de promotion ou de bienfaisance « civique » qui, aux Etats-Unis, tissent la trame de l'influence urbaine. Rares sont ceux qui tentent leur chance en politique. Il y a un *establishment* cubain, culturel et social, au moins aussi développé que celui des « Anglos » et souvent en osmose avec lui, mais à l'heure du scrutin, l'individualisme invétéré du tempérament latin reprend le dessus, et c'est le règne du chacun pour soi.

Cette dispersion politique a fini par affecter jusqu'au consensus anticastriste, qu'une initiative de grand style de M. Fidel Castro a subitement désagrégé. Le 6 septembre 1978, le « lider maximo » tient une conférence de presse devant des journalistes étrangers, parmi lesquels des Cubains émigrés. Il y invite la « communauté cubaine » à manifester sa cohésion et propose aux exilés d'envoyer à La Havane des représentants pour discuter de l'élargissement de quelque trois mille prisonniers politiques ainsi que de la procédure à suivre pour que les Cubains du continent puissent rendre visite à leurs parents restés sur l'île.

Ce n'est un coup de théâtre que pour le bon peuple. Il y a beau temps que des émissaires du régime castriste ont pris langue, aux Etats-Unis et ailleurs, avec des personnalités de l'émigration assez crédibles pour que leur « modération » ne passe pas pour du crypto-castrisme. C'est également à dessein qu'il est fait appel à une « communauté cubaine » idéale, effaçant la couleur des passeports et les antagonismes anciens. Il suffit, selon l'expression même de M. Castro de cultiver l'« héritage national », donc, avant tout, l'espagnol, pour ne pas avoir démérité de la « cubanité ».

### Un retour en grâce

L'affaire est conduite aussi rondement que prudemment. La Havane doit avoir de bons dossiers ou de bons psychologues car les travaux d'approche préalables à la conférence de presse de M. Fidel Castro ne se sont pas trompés d'adresse. Aucun de ces contacts n'a, semble-t-il, abouti à une rebuffade susceptible de jeter l'alarme dans le camp des anticastristes irréductibles. C'est d'ailleurs à titre *« personnel et privé »* que les *« dialoguistas »* recevront l'invitation de se rendre à La Havane les 20 et 21 novembre 1978.

N'ont-ils été avisés qu'à la dernière minute ? Chacun a-t-il préféré garder le silence sur la démarche dont il a été l'objet ? Toujours est-il que les délégués de l'émigration appointés par La Havane ne feront connaissance qu'une fois arrivés dans cette ville, trop tard, donc, de toute façon, pour essayer de définir une position commune. Le 21, ils s'enferment pendant douze heures avec M. Fidel Castro lui-même, chacun prenant la parole à son tour. De ce marathon émerge le *« comité des soixante-quinze »* (qui seront en réalité cent quarante), institué interlocuteur des autorités cubaines dans la négociation sur la libération des prisonniers politiques et sur l'organisation des voyages de retrouvailles familiales vers Cuba. A la veille de Noël 1978, l'affaire est conclue. Malgré les réserves de Washington, Cubains de l'intérieur et Cubains de l'extérieur signent un accord de normalisation à peu près sans précédent dans l'histoire des dissidences. Non qu'il faille y voir un ralliement ou une quelconque entreprise de « récupération ». Et c'est bien ce qui intrigue dans ce pacte étrange où les deux parties contractantes ont l'air de se neutraliser mutuellement plutôt que de liquider leur confrontation antérieure.

Quel avantage peut en retirer le chef du gouvernement cubain ? A raison de 850 dollars par visiteur — *prix forfaitaire minimum incluant avion et nuits d'hôtel*, — de précieuses devises tombent dans les caisses d'un Etat qui en a bien besoin, mais il est non moins évident que cet à-côté financier, si substantiel soit-il, n'a pu à lui seul déterminer le geste de M. Fidel Castro. Pas plus, sans doute, que l'idée d'édifier ou de convertir les « transfuges » d'un système placé aujourd'hui encore sous le signe des restrictions de toutes sortes. On ne connaît pas un seul cas de visiteur qui, à la vue des réalisations castristes, ait décidé de rester. En revanche, l'ouverture de l'île au tourisme politico-familial a coïncidé avec un *regain* de demandes de naturalisation américaine. Alors, « bonne volonté » gratuite de la part de M. Castro ? Pourquoi pas ? Ce qui est gratuit peut un jour finir par payer. Les bons offices des « Phéniciens des Caraïbes » ne seront pas superflus quand, sur des bases entièrement nouvelles, sera enfin scellée la reprise des échanges entre Cuba et les Etats-Unis. Quoique jusqu'à présent contrôlé unilatéralement, le « dialogue intercubain » est le signe d'un changement, l'amorce d'une détente plus vaste.

### La voix du sang

En attendant, les Cubano-Américains sautent sur l'occasion. La voix du sang est plus forte qu'un ressentiment politique qui s'est émoussé avec les années. Fin octobre 1979, quatre-vingt mille Cubains vivant aux Etats-Unis, naturalisés ou restés simples résidents, avaient fait le pèlerinage « au pays » malgré la complication du détour obligatoire par la Jamaïque (des formules de charters directs sont à l'essai). Au total, Cuba aura sans doute reçu dans les cent mille visiteurs au cours de l'an passé, soit un cinquième de la colonie de Floride. Le système fonctionne sans *accrocs. Les visas sont délivrés* pratiquement les yeux fermés. Même des Cubains ayant fui des poursuites ne sont pas découragés d'en solliciter. *« Ce n'est pas vraiment une amnistie*, dira un représentant de Cuba, *mais...* »

Ce libéralisme aurait soulevé quelques murmures dans la population de l'île, où d'aucuns ont été dépités de voir les « vermines » *(gusanos)* d'hier traitées en Cubains d'honneur et déverser sur leurs proches cadeaux et équipements ménagers introuvables ou inabordables à Cuba.

Inversement, les intégristes de l'anti-castrisme en veulent aux « touristes » de pactiser avec le diable. Eux continuent « *la guerra* » qu'ils ont juré de mener jusqu'au bout devant un John Kennedy venu à Miami en décembre 1963 réconforter les rescapés de la baie des Cochons — et qui n'en demandait pas tant. Et, comme garde-côtes américains et cubains sont de connivence pour leur interdire les raids de sabotage contre Cuba, c'est contre leurs compagnons d'exil « traîtres » à la bonne cause qu'ils se retournent.

L'assassinat en plein jour, à la *fin novembre 1979*, de M. Eulalio José Negrin, à Union City, sur la rive de l'Hudson, qui fait face à Manhattan, n'est pas un acte isolé. M. Negrin faisait partie du *« comité des soixante-quinze »*, tout comme M. Carlos Muniz Varela, tué en avril dernier à Porto-Rico. Le crime a été revendiqué par l'organisation clandestine Omega 7, qui compte à son actif plusieurs attentats à la bombe et que l'on retrouve directement impliquée dans le meurtre de l'ancien ministre des affaires étrangères chilien, Orlando Letelier. Certains groupuscules extrémistes de même tendance auraient une caution bourgeoise, d'autres sont soupçonnés de travailler la mains dans la main avec la pègre américaine. La police, paraît-il, ne se montrerait ni trop curieuse ni trop énergique à leur égard. Mais telle est la force de l'attachement familial chez les Cubains que le climat d'intimidation répandu par les terroristes n'a pas réussi jusqu'ici à dissuader les candidats à la traversée aérienne.

Sur mer aussi, il se passe de drôles de choses. Tout à côté de l'« état-major spécial » installé par le président Carter à Key-West pour surveiller les mouvements de la fameuse « brigade » soviétique, une trentaine de voiliers prenaient le départ le jour du Thanksgiving Day (22 novembre), le cap mis sur le port de Varadero, situé à une centaine de kilomètres à l'est de La Havane. D'après le *Washington Post*, une douzaine des capitaines engagés dans la compétition étaient des officiers de marine d'active ou en retraite. C'était la seconde fois que ces régates américano-cubaines avaient lieu, avec la bénédiction, il va sans dire, des autorités américaines. Et de celles de Cuba. L'accueil à l'arrivée de Varadero fut plus que cordial. Un représentant de l'office du tourisme cubain aurait même promis aux plaisanciers que, bientôt, sur simple notification préalable, ils pourraient croiser sur presque toute la longueur des côtes cubaines. Les citoyens américains seront-ils les prochains « dialoguistas » ?

FIN

(1) Cf. Robert Kennedy et son temps, par Arthur Schlesinger jr. Editions Olivier Orban.

## Le ministre brésilien du plan reçu à l'Élysée

**M. Giscard d'Estaing a reçu jeudi 28 février le ministre brésilien du plan, M. Antonio Delfim Netto, arrivé mercredi soir à Paris pour une visite de travail de deux jours. M. Netto s'est entretenu également avec M. Barre ainsi qu'avec M. Monory, ministre de l'économie. Le ministre brésilien vient chercher en France un appui financier, économique et politique dans la situation difficile que connaît le Brésil. La France pourrait notamment participer à des projets hydro-électriques au Bérsil.**

## M. Delfim Netto : un technocrate devenu politique

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — *« M. Delfim Netto joue aujourd'hui son va-tout. Il a pratiquement reçu tous les pouvoirs pour une période d'un an afin de tenter de résoudre la crise économique. S'il réussit, tous les espoirs lui sont permis, surtout s'il se confirme que le prochain président de la République qui sera élu en 1985 doit être un civil. S'il échoue, en revanche, il risque de retourner discrètement aux oubliettes. »*

Cette observation que nous livrait un député proche du président Figueiredo résume bien la situation paradoxale de M. Defim Netto, super-ministre du Plan du gouvernement brésilien.

Le président Giscard d'Estaing reçoit donc un premier ministre de fait, sur qui pèse la lourde responsabilité d'affronter la situation économique la plus délicate qu'ait traversée le Brésil depuis le coup d'Etat militaire de 1964 : 75 % d'inflation en 1979, une dette extérieure globale de 50 milliards de dollars, dont le service absorbait à lui seul 70 % des exportations en 1979. Les besoins en devises s'élèvent à 18 milliards de dollars pour l'année en cours.

Le problème semble d'autant plus complexe que M. Netto affirme vouloir le résoudre en dehors de l'orthodoxie : malgré les conseils des milieux financiers internationaux et, dit-on, du Fonds monétaire international, il entend lutter contre l'inflation sans pour autant freiner le rythme de développement. En pleine période d'ouverture politique, le Brésil, qui a besoin de créer 1,5 million d'emplois nouveaux par an, ne peut se permettre une déflation qui provoquerait de graves tensions sociales, affirme le ministre. Comment concilier ces préoccupations antagonistes ?

Pour accroître l'activité économique sans relancer l'inflation, répond M. Netto, le Brésil doit utiliser ses facteurs de production inemployés : son importante main-d'œuvre au chômage et les usines travaillant en dessous de leur capacité installée. Pour faire face à ses dramatiques besoins de devises, le pays devra exporter davantage, même s'il est difficile, dans l'actuelle conjoncture internationale, de gagner de nouveaux marchés. Ces recettes proposées par le ministre du plan sont, à ses yeux, la seule chance d'éviter le recours à une stricte et amère politique monétariste, semblable à celle suivie, ces dernières années, par plusieurs pays latino-américains.

### L'artisan du « modèle économique »

La situation est paradoxale : le technocrate d'hier, principal responsable d'un modèle économique qui s'est caractérisé par une forte concentration du revenu, se fait aujourd'hui l'avocat d'une stratégie « sociale », et critique les solutions trop étroitement « économistes » que certains voudraient apporter à la crise. M. Delfim Netto a-t-il affiné ses conceptions, comme l'affirment ses proches, ou s'est-il prestement adapté aux temps nouveaux, comme le soutiennent ses critiques ? Le virage, en tout cas, est certain. Ancien secrétaire à l'économie du gouvernement de l'Etat de Sao-Paulo, M. Netto est, en 1967, nommé au ministère des finances par le président Costa e Silva. Le général Medici le confirma dans ces fonctions, qu'il exerce jusqu'en 1974. Investi de pouvoirs considérables, il est alors le principal artisan d'un « modèle économique » qui ne se caractérisait pas précisément par ses préoccupations sociales.

### Le plus grand débiteur du monde

*« Il faut accroître le gâteau avant de le partager »*, se plaisait alors à affirmer M. Netto. Il sut donner à son pays une croissance annuelle de 10 % accompagnée d'une inflation inférieure à 12 %... Ces chiffres impressionnants n'ont été obtenus que grâce à une forte compression du pouvoir d'achat des salariés, facilitée par la législation d'exception qui réduisait au silence les syndicats.

Les indices du coût de la vie en 1973 furent même quelque peu corrigés afin de réduire les réajustements salariaux, et faciliter ainsi le contrôle de l'inflation.

M. Netto a quitté le gouvernement en 1974, juste avant que la crise du pétrole et les premiers effets de l'augmentation de la dette extérieure ne commencent à laisser percevoir les failles de son modèle. A deux reprises il a échoué dans ses tentatives pour être élu gouverneur de l'Etat de Sao-Paulo, poste qui aurait constitué un tremplin idéal pour des ambitions politiques plus hautes. L'ancien ministre des finances a dû se contenter d'un exil doré, trois ans à l'ambassade du Brésil à Paris, avant de revenir sur le devant de la scène avec l'accession à la présidence du général Figueiredo.

Nommé d'abord ministre de l'agriculture, en janvier 1979, M. Delfim Netto est rapidement devenu responsable absolu de la stratégie économique, après avoir successivement éliminé ses deux rivaux potentiels, le ministre du Plan, M. Simonsen, partisan de mesures monétaristes plus classiques, et le ministre des finances, M. Rischbieter. Devenu à son tour ministre du Plan, M. Netto a placé aux échelons-clefs des ministères économiques ceux que l'on appelle déjà, à Brasilia, les « Delfim boys »... En arguant de la nécessité de disposer d'une équipe homogène en ce moment délicat.

Reste à savoir si le second miracle que tente M. Netto pourra être réalisé dans un contexte politique bien différent du premier. A cet égard, le voyage qu'il fait aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en France est d'une importance capitale : c'est de lui que dépend la crédibilité financière d'un pays qui est devenu le plus grand débiteur du monde. Mais, sans doute, la réputation de thaumaturge de M. Netto ne sera-t-elle pas suffisante pour convaincre les banquiers que le Brésil reste un paradis pour leurs capitaux.

THIERRY MALINIAK.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article sur l'Uruguay (*le Monde* du 29 février), nous avions prêté à M. Jean-Marie Daillet, député, une appréciation sur l'« *évolution positive* » de la politique de la France dans le domaine des droits de l'homme. Le vice-président du C.D.S. nous prie de faire savoir que son affirmation porte sur la politique dans le domaine des ventes d'armes, et non sur les droits de l'homme.



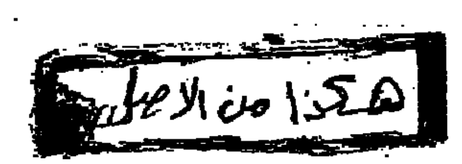

# DIPLOMATIE

APRÈS L'ENTRETIEN TÉLÉVISÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

POINT DE VUE

## Explication et certitudes

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

DEPUIS six ans, de quelles « idées très fortes dont l'écho vibre encore » la France s'est-elle faite le champion ? Sans doute de toutes celles qui sont déjà reçues universellement : paix, droits de l'homme, détente, ou héritées de règnes précédents : organisation européenne, dialogue Nord-Sud, solidarité linguistique et géographique.

L'idée forte dans un monde qui change serait l'idée nouvelle, l'action qui par elle-même contribue au changement et l'oriente. Quel fait nouveau, pour le *monde*, pour les relations internationales, la France a-t-elle posé en six ans ? Un fait ne dépendant que d'elle, une analyse changeant par elle-même les données d'un problème ? Tandis que les psychologies et les économies du tiers-monde, que les alliances et les inimitiés entre les très grands pays muent, la France est conservatrice, appelle à la généralisation des conversations, décalque la logorrhée abstraite des Nations unies, enfonce les portes ouvertes.

Si le président de la République s'adresse aux non-initiés, aux non-politiques, aux non-dirigeants, c'est un manuel imprimé depuis longtemps qu'il récite, ce n'est pas une réflexion collective, une maïeutique qu'il conduit. Comme tout bon enseignant, il frôle, il sait pourtant les lignes sur lesquelles il faudrait s'interroger, et donc les failles de son cours ; mais il est fonctionnaire, nullement chargé du renouvellement des programmes. Dogmes, ignorances ou routines ne sont pas mis en cause.

Le vieux manuel est donc européen et atlantique, et l'on ne saisira pas comme une occasion rare l'interrogation sur la compatibilité entre l'alliance atlantique et notre indépendance, sur celle de notre effort nucléaire avec l'avachissement de notre esprit public, la hantise du niveau de vie, les conforts intellectuels et vacanciers. Ce serait pourtant le changement dans le monde que la France remette en question l'alliance atlantique, réalise à haute voix que cette alliance n'a coïncidé qu'avec un moment des relations internationales ; ce serait un fantastique appel au civisme quotidien et à la conscience nationale que de constater que *l'alliance est radicalement différente pour la France de toutes celles qui l'ont précédée* et qu'a rappelées le président de la République. Elle est intangible, presque constitutionnelle : elle pèse sur les mentalités, elle impose des solidarités économiques ; elle n'est pas un dialogue entre deux ou trois pays de poids militaires comparables, mais un rassemblement de nombreux petits — ou se jugeant tels — autour d'un grand — jugé tel. Ce serait une idée forte que de payer d'exemple aujourd'hui en démontrant que l'indépendance nationale peut se passer de communautés intermédiaires occultes ou avouées, communautés qui sont précisément belligènes.

### Si de Gaulle...

Le vocabulaire dédouane et fait oublier que la conviction ressassée aujourd'hui est acquise, non innée. A l'exemple du président de la République, le citoyen a contracté *l'habitude de mots qui ne pèsent pas sur les comportements et les cheminements de pensée ;* le concept d'indépendance a perdu tout mordant, toute dynamique ; celui de défense aussi. L'effort budgétaire depuis 1974, les concepts exposés par M. Giscard d'Estaing tiennent à des considérations électorales et tactiques ; il fallut se prononcer à l'automne de 1974 quand l'U.D.R. n'était pas encore le R.P.R. ; il fallut accorder à l'automne 1979 un sous-marin nucléaire pour s'assurer le vote d'un budget global ; il faut — pour qu'« une très large fraction » de l'opinion se reconnaisse dans notre diplomatie — que le mot d'indépendance soit substitué à celui d'autonomie ; un peuple qui en a colonisé d'autres connaît cette différence s'il la subit, après l'avoir imposée. Il a fallu un fabuleux héritage de décisions révolutionnaires en ce domaine et une volonté diffuse de l'opinion publique pour que les centristes de toujours comprennent la nécessité d'au moins mimer et réciter l'indépendance nationale.

Si de Gaulle n'avait pas régné onze ans, la France conduite par M. Giscard d'Estaing aurait-elle reconnu la frontière Oder-Neiss, serait-elle sortie de l'OTAN, aurait-elle énoncé ce qui fut dit à Montréal et à Phnom-Penh, ou sur le Proche-Orient ? C'étaient des idées fortes « dont l'écho vibre encore » ; ce n'est plus qu'une rente de situation, pour tout successeur.

En nous conviant collectivement à la réflexion sur l'alliance atlantique, sur les avantages ou non d'en sortir tant pour la France que pour des relations internationales plus stables et plus sincères, le président de la République, dédaignant les vieux manuels, amorcerait un examen très stimulant et neuf pour notre psychologie nationale : comment un peuple à l'ère atomique et en ambiance de guerre économique, peut-il se défendre et s'épanouir ? La dissuasion est-elle technique ou psychologique ? Dépend-elle de la qualité seulement d'un armement ou de la résolution populaire, condition et reflet de la résolution des dirigeants.

Car une conversation avec l'homme de la rue, puisque c'est à cela qu'il est si souvent prétendu, gagnerait à dégager avec lui quelques explications et quelques certitudes, qui sont d'ailleurs latentes et que seuls les dirigeants ne cultivent pas.

*Explication sur ce qu'est une action diplomatique aujourd'hui ?* Rien de mystérieux ni de technique. C'est au contraire la clarté d'une conviction, donc d'une analyse faite à chaque occasion nouvelle où se constate la vérité de principes fondamentaux ; la France est riche d'assez de précédents et d'expérience pour dire avec force — et non en une série de communiqués contradictoires, de table de presse ici, de conférences outre-Atlantique — ce qu'elle juge. Et ce qu'elle juge par elle-même, sans recherche de cautions étrangères allemande ou indienne.

*Explication sur ce qu'est la détente ?* Elle n'a jamais été universelle ou globale. Elle ne s'est appliquée qu'à l'Europe : elle consiste en la poursuite d'un dialogue, par opposition à une guerre froide où la communication était impossible ; elle se fonde sur un statu-quo (et donc sur la division de l'Allemagne) favorable, tout bien pesé, à la France. Elle n'est donc nullement en cause ni dans son fond ni dans ses modalités. Comme naguère le Congo ex-belge, ou l'Angola, l'Afghanistan, où l'Union soviétique comme autrefois les tsars a toujours dominé, est une crise locale. Le réveil de l'opinion amécaine depuis les prises d'otages de Téhéran, alors qu'elle semblait se remettre des traumatismes du Vietnam et de Watergate, a donné à l'affaire son poids émotif, tandis que l'alliance sino-américaine a pesé sur la détermination de Moscou. Quoi de fondamentalement nouveau ?

*Explication* — puisqu'il faut des incidentes économiques et sociales — *sur les mécanismes du marché pétrolier ?* On ne peut d'une part attribuer au renchérissement du prix de base de l'énergie les deux points d'inflation en janvier et d'autre part promettre la libération des prix domestiques du pétrole qui se fonderait sur la constatation d'une baisse des prix sur la place de Rotterdam.

### Convergences

Quelques certitudes surtout. Un pays qui fait partie d'une communauté monétaire, économique et diplomatique (l'européenne n'étant qu'une région de l'Atlantique) n'est pas crédible dans l'indépendance de ses interventions extérieures, notamment africaines : il y a trop de convergences d'intérêts entre l'Allemagne fédérale, les Etats-Unis et le jeu de la France au Shaba ou en Afrique du Nord.

Un pays qui depuis les dernières guerres mondiales se coupe sociologiquement de son armée, qui n'est plus — s'il l'a jamais été — entraîné à une défense et à une résistance populaires si par malheur il devait être envahi et occupé, n'est pas crédible dans sa dissuasion nucléaire.

# DIPLOMATIE

## L'U.R.S.S. propose à la Norvège de reprendre les négociations sur la mer de Barents

De notre correspondant

Oslo. — La Norvège a accepté, jeudi 28 *février*, l'invitation soviétique à reprendre à Moscou en avril les négociations entre les deux pays sur la délimitation du plateau continental de la mer de Barents. Ces négociations étaient bloquées depuis 1976. *L'invitation* est interprétée ici comme un geste visant à améliorer les relations diplomatiques après l'intervention en Afghanistan.

Cette initiative a d'autant plus surpris qu'en ce moment la presse soviétique mène une campagne contre la Norvège. Tass et la *Pravda* ont, ces derniers temps, critiqué la politique militaire de la Norvège. *La cible de ces critiques* était avant tout l'exercice « Anorak Express », qui a commencé au nord du pays le 28 février et auquel participent plus de 18 000 soldats venant de sept pays de l'OTAN, et le projet de stockage, toujours au nord, d'équipements militaires américains.

La Norvège, pour sa part, s'abstient d'organiser ses propres exercices aussi près de la frontière, et ne permet le stationnement permanent ni de matériel étranger, ni de *matériaux* nucléaires sur son territoire. L'Union soviétique affirme néanmoins qu'Oslo « *joue le jeu américain* » en acceptant le stationnement d'équipements lourds au nord du pays.

Ces accusations ont été rejetées par le ministre norvégien de la défense, M. Stoltenberg.

Les négociations entre l'U.R.S.S. et la Norvège à propos de la délimitation du plateau continental dans la mer de Barents se sont ouvertes en 1974. La zone disputée est d'environ 160 000 kilomètres carrés.

STEINAR MOÉ.

### Remplaçant M. de Souza

## M. JEAN JURGENSEN AMBASSADEUR A LA HAYE

Le *Journal officiel* de ce vendredi 29 février annonce la nomination de M. Jean Jurgensen au poste d'ambassadeur à La Haye en remplacement de M. Robert de Souza.

[*Né en 1917*, M. Jurgensen est ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé de l'Université. Pendant l'occupation, il fut l'un des fondateurs des organisations de résistance Défense de la France et Mouvement de libération nationale. Délégué à l'Assemblée consultative provisoire, puis député à l'Assemblée constituante (1945-1946), il a été ensuite membre de la délégation de la France à l'ONU (1947-1951), sous-directeur d'Afrique-Levant (1951-1955), *chef du service des affaires* allemandes (1955-1959), représentant permanent adjoint au Conseil de l'OTAN (1959-1964), directeur d'Amérique (1964-1969), directeur adjoint des affaires politiques (1969-1972), ambassadeur à New-Delhi (1972-1976).]

## Les étapes du voyage de M. Giscard d'Estaing dans les pays du Golfe

Voici les principaux points du programme de M. Giscard d'Estaing, qui commence samedi un voyage dans les pays du Golfe :

SAMEDI 1er MARS. — Le *président de la République arrivera* au Koweït à 16 h. 30 (18 h. 30 à Paris). Après un entretien avec le cheikh Saad, prince héritier et premier ministre, et un dîner privé, il recevra la communauté française.

DIMANCHE 2. — Entretiens avec le cheikh Jaber, émir du Koweït, qui recevra le président à dîner.

LUNDI 3. — Après un nouvel entretien avec l'émir, M. Giscard d'Estaing quittera Koweït pour Bahrein, où il est attendu dans la capitale, Manama, à 10 h. 30. Il sera reçu à déjeuner par le cheikh Khalifa, *premier ministre*, et à dîner par le cheikh Issa, émir de Bahrein, avec qui il aura des entretiens. Dans l'après-midi, il visitera le Musée national et recevra la communauté française.

MARDI 4. — Après un nouvel entretien avec l'émir, M. Giscard d'Estaing quittera Bahrein pour Qatar, où il est attendu dans la capitale, Doha, à 11 heures (*9 heures* à Paris). Il *s'entretiendra* en tête à tête avec le cheikh Khalifa, émir de Qatar, qui le recevra d'abord à un déjeuner, ensuite à un dîner officiel. Il visitera le musée et recevra la communauté française.

MERCREDI 5. — Après un nouvel entretien avec l'émir de Qatar, M. Giscard d'Estaing partira pour les Emirats arabes unis, où il est attendu dans la capitale, Abou-Dhabi, à 11 h. 45. Il aura des entretiens en tête à tête avec le cheikh Zayed, chef de l'Etat, qui offrira en son honneur un déjeuner et un dîner officiels. *Le président* de la République assistera à une course de bateaux et visitera la ville.

JEUDI 6. — Après un nouvel entretien avec Cheikh Zayed, M. Giscard d'Estaing recevra la communauté française. Il partira à 17 heures pour Akaba, en Jordanie.

VENDREDI 7. — Le président de la République fera un séjour privé dans la région d'Akaba, après quoi il visitera les ruines de Petra.

SAMEDI 8. — Le président arrivera à 11 heures (10 heures, Paris) à Amman, pour une visite officielle. Il aura des entretiens avec le roi Hussein, qui le recevra pour un déjeuner privé et un dîner officiel.

DIMANCHE 9. — Le président de la République se recueillera devant le monument des martyrs et survolera la vallée du Jourdain. Le roi Hussein le recevra à déjeuner ; le départ pour Paris est prévu à 19 heures.

Le président sera accompagné de Mme Giscard d'Estaing et de quatre ministres, MM. François-Poncet (affaires étrangères), Giraud (industrie), Jean-François Deniau (commerce extérieur) et Lecat (culture et communications).

# AFRIQUE

### RÉUNIE A TUNIS

## La Ligue arabe n'a obtenu aucun résultat dans sa tentative de règlement du contentieux tuniso-libyen

*Au cours d'une conférence de presse à Tunis, à l'issue de la réunion extraordinaire du conseil des ministres de la Ligue arabe, le ministre libyen des affaires étrangères, M. Abdelsalem Triki, a soutenu que la France avait informé Tripoli qu'elle avait décidé de* « retirer ses forces de Tunisie ». *Brandissant la* « *note française* » *qu'il avait reçue, il a notamment déclaré :* « Le gouvernement français a informé dernièrement les responsables libyens qu'il avait décidé le retrait des bateaux de guerre et des avions français envoyés en Tunisie, dès qu'il a été convaincu que l'affaire de Gafsa n'était pas *le résultat d'une intervention extérieure.* » *M. Triki a refusé de communiquer la* « note française » *à la presse. Le document, selon une source informée citée par l'A.F.P., serait une lettre à en-tête de l'ambassade de France à Tripoli, que les délégations arabes n'ont pu qu'entrevoir.*

De notre correspondant

Tunis. — Le différend tuniso-libyen demeure entier et, selon toutes les apparences, il n'est pas près d'être réglé. Après deux jours de réunion, le conseil des ministres de la Ligue arabe s'est séparé, le jeudi 28 février, sans réussir à rapprocher les thèses des deux antagonistes.

Toutefois, une commission composée des ministres des affaires étrangères irakien, syrien et koweitien, ainsi que d'un représentant de la Ligue arabe a été constituée pour tenter d'aplanir les divergences. Elle a commencé, dès jeudi soir, son travail en rencontrant à Carthage le président Bourguiba et elle se rend, ce vendredi, auprès du colonel Kadhafi. Elle a toute latitude pour convoquer une nouvelle réunion du conseil des ministres et prendre les mesures nécessaires si les décisions arrêtées à Tunis n'étaient pas appliquées.

Ces décisions consistent en une « *invitation* » aux gouvernements tunisien et libyen priés de « *mettre fin à toutes formes de campagnes dans tous les domaines et à s'employer à normaliser les rapports entre les deux pays* ». Elles réaffirment aussi les principes de la charte relatifs « *au droit de chaque Etat à la souveraineté, à l'indépendance et à la non-ingérence dans ses affaires* » et l' « *engagement des Etats arabes à régler leurs différends dans un cadre arabe* ».

Selon l'interprétation du ministre tunisien des affaires étrangères, M. Fitouri, qui s'est déclaré « *moyennement satisfait* » des résultats obtenus, la cessation « *des campagnes dans tous les domaines* » concerne non seulement l'arrêt des polémiques de presse et de l'entraînement des « *mercenaires* » dans les camps libyens mais aussi les garanties de sécurité à la colonie tunisienne en Libye et le retrait des troupes *stationnées aux frontières. Quant* à la réaffirmation des principes de la charte, elle est significative, estime-t-il, de la reconnaissance que ceux-ci ont été bafoués ainsi qui l'a déclaré constamment la Tunisie. Ce n'est évidemment pas le même sens que donne aux termes du communiqué final le chef de la diplomatie libyenne, M. Ali Triki.

### Les attaques de M. Triki

Après la clôture de la réunion, les deux ministres se sont livrés à une ultime polémique lors des deux conférences de presse, qui ont mis en évidence l'absence de tout progrès dans l'évolution des positions respectives. Contrairement à son collègue tunisien, qui a mesuré ses propos, le ministre libyen s'est livré à une critique en règle du régime tunisien, « *entre les mains d'une minorité et non du peuple* ». S'il a ménagé le président Bourguiba, dont il a rappelé qu'il avait signé l'accord d'union de Djerba du 12 janvier 1974, M. Triki s'est montré *virulent à l'égard du premier ministre*, M. Nouira. « *Il est*, a-t-il dit, *le premier responsable de la détérioration des rapports de la Tunisie avec la Libye et avec la plupart des autres pays arabes, et la majorité du peuple tunisien frère s'oppose à sa politique.* »

Comme la veille, lors des délibérations à huis clos, M. Triki a déclaré que la France avait informé le gouvernement libyen qu'elle avait été « *dupée* » par la Tunisie, et qu'elle avait décidé de retirer ses avions et sa flotte aussitôt qu'elle s'était rendu *compte que l'opération de Gafsa* était une affaire intérieure et non pas une ingérence extérieure. « *C'est un mensonge pur et simple* », devait rétorquer, par la suite, le ministre tunisien des affaires étrangères, qui a précisé que la France avait « *formellement démenti* » l'existence de cette démarche.

Les points de vue ont été tout aussi divergents entre les membres de la Ligue lorsqu'ils ont examiné la question de la « *normalisation* » des relations israélo-égyptiennes, inscrite à l'ordre du jour à la demande de la Syrie. L'Arabie Saoudite et les pays du Golfe, principalement, se sont opposés au boycottage économique et culturel total et immédiat de l'Egypte que réclamaient la Syrie, l'Irak, l'O.L.P. et la Libye. La discussion a été renvoyée à la prochaine session ordinaire du conseil, qui se tiendra dans le courant de mars à Tunis, mais toutes les délégations ont d'ores et déjà condamné l'ouverture d'une ambassade israélienne au Caire.

MICHEL DEURÉ.

### Rhodésie

## La dernière journée des élections

### La « fraude au Coca-Cola »

**Les élections en Rhodésie se terminent ce vendredi 29 février, troisième et dernier jour du scrutin. Plus *des deux tiers des inscrits* avaient voté jeudi en fin d'après-midi. Bien que le nombre des incidents signalés soit assez limité, quatorze personnes auraient été tuées mercredi, dont huit pendant le couvre-feu, a annoncé, jeudi, un porte-parole militaire de Salisbury.**

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Une polémique, pour le moins inattendue, a surgi jeudi 28 février, quant à la régularité des élections rhodésiennes. Principal objet du litige : le Coca-Cola. La célèbre boisson pétillante possède-t-elle les qualités chimiques susceptibles d'effacer la substance utilisée par les organisateurs du scrutin pour prévenir les doubles votes ? Faute de registre, chaque votant est contraint, avant de glisser son bulletin dans l'urne, de tremper ses doigts dans un liquide laissant une trace blanche indélébile pendant une dizaine de jours, et décelable uniquement aux rayons ultraviolets. Ce système permet à coup sûr, du moins en théorie, de démasquer les candidats au vote multiple.

L'extrême vigilance des autorités britanniques, qui ont multiplié les précautions pour garantir un scrutin « *libre et honnête* » a-t-elle été prise en défaut ? Toujours est-il qu'un reporter africain, M. Tonic Sakaike, appartenant au quotidien officieux de Salisbury, le *Herald*, a apporté jeudi un témoignage troublant.

Il a raconté comment il avait pu faire disparaître toute trace de son vote en se lavant les mains avec du Coca-Cola. L'appareil diffusant les rayons ultraviolets n'ayant rien révélé d'anormal, le journaliste a été admis à voter une seconde fois, ce qu'il a refusé « *en conscience* ». Il s'est livré à cette expérience en compagnie d'un témoin, qui a pu confirmer l'exactitude de ses propos. Les propriétés détergentes du Coca-Cola, connues des responsables de certains partis, leur auraient permis d'en tirer avantage en incitant leurs fidèles à se présenter une seconde fois devant les urnes.

Tout en admettant qu'il pouvait y avoir eu, dans le cas cité, erreur technique ou humaine, Sir John Boynton, commissaire électoral britannique, a démenti, jeudi, que le Coca-Cola puisse être un moyen de tricherie. Saisi d'un rapport, il avait demandé dans la journée au groupe d'observateurs du Commonwealth de se livrer à une série de tests. Ceux-ci, selon Sir John, se sont révélés « *entièrement satisfaisants* ». Cette procédure, a-t-il rappelé, a été maintes fois utilisée lors d'autres scrutins en Afrique et a parfaitement fonctionné lors des élections rhodé*siennes d'avril 1979. Il a convié* les journalistes habités par le doute à subir eux-mêmes, vendredi, le « *test du Coca-Cola* »...

Le parti de M. Mugabe, la ZANU-P.F., a saisi l'occasion pour dénoncer les « *nombreuses irrégularités* » qui ont, selon ses dirigeants, affecté la bonne marche du scrutin. M. Edgar Tekere, secrétaire général du parti, a même comparé l'élection à une « *véritable farce* ». Le comité central de la ZANU-P.F. se réunira prochainement pour examiner cette affaire.

Il se confirme, d'autre part, que le voyage surprise de M. Mugabe à Maputo et à Dar-Es-Salaam, a pour origine une divergence d'appréciation de la situation rhodésienne opposant les présidents Machel et Nyerere. Alarmé par les récentes déclarations de M. Nyerere, rejetant d'avance les résultats du scrutin si celui-ci s'avérait défavorable à M. Mugabe, le chef de l'Etat mozambicain aurait eu une explication à ce sujet avec son collègue tanzanien lors du récent sommet des Etats de la « ligne de front ». Les deux présidents auraient finalement décidé de s'informer auprès du principal intéressé. D'où le départ inattendu de ce dernier.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

### Maroc

## Accusés de « défaillance » dans la défense de Lebouirate

### TRENTE-SIX MILITAIRES SONT CONDAMNÉS PUIS GRACIÉS PAR LE ROI HASSAN II

Le tribunal militaire d'El Aïoun *vient de rendre son verdict dans* l' « affaire de Lebouirate », où soixante-dix-sept militaires des forces armées marocaines étaient inculpés pour « *défaillance supposée dans la défense de la place* », annonçait-on de source officielle, jeudi 28 février, jour où le Maroc a célébré le quatrième anniversaire du départ des Espagnols du Sahara occidental. La cour a prononcé quarante et un acquittements et trente-six condamnations allant d'un à trois ans de prison.

Lebouirate, localité du sud marocain, avait été attaquée par le Front Polisario dans la nuit du 24 août 1979. Un communiqué officiel marocain avait fait état à l'époque de lourdes pertes dues pour une part à des « défaillan*ces* » *de défenseurs de la place.* Une enquête avait été ordonnée « *pour déterminer les responsabilités* ». Les trente-six condamnés ont immédiatement introduit un recours en grâce, qui a été favorablement accueilli par le roi Hassan II, et ont, de ce fait, « *rejoint les rangs des forces armées royales* ».

● *Dans la région de Tindouf*, le Front Polisario a célébré, mercredi, en présence de quatre cents invités étrangers, l'anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique, le 27 février 1976. Les festivités ont été marquées par un important défilé militaire, au cours duquel a été montré de l'armement pris aux forces marocaines. — *(A.P., Reuter.)*

### Namibie

● L'ETAT-MAJOR SUD-AFRICAIN EN NAMIBIE a annoncé, jeudi 28 février, qu'un de ses soldats avait été tué lundi, en Angola au cours d'un raid contre un camp de la SWAPO (Organisation des peuples du *Sud-Ouest africain*). *En une* semaine, selon la même source, les accrochages sur la frontière entre l'Angola et la Namibie ont fait 20 morts (16 guérilleros, 2 militaires sud-africains et 2 civils). — *(Reuter.)*

# PROCHE-ORIENT

### LES NÉGOCIATIONS SUR L'AUTONOMIE PALESTITIENNE

## La rencontre de La Haye a permis de traiter des « problèmes de fond »

De notre correspondant

*La Haye. — La neuvième session* des négociations israélo-égyptiennes, avec la participation des Etats-Unis, concernant le statut d'autonomie prévu pour la Cisjordanie et Gaza, s'est terminée jeudi soir 28 février à Scheweningen, dans la banlieue de La Haye, où les chefs des trois délégations assurent avoir traité « *du fond de l'affaire* ».

Dans le communiqué, MM. Burg, ministre israélien de l'intérieur; Khalil, premier ministre égyptien, et Linowitz, envoyé spécial du président Carter, n'en ont pas dit davantage. Lors d'une brève conférence de presse, M. Linowitz s'est borné à répéter que les partenaires en sont arrivés maintenant à traiter « *des sujets les plus importants* ».

Selon le communiqué, les délégations se rencontreront pour la dixième session « *vers la fin du mois de mars en Egypte, dans l'* « *effort commun d'Egypte et d'Israël de conclure les négociations dans le mois de mai* ».

M. Burg a affirmé, pour sa part, que la session de La Haye avait été « *une accélération vers l'objectif final* » qui est d'aboutir à un résultat avant le 26 mai. M. Khalil a ajouté que la date en question ne constituait pas « *un ultimatum, quoi qu'il soit de la plus grande importance pour nous tous d'atteindre cet objectif* ».

A La Haye, les négociateurs ont également décidé d'établir deux comités *ad hoc* de haut niveau qui auront la tâche de traiter des questions économiques et judiciaires concernant la future administration autonome (conseil administratif) *en Cisjordanie* et à Gaza.

La session avait débuté dans la matinée du mercredi 27 février. M. Linowitz a déclaré jeudi soir que les délégations étaient entrées maintenant « *dans la phase la plus difficile* ».

Le projet d'autonomie pour les territoires occupés qu'avait rédigé Israël part du principe que les un million deux cent mille Palestiniens ne pourront s'autodéterminer librement *que dans certains* domaines « *non stratégiques* ». Défense, affaires étrangères, communications, etc., resteraient du ressort exclusif de l'Etat juif. L'Egypte, pour sa part, réclame un degré d'autonomie palestinienne qui reviendrait, selon Jérusalem, à accorder les compétences d'un Etat indépendant.

RENÉ TER STEEGE.

### ISRAËL INVESTIRA 185 MILLIONS DE DOLLARS EN 1980 POUR ÉTENDRE LES IMPLANTATIONS JUIVES EN CISJORDANIE

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Le gouvernement israélien investira au moins 7,5 milliards de livres *israéliennes* (185 *millions* de dollars environ) pour les implantations juives dans les territoires occupés, pendant l'année budgétaire 1980, rapportent les experts de l'économie israélienne.

Ce chiffre est le résultat d'une analyse approfondie des budgets de divers ministères. C'est le cas notamment de l'agriculture, qui consacre à ce poste 3 milliards de livres, soit 15 % de plus, en termes *réels, que dans son précédent* budget. Cette somme est destinée à la fondation de nouvelles implantations et à l'extension de celles précédemment créées.

Le ministère de l'habitat consacre près de 3 milliards de livres aux territoires occupés, où mille huit cent cinquante unités de logements sont prévues, s'ajoutant aux cinq mille cinq cent quatre-vingt-huit déjà construites dans les territoires occupés (c'est-à-dire non seulement la Cisjordanie et Gaza, mais aussi le Nord-Sinaï et le Golan).

### Iran

### Aux élections législatives de mars

## Le scrutin à deux tours avantagera le parti de la République islamique

Contrairement à ce qui avait été annoncé, jeudi matin 28 février, la commission d'enquête de l'ONU n'a pas pu rencontrer les otages à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. Cependant, le *chef de la diplomatie iranienne*, M. Ghotbzadeh, a annoncé, jeudi, que le Conseil de la révolution, dont il est membre, avait autorisé la commission à voir les diplomates incarcérés, à une date qui n'a pas été précisée.

Après avoir rencontré de nombreuses victimes de l'ancien régime, le vice-président de la commission, M. Bedjaoui (Algérie), a donné l'« *assurance formelle* » que la communauté internationale saura, par les soins de celle-ci, « *jusqu'à quel point inimaginable les droits de l'homme ont été violés sur la terre iranienne* ». Il a ajouté que la commission avait été « *bouleversée* » par le spectacle auquel elle avait assisté le jour même dans une grande salle aménagée à cet effet à l'hôtel Hilton, à Téhéran.

*Le Conseil de la révolution* a d'autre part décidé de maintenir deux tours de scrutin pour les élections législatives qui commenceront le 14 mars prochain. La date du deuxième tour n'a pas été précisée. Selon certains observateurs, l'adoption d'un scrutin à deux tours devrait permettre au parti de la République islamique de disposer au sein du futur Parlement au moins d'une minorité importante, alors qu'un scrutin à *un tour aurait donné l'avantage* aux candidats du président de la République, M. Bani Sadr. Le chef de l'Etat a reçu, jeudi, une délégation du parti démocratique du Kurdistan iranien qui était venu lui demander la levée de l'interdiction qui frappe cette formation, afin de lui permettre de présenter ses propres candidats aux prochaines élections.

Si une certaine accalmie prévaut au Kurdistan, il n'en va pas de même à Tabriz, chef-lieu de l'Azerbaïdjan, où douze personnes ont été blessées, jeudi, au cours d'affrontements entre musulmans d'extrême droite et les militants du mouvement Fedayin du peuple (marxiste-léniniste). Les miliciens islamiques ont tiré en l'air pour disperser les quelque vingt mille manifestants d'extrême gauche qui voulaient protester contre l'assassinat de quatre dirigeants turkmènes à Gonbad-e Kabus, dans le nord-est de l'Iran. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

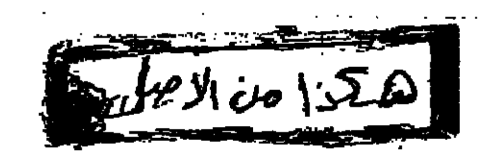

# TROIS ÉTATS DU GOLFE

## Une zone stratégique en pleine évolution

Situé à mi-chemin de l'Europe et de l'Asie, le Golfe — persique pour Téhéran, arabique pour les autres riverains — a toujours été une région stratégique de première importance. La découverte et la mise en exploitation du pétrole en Iran, au début du siècle, à Bahrein en 1932, en Arabie Saoudite et dans les Emirats arabes avant et après la seconde guerre mondiale n'ont fait qu'accroître cette importance, de même que le conflit israélo-arabe qui affecte la Méditerranée orientale et la mer Rouge, autre zone stratégique située elle, à l'ouest de la péninsule Arabique.

Chasse gardée britannique depuis le dix-neuvième siècle, les principautés qui constituaient ce que l'on appelait naguère la Côte des Pirates — Koweït, Bahrein, Qatar, l'Etat des émirats arabes unis, Mascate-Oman — ont accédé à l'indépendance entre 1961 et 1971. Plusieurs d'entre elles sont des micro-Etats, soit par leur dimension géographique (Bahrein n'a que 598 km2), soit par la faiblesse de leur population (200 000 habitants à Qatar, dont seulement 50 000 Qataris), ce qui ne les empêche pas d'avoir parfois une très vieille histoire, souvent une personnalité affirmée et, en tout cas, un poids financier très lourd : trois d'entre eux — Koweït, l'Etat des émirats et Qatar — ont les plus forts revenus du monde per capita (plus de 12 000 dollars).

La guerre d'octobre 1973 et la hausse des prix des produits pétroliers qui a suivi et n'a cessé de se poursuivre ont entraîné dans la région une profonde mutation économique et sociale. Les Etats-Unis, qui avaient pris la relève de la Grande-Bretagne, dans les années 50, notamment après l'expédition franco-anglo-israélienne contre Suez en 1956, s'étaient solidement implantés en Iran et en Arabie Saoudite : ils apparaissaient comme les protecteurs naturels de cette zone contre les visées éventuelles de Moscou, dont le rêve séculaire est d'atteindre les mers du Sud.

La révolution iranienne qui a balayé le chah, fidèle allié de Washington, a porté un grave coup au crédit des Etats-Unis déjà entamé par les accords de Camp David dans la mesure où le gouvernement américain n'a pas voulu ou pu imposer à Israël les concessions indispensables qui auraient permis aux régimes conservateurs de cette zone d'apporter leur caution, même a posteriori, au président Sadate.

La vague nationaliste et islamique qui déferle, avec ses revendications de justice et d'égalité, sur le monde arabe, les incite à la prudence. Ils ont écouté avec une intense attention la leçon de La Mecque sachant qu'une « déstabilisation » de l'Arabie Saoudite ferait, selon le mot d'un ministre arabe, « tomber les émirats les uns après les autres comme les grains d'un chapelet dont le fil se serait cassé ». Tout en condamnant avec fermeté l'intervention soviétique en Afghanistan, les Etats du Golfe qui n'entretiennent pas de relations diplomatiques avec le Kremlin, par crainte de la subversion, ont tendance à prendre de plus en plus leurs distances à l'égard des Etats-Unis et à lier la sécurité dans la région au règlement du conflit israélo-arabe fondé sur la solution du problème palestinien.

Les positions adoptées à ce sujet par le général de Gaulle en 1967 ont permis à la France de faire une percée dans le Golfe où elle était absente. Depuis, les différents pays riverains, séparément ou collectivement, regardent vers l'Europe en espérant que la France l'entraînera à jouer un rôle plus dynamique dans la question palestinienne, la sécurité dans le Golfe et le dialogue Nord-Sud.

C'est dans ce contexte que le président Giscard d'Estaing sera le premier chef de l'Etat français à se rendre en visite officielle dans plusieurs capitales de la région auxquelles nous consacrons ce supplément qui sera suivi de deux autres. Il quittera Paris samedi 1er mars pour Koweït d'où il se rendra à Bahrein les 3 et 4, à Qatar les 4 et 5, et dans les Emirats arabes unis les 5 et 6. Après une journée de repos, le chef de l'Etat et Mme Giscard d'Estaing seront reçus officiellement à Amman les 8 et 9 mars.

P. B.

## KOWEIT : Le pays le plus riche

### *Une vocation originale*

par PHILIPPE RONDOT

UN voyageur décrit le Koweït, en 1960, comme *« une terre et une mer sans ombres, plates à l'infini jusqu'à distendre les horizons, perdues dans une lumière si absolue qu'elle absorbe les couleurs et les bruits, composant une vaste et brûlante synthèse de ce pays quasi irréel, fondu comme un lingot au bord d'une mer incandescente »*. Dix-sept mille huit cent vingt kilomètres carrés d'un désert plat et désertique, mais aussi la baie en eaux profondes la plus merveilleusement située du Golfe, faisant de Koweït l'un des ports les plus sûrs de la région. Et puis surtout, le plus important gisement de pétrole connu du monde, celui de Burgan, qui assure à l'Emirat de posséder au moins 10 % des réserves mondiales et 19,2 % des réserves arabes. Indépendant depuis le 19 juin 1961, le Koweït se lance aussitôt, sous l'impulsion des Al-Sabah, dont la dynastie préside aux destinées du pays depuis le dix-huitième siècle, dans une politique active, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Ainsi sont introduites dans le Golfe des idées audacieuses à bien des égards. Malgré quelques désillusions, enregistrées notamment dans l'établissement de pratiques démocratiques dans la vie politique, le Koweït, conforté par la puissance financière que lui confèrent sa richesse pétrolière et le dynamisme de ses habitants, n'entend pas renoncer à sa vocation originale dans cette partie de l'Orient, devenue l'objet de tant de convoitises et d'égales craintes quant à sa stabilité.

L'émir Jaber Al-Ahmad, âgé de cinquante et un ans, en charge de plusieurs gouvernements depuis novembre 1965, a donné, depuis de nombreuses années déjà, sa marque personnelle à la vie politique koweïtienne. Nationaliste fervent, attaché à l'unité arabe mais soucieux de l'indépendance de son pays, partisan d'un Etat fort qui conserve à la famille régnante ses principales prérogatives, il reste cependant disposé à l'instauration, au Koweït, d'un libéralisme mesuré.

#### Chiites et Sunnites

La plaque tournante qu'a été, des siècles durant, un port où les marins côtoyaient les Bédouins venus du désert pour se ravitailler auprès de commerçants qui avaient créé et développé de multiples courants d'échange entre les deux rives du Golfe explique également que la communauté chiite représente aujourd'hui près du tiers de la population de Koweït. Sans doute la proportion des chiites est-elle ici moins forte qu'à Bahrein où elle est évaluée à 60 % de la population, mais elle impose aux gouvernants, qui sont, comme la majorité, des sunnites, une certaine vigilance. Le fait que ces chiites soient, pour la plupart, des Iraniens naturalisés dont l'installation avait été favorisée par le protecteur britannique pour faire pièce au nationalisme arabe, ne peut que stimuler l'intérêt porté actuellement à leurs activités. L'arrivée, sous le règne du chah, d'autres Iraniens désireux de mettre quelque distance entre eux et le régime des Pahlavi, est venue renforcer cette partie non sunnite de la population.

Au Koweït, contrairement à ce qui se passe pour certains pays arabes, les chiites ne sont pas les moins favorisés. Comme les autres musulmans, et suivant leurs mérites et leurs capacités, ils ont bénéficié de l'extraordinaire essor économique de la principauté. Mais, commerçants ou artisans, parfois riches et considérés, ils ont peut-être plus que les autres cultivé l'esprit de communauté, respecté scrupuleusement les principes contenus dans le Coran et refusé de se laisser corrompre par les tentations de la vie moderne. Il est assez remarquable que le Palais n'ait jamais eu, jusqu'à une époque récente, à mettre en doute l'attachement des chiites auxquels il a toujours été réservée, il est vrai, une place dans la conduite des affaires politiques.

*(Lire la suite page 10.)*

**SOMMAIRE**



## BAHREIN : Place financière internationale

### *Peu de pétrole, des idées*

par PAUL BALTA

AU visiteur étranger, les Bahreinis ont l'art de présenter leur nouvelle carte de visite, celle de place financière internationale que leur île a su devenir depuis un lustre : l'aéroport — spacieux, moderne, impeccablement astiqué — est bien rodé pour assurer l'accueil ou le transit de près de trois millions de personnes par an (environ le tiers de la capacité d'Orly) ; l'homme d'affaires ou le touriste qui aurait omis de s'en préoccuper à l'avance peut obtenir automatiquement, à l'arrivée, un visa de soixante-douze heures. Cars et taxis vous conduisent sans encombre de l'île de Moharrak, où se trouve l'aéroport, à Manama, la capitale.

Chemin faisant, on aperçoit, se détachant sur la mer d'un bleu turquoise exceptionnel, de petits chantiers navals où l'on construit encore des boutres. Ils rappellent que les Bahreinis sont des navigateurs, des pêcheurs de perles et des commerçants depuis la célèbre civilisation de Dilmoun, comme on appelait Bahrein trois mille ans avant notre ère, ainsi que l'attestent les fouilles effectuées par les missions archéologiques françaises et autres, et les vestiges rassemblés au Musée national. On passe aussi devant une école : inaugurée en 1919, elle a la particularité d'avoir été la première de tous les Emirats du Golfe et d'être demeurée la seule jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Les grands hôtels de classe internationale qui ont poussé comme des champignons depuis deux ou trois ans sont parfaitement tenus : le téléphone — ô miracle — fonctionne et permet d'obtenir directement Paris, Londres, New-York ou Singapour ; la cuisine est de qualité — certains établissements ont engagé des chefs français ou suisses pratiquant la cuisine-minceur — et l'alcool n'est pas interdit. Le Gulf Hôtel — qui commence à faire école — a installé dans le hall un téléscripteur Reuter grâce auquel les clients se tiennent informés de l'actualité mondiale. Les agences de presse étrangères peuvent envoyer leurs dépêches de Manama sans être censurées ou surveillées comme elles le sont dans la plupart des capitales voisines. Enfin, dans cet Etat verdoyant — le seul de cette zone désertique — baptisé *« l'île au million de palmiers »*, la population, aimable et accueillante, a le sens de l'efficacité.

Premiers de la région à avoir exploité leur brut en 1932, les Bahreinis disposent, selon le mot d'un diplomate français, d'un *« épais humus de culture »* qui leur permet de dire, en parodiant un célèbre slogan : *« Nous n'avons plus guère de pétrole mais nous avons de l'imagination et surtout du savoir-faire. »* Il en fallait d'ailleurs à ce petit pays moins bien loti que ses voisins en hydrocarbures, pour tenir son rang parmi eux. Tablant sur leur génie propre, les Bahreinis ont donc transformé leur île en société de services, y compris dans le domaine industriel.

Utilisant le gaz pour produire de l'électricité et faire tourner les usines, ils fabriquent de l'aluminium qu'ils exportent ; ils raffinent aussi quelque 12 millions de tonnes de pétrole (dont 9 fournies par l'Arabie Saoudite) qu'ils revendent. L'aménagement de Mina Salman (Port Salman) a accru les capacités de Manama, devenu le grand centre de transit de biens de consommation et d'équipement de la région.

*(Lire la suite page 13.)*

## ÉMIRATS ARABES UNIS : Un pôle de dynamisme

### *L'image de la prospérité*

par ROLAND DELCOUR

COMMENT vit-on dans l'œil du cyclone ? A cette question les Emirats arabes unis fournissent une réponse qui confirme le dicton : « C'est dans l'œil du cyclone que le calme règne ».

Pourtant la géographie, l'histoire et l'actualité se conjuguent pour placer en première ligne le dernier-né des Etats arabes. (La Fédération des Emirats arabes unis a été fondée le 2 décembre 1971.) Les côtes des Emirats s'ouvrent pour la plus large part sur le Golfe qu'on appelle arabe à Abou-Dhabi et que les géographes appellent de préférence le golfe Persique. De l'autre côté de la corne de l'Arabie, dont la pointe est occupée par une petite enclave rattachée à la principauté d'Oman, l'Emirat et Foudjeira permet à la Fédération de disposer aussi d'une fenêtre sur le golfe d'Omar antichambre de l'océan Indien. Entre cette pointe de l'Arabie et l'Iran s'étend le fameux détroit d'Ormuz sillonné par les pétroliers géants (un toutes les trois minutes) et « protégé » au large par d'imposantes forces navales, américaines et soviétiques. Au milieu du golfe d'Ormuz, les trois petites îles de la Grande et de la Petite Tumb et d'Abou Moussa saisies par les troupes du chah lors de l'indépendance des Emirats, sont toujours occupées par les Iraniens.

Au-delà, c'est l'Iran toujours en proie aux affres de la révolution, l'Afghanistan occupé depuis le 29 décembre par les troupes soviétiques.

A l'est et au sud, les Emirats s'adossent à la grande sœur saoudite d'où sont venues l'année dernière les stupéfiantes nouvelles de l'attaque et de l'occupation de la grande mosquée de La Mecque par un groupe de fanatiques que dans les Emirats on qualifie toujours officiellement de « fanatiques religieux ».

*(Lire la suite page 18.)*

## LES RICHESSES PÉTROLIÈRES DES PAYS DU GOLFE

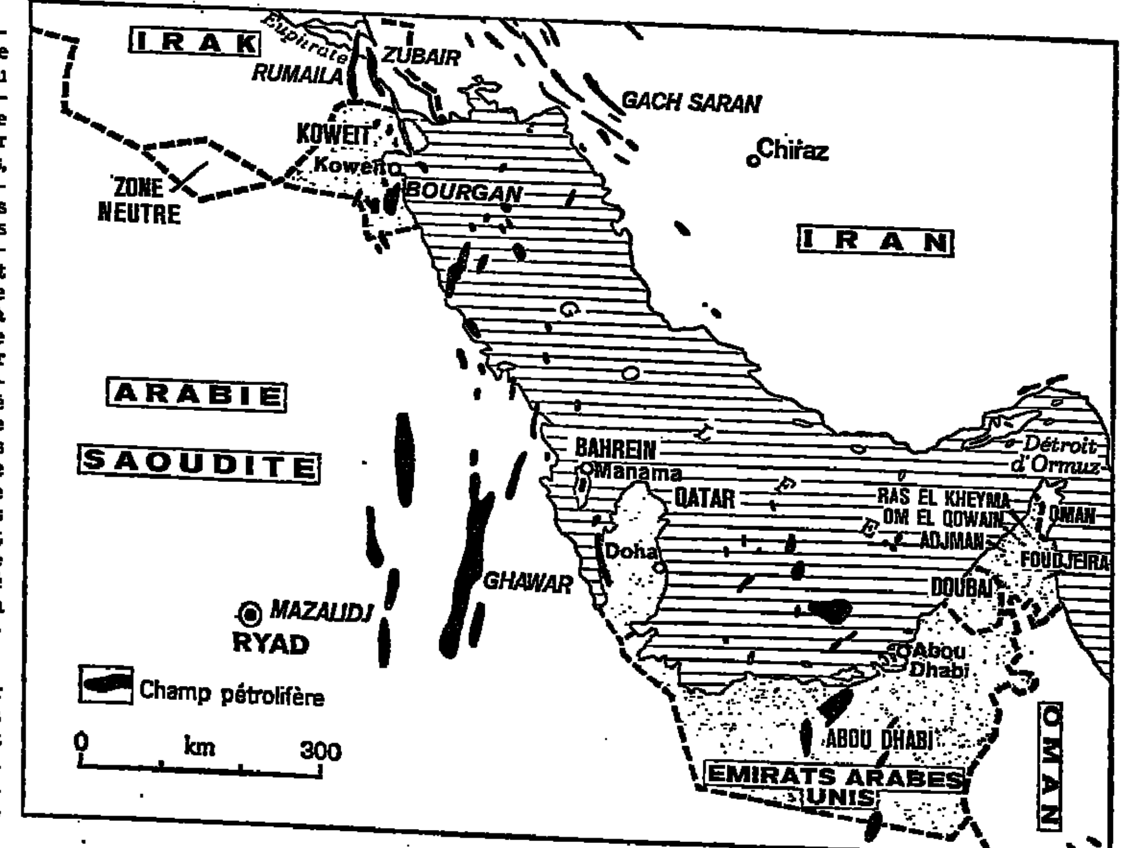

# KOWEIT : le plus riche

## • PÉTROLE : un rôle de médiateur entre les durs et les modérés de l'OPEP

par BRUNO DETHOMAS

LORSQU'AU début du mois de février, le *Wall Street Journal* s'inquiéta de la lutte pour le pouvoir qui s'instaurait à l'intérieur de l'OPEP entre le cheikh Yamani, le ministre saoudien du pétrole et son jeune homologue du Koweït, le cheikh Ali Khalifa Al-Sabah, le quotidien financier new-yorkais n'était sans doute pas dépourvu d'arrière-pensée. Par l'importance de sa production, l'Arabie Saoudite — et son représentant à l'OPEP — domine le marché pétrolier.

Mais il est de fait que, depuis plusieurs années maintenant, le Koweït s'est largement émancipé de la tutelle de son puissant voisin et qu'il a développé un rôle de médiateur entre les modérés et les pays les plus durs de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

Et il est certain que le cheikh Yamani a été particulièrement furieux — le *Middle East Economic Survey*, qui le rapportait, est toujours bien informé — de voir les autres pays du Golfe, sous la houlette du Koweït, relever leurs prix de 2 dollars le 29 janvier, après que l'Arabie saoudite eut procédé à un ajustement des prix qui devait ramener un peu d'ordre sur le marché.

Cela pourrait n'être qu'une anecdote sur un marché pétrolier quelque peu déboussolé par la révolution iranienne. Mais, au-delà, il faut bien y voir le souci croissant d'indépendance d'un Emirat, dont les habitants sont devenus les plus riches du monde en moins d'une génération. Et ce souci se manifeste plus nettement depuis que le cheikh Ali Khalifa Al-Sabah a pris la tête des responsabilités pétrolières, en février 1978.

La rationalisation du secteur pétrolier est d'ailleurs l'œuvre de ce ministre de trente-cinq ans, diplômé des universités de Londres et de San-Francisco. Ainsi a-t-il été créé, le 20 janvier 1980, un nouvel organisme — la *Kuwait Petroleum Corporation* (K.P.C.) — présidé par le ministre du pétrole, et qui coiffera désormais l'ensemble des sociétés d'Etat (1) du secteur des hydrocarbures et gérera les participations de l'Etat dans diverses entreprises, et notamment dans l'Arabian Oil Company, qui exploite le brut de la zone neutre (2).

Le décret-loi de janvier précise que K.P.C. couvrira désormais l'exploitation, le développement, la production, le stockage et le raffinage d'hydrocarbures ; le transport et la commercialisation du pétrole, du gaz et de leurs dérivés, la pétrochimie, et les services et études liés à ces activités. Autant dire que le jeune ministre a désormais la haute main sur une industrie pétrolière qui — malgré les tentatives de diversification — fournit encore près de 97 % des recettes de l'Etat.

### La préparation de l' « après-pétrole »

Le cheikh Ali Khalifa Al-Sabah va donc pouvoir poursuivre cette préparation de l' « *après-pétrole* » qui a amené le gouvernement du Koweït à suivre — le premier dans le Golfe — l'exemple libyen de conservation à long terme des réserves de pétrole et de gaz tout en dégageant assez de revenus pour assurer la diversification de l'industrie.

Malgré des réserves estimées à 77 milliards de barils — 10,5 milliards de tonnes — les autorités avaient fixé le plafond de production à 2,15 millions de barils par jour (107,5 millions de tonnes par an). Une réduction importante par rapport au début des années 70 où la production avait atteint 3,2 millions de barils par jour.

En 1977, la production est même tombée au-dessous de 1,97 million de barils quotidiens, ce qui posa quelques problèmes à l'Emirat, qui produit son électricité à partir du gaz associé aux gisements. Remontée à 2,1 millions de barils en 1978, la production est demeurée à un haut niveau en 1979 du fait de la révolution iranienne. Les principaux clients — Gulf, BP et la Shell — ont en effet porté leurs achats au maximum autorisé dans leurs contrats.

A compter du 1er avril 1980, le plafond devrait être ramené à 1,5 million de barils par jour en moyenne. Le ministre du pétrole l'a confirmé au mois de février. Cette politique est rendue possible par la *forte hausse des prix* pétroliers en 1979 (+ 125 % en treize mois) alors que les recettes pétrolières avaient baissé les années précédentes. Et cela paraît d'autant plus logique que les autorités du Koweït, fort détenteur de bons du Trésor américain, ont été particulièrement choquées du gel des avoirs iraniens détenus par les banques américaines. Le conseil des ministres a même officiellement « *déploré* » cette décision des Etats-Unis, soulignant qu'elle risquait « *d'ébranler les relations financières internationales* » et « *d'engendrer des conséquences imprévisibles* ». Une manière sibylline de dire que cette mesure n'encourage pas les pays exportateurs à produire du pétrole au-delà de leurs stricts besoins de développement.

Cette importante réduction de production devrait d'ailleurs être soulignée lors du renouvellement — au mois de mars — des *contrats qui lient le Koweït aux* trois compagnies (Gulf, BP, Shell) qui commercialisent actuellement 50 % du pétrole de l'Emirat. Une occasion pour le Koweït d'accroître — à l'instar de ce qui se passe dans les autres pays de l'OPEP — sa part dans la commercialisation de sa production qui n'est actuellement que de 40,8 %.

### Un million de tonnes de gaz liquéfié

Possesseur d'un pétrole de médiocre qualité, le Koweït a aussi fait un effort pour valoriser sa production. Ainsi l'Emirat a-t-il exporté durant l'année fiscale *1978-1979 pour 840 millions de* dollars de produits (contre 135 millions l'année précédente). La raffinerie de Mina-al-Ahmadi a actuellement une capacité de production de 285 000 barils par jour. Une unité d'asphalte de 250 000 tonnes par an a été mise en service en octobre 1978 et l'extension de l'unité de lubrifiants et de celle de carburants est en cours. Les raffineries de Shuaiba et de Mina-Abdullah contribuent à l'élaboration de produits qui font du Koweït — avec près de 14 millions de tonnes — l'un des rares pays exportateurs de produits dans le Golfe. De plus l'Emirat utilise la raffinerie d'Aden pour traiter un million de tonnes par an et parmi les objectifs à plus long terme « *il existe un projet de raffinerie en association, à construire en Corée du Sud, qui importe du Koweït 33 % de son pétrole* » (3). Cette politique d'exportation de produits sera même accentuée dans les années à venir puisque, a précisé le ministre du pétrole au *Middle East Economic Survey*, avec les programmes actuels d'expansion et de modernisation des unités existantes le pays pourra raffiner d'ici trois ou quatre ans 750 000 barils de brut par jour, soit 50 % de la production si le plafond reste fixé à 1,5 million *de barils par jour*.

Du fait de la consommation intérieure — dans les centrales électriques — la production de gaz est depuis longtemps l'un des aspects importants de la politique des hydrocarbures. L'unité de séparation de Mina-al-Ahmadi produit actuellement 1,35 million de tonnes par an de gaz naturel liquéfié. Une nouvelle usine à Shuaiba a été inaugurée au printemps 1979. D'un coût de 1 milliard de dollars, cette unité dont la réalisation a été confiée à la firme américaine Bechtel produira annuellement 3 millions de tonnes de G.P.L. si l'extraction pétrolière demeure à un niveau élevé (car cette usine utilise du gaz associé au pétrole). Pour l'instant les autorités ont annoncé au mois de janvier que les contrats portent sur 1 890 000 tonnes (principalement à destination du Japon).

Il faut d'ailleurs noter que l'Emirat utilise largement son gaz sur place, soit par réinjection dans les puits pétroliers pour obtenir un meilleur rendement, soit dans la pétrochimie en plus de la fabrication d'électricité. Car ce petit pays de 1,2 million d'habitants est devenu le troisième au monde pour la consommation par tête d'énergie. *Un gaspillage dû aux* « belles américaines » qui sillonnent les rues encombrées de Koweït et à une climatisation qui rend sibérienne la température des immeubles dressés dans le désert, ce qui nécessitera la construction d'une nouvelle centrale électrique de 2 400 MW.

Outre ces utilisations directes de l'énergie, le Koweït tente depuis plusieurs années de diversifier son économie : une flotte de tankers est en train d'être constituée, qui permettra à terme d'exporter 60 % des produits. Quant à la pétrochimie, elle est en pleine expansion : après la production d'ammoniac, d'urée et d'acide sulfurique, sur le complexe industriel de Shuaiba, les autorités envisagent de construire une usine d'aromatiques (dont l'entrée en service est prévue pour 1981). Un projet de crackage de 350 000 tonnes d'éthylène (avec production de polyéthylène basse densité, d'éthylène glycol et de styrène) a aussi été approuvé par le gouvernement.

Mais comme le petit Emirat a à la fois des problèmes d'eau et d'hommes (la population est composée à 55 % de travailleurs immigrés) et qu'il cherche des placements pour ses excédents financiers, il a passé un accord d'association pour l'implantation d'unités de production d'ammoniac et de méthanol avec Bahrein et négocie actuellement la production d'engrais avec la Tunisie.

Ainsi, la stratégie pétrolière de l'Emirat est simple : épargner ses ressources tout en continuant d'explorer son territoire (4), utiliser de la manière la plus efficace possible les hydrocarbures comme matière première bon marché ; enfin, ne pas hésiter à investir à l'étranger avec des partenaires — parfois des clients — dans le raffinage, la pétrochimie et même dans l'exploration dans le tiers-monde. (L'un des volets d'une politique qui est complétée par la capitalisation de la rente pétrolière grâce à des placements rémunérateurs et sûrs.)

Longtemps dispersée, cette politique devrait trouver plus de cohérence avec la réunion, dans une seule société, de toutes ses activités.

(1) Le secteur pétrolier est nationalisé depuis 1975.

(2) La zone neutre fait l'objet d'un partage de production entre le Koweït et l'Arabie Saoudite.

(3) *Petroleum Economist*, mars 1979.

(4) Le ministre du pétrole a récemment annoncé un nouvel effort intensif d'exploration au-dessous de 2 000 mètres.

## • ÉCONOMIE : deux objectifs prioritaires, le développement et l'aide au tiers-monde

LE Koweït est resté, en 1978, en tête des dix pays où le revenu *per capita*, avec *14 980 dollars par habitant*, est le plus élevé du monde, devant les Emirats arabes unis, le Qatar et la Suisse.

Mais, avec une population d'un million deux cent mille habitants à laquelle le pétrole apporte plus de 95 % du revenu national, l'Emirat, comme la plupart des *autres pays pétroliers* arabes peu peuplés, se trouve confronté à un certain nombre de problèmes, qui tiennent à son développement et à la valorisation de ses ressources pétrolières. La croissance continue de celle-ci, accélérée même par l'augmentation du prix du « brut », malgré une limitation volontaire de la *production pétrolière, impose* aux dirigeants koweïtiens la définition d'une politique économique à *long* terme.

Dans une étude parue en janvier 1980 (1), le docteur Boutros Labaki constate que le Koweït s'est engagé dans un double processus de croissance industrielle. Le premier concerne l'élargissement des activités de transformation des hydrocarbures (pétrole brut et gaz naturel), essentiellement dirigées vers l'exportation ; le second se caractérise par la croissance d'industries orientées vers un marché local en pleine expansion. Dans cette perspective, trois directions sont proposées par les planificateurs koweïtiens :

— Le traitement des matières premières localement disponibles comme le pétrole, le gaz, les minéraux non métalliques et les produits de la pêche ;

— La substitution des importations, en tenant compte des contraintes locales telles que l'étroitesse du marché intérieur et la cherté de la main-d'œuvre ;

— *L'exportation de produits* de base de matières premières locales bénéficiant de tarifs avantageux.

### La faiblesse des ressources humaines

Pour l'année fiscale 1979-1980, le gouvernement a alloué des crédits d'investissement d'un montant de 1,4 milliard de dollars, afin d'accélérer la réalisation de projets entamés dans le cadre du plan quinquennal 1978-1983. Au nombre de ceux-ci, *citons la modernisation* de la raffinerie d'Ahmadi, d'une capacité de 150 000 barils/jour, d'importants programmes de logements (136 000 habitations d'ici à l'an 2000), l'implantation d'une usine de ciment d'une capacité de 2,3 millions de tonnes (projet réalisé conjointement avec l'Arabie Saoudite) et surtout la création d'un réseau de chemin de fer reliant le Koweït à l'Arabie Saoudite et à l'Irak. La réalisation d'un complexe pétrochimique dans le cadre d'une *joint-venture* entre le Koweït et Bahrein et celle du projet d'adduction d'eau du Tigre au Koweït avec une jonction des réseaux de distribution du courant électrique entre l'Emirat et l'Irak, dans le cadre du rapprochement économique qui a suivi la normalisation des relations politiques entre les deux pays, prouvent que l'établissement d'un véritable Marché commun du Golfe peut fournir la solution la plus adéquate aux problèmes de développement qui se posent à tous les pays de la région.

Il reste que, pour atteindre tous ces objectifs, le Koweït se heurte à la difficulté de trouver une main-d'œuvre nombreuse et compétente. L'appel indispensable fait aux travailleurs étrangers, arabes et non arabes, lesquels forment 70 % de la population active, est à la fois onéreuse et parfois source d'inquiétude pour les autorités. Cette faiblesse des ressources humaines nationales, celle également de ses ressources naturelles autres que le pétrole, mais aussi la petite dimension du pays et un taux d'inflation évalué à 30 % par an, sont autant d'obstacles qui ralentissent la création d'un secteur industriel intégré. La limitation imposée à l'agriculture par le climat et la nature du sol est un autre handicap que ne vient pas compenser le produit de la pêche, ces deux secteurs d'activité entrant seulement pour 0,1 % dans le produit intérieur brut.

### Des investissements *rentables* mais aussi des prêts à faible taux d'intérêt pour quarante-cinq pays

Le Koweït ne se contente pas de rechercher, à travers le monde, des investissements financiers rentables pour ses capitaux, il dispense aussi une aide appréciable qui va aux moins favorisés. Le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe (F.K.D.E.A.), qui est l'instrument de cette aide depuis 1961, constitue sans conteste l'un des succès les plus spectaculaires de la politique de l'Emirat. Avec un capital autorisé de 1 milliard de dinars (1 dinar = 16,85 F), le Fonds a pu ainsi octroyer des prêts à faible intérêt (4 % maximum) à tous les pays en voie de développement et non plus seulement aux pays arabes. Depuis sa création jusqu'à la fin de 1978, cent dix-sept prêts, totalisant plus de 1 760 millions de dollars, ont été ainsi consentis pour quarante-cinq pays. Cette aide bilatérale ou multilatérale, qui n'emprunte pas seulement la filière du F.K.D.E.A., représente actuellement 8 % du P.N.B. Et c'est également en pensant à l'avenir que 10 % des recettes de l'Etat doivent aller au Fonds pour les générations futures qui auront à vivre dans l'ère post-pétrolière du Koweït.

Ph. R.

(1) In *le Commerce*, du 7 janvier 1980.

# LE REVENU NATIONAL PAR HABITANT LE PLUS ÉLEVÉ DU MONDE

La superficie de l'Etat du Koweït est réduite : 17 818 km2, mais sa situation géographique au sud de l'Irak et au nord de l'Arabie Saoudite et son ouverture à l'est sur le golfe Persique, lui donne une importance accrue par sa richesse pétrolière.

Sa population dépasse un million d'habitants (1 129 000), mais elle est composée pour partie d'immigrés, notamment palestiniens, qui n'ont pas la nationalité koweïtienne.

Sa capitale, Koweït, qui a donné son nom à l'Etat, est aussi un port et un important carrefour aérien.

Son système politique a été jusqu'en 1976 l'un des plus libéraux du monde arabe. Le monarque, émir de la dynastie Al-Sabah, ayant instauré un régime de type parlementaire, le pouvoir exécutif détenu par l'émir et ses ministres était compensé par un pouvoir législatif exercé par l'Assemblée nationale. Mais cette Assemblée a été dissoute le 29 août 1976 et la Constitution suspendue.

*(Lire page 10.)*

La presse remarquablement libre jusqu'en 1976 est soumise depuis cette date à des restrictions mais compte néanmoins de nombreux titres très connus dans tout le monde arabe : *al Rai al Am, al Cabas, al Watan, al Siyassa* et, en anglais, *Daily News* et *Kuwait Times*.

Le revenu national calculé par tête d'habitant reste le plus élevé du monde (14 890 dollars par an), mais ce revenu est toujours fondé presque exclusivement sur la production pétrolière. Le Koweït envisage de réduire celle-ci au niveau de 1,5 million de barils par jour, soit 75 millions de tonnes par an.

La production de gaz est également importante. La pétrochimie est elle aussi en progrès.

*(Lire page 8.)*

Koweït joue également un grand rôle en tant que centre bancaire pour toute la région du Golfe. A la fin de 1977, on comptait au Koweït six banques commerciales qui sont les suivantes : National Bank of Kuwait (fondée en 1952), Commercial Bank of Kuwait (fondée en 1961), Gulf Bank (fondée en 1961), Al Ahli Bank of Kuwait (fondée en 1968), la Bank of Kuwait and the Middle East (fondée en 1971), la Burgan Bank (fondée en 1976).

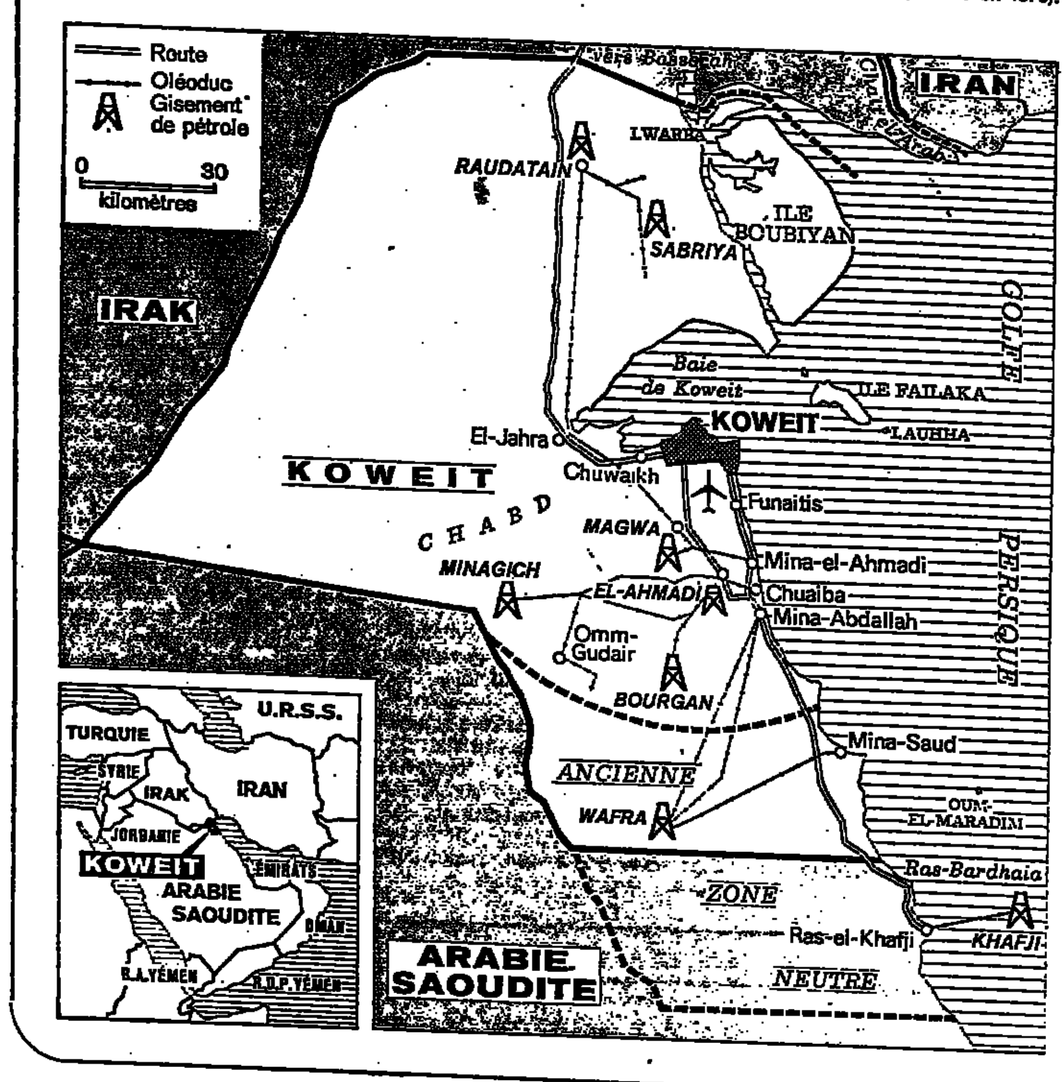

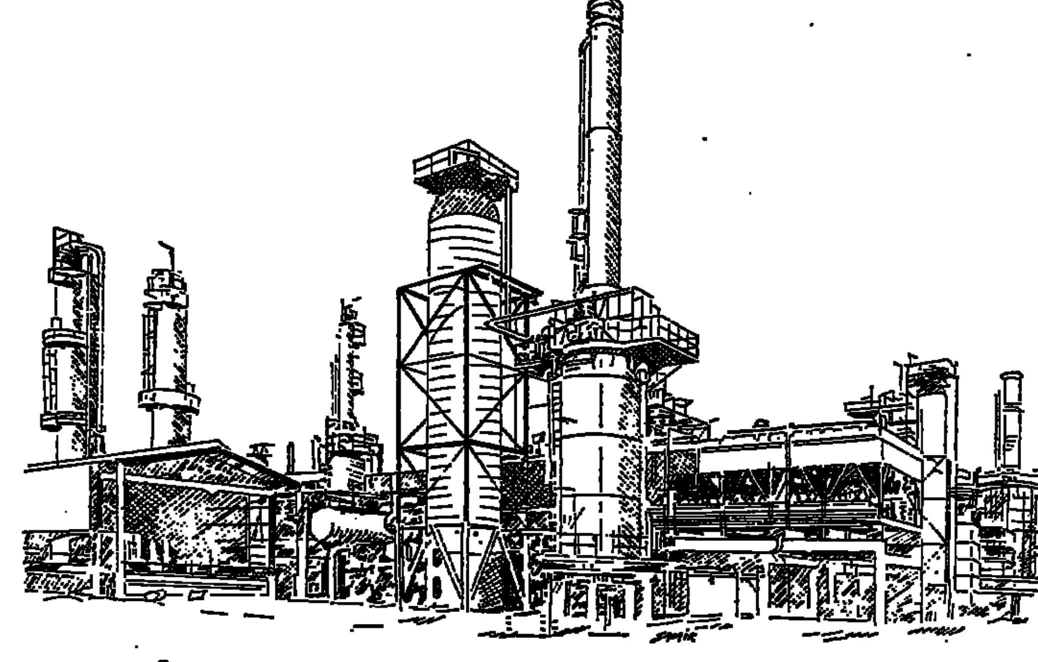

## KOWEIT

# UNE VOCATION ORIGINALE

(Suite de la page 7.)

Cependant, la révolution si proche de l'ayatollah Khomeiny n'est pas restée sans répercussions au Koweït. Une agitation, entretenue ou non de l'étranger, s'est effectivement développée tout au long de l'année 1979, connaissant parfois de brutaux accès de fièvre. Le pouvoir a été prompt à les circonscrire. C'est ainsi qu'Ahmad al-Mehri, ressortissant koweïtien d'origine iranienne, personnage en vue, et considéré comme le principal porte-parole de cette contestation diffuse, se trouve, en septembre 1979, déchu de sa nationalité et expulsé.

Ce faisant, le cheikh Saad al-Abdullah, encore prince héritier, déclara qu'il *« ne permettrait pas que le Koweït se transforme en une arène de querelles et d'échanges d'accusations »*.

Mais si le risque de contagion « à l'iranienne » est réel, quoique limité, au Koweït, celui de l'exportation, ici, de la « révolution palestinienne » n'est pas moins possible si, du moins, l'on prend en considération le nombre des Palestiniens qui s'y sont établis. C'est de Koweït que la résistance palestinienne, soucieuse de se soustraire à l'influence de Nasser, commence à s'organiser autour de Yasser Arafat et de Salah Khalaf (Abou Ayad), réfugiés dans l'Emirat après la guerre de 1956, et que prend forme l'organisation Al-Fatah. A partir de cette date, Koweït devient le premier centre de conception et de mise en œuvre du programme de lutte du mouvement palestinien. L'extrême liberté (de presse, notamment) qui règne, les revenus financiers procurés par le pétrole associés à un réel sentiment de solidarité, en particulier au sein des forces de gauche locales font, à cette époque, de la principauté la plate-forme qui permettra aux Palestiniens de prendre l'élan nécessaire au développement ultérieur de leur résistance.

En arrivant au Koweït, les Palestiniens ne se sont pas mis seulement au service de leur idéal. Conscients de leurs capacités, entreprenants et actifs, ils se sont également mis au service de leurs hôtes. Estimés, en 1977, à 25 % au moins de la population totale, ils restent l'élément dynamique de la population active. Installés rapidement et avec succès dans l'économie, ils ont ensuite pénétré l'administration et les services publics où ils occupent parfois des postes importants. Sans doute ne monopolisent-ils pas le sommet de la hiérarchie, mais ils sont devenus les rouages indispensables à la bonne marche des affaires, publiques ou privées. Toutefois, l'influence des Palestiniens ne pouvait rester confinée aux secteurs économique, financier ou culturel (l'université, la presse). Leur rôle politique s'est affirmé chaque jour un peu plus, profitant en cela d'un libéralisme certain des dirigeants koweïtiens, au point que l'on a cru, à tort, voir réunies à Koweït les conditions d'une crise comparable à celle qui est venue déchirer le Liban.

### A la recherche d'une Constitution

Si l'on considère la relative faiblesse de la représentation chiite dans l'attribution des charges publiques en comparaison de la place dévolue aux Sunnites et la mise à l'écart, également relative, des Palestiniens, considérés comme des étrangers tant qu'ils n'ont pu satisfaire, pour ceux qui le veulent, aux règles très strictes qui leur permettent d'acquérir la nationalité du pays, une contestation peut effectivement s'appuyer sur la revendication d'une plus grande égalité des droits. Or le Koweït, après un premier essai sans suite mais qui remonte à 1938, une fois l'indépendance acquise, s'est dotée d'une Constitution. Votée en novembre 1962 par une Assemblée constituante élue l'année précédente, un de ses articles stipule que *« la souveraineté réside dans le peuple, source de tous les pouvoirs »*. Le pays se trouve ainsi muni non seulement d'un Conseil des ministres, mais également d'un Parlement de cinquante députés élus tous les quatre ans, et pour la première fois en 1963, au suffrage universel direct par les hommes âgés de plus de vingt et un ans nés koweïtiens ou ayant la nationalité koweïtienne depuis au moins dix ans.

Ainsi, les différents courants politiques bénéficiant de la liberté de créer des associations et des syndicats, sinon expressément des partis, peuvent-ils légalement prétendre exercer un contrôle de la gestion des affaires publiques. Cet apprentissage de la vie démocratique, entrepris dans les mêmes conditions à Bahrein, connaît assez rapidement des fortunes diverses, résultant de la difficulté d'assimiler des pratiques tout à fait nouvelles tant pour l'Exécutif que pour le Législatif. Une première crise éclate donc en décembre 1964, lorsque les députés refusent d'accorder leur confiance à un gouvernement qu'ils estiment être outrageusement dans les mains de la famille royale et de sa clientèle. L'émir cède et constitue un nouveau cabinet. La seconde crise, celle du 29 août 1976, est beaucoup plus lourde de conséquences puisque, cette fois, Sabah al-Salem al-Sabah décide de suspendre plusieurs articles de la Constitution, de dissoudre l'Assemblée nationale, élue en janvier 1975 et d'amender la loi sur les publications.

Il est vrai que, entre 1962 et 1976, la vie politique de l'Emirat a considérablement évolué dans le sens de la crispation. Les différentes Assemblées, régulièrement élues tous les quatre ans et incontestablement représentatives, ont à la fois rempli leur fonction législative et réussi à faire contrepoids à l'exécutif. Mais en même temps, l'opposition parlementaire, s'appuyant sur des forces progressistes fortement influencées par les Palestiniens, a gagné une audience qui impose, selon elle, qu'elle soit mieux entendue du Palais. Cette opposition, qui rassemble alors quatre formations, dominée par la figure d'Ahmad al-Khatib, l'un des fondateurs du Mouvement des nationalistes arabes, propose plusieurs réformes — une nouvelle loi électorale comprenant le droit de vote des femmes et le découpage du pays en circonscriptions — que le gouvernement ne se montre guère disposé à accepter. Les divergences se manifestent plus encore à propos du statut des Palestiniens, de la présence des travailleurs étrangers et de la politique pétrolière en général. Peut-être sensible aux pressions saoudiennes, en tout cas mis en garde par les événements du Liban, l'émir Sabah al-Salem préfère donc mettre un terme provisoire à cette expérience démocratique originale, comme l'a fait d'ailleurs avant lui, le 26 août 1975, l'émir de Bahrein.

Malgré la déclaration du cheikh Jaber al-Ahmad, alors premier ministre, affirmant que *« la pratique erronée de la démocratie au Koweït avait amené des personnes sans scrupules à transformer la liberté en anarchie »*, il n'est pas douteux que le bilan de cette période animée de la vie politique koweïtienne est loin d'être négatif. Le pouvoir s'est rodé au fonctionnement d'institutions modernes, tandis que l'opposition a pris la mesure de ses responsabilités. D'ailleurs, si la rupture est effective, le principe même de la monarchie constitutionnelle n'est pas remis fondamentalement en cause, encore que la cohabitation d'une monarchie héréditaire, d'un cabinet formé de ministres pour la plupart membres de la famille régnante et d'une Assemblée élue soit, pour un Etat petit par les dimensions et dont les structures sociales reposent encore sur la tribu et la famille, difficile à faire entrer dans les mœurs.

En accédant au pouvoir en janvier 1978, l'émir Jaber al-Ahmad fait montre d'un certain *esprit de conciliation qui laisse* penser qu'une normalisation de la vie politique, dans le sens d'un retour aux pratiques démocratiques d'autrefois, est en cours. Depuis peu, assure-t-on, le *prince héritier*, le *cheikh* Saad al-Abdullah, considéré comme libéral, reprend des contacts discrets avec les représentants des divers courants politiques et des personnalités parmi lesquelles figurent les ex-présidents du Parlement dissous. Le 10 février 1980, enfin, le conseil des ministres approuve la nomination d'une commission de trente-cinq hauts dignitaires chargés d'étudier la rédaction d'une nouvelle Constitution dont les conclusions devront être *déposées dans les six mois*.

Le Koweït a toujours reflété les tensions de la région quand il n'en n'était pas, parfois, le centre : ainsi, le grave différend qui l'oppose à l'Irak au sujet du rattachement de la principauté à ce puissant voisin du Nord. En 1938, une partie de la population koweïtie, appuyée par son conseil législatif, se prononce même en faveur de celui-ci, mais les Britanniques refusent vigoureusement de souscrire à une telle solution. Les négociations entreprises sous leur égide après la seconde guerre mondiale demeurent sans effet : la revendication irakienne, qui repose sur le fait que Koweït appartenait autrefois à la province ottomane de Bassorah, subsiste. Pour l'émir, seul le traité de Lausanne (1923), *séparant* l'Irak et le Koweït de l'Empire ottoman doit faire foi. Une intervention militaire britannique préventive, durant l'été 1961, suivie de celle de la Ligue arabe qui dépêche un contingent pour prendre la relève de la Grande-Bretagne, donne la mesure de la tension. Le 4 octobre 1963 seulement, l'Irak reconnaît officiellement *« l'indépendance et la souveraineté totale »* de l'Emirat. La poursuite des négociations, entre 1963 et 1973, n'empêche pas *la crise* de rebondir brutalement, en mars 1973, lorsque les troupes irakiennes pénètrent sur le territoire koweïtien. De 1973 à 1979, toute une série de médiations, dans lesquelles l'Algérie, l'Egypte et l'Arabie Saoudite, tiennent une part importante, aboutit d'abord à la réouverture des frontières (juillet 1977), qui sont de nouveau délimitées, puis à la signature d'un traité de coopération, le 18 *mai 1978*. Depuis, la normalisation des relations entre les deux Etats est devenue effective et *se traduit désormais* par une très large concertation dans les domaines politique, économique et militaire.

### Raffermir la cohésion arabe

Durant cette longue crise, le Koweït aura donné la preuve de sa fermeté mais aussi de sa modération. C'est d'ailleurs grâce à ce même esprit de conciliation que l'Emirat peut clarifier la nature de ses relations avec cet autre puissant voisin qu'est l'Arabie Saoudite. Ryad est ainsi convaincu que les liens noués très tôt entre les deux familles régnantes, à la faveur de l'histoire, ne doivent pas se traduire obligatoirement par l'allégeance du plus petit envers le plus fort mais bien mieux par une alliance équitable propre à satisfaire des intérêts communs. S'étant enfin vu reconnaître son indépendance et son intégrité territoriale, le Koweït peut alors songer à mieux faire entendre sa voix dans le Golfe et la péninsule arabique, alors que des nuages assombrissant son ciel.

C'est l'honneur de la diplomatie koweïtienne d'avoir contribué à amorcer une difficile — et encore incertaine — réconciliation entre les deux Yémens après les affrontements de février 1979, en se portant garante de l'accord, signé le 29 mars 1979, concernant la *réalisation de l'unité entre le* Nord et le Sud et leur fusion en un seul Etat. C'est également en qualité de médiateur que le gouvernement koweïtien intervient pour apaiser les querelles entre Dubaï et Abou-Dhabi, qui ralentissent l'édification de la Fédération des Emirats arabes unis ou encore pour conforter une entente, qui demeure fragile, entre celle-ci et le sultanat d'Oman, toujours sous la menace d'une résurgence de la rébellion dhofarie.

*Cette volonté de raffermir la* cohésion arabe de ce côté-ci du Golfe n'est pas étrangère naturellement au développement, sur l'autre rive, de la révolution iranienne. Car si l'émir Jaber juge que son Etat n'est pas totalement à l'abri des *retombées de celle*-ci, du moins croit-il que les Etats voisins, comme Bahrein et les Emirats, sont plus menacés encore. Aussi, après avoir enregistré un échec dans sa tentative d'engager le dialogue avec Téhéran, œuvre-t-il dans la recherche d'un système de défense, dont la conférence de Taëf, en octobre 1979, est l'objet. La faveur de l'Emirat va à une union confédérale plutôt qu'à un système de défense intégré comme le souhaite Ryad, qui entend être l'élément moteur de cette coalition.

### Après les événements d'Afghanistan

L'absence d'entente entre les pays arabes du Golfe pour mettre sur pied un appareil de défense commun n'entame pourtant pas leur volonté de se doter de moyens propres à assurer une sécurité qu'ils jugent davantage compromise après les événements d'Afghanistan. Le Koweït garde en la matière une position originale. Condamnant sans ambiguïté l'intervention soviétique en Asie centrale mais recevant de Moscou des missiles sol-sol, l'Emirat, qui est le seul des pays arabes modérés du Golfe à entretenir des relations diplomatiques avec les pays de l'Est, n'entend pas pour autant souscrire à la politique du président Carter, qui *« vise à inclure les pays du Golfe dans la zone de conflit opposant les Etats-Unis à l'Union soviétique »*.

Cette distance prise d'avec les positions américaines à propos de la *sécurité du Golfe* est la même que celle manifestée à l'égard du rôle joué par Washington dans la recherche d'un règlement de paix au Proche-Orient. La condamnation discrète des premières initiatives d'Anouar al-Sadate est devenue plus ferme lorsque l'Egypte, refusant de prendre en considération les avertissements de l'ensemble des autres pays arabes, a consenti à signer d'abord les accords-cadres de Camp David, puis le traité de paix de mars 1979 avec Israël. *La présence de* nombreux Palestiniens à Koweït n'est sans doute pas étrangère à cette prise de position, mais il s'y ajoute aussi la conviction que la voie choisie par Washington et Le Caire ne règle en rien le fond du problème — le devenir des Palestiniens — et compromet une unité arabe à laquelle le Koweït reste profondément attaché.

PHILIPPE RONDOT.

Le Palais Seif — Michèle Rondot. 80



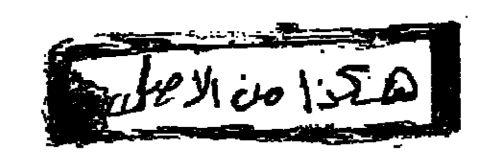

## DEPUIS LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE

# LA DYNASTIE DES AL-SABAH

L'ORIGINALITE du Koweït fut de devenir très tôt, sous la dynastie des Al-Sabah, le siège d'un Emirat assez vigoureux et surtout assez habile pour se forger un destin bien distinct et, le moment venu, bénéficier sans conteste des précieux hydrocarbures accumulés dans son sol. Le clan des Al-Sabah appartient à une tribu, celle des Aniza, venue du Hedjaz du Nord pour s'établir sur la côte, au début du dix-huitième siècle donc. Une petite forteresse — Kut, qui donnera son nom à la ville — protège cette communauté de bédouins, devenus marins, qui bientôt vit avec profit de la pêche des perles et du commerce. La prise de Bassorah, en 1775, par les Persans, siège depuis 1763 déjà de la puissante Compagnie britannique des Indes orientales, provoque le repli sur Koweït de nombreux commerçants qui développent, à partir du port, un fructueux trafic vers l'Inde et vers l'Afrique orientale. L'essor de la nouvelle cité n'est guère affecté par le départ du clan allié des Al-Khalifah qui, en s'établissant dans l'île voisine de Bahrein (1787), font concurrence aux Al-Sabah.

Jugeant la place de Koweït plus propice à leurs affaires, les Britanniques ne tardent pas à y installer un comptoir (1793), avant d'y fixer un « résident » (1821). Cependant le cheikh de Koweït est trop faible pour résister à la pression des Ottomans, sous le protectorat desquels il est contraint de passer (1853). Cette allégeance, bien que formelle au départ, permet à la Maison des Al-Sabah de s'opposer fermement aux prétentions de la tribu des Chammars dont le clan des Rachid s'efforce de dominer la péninsule arabique, ceci au détriment de celui des Séoud. Abdel Rahman Ibn Séoud, émir du Nedj, après avoir été chassé de Ryad, obtient de Moubarak Al-Sabah de trouver refuge à Koweït. C'est de là que le jeune Abdel Aziz Ibn Abdel Rahman (connu en Occident sous le nom d'Ibn Séoud) entreprend, à partir de 1902, la reconquête de Ryad, première étape de l'édification du futur royaume d'Arabie Saoudite. Après avoir effacé quelques querelles d'ordre frontalier grâce à l'accord d'Uqair, signé en 1922, créant en particulier une zone neutre, une amitié durable s'instaure entre les deux dynasties, devenant, pour Koweït, une des bases de sa politique.

1756-1762
|
ABDALLAH 1762-1812
|
JABER 1812-1859
|
SABAH 1859-1866
├ ABDULLAH
├ MOHAMED
└ MOUBARAK
  ├ JABER 1915-1917
  │ └ AHMED 1921-1950
  │   └ JABER Emir du Koweït 1978-....
  └ SALEM 1917-1921
    ├ ABDALLAH 1950-1965
    └ SABAH 1965-1977

### La protection de Londres

Mais pour sauvegarder leur souveraineté à l'encontre des Ottomans, les Al-Sabah s'appuient avant tout sur les Britanniques. Un traité, signé en 1899, assure à la principauté, dont le caractère autonome est reconnu, la protection de Londres. En 1914, lorsque les hostilités éclatant entre l'Empire ottoman et la Grande-Bretagne, celle-ci étend son protectorat sur le Koweït et y débarque des troupes. En échange, la dynastie des Al-Sabah obtient la confirmation de ses droits sur l'Emirat. Londres intervient avec succès pour faire respecter ceux-ci, d'abord en présidant à la normalisation définitive des relations avec l'Arabie Saoudite, par la signature d'un traité d'amitié et de garantie mutuelle d'intégrité territoriale conclu en 1940, et surtout en s'opposant vigoureusement aux prétentions que manifeste l'Irak d'annexer purement et simplement le territoire, au titre de l'héritage ottoman.

La Grande-Bretagne, qui, entre-temps, a facilité la recherche et l'exploitation du pétrole et qui, d'autre part, a activement préparé l'accession à l'indépendance du Koweït, fait, par un échange de lettres en date du 16 juin 1961, du cheikh Abdallah al-Salem al-Sabah, fils du cheikh Salem Ibn Moubarak (1917-1921), dit « le Grand », un souverain à part entière, en lui rendant la responsabilité des affaires étrangères et de la défense. Le 24 novembre 1965, Sabah al-Salem al-Sabah, son frère, lui succède. Mais, lorsque, le 31 décembre 1977, l'émir, affaibli par la maladie, meurt, l'on craint qu'une crise de régime s'ouvre car l'ordre de succession, au Koweït, n'est pas héréditaire.

### Deux branches rivales

La famille des Al-Sabah se compose de deux branches quelque peu rivales : les Al-Jaber et les Al-Salem qui alternent à la tête de l'Emirat depuis la mort, en 1915, de Moubarak al-Sabah. C'est son fils Jaber qui lui succède jusqu'en 1917, date à laquelle son frère Salem prend la suite. A la disparition de ce dernier, en 1921, c'est de nouveau un Jaber, en l'occurrence Ahmad, qui se trouve investi des fonctions d'émir, et ce jusqu'en 1950. Depuis cette date ce sont des Al-Salem, Abdallah (1950-1965) puis Sabah (1965-1977), qui règnent. Coupant court aux supputations, Jaber al-Ahmad al-Jaber al-Sabah, prince héritier désigné depuis le 31 mai 1966, de préférence aux cinq fils du cheikh Sabah al-Salem, est confirmé, par le conseil de famille réuni à cette occasion, comme émir, le treizième de la dynastie. Mais pour respecter l'équilibre, et malgré les pressions des Al-Jaber pour obtenir le titre, le cheikh Saad al-Abdullah al-Salem est choisi, en janvier 1978, comme nouveau prince héritier, assumant, suivant la règle, les fonctions de chef de gouvernement (16 février 1978), de préférence au cheikh Jaber al-Ali, de la branche des Al-Salem, connu pour sa forte personnalité et son ambition, promu vice-premier ministre. Un second vice-premier ministre est également désigné en la personne du cheikh Sabah al-Ahmad al-Jaber, responsable de surcroît des affaires étrangères, la défense revenant à un Al-Salem. Ainsi se trouve largement évitée une bi-polarisation politique au sommet qui n'aurait fait qu'accentuer le clivage entre les deux branches de la dynastie.

Ph. R.

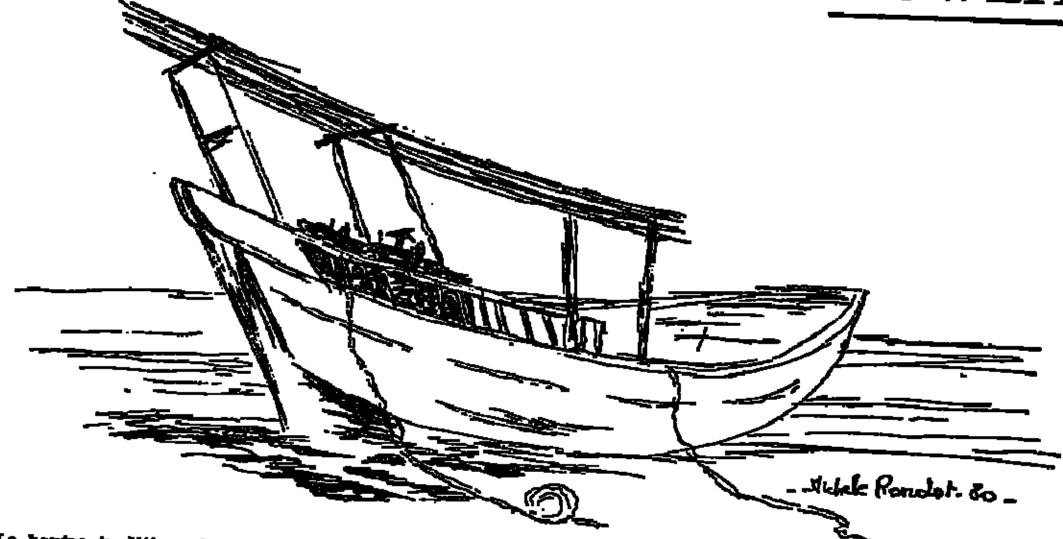

Le boutre traditionnel utilisé depuis des siècles par les pêcheurs de perles dans toute la région a fourni son emblème à l'Etat.

## KOWEIT

# PARIS ET L'ÉMIRAT ONT DES PRÉOCCUPATIONS POLITIQUES IDENTIQUES

L'UN des mérites reconnus des relations entre la France et le Koweït, que se plaisent à souligner les dirigeants de l'Emirat, est de ne pas limiter le dialogue au seul pétrole. Il est vrai que le Koweït n'entre que pour 2,1 % dans notre approvisionnement en hydrocarbures, avec 2,5 millions de tonnes en 1978, alors qu'en 1973, le pourcentage était de 11,5 %. Cette baisse sensible due à la croissance des fournitures pétrolières en provenance d'Arabie Saoudite, passées dans la même période de 22,4 % à 34,3 %, pourrait évoluer dans un sens plus favorable si le contrat d'Etat à Etat, négocié avec la Compagnie française des pétroles, était signé.

Malgré la faible participation koweïtienne à nos besoins en énergie, notre déficit commercial reste encore élevé, puisqu'il atteint 841 millions de francs pour l'année passée. De nombreuses sociétés françaises participent pourtant au développement du pays. Au nombre des grands projets confiés à la France, on citera en particulier la commande de quatre méthaniers aux Chantiers de La Ciotat pour la Kuwait Oil Tankers Company, d'une valeur totale de 1 milliard de francs, et celle de deux pétroliers, d'une valeur de 500 millions de francs, aux Chantiers de l'Atlantique.

Pour obtenir des marchés, les exportateurs français — qui ne sont pas toujours compétitifs — doivent faire face à une concurrence d'autant plus sévère que la pratique de l'appel d'offres est solidement en vigueur. La fourniture d'équipements pour l'industrie pétrolière et pétrochimique, la participation aux programmes d'adduction et de traitement de l'eau échangée par le Koweït avec l'Irak contre de l'électricité sont des domaines dans lesquels la France apporte et doit continuer à apporter des techniques dans lesquelles elle excelle.

Les succès enregistrés par les ventes de biens d'équipement devraient pouvoir être confirmés, de même qu'une coopération financière déjà bien avancée — qui permet en particulier des investissements koweïtiens en France — a des chances raisonnables de se développer avec la participation de grandes banques françaises comme le Crédit lyonnais, la B.N.P. et le Crédit agricole. Egalement, l'industrie française d'armement, qui a déjà livré une vingtaine de canons automoteurs AMX de 155 millimètres, autant de Mirage F-1, des hélicoptères Gazelle et Puma, des missiles air-air Super 530 et Magic (Matra) et des missiles antichars SS-II, peut espérer contribuer demain au renforcement de la marine de guerre, dans la mesure où le Koweït, à l'instar des autres pays arabes du Golfe, comme l'Irak et l'Arabie, qui ont entrepris de le faire, s'engage dans cette voie. En revanche, il est moins sûr que l'industrie française puisse améliorer considérablement ses positions dans la fourniture de biens de consommation, car, avec une population de près de 1 200 000 habitants, l'émirat offre des possibilités directes de vente relativement limitées.

La coopération culturelle et technique est en bonne voie puisque notre langue est enseignée non seulement dans l'Ecole française, ouverte en 1968 (plus de 500 élèves), à l'institut Voltaire, qui est le centre culturel (plus de 500 élèves également), mais aussi dans les établissements dépendant du ministère de l'éducation, où l'on estime à plus de 7 000 le nombre des élèves. D'autre part, quelques bourses, malheureusement insuffisantes, offertes par le gouvernement français et le palais, permettent à de jeunes étudiants de venir en France pour parfaire leurs connaissances. Il convient également de souligner la contribution apportée par le Koweït dans la fondation, à Paris, de l'Institut du monde arabe, créé à l'initiative du président de la République, et auquel il a souhaité associer la totalité des pays arabes.

Les relations politiques, quant à elles, ne souffrent d'aucune ombre. Les positions à l'égard de la recherche d'un règlement négocié dans le conflit israélo-arabe sont très proches, puisque les deux gouvernements ne voient d'autre solution que dans la signature d'une paix globale qui reconnaisse les droits des Palestiniens. L'attitude des deux parties dans la crise qui affecte la région — condamnation de l'intervention soviétique en Afghanistan et refus de s'aligner totalement sur les positions américaines — ne peut qu'accentuer une convergence de vues qui se manifeste également à propos du dialogue euro-arabe. A Koweït, on regrette que les échanges verbaux laissent peu de place aux réalisations concrètes. A Paris, on est disposé à favoriser ces transferts de technologie que réclament depuis longtemps les partenaires arabes.

Mais il est un domaine où la France et le Koweït sont particulièrement avancés : celui des opérations triangulaires au bénéfice de l'Afrique. Pour la recherche de ce « trilogue », suggéré par M. Giscard d'Estaing, c'est un élément encourageant ; de même que l'est la poursuite du dialogue entre le Golfe et l'Europe auquel la France, comme le Koweït, attache le plus grand intérêt. — Ph. R.

## LE KOWEIT SOUHAITE LA CRÉATION D'UNE USINE D'ARMEMENT COMMUNE AUX PAYS DU GOLFE AVEC L'AIDE DE LA FRANCE

Le Koweït approuve « *la création d'une usine d'armement commune aux pays du Golfe, avec l'aide technique de la France* », a déclaré, jeudi 28 février, le ministre koweïtien des affaires étrangères, Cheikh Sabah Al Ahmad Al Sabah.

Dans une interview accordée à l'hebdomadaire koweïtien *Al Yaqza*, le ministre des affaires étrangères, évoquant la visite que doit entreprendre le président français Valéry Giscard d'Estaing dans le Golfe, a ajouté que « *le Koweït souhaite que cette tournée contribue, avec l'aide de la France, à renforcer la position arabe au sein de la Communauté européenne* ».

Evoquant la situation dans le monde arabe, Cheikh Sabah Al Ahmad a indiqué que son pays « *souhaitait la création d'une importante usine d'armement dans le Golfe, avec l'aide de la France ou, à défaut, avec celle d'un autre pays industrialisé* ».

Enfin, le ministre koweïtien a estimé que « *les récents événements intervenus sur la scène internationale contribueront à accélérer le processus d'unification entre les Etats du Golfe* ».



## L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE AU SECOND RANG

AVANT *l'irruption* du pétrole dans la vie des Emirats et des pays du Golfe en général, la pêche constituait l'une de leurs principales activités. Peu d'entre eux lui sont autant restés fidèles que le Koweït, puisque la pêche y constitue la seconde industrie et qu'elle a assuré en 1973 des recettes qui ont approché cent millions de dollars. Depuis, la flotte de pêche du Koweït s'est constamment développée.

Au début de 1974, elle comprenait cent soixante-quatorze unités opérant dans le Golfe, dans la mer Rouge, au large de l'Arabie Saoudite, d'Oman, du Yémen, du Nigéria, du Sénégal, de la Mauritanie, de Madagascar, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Par la suite, cinquante à soixante chalutiers dotés d'un équipement ultra-moderne et capables de traiter chacun environ cinq cents tonnes de poisson, ont été achetés au cours des années 70.

Tous ces bateaux sont aujourd'hui la propriété d'une compagnie unique, la United Fisheries of Kuwait (U.F.K.) constituée à partir de la fusion des trois compagnies de pêche qui opéraient auparavant. La United Fisheries of Kuwait possède d'autre part un navire de recherche scientifique doté d'un sonar, afin de repérer les meilleures régions de pêche.

La United Fisheries of Kuwait possède également des entrepôts, des cales sèches et des dépôts frigorifiques dans le port de Shuwaikh. Elle a construit aussi une usine de mise en boîtes et de surcongélation qui est réputée être la plus moderne du monde et qui traite quatre cents tonnes de crevettes par jour. La demande de crevettes est telle que la compagnie a également établi une première ferme marine pour leur élevage.

Abdulla Salem Al-Ateeqy
Président du
Conseil d'Administration

Le Président de NAMTCO avec les signataires de l'accord prévoyant la création de l'usine de montage de carrosseries de poids lourds à Koweït.

# BAHREIN : une place financière entre l'Europe et l'Asie

## Deux archipels, trente-trois îles trois cent cinquante mille habitants

L'ETAT de Bahrein est composé de trente-trois îles regroupées en deux archipels : Bahrein, qui comprend quinze îles, dont celles de Manama, la plus grande, qui a donné son nom à la capitale, et de Moharraq (capitale jusqu'en 1920), qui sont reliées par un pont, et Hawar, qui comprend de nombreux îlots. Pomme de discorde laissée par les Britanniques au moment de l'accession des Emirats à l'indépendance, l'archipel de Hawar est revendiqué par Qatar.

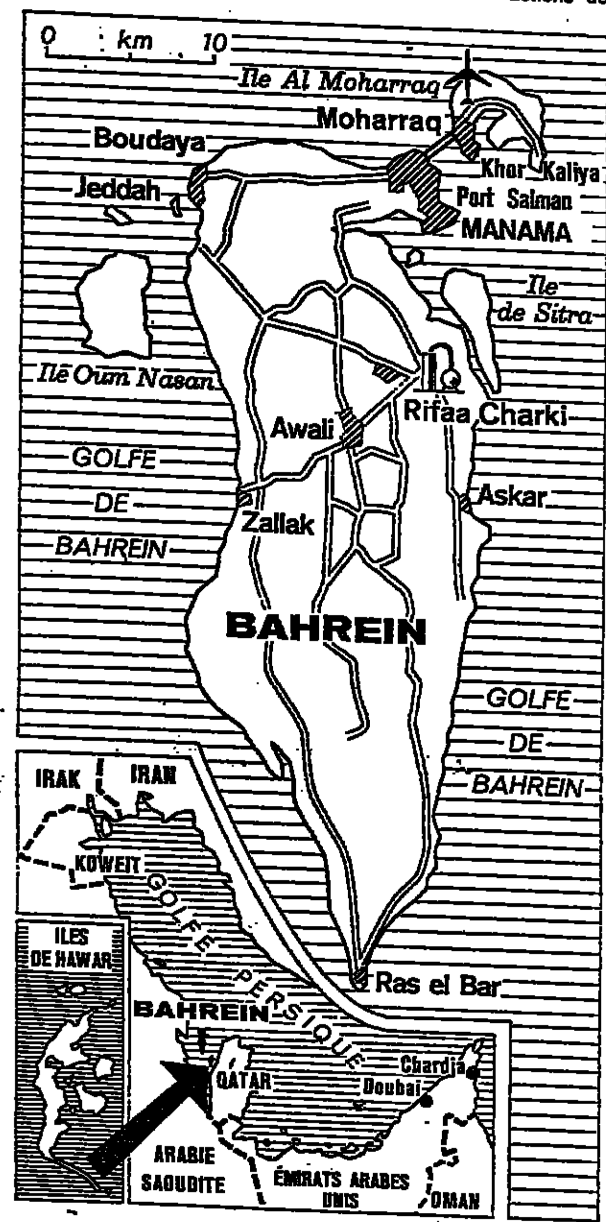


*Superficie* : 598 km2.

*Climat :* très chaud et très humide. Température moyenne, 25 degrés ; 43 degrés l'été et 5 à 10 degrés l'hiver. Le taux d'humidité peut atteindre 90 %. Pluies : 150 mm par an.

*Population :* Trois cent cinquante mille habitants, dont 25 % d'étrangers, principalement Iraniens, Pakistanais et Indiens. Arabes, les Bahreinis sont à 95 % musulmans. Ils sont répartis à égalité entre sunnites (de rite surtout malékite, très tolérants, contrairement aux wahabites d'Arabie Saoudite et de Qatar, très rigoristes), et chiites (de rite jaafarite, également tolérants ; ruraux jusqu'en 1932 et, depuis, principalement des ouvriers). L'île compte cinq églises, et les mariages chrétiens sont reconnus ; elle abritait aussi une synagogue et une importante communauté juive, dont il reste sept familles.

*Régime politique :* Bahrein est un émirat gouverné depuis le 2 novembre 1961 par le cheikh Issa Ben Salman, de la dynastie des Al Khalifa, qui règne sur l'île depuis 1787. Soumis au contrôle des Britanniques en 1892, Bahrein a accédé à l'indépendance le 28 juillet 1971 et a refusé de se fédérer avec l'Etat des Emirats arabes unis. En 1970, l'Iran a abandonné sa revendication séculaire sur l'archipel. Le 1er décembre 1972, une Assemblée constituante a été élue et a élaboré une Constitution qui est entrée en application le 6 décembre 1973. Une Assemblée nationale de trente membres élue le lendemain a été dissoute le 26 août 1975 à la suite de divers incidents.

*Sources d'énergie :* le pétrole, découvert en 1925, est exploité depuis 1932 ; la production, qui diminue de 3 % par an, est maintenant inférieure à 3 millions de tonnes/an. Le gaz naturel : réserves de 180 milliards de mètres cubes. La Bahrain National Oil Company (Banoco), fondée en mars 1976, dispose de 60 % du capital de la Bahrain Petroleum Company (Bapco), dont Caltex a les autres 40 %, et de 75 % des actions de la Bahrain National Gas Company (Banagas), le reste étant détenu par la Bapco et l'Arab Petroleum Investment Corporation, qui dépend de l'O.P.A.E.P.

*Industries :* raffineries de pétrole, environ 12 millions de tonnes par an. Fonderie d'aluminium (Alba) : production 120 000 tonnes. Cale sèche géante, la Arab Ship Repair Yard (A.S.R.Y.), inaugurée en octobre 1977, a réparé, depuis, près de 300 navires, pouvant atteindre 500 000 tonnes.

*Banques et services :* Bahrein compte 118 banques et agents de change, dont la moitié est constituée d'Offshore Banking Unit (O.B.U.) ; leurs actifs cumulés ont atteint 28,2 milliards de dollars en 1979. Le pays, qui dispose d'un important réseau de télécommunications par satellite, est aussi une plaque tournante d'import-export.

*Monnaie :* 1 dinar bahreini (D.B.) = 11,50 francs français.

*Education :* Soixante-deux mille enfants scolarisés, 57 centres d'alphabétisation pour adultes. Le Gulf Technical College joue le rôle d'université. La formation technique est assurée par A.S.R.Y., Alba, etc.

*Santé :* les soins médicaux, gratuits pour la population bahreinie, sont assurés par une quinzaine d'hôpitaux.

*Agriculture-Pêche :* Elevage de volailles et de bovins, cultures fourragères et maraîchères, dattes, tabac, fruits, agrumes. Poissons et pêche de perles (réduite depuis la crise de 1930 et la fabrication des perles de culture par les Japonais). La spéculation foncière et immobilière et la baisse de la nappe phréatique ont porté un coup à l'agriculture et aux palmeraies.

P. B.

## *Peu de pétrole mais des idées*

*(Suite de la page 7.)*

De même, profitant de ce qu'il n'existait pas de cale sèche entre Singapour et la Méditerranée, les Bahreinis ont inauguré, en 1977, la Arab Ship Repair Yard, l'ASRY, financée par l'Arabie Saoudite, Koweït, Qatar, les Emirats arabes unis, l'Irak, la Libye et Bahrein.

Cet ouvrage d'art, qui peut recevoir les bâtiments de 500 000 tonnes, a coûté 340 millions de dollars. Il fonctionne à 94 % de sa capacité et a déjà permis de réparer près de trois cents navires. En 1984, les premiers bénéfices commenceront à être dégagés et, forts de l'expérience acquise, les Bahreinis ne redoutent pas trop la concurrence que va leur imposer Dubaï qui s'est doté d'une cale sèche encore plus vaste. L'autre intérêt de l'ASRY est de fournir du travail à près de mille cinq cents personnes et d'assurer la formation technique de travailleurs bahreinis et arabes.

La trouvaille de la décennie, c'est, toutefois, les O.B.U.s. (off shore banking units) qui ont placé l'île sur l'orbite financière. A la suite du « boom » pétrolier de 1974, le banquier britannique Allan Moore, que le gouvernement de Manama venait de nommer à la tête de la B.M.A. (Bahrein Monetary Agency), eut l'idée de mettre à profit la situation de l'archipel pour jouer sur les fuseaux horaires : on opère le matin à l'heure de Singapour et l'après-midi à celle de la City, de Zurich ou de New-York. La caractéristique de ces banques off shore — une soixantaine dont douze françaises (1) — est d'avoir le droit de travailler avec le monde entier mais pas à Bahrein même. Leurs avoirs cumulés ont atteint 28,2 milliards en 1979, presque autant que ceux de Singapour. Mais, pour acquérir réellement le niveau d'une des cinq grandes places financières, Bahrein devra encore mettre à la disposition de ses clients des assureurs et des avocats de renommée internationale.

En dépit de ces bons résultats et le la popularité dont il jouit dans la population, l'émir de Bahrein, cheikh Issa Bin Salman Al-Khalifa, a des soucis sur le double plan politique et économique. Les menaces qui pèsent sur le Golfe, la révolution iranienne, l'absence de solution au conflit israélo-arabe, l'alerte des événements de La Mecque, les revendications d'un prolétariat qui entend obtenir une meilleure répartition des richesses — encore que celle-ci soit plus équitable que dans les pays voisins — ont contribué à dissiper l'euphorie de ces dernières années. Ainsi, les immeubles de bureaux et surtout les hôtels sont loin de tourner à leur pleine capacité ; et le déficit du budget de l'Etat a presque doublé en un an pour atteindre 11 millions de dinars, en 1979, sur un total de 291 millions, dans un pays où le revenu par habitant — 2 440 dollars — est inférieur à ce qu'il est dans les autres émirats riches en pétrole.

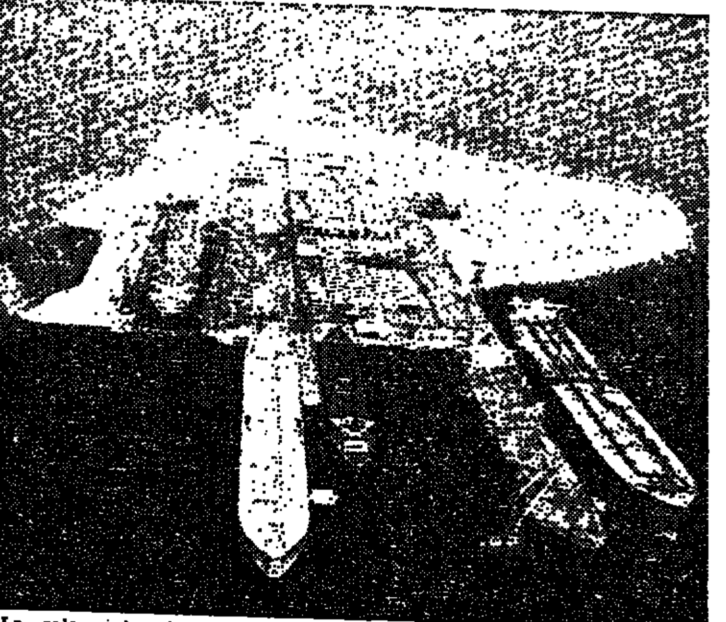

La cale sèche de l'ASRY (Arab Ship Repair Yard), à mi-chemin de la Méditerranée et de Singapour, a été construite sur une île créée de toute pièce.

Pour l'avenir, l'émir envisage diverses solutions. Sur le plan économique, il souhaite transformer l'île en un pôle touristique qui retiendrait pendant quelques jours les passagers des avions en transit et attirerait les riches voisins de la région, en particulier les Saoudiens. Ces derniers devraient pouvoir gagner Bahrein en voiture d'ici cinq ans, par le pont-digue qui reliera Al-Khobar, sur la côte de la péninsule arabique, au village de Jasra, en passant par Oum-Nasan. D'une longueur de 24,5 kilomètres, l'ouvrage reviendra à un milliard de dollars au moins et serait financé par Ryad.

En attendant l'ouverture du pont, le gouvernement devra trouver le moyen de redresser l'agriculture, moins pour nourrir le pays qui continuera à dépendre des importations, que pour conserver à l'île son aspect verdoyant, élément d'attrait indispensable pour les touristes. Bahrein qui signifie, en arabe, les deux mers, a été ainsi baptisée en raison de l'eau qui l'entoure et des nombreuses sources qui l'irriguent. La baisse de la nappe phréatique, s'ajoutant à la spéculation foncière et immobilière, a porté un coup à l'agriculture et entraîné l'agonie, voire la mort, de plusieurs palmeraies et l'abandon de nombreux jardins.

En politique intérieure, l'émir qui se flatte de ne pas être un autocrate, a introduit dans le gouvernement des hommes qui n'appartiennent pas à la famille royale et qui, en raison de leur libéralisme ou de leur appartenance religieuse, constituent un trait d'union avec le monde ouvrier — traditionnellement important à Bahrein — et la communauté chiite relativement remuante.

La nécessité d'une meilleure participation de la population à la chose publique se fait toutefois sentir depuis la dissolution de l'Assemblée nationale, en 1975. Déchirée par des rivalités de clans et de personnes que rien n'avait préparés au jeu de la démocratie, cette Chambre n'avait pas été, il est vrai, à la hauteur de sa mission. L'idée que caresserait maintenant l'émir, pour réaliser son pari démocratique, serait de partir de la base en substituant aux conseillers municipaux actuellement désignés des représentants élus qui feraient ainsi leur apprentissage et constitueraient une pépinière de futurs hommes politiques. La constitution d'un conseil consultatif élu ferait également son chemin.

En dépit des rivalités ancestrales qui existent entre eux, les Etats du Golfe, Bahrein compris, se concertent régulièrement, en particulier en politique étrangère, et leurs positions sur les grands problèmes de l'heure sont assez proches. Hostiles au communisme, n'ayant pas de relations diplomatiques avec l'U.R.S.S., ils ne cachent pas leur déception à l'égard des Etats-Unis à qui ils reprochent de ne pas faire preuve de fermeté à l'égard d'Israël pour faciliter un règlement du conflit israélo-arabe et de n'avoir pas su éviter à temps la « déstabilisation » de l'Iran.

Tout naturellement, Bahrein et les autres émirats fondent des espoirs sur la France et sur l'Europe. « *L'Union soviétique*, explique le ministre de l'information, M. Tarik Abdul Rahman Al-Moayed, *pourrait s'emparer plus facilement de Berlin que de l'Afghanistan mais elle ne le fait pas car elle sait que ce serait un casus belli ; il faudrait qu'il en soit de même pour la région du Golfe.* » « *Nous avons besoin*, ajoute-t-il, *du soutien de la France et de l'Europe pour affirmer notre identité et préserver notre sécurité afin que les deux grands ne fassent pas de cette zone un terrain de confrontation.* »

PAUL BALTA.

(1) Les principales sont la Banque de l'Indochine et de Suez, Paris-Bas, la B.N.P., la Frab-Bank, la Gulf Ryad Bank (Crédit Lyonnais), la Société Générale et l'U.B.A.F. (Union de banques arabes et françaises).

## *BAHREIN*

# La percée française

RELAIS de la R.A.F. (Royal Air Force) pendant la seconde guerre mondiale, plaque *tournante* stratégique *sur* la route des Indes, à mi-chemin de la Méditerranée et de Hong-Kong, Bahrein a été une chasse gardée, *férocement défendue* par la Grande-Bretagne jusqu'à ce que cette dernière décide de s'en retirer officiellement pour laisser le pays accéder à l'indépendance le 15 août 1971. Ce geste de bonne volonté devait permettre à Londres de conserver une position privilégiée : aujourd'hui encore, le chef des services *de sécurité et les responsables* de nombreux secteurs sont des officiers ou des administrateurs britanniques. Autant dire que la France a non seulement été absente de Bahrein, mais aussi qu'elle y a été totalement inconnue jusqu'à ce que le général de Gaulle prenne les positions que l'on sait sur le conflit israélo-arabe en 1967.

### Diversifier et élargir les relations

La volonté de l'émir, cheikh Issa Bin Salman Al-Khalifa, de diversifier et d'élargir les relations de son pays, et l'envoi d'un chargé d'affaires français à Manama en 1973, suivi, l'année suivante, de la nomination d'un ambassadeur, vont amorcer la « percée » de la France. Les résultats sont relativement satisfaisants sur le plan économique puisque Paris est devenu le neuvième *fournisseur de l'Ile* avec *135 millions* de francs d'exportations, ce qui représente un accroissement de 350 % par rapport à *1973*. A *titre d'exemple*, une *société* française a enlevé en 1979 le plus gros marché public — la rénovation du port — d'un montant de 400 *millions* de francs, et c'est U.T.H. qui a obtenu le plus gros marché privé pour la construction d'un grand hôtel.

Les résultats auraient cependant été bien meilleurs si les industriels et les hommes d'affaires français pratiquaient dans cet émirat — et aussi dans les autres — une politique de présence, à l'instar de leurs concurrents britanniques, japonais, allemands, etc., qui les devancent aisément. En réalité, la plupart des Français se contentent trop souvent d'attendre que l'Etat leur ouvre des brèches sur le plan politique, après quoi ils se reposent sur les services commerciaux de l'ambassade de France. Quelle différence, par exemple, avec les Japonais, qui arrivent à leur hôtel avec de petites *expositions* itinérantes qu'ils *montrent* aux secteurs d'activités intéressés, ou avec les Allemands qui ne jugent pas dérisoire d'avoir sur place des représentants permanents.

### Les résultats les plus encourageants

C'est sur le plan culturel et technique que la coopération a donné les résultats les plus encourageants, mais, là encore, c'est l'Etat qui intervient pour assurer la diffusion de la langue française et initier des spécialistes à nos techniques. C'est ainsi que onze professeurs, dont Ssix V.S.N.A. (volontaires du service national actif), enseignent dans douze collèges et lycées, qu'il y a un lecteur de français à l'université, que différents experts de l'Institut géographique national, de *l'Institut* français du pétrole, etc., apportent leur concours aux autorités locales et que vingt-cinq Bahreinis suivent des stages en France.

Les dirigeants de Manama sont également très satisfaits des fouilles archéologiques réalisées sous la direction de Monik Kervran, chercheur au C.N.R.S *et au Centre d'archéologie* islamique de Paris-Sorbonne. A l'occasion de la visite du président Giscard d'Estaing, ils souhaiteraient signer deux accords de coopération, l'un dans le domaine du tourisme que concrétiserait l'ouverture, par l'UTA, d'une liaison hebdomadaire directe entre Manama et Nice, l'autre dans le secteur de la jeunesse et des sports. « *La France peut également jouer un grand rôle par son apport dans les domaines de la technologie, de la vente de produits alimentaires, de l'installation d'usines de déssalement de l'eau de mer, etc.* », nous a déclaré M. Habib Ahmed Kassem, ministre du commerce et de l'agriculture.

### Une attention particulière

*La visite du chef de l'Etat* est toutefois essentiellement politique et les dirigeants bahreinis y accordent une attention particulière en raison de la situation qui prévaut dans la région, car ils établissent un lien direct entre la sécurité dans le Golfe et le droit des Palestiniens à une patrie. « *La France a été la première puissance occidentale à poser le problème israélo-arabe de façon réaliste et en termes de sécurité pour l'Europe. Elle a été la première à écouter les Arabes, à dialoguer avec eux — ce qui était déjà très important — et à comprendre que le conflit avec Israël ne serait pas résolu sans un règlement de la question palestinienne. Aujourd'hui, elle peut jouer un rôle analogue pour ce qui est de la sécurité dans le Golfe* », nous a déclaré M. Tarik Abdul Rahman Al-Moayed, ministre de l'information.

P.B.

## Un chef prédestiné

LES grands hôtels de Bahrein ont pris l'habitude de faire appel à des chefs français pour la cuisine et la pâtisserie. L'un d'eux, Bernard Cuq, qui vient de fêter ses trente-deux ans, semble prédestiné à préparer les menus des souverains et chefs d'Etat. Il venait d'arriver dans l'île quand on annonça la visite de la reine Elizabeth et du duc d'Edimbourg, l'an dernier. Il lui est revenu de les servir. Puis se succédèrent le premier ministre de Nouvelle-Zélande et le président de l'Irlande. A l'occasion de la visite du chef de l'Etat français, il devra préparer et servir deux menus en deux points différents de l'île, l'un de cent vingt couverts pour l'émir et son hôte, l'autre de trente-quatre couverts pour Mme Giscard d'Estaing et les dames de la cour.

Bernard Cuq aime à raconter qu'il faisait son service militaire en Allemagne, en mai 1968, et qu'il était l'ordonnance d'un général. « *Un jour, ce dernier m'a dit de préparer le dîner pour un hôte de marque*, raconte-t-il. *Quand le serveur est revenu à la cuisine après avoir servi les hors-d'œuvre, il était tout pâle d'émotion : l'invité était le général de Gaulle.* »

## Les pêcheurs de perles

La pêche des huîtres perlières (méléagrines) a constitué une des principales activités économiques de Bahrein et des pays avoisinants pendant des siècles, et elle a été sans doute la plus ancienne. La plus lointaine référence connue sur les perles de Dilmoun *(l'antique Bahrein) est une ins*cription assyrienne datant de l'an 2000 avant J.-C. Les méthodes de pêche n'ont guère varié pendant plus d'un millénaire : les pêcheurs partaient à chaque saison — généralement de juin à octobre — sur de petits bateaux chargés de pierres et de cordages *qui emmenaient le plus souvent* de six à dix plongeurs.

Un simple maillot, une petite pince en os pour fermer les narines, des gants en cuir pour protéger les mains, un panier (*dadjin*) tressé en fibres de palmier, et l'homme s'enfonçait jusqu'à 30 mètres de profondeur en *s'appuyant sur une grosse* pierre qui servait de lest, reliée au bateau par un cordage qui aidait le plongeur à remonter plus rapidement.

Il fallait ouvrir une centaine de méléagrines en moyenne pour trouver une perle. Encore le poids (carats ou grains), la cou*leur (blanche, rosée, grise, noire)*, la régularité, la forme, l'éclat, le lustre et l'orient — tous éléments déterminants de la valeur d'une perle — variaient-ils considérablement d'une trouvaille à l'autre. Chaque campagne ne représentait donc pas toujours le pactole.

La *vie* des pêcheurs de perles était particulièrement difficile : les yeux, les dents, la peau souffraient du contact prolongé avec l'eau salée : les maladies cutanées étaient légion ; les tympans se déchiraient sous la pression sous-marine et tous les dangers de la mer étaient sans cesse présents. Il fallait être jeune et solide pour faire ce métier et, à le faire, on ne le restait pas longtemps. Quoique l'industrie ait été longtemps florissante, les patrons *de bateaux sous*payaient les pêcheurs, qui s'endettaient auprès d'eux. En 1923, le cheikh Hamad Al Khalifa, horrifié par leurs conditions de vie, entreprit d'améliorer leur situation. Mais l'activité déclina irrésistiblement à partir des années 30.

En 1930, Bahrein comptait encore cinq cent neuf bateaux équipés pour la pêche aux perles. En 1948, ils n'étaient plus que quatre-vingt-trois et, aujourd'hui, les boutres ne servent plus qu'à la pêche ordinaire et au transport des passagers et des marchandises.

*Le gouvernement* a fait étudier les moyens d'encourager une reprise de cette activité en modernisant les techniques.

CLAUDINE RULLEAU.



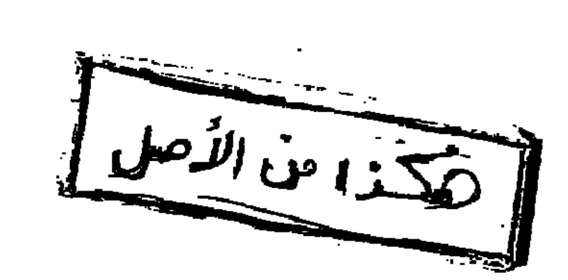

# ÉMIRATS ARABES UNIS :
## un pôle de dynamisme

### Une fédération très centralisée

LES Emirats arabes unis sont une fédération composée de sept principautés, Abou-Dhabi, Doubaï, Chardja, Ras-El-Kheyma, Adjman, Om-El-Qowain, Foudjeira. Selon les estimations officielles, la population comptait, en 1976, six cent cinquante mille personnes pour une superficie de 85 470 kilomètres carrés.

Abou-Dhabi est le plus important des Emirats par la surface (77 700 kilomètres carrés), par la population (deux cent trente-cinq mille habitants) et le plus riche. A ce titre, il est devenu aussi le chef de file des Emirats arabes unis. Le cheikh Zayed, souverain d'Abou-Dhabi, est aussi président de la Fédération.

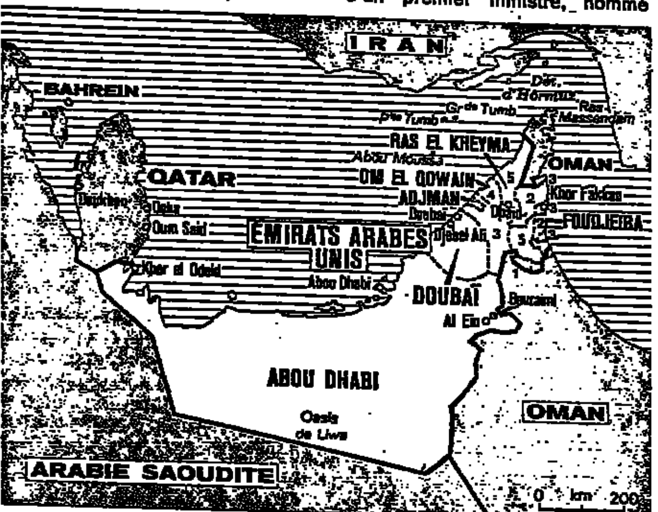


Pour mettre fin à la rivalité traditionnelle qui l'opposait au cheikh Rachid de Doubaï, le cheikh Zayed a fait de l'émir de Doubaï le vice-président et le premier ministre de la Fédération. Mais le cheikh Zayed a été élu en 1971 pour cinq ans par les six autres émirs au poste de président de la Fédération. Son mandat a été renouvelé en 1976.

Les quatre institutions les plus hautes de la Fédération sont le Conseil suprême, composé des sept émirs, le cabinet, composé d'un premier ministre, nommé par le président de la Fédération et qui choisit ses ministres, un Conseil national dont les membres sont choisis par les souverains de chaque Emirat et qui joue le rôle de petit Parlement, et une Cour suprême. Le gouvernement fédéral a compétence non seulement pour les affaires étrangères et la défense, mais aussi pour l'intérieur, les services sociaux, notamment l'éducation et la santé et la question monétaire.

### A la recherche d'une vitesse de croisière

L'ÉCONOMIE des Emirats arabes unis est encore fondée exclusivement sur le pétrole, on pourrait même préciser sur l'extraction du pétrole et de son complément éventuel le gaz. Même l'industrie locale du raffinage ne suffit pas aux besoins du pays, qui doit importer... du pétrole raffiné en le payant évidemment beaucoup plus cher que le brut. C'est pourquoi M. Oteiba, ministre du pétrole, recevant la presse française, a insisté sur la nécessité pour les Emirats de développer ses industries de raffinage et, au-delà, de construire des unités de pétrochimie.

Les revenus pétroliers, qui sont passés de 2.185 millions de dirhams (1) en 1972 à 3 288 en 1973, à 16 990 en 1974 et à 18 836 en 1975, ont atteint depuis 1978 de nouveaux records. Avant 1973 leur progression était due surtout à la découverte de nouveaux gisements. Depuis 1973, l'augmentation des prix s'ajoute à l'augmentation de la production dans une mesure telle que le gouvernement des Emirats a plutôt limité cette dernière. En 1978, pour une production évaluée à 90 millions de tonnes, les recettes d'Abou-Dhabi et des Emirats (pour 90 % le budget fédéral est assuré par Abou-Dhabi) atteignent 40 milliards de dirhams. En 1979, 46 milliards de dirhams sont entrés dans la caisse des Emirats pour une production moindre. En 1980, ce seront 55 à 56 milliards de dirhams, soit au moins 50 milliards de francs lourds. Compte tenu des dernières augmentations de prix, les recettes pourraient atteindre 70 milliards de francs lourds.

On a souvent décrit les inconvénients d'une économie fondée aussi exclusivement sur le pétrole. D'abord la tentation est grande, surtout pour un pays aussi démuni que l'étaient les Emirats, de vouloir tout faire en même temps et trop vite. D'où le formidable boom des années 70, qui s'est prolongé jusqu'en 1977, année où Abou-Dhabi a connu une véritable crise financière accompagnée de krachs boursiers.

Autre sujet d'inquiétude : les achats massifs d'équipements, de matériels, de matériaux et de marchandises de toutes sortes introduisent chez le pays acheteur l'inflation mondiale. Plus l'importateur importe, et plus il contracte la maladie. On évalue l'inflation à Abou-Dhabi à 30 à 35 % en 1977, à 15 % en 1978 et à 12 à 15 % en 1979.

Dans ces conditions, le principal souci pour les dirigeants des Emirats est de ralentir le rythme des achats et surtout des commandes. Les plans ambitieux du début sont rajustés ; on envisagerait même une sorte de plan quinquennal 1980-1985, ce qui, pour une économie aussi libérale, serait une innovation considérable.

Les dirigeants veulent mettre aussi un terme au gaspillage provoqué par la rivalité entre Abou-Dhabi et Doubaï, qui était avant la découverte du pétrole le principal émirat. Doubaï, avec son très vieux port, son vieux centre commercial animé et pittoresque, ne s'est sans doute jamais tout à fait consolé de voir les nouveaux riches d'Abou-Dhabi prendre la tête de la Fédération.

C'est pourquoi chaque initiative d'Abou-Dhabi en suscitait une autre à Doubaï du même genre. Abou-Dhabi voulait-il construire un aéroport ? Doubaï décidait aussi d'en construire un alors que les deux émirats sont voisins. Abou-Dhabi en construisait-il un second ? Doubaï annonçait qu'il allait faire de même. Depuis, il a réduit ses ambitions à l'extension de son très bel aéroport international. A Chardja, un magnifique aéroport reçoit quinze à vingt avions par semaine ; à Ras-El-Kheima, un autre en reçoit quatre parfois cinq !

Doubaï a construit une cale sèche d'une capacité de 1 million de tonnes, qui est concurrencée par une autre cale sèche construite à Bahrein, une nouvelle zone industrielle pourvue d'une jetée en pleine mer, sur laquelle, il y a deux ans, défilait une noria de camions (projet du Djebel Ali). Dans le même temps, la création à Abou-Dhabi d'un port moderne n'a pas empêché le cheikh Rachid de poursuivre ses propres plans de développement du port de Doubaï. Du moins les deux ports se partagent-ils les importations, les équipements et le matériel allant de préférence à Abou-Dhabi, les denrées de consommation à Doubaï. Une usine d'aluminium et une câblerie sont en construction, mais Doubaï est endetté et ses ressources pétrolières sont le quart de celles d'Abou-Dhabi. Quant aux petits émirats du Nord, ils ne vivent que des largesses d'Abou-Dhabi.

Il faut donc trouver une vitesse de croisière. Pour y parvenir, les dirigeants d'Abou-Dhabi disposent d'un certain nombre d'atouts. Tout d'abord leur modestie en politique et leur absence d'ambition internationale ou idéologique leur ont épargné toute charge militaire démesurée. La proximité, d'autre part, de l'Inde et du Pakistan, ainsi que de l'Iran, leur a permis de faire appel à une main-d'œuvre nombreuse, disciplinée et peu exigeante pour réaliser les projets les plus ambitieux. Il leur reste maintenant à accorder à cette communauté étrangère des conditions de vie plus généreuses.

R. D.

(1) 1 dirham équivaut à 1 franc 10 centimes.

### La France cinquième fournisseur des Emirats

LA France était en 1979 le deuxième acheteur de pétrole des Emirats (15 millions de tonnes), soit 6 % de nos approvisionnements. Après l'Arabie Saoudite et l'Irak, les Emirats sont notre troisième fournisseur. Le Japon, quant à lui, enlève 27 à 28 millions de tonnes et se place au premier rang. Au troisième viennent les Etats-Unis.

En sens inverse, la France ne vient qu'en cinquième position parmi les fournisseurs des Emirats. Le palmarès de 1978 s'établissait ainsi : Japon 19 % des achats d'Abou-Dhabi, la Grande Bretagne 17 %, les Etats-Unis 12,4 %, l'Allemagne 10,2 %, la France 4,7 %. Conclusion : notre balance commerciale avec les Emirats est toujours lourdement déficitaire (6 milliards d'importations contre 1.150 milliard d'exportations en 1979) (1).

Comment la France est-elle représentée dans les Emirats ? Essentiellement par les compagnies pétrolières, la C.F.P. notamment, active dans l'extraction et dans les activités annexes. Mais l'industrie automobile française, si bien représentée dans d'autres pays arabes, est ici complètement surclassée par l'industrie japonaise. Le succès des Nippons est attribué surtout à leur système de climatisation plus perfectionné

R. D.

(1) En 1978 et 1977 les chiffres étaient les suivants : 1978 : 4 milliards 607 millions de francs d'importations contre 970 millions de francs d'exportations. 1977 : 4 milliards 597 millions de francs contre 697 millions de francs.

## *ÉMIRATS ARABES UNIS*

# UNE POLITIQUE PÉTROLIÈRE TOURNÉE VERS

ALIGNÉS depuis de longues années sur la politique pétrolière de l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis ont manifesté depuis un an une réelle indépendance. Ce sont même ces Emirats — traditionnellement modérés — qui ont donné le signal de la hausse des prix en 1979. Puis, à chacun des mouvements de prix décidés par Ryad — en décembre 1979 et en janvier 1980, — Abou-Dhabi, qui produit 83 % du pétrole des Emirats, s'est arrangé pour maintenir un écart de deux dollars avec le brut de son puissant voisin ; une politique facilitée par un marché tendu sur lequel les vendeurs pouvaient imposer leurs conditions.

Quant à Dubaï — un petit producteur avec 18 millions de tonnes par an, — il a pendant plusieurs mois vendu le tiers de son pétrole sur un marché libre autrement rémunérateur que le cours officiel.

Même pour le prix du gaz, la politique d'Abou-Dhabi s'est sensiblement écartée de la modération. Alors qu'il était habituellement indexé sur le prix des fuels, le G.N.L. est désormais lié à celui du brut local de Murban, en vertu du principe — défendu de plus en plus souvent par les producteurs — selon lequel le gaz doit être assimilé à une énergie de substitution et non comparé au produit concurrent qu'est le fuel. Ainsi les livraisons au Japon qui étaient de 2,36 dollars par million de B.T.U. (1) auparavant, ont été fixées à 4 dollars au 1er janvier puis à 5 dollars.

Comme l'a souligné récemment la revue *le Pétrole et le Gaz arabes*, « *ce changement s'inscrit dans le cadre plus général de la politique menée depuis quelque temps par Abou-Dhabi, politique caractérisée essentiellement par la conservation des ressources en hydrocarbures, par une meilleure valorisation des exportations et par le souci de prolonger la vie des gisements* ». Une politique qui a été définie par une loi en 1978.

### D'imposantes réserves

Les Emirats arabes unis disposent pourtant d'imposantes réserves de pétrole et de gaz : 32,5 milliards de barils (2) d'or noir — dont 31 pour le seul Emirat d'Abou-Dhabi (3) — soit à peu près l'équivalent des réserves prouvées des Etats-Unis. Quant aux réserves de gaz naturel, elles étaient estimées au 1er janvier 1979 à 850 milliards de mètres cubes (dont 780 pour Abou-Dhabi).

Les Emirats arabes unis n'ont pas échappé au mouvement par lequel — après la crise de 1973 — les Etats producteurs de pétrole ont décidé de devenir maîtres de leurs richesses. En 1974, les deux groupes opérant à Abou-Dhabi, l'Abu-Dhabi Petroleum Company (A.D.P.C.) et l'Abu-Dhabi Marine Areas (A.D.M.A.), ont fait l'objet d'une prise de participation de 60 % de leur capital par l'Abu-Dhabi National Oil Company (A.D.N.O.C.). L'Emirat va-t-il aller plus loin et prendre le contrôle absolu de son pétrole comme ses voisins du Koweït et de Qatar l'ont fait il y a déjà plusieurs années ?

Jusqu'à présent les autorités avaient affirmé ne pas remettre en cause le principe 60-40 en raison de la difficulté des conditions de nouvelles recherches. Mais ces intentions pourraient bien être remises en cause après le « second choc pétrolier » de 1979. Certaines des compagnies qui opèrent à Abou-Dhabi (4) semblent le craindre.

La présence de compagnies internationales n'a pas empêché l'A.D.N.O.C. d'imposer une politique « *anti-gaspi* ». A Abou-Dhabi, depuis la loi de 1978, ces compagnies doivent obtenir l'autorisation du gouvernement pour forer de nouveaux puits, pour les programmes d'exploration, pour la construction de nouvelles installations de production, voire pour brûler le gaz associé au pétrole.

De plus, le gouvernement a fixé un plafond de production à l'A.D.C.O. (850 000 barils par jour) et à l'A.D.M.A. (500 000 barils par jour), soit 1,35 million de barils quotidiennement, ce qui représente plus de soixante ans d'exploitation des réserves actuelles.

En 1979, du fait de l'absence pendant trois mois de l'Iran sur le marché pétrolier, Abou-Dhabi a quelque peu dépassé ces chiffres pour atteindre 1,43 million de barils. Mais M. Mana Saïd Al-Otaiba, le ministre du pétrole des Emirats, avait annoncé dès le mois de novembre à M. Miller, secrétaire américain au Trésor, alors en tournée dans le Golfe, que son pays réduirait sa production de 5 %, soit un retour au plafond défini par les autorités alors que la capacité totale de production des deux sociétés atteint 1,95 million de barils par jour (5).

Autre preuve de cette politique tournée vers la limitation des gaspillages, l'utilisation croissante du gaz associé au pétrole. En 1977, *rapporte le Pétrole et le Gaz arabes*, la production de gaz naturel s'est élevée à 16,4 milliards de mètres cubes : 11 milliards ont été brûlés à la torche et 5,4 milliards ont été utilisés, *soit 33 %*, une nette augmentation par rapport à 1976, où ce pourcentage d'utilisation n'atteignait pas 9 %.

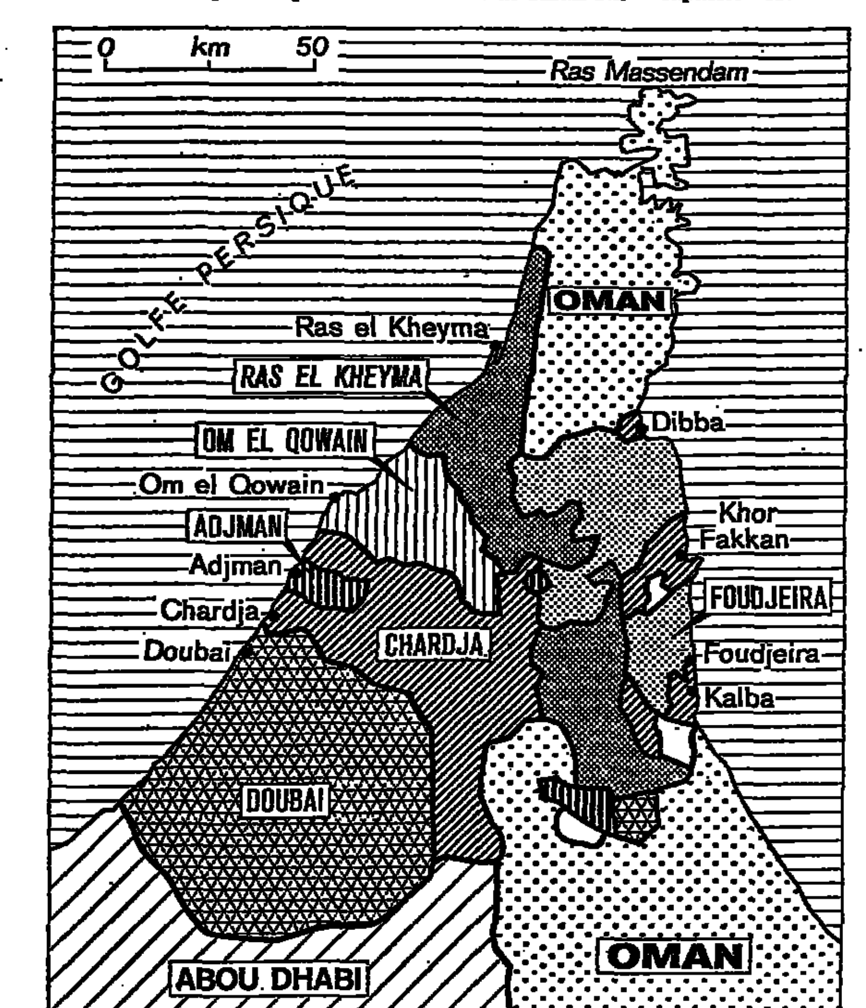


### « Monument de l'ingénierie et de la technologie modernes »

Pour exploiter le gaz associé aux gisements de pétrole en mer d'Oumm-Shaïf et de Zakoum inférieur, l'Abu-Dhabi Gas Liquefaction Company (A.D.G.L.C.) (6) a fait construire sur l'île de Das une usine de liquéfaction, qui est entrée en service en avril 1977. « *Ce monument de l'ingénierie et de la technologie modernes* » comme aime à le qualifier le ministre du pétrole des Emirats était le premier projet de cet ordre et de cette importance dans le Golfe. Il a d'ailleurs connu un certain nombre de difficultés du fait notamment de fissures dans les soudures, mais devrait produire à pleine capacité à la fin de 1980. L'usine pourra alors fournir annuellement plus de 2 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié, 1,1 million de tonnes de gaz de pétrole liquéfié et 230 000 tonnes de soufre.

*(Lire la suite page 17.)*

(1) B.T.U. = Basic thermic unit.
(2) 4,4 milliards de tonnes.
(3) Seuls Dubaï et Charjah disposent aussi de réserves de pétrole et de gaz exploitées. Des indices ont certes été découverts à l'extrême nord de la Fédération dans l'Emirat de Ras-Al-Khaimah, mais pas en quantité suffisante pour être commercialisés.

(4) Principalement B.P., Shell, la Compagnie française des pétroles, la Japan Oil Company.
(5) A cela s'ajoutent les 95 000 barils extraits quotidiennement par *les petits producteurs (dont 70 000* pour Total Abou-Al-Bukoosh).
(6) Constituée en 1973, l'A.D.G.L.C. est détenue par l'ADNOC (51 %), B.P. (16 %), la C.F.P. (8,2 %), Mitsui (22,1 %) et Bridgestone (2,4 %).



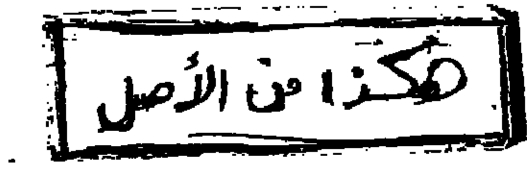

## ÉMIRATS ARABES UNIS

# LA LIMITATION DU GASPILLAGE

(Suite de la page 16.)

L'essentiel de cette production sera enlevé par des méthaniers pour la Tokyo Electric Power Company, qui a signé un contrat pour vingt ans d'achat de gaz destiné à la production d'électricité à Tokyo.

Un autre projet de valorisation de gaz a été entrepris en 1978 pour récupérer le gaz associé au pétrole des gisements à terre. L'Abou - Dhabi Gas Industry Limited a ainsi été constituée, le 18 décembre 1978, pour réaliser les investissements nécessaires à la collecte, au traitement, au stockage et au chargement du gaz, puis pour exploiter ces installations. Dès 1980, un premier champ — celui de Bou-Hasa — devrait entrer en exploitation, la pleine capacité n'étant réalisée — si les délais sont respectés — qu'au début de 1982, avec une production prévue de butane-propane et de 2 millions de tonnes de condensats. Il en aura coûté 1,6 milliard de dollars (7).

A Doubaï, enfin, une unité de liquéfaction de gaz a aussi été construite dans la zone industrielle de Jebel-Ali, les trois quarts de la production étant destinés à une usine locale d'aluminium.

Cette politique de conservation des gisements et de lutte contre les gaspillages ne s'est pas faite au détriment des ressources pétrolières de l'Etat. Il est vrai qu'en treize mois le prix du « murban » a plus que doublé (+ 123 %). En 1979, un surplus supérieur à 3 milliards de dollars a donc gonflé les réserves officielles, déjà estimées à 16 milliards de dollars. Car les Emirats sont moins engagés que d'autres pays du Golfe dans le raffinage et la pétrochimie.

### Des vagues de protestations

La petite raffinerie d'Oum-Al-Nar entrée en service en avril 1976 ne produit guère que 15 000 barils par jour de produits pétroliers quand la consommation dépasse 30 000 barils. Actuellement les Emirats dépendent donc pour une large part du Koweït pour leur approvisionnement en produits. Et si à Abou-Dhabi l'ADNOC contrôle la distribution, dans les autres Emirats, les carburants sont distribués par les compagnies internationales (BP, Shell et Caltex). Une augmentation de 1,2 % du super au mois de février a donc soulevé des vagues de protestations contre cette majoration, notamment dans l'émirat d'Ajman. Cela a amené le conseil des ministres des E.A.U. à se pencher sur les causes de ces hausses et à préconiser la création d'une société nationale de distribution de produits pétroliers qui opérerait dans les sept émirats de la Fédération

### Des projets abandonnés ou mis en sommeil

Cette dépendance devrait pourtant disparaitre lorsque la raffinerie de Rouweis — non loin du port pétrolier de Jebel-Dhanna — entrera en service au printemps de 1981. D'une capacité initiale de 120 000 barils par jour, cette raffinerie pourrait produire 550 000 tonnes par an de super, 300 000 tonnes d'essence ordinaire, 85 000 tonnes de kérosène, ainsi que du naphta, du fuel, du gazole et du G.P.L.

En revanche, à Abou-Dhabi, la valorisation des hydrocarbures en aval (pétrochimie), si l'on excepte une usine de fabrication de tubes en plastique entrée en service en 1976, dont la capacité pourrait être accrue, les projets d'usines pétrochimiques (avec C.d.f.-Chimie) ou d'unités d'ammoniac (pour les engrais) avec Creusot-Loire ont été soit abandonnés soit mis en sommeil. Les importantes recettes pétrolières accumulées ces derniers mois — et qui devraient s'amplifier encore en 1980 — permettront-elles de redonner vie à ces projets ?

BRUNO DETHOMAS.

(7) *Le Pétrole et le Gaz arabes*, n° 246, 16 juin 1979.

### INDICATEURS DU SECTEUR DES HYDROCARBURES

| | Production de pétrole brut | Exportations de brut | Exportations de produits raffinés (1) | Exportations de G.P.L. | Production de gaz naturel | Utilisation du gaz naturel | Revenus pétroliers (2) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | (millions de barils) (3) | | | | (milliards de pieds cubes) | | (DK millions) |
| 1971 ..... | 1 116,4 | 1 013,0 | 141,8 | 13,2 | 643,7 | 227,5 | 321 |
| 1972 ..... | 1 201,6 | 1 070,6 | 131,8 | 14,7 | 647,8 | 246,8 | 501 |
| 1973 ..... | 1 102,5 | 966,0 | 133,4 | 15,5 | 581,1 | 265,1 | 532 |
| 1974 ..... | 929,4 | 804,8 | 117,[illegible] | 15,4 | 466,9 | 251,4 | 578 |
| 1975 ..... | 760,7 | 652,7 | 94,8 | 12,8 | 382,4 | 226,0 | 2 535 |
| 1976 ..... | 785,0 | 655,5 | 133,2 | 13,9 | 395,8 | 243,8 | 2 793 |
| 1977 ..... | 718,1 | 588,4 | 131,1 | 14,5 | 362,6 | 245,3 | 2 598 |
| 1978 ..... | 776,9 | 642,8 | 142,0 | 13,9 | 392,9 | 242,7 | .... |

(1) Y compris huiles de soute.
(2) Jusqu'en 1975 : années se terminant au 31 mars ; 1976 : période de quinze mois jusqu'au 30 juin 1976 ; à partir de 1977 : année se terminant au 30 juin.
(Source : Le pétrole et le gaz arabes, 16 juin 1979.)
(3) 1 million de barils par jour = 50 millions de tonnes par an.

### L'ÉVOLUTION DES PRIX DU BRUT EN 1979

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Abou-Dhabi : | | | | | | | | |
| Oum Shaif ............ | 37 | 13,04 | 13,78 | 21,36 | 27,36 | 27,36 | 27,36 | 29,36 |
| Mourban ............ | 39 | 13,26 | 14,10 | 21,56 | 27,56 | 27,56 | 27,56 | 29,56 |
| Zakoum ............ | 40 | 13,17 | 14,01 | 21,46 | 27,46 | 27,46 | 27,46 | 29,46 |
| Abou-Boukouch ....... | 32 | 12,65 | 13,28 | 20,75 | 26,75 | 26,75 | 26,75 | 28,75 |
| Moubarraz ............ | 38 | 13,08 | 13,92 | 21,59 | 27,59 | 27,59 | 27,59 | 29,59 |
| Bunduq ............ | 40 | 13,17 | 14,01 | 21,46 | 27,46 | 27,46 | 27,46 | 29,46 |

## ÉMIRATS ARABES UNIS

# Abou-Dhabi offre l'image de la prospérité et de la paix

(Suite de la page 7.)

Enfin, les Emirats eux-mêmes ont pris place parmi les grands Etats pétroliers du Golfe et ils se sont hissés depuis une quinzaine d'années au premier rang d'entre eux avec une production qui approche la centaine de millions de tonnes de pétrole annuels et un revenu pétrolier qui est évalué pour l'année qui vient à une cinquantaine de milliards de francs lourds, au moins.

Le visiteur des Emirats arabes unis s'attend donc confusément à trouver sur place les manifestations habituelles de la tension : déploiement des forces de l'ordre, renforcement plus ou moins apparent des mesures de sécurité, inquiétude générale, et arrêt ou diminution des activités économiques. Or c'est tout le contraire que le visiteur constate à son arrivée : un pays en pleine activité, en pleine prospérité, une ville entière surgie en quelques années du désert, avec même, ô miracle, des plates-bandes, des squares, des jardins et aussi des magasins regorgeant de marchandises venues de tous les coins du monde.

Ici, ni restriction ni interdictions : la vente des boissons alcoolisées est certes interdite aux musulmans mais leur importation, sauf à Dubaï n'est pas contrôlée comme c'est le cas en Arabie Saoudite ou en Libye, sans parler de l'Iran.

Des hôtels équipés des derniers perfectionnements techniques attendent le voyageur. La télévision en couleurs offre des programmes toute la journée et des films le soir. L'appareil de téléphone placé sur la table de nuit n'est pas un ornement dérisoire comme c'est encore trop souvent le cas dans la plupart des pays arabes. Paris s'obtient à l'automatique en quelques secondes.

### Un port ultra-moderne

Un port ultra-moderne creusé le long des lagunes sablonneuses entourant la presqu'île où s'élevait il y a encore vingt-cinq ans un modeste bordj qui servait de palais au cheikh et qui était entouré de quelques rangées de maisons en pisé.

Sur le plan aérien, l'aéroport d'Abou-Dhabi, déjà saturé, sera *remplacé cette année par un* aéroport qui, vu du ciel, apparaît l'exacte réplique, en plus petit, de Roissy-Charles-de-Gaulle.

La ville d'Abou-Dhabi elle-même a commencé à s'élever le long d'une corniche de 5 kilomètres, aujourd'hui complètement aménagée avec une rocade constituée de deux chaussées parallèles séparées par des terre-pleins fleuris qu'arrosent tous les jours une armée de jardiniers. Les premiers immeubles, bâtis il y a seulement dix ans, font désormais piètre figure à côté des ensembles monumentaux où toutes les ressources des matériaux modernes sont exploitées, en fonction du climat, par d'habiles architectes.

Les souks sont bâtis eux aussi en matériaux modernes, mais en respectant les structures traditionnelles des médinas arabes. *Ailleurs, des ensembles commerciaux* qui s'élèvent sur plusieurs étages offrent aux chalands des vitrines qui ne dépareraient pas les Champs-Elysées. Depuis l'électroménager, l'électronique et la photographie jusqu'à l'horlogerie et aux bijoux (le cours de l'or fluctue à Abou-Dhabi librement et tous les jours) les industries du monde entier déversent leurs produits sur la lagune d'Abou-Dhabi, promue au rang de terre promise. Une seule note discordante dans cet univers paisible : deux ou trois automitrailleuses sont postées autour de l'ambassade des Etats-Unis.

Pourtant, la proximité de l'Iran, du Pakistan et de l'Inde, sans oublier du Japon, s'impose ici au premier coup d'œil. Si le *Japon est partout représenté par* ses produits — appareils photographiques derrière les vitrines ou voitures dans la rue, — les autres pays voisins, en particulier le Pakistan et l'Inde offrent des réservoirs de main-d'œuvre à bon marché dans lesquels les Emirats peu peuplés ont largement puisé pour assurer la réalisation de leurs ambitieux projets de construction. Pakistanais et Indiens sont les plus nombreux, mais on rencontre aussi beaucoup d'Iraniens. Les Indiens, reconnaissables à leurs turbans, sont les plus industrieux, les Pakistanais fournissent le gros des ouvriers sans qualification. Officiellement, on évalue le nombre de ces immigrants à deux cent mille, dont quatre-vingt mille à Abou-Dhabi, pour une population totale d'environ sept cent mille personnes, dont deux cent cinquante mille à Abou-Dhabi, mais ces chiffres sont souvent mis en doute par les observateurs locaux qui n'hésitent pas à attribuer la majo*rité numérique* aux Indiens et aux Pakistanais, dont beaucoup sont d'ores et déjà installés derrière les comptoirs des boutiques d'Abou-Dhabi, et surtout de Dubaï.

Représentent-ils un danger pour l'avenir des Emirats ? Le 21 janvier dernier, les journaux d'Abou-Dhabi ont annoncé en première page que, dans sa sagesse, le cheikh Zayed, souverain d'Abou-Dhabi et président de la Fédération, avait pris une « mesure de grâce » en leur faveur : après avoir fixé un délai expi*rant ce jour-là pour que tous* les étrangers régularisent leur situation s'ils étaient dépourvus de visa ou d'autorisation de résidence, le cheikh leur accordait un nouveau report... jusqu'au 21 juin. La période du grand « boom » d'Abou-Dhabi de 1971 à 1977 avait vu en effet une forte immigration sauvage, y compris par mer, en provenance de l'Inde et du Pakistan. Aussi les autorités d'Abou-Dhabi, conscientes du péril, paraissent décidées à contrôler l'immigration sinon à la stopper.

### Une croissance foudroyante

Ce tournant dans la politique d'immigration n'est lui-même qu'un aspect particulier de l'évolution générale de la politique des Emirats parvenus déjà à une certaine maturité dans l'ordre économique comme dans l'ordre politique. Les Emirats entrent dans une nouvelle période de leur foudroyante croissance, une période plus calme qui sera caractérisée par une croissance plus ordonnée. Les revenus pétroliers sont appelés encore à augmenter, mais beaucoup plus par le jeu des augmentations des prix mondiaux que par la découverte de nouveaux gisements importants. Une certaine retenue s'impose donc. D'autre part, la crise internationale ouverte *par la révolution iranienne* il y a un an, et aggravée par l'invasion soviétique de l'Afghanistan, sans oublier l'attaque de La Mecque en Arabie Saoudite, donne aussi à réfléchir aux dirigeants d'Abou-Dhabi.

Bedouin avisé, le cheikh Zayed a révélé des qualités d'homme d'Etat. Mais il avait mené sa barque jusqu'ici dans des eaux relativement tranquilles. La sécurité ambiante, l'augmentation continuelle des ressources pétrolières des Emirats, dont 80 % sont la propriété d'Abou-Dhabi contre 2 % à Dubaï, l'afflux de la main-d'œuvre asiatique, avaient créé les conditions d'un boom prodigieux qui a fait comparer les Emirats à la Californie ou au Texas. Aujourd'hui, le cheikh et ses conseillers, notamment palestiniens, sont à la recherche d'un régime de « croisière ».

Au-delà, il faut se demander quelle place aura le dernier des Etats arabes dans le monde de l'an 2000. Après avoir navigué à l'estime, guidé par son flair, le président des Emirats songerait, pour la première fois depuis la fondation de la Fédération, à planifier un peu davantage la croissance. Les services sociaux sont gratuits ainsi que l'éducation et la santé. Les citoyens d'Abou-Dhabi occupent des logements qui *leur sont loués* à des prix symboliques, et ils ne payent pas d'impôt. Toutefois, le sol reste la propriété intégrale du cheikh Zayed, et les immi*grants sont exclus* de ces avantages.

### Priorité au développement

Du point de vue international, il s'agit de définir une position. Le ministre d'Etat, Rachid Abdallah, recevant la presse française à la veille de la visite du président Giscard d'Estaing, la *définissait ainsi* le mardi 19 février : « *Je voudrais indiquer que toute menace sur les puits de pétrole du Golfe, qu'elle vienne du côté soviétique ou d'ailleurs nous inquiète.* » Le ministre cherchait visiblement à maintenir la balance égale entre la menace soviétique dont, disait-il, « *il est difficile pour nous de mesurer exactement le degré* », et les éventuelles interventions d'autres puissances (entendez par exemple les Etats-Unis). Pour lui, il s'agissait de créer une zone de paix dans la région du Golfe, et de la tenir si possible à l'abri de la rivalité des grandes puissances. En fait, les Emirats ne se sentent pas encore réellement menacés, mais s'ils l'étaient un jour, « *ils comptent sur leurs amis* » (occidentaux).

La présence américaine étant refusée, s'il s'agissait d'un foyer de rivalité entre grandes puissances, acceptée s'il s'agissait de la défense du Golfe, on aboutit à une attitude assez subtile qu'on pourrait résumer ainsi : Dieu nous préserve d'avoir à recourir à l'assistance de nos amis. A noter que le ministre Oteiba (*pétrole*) avait *déclaré de son* côté à la presse française, le même jour, qu'il existait une menace soviétique dirigée non seulement vers les mers chaudes, mais vers les puits de pétrole du Golfe.

Au total, la position nuancée des Emirats pourrait les rapprocher encore de la France avec laquelle ils ont entamé depuis quelques années une coopération fructueuse, notamment sur le plan technique et aussi militaire. A l'aéroport militaire d'Abou-Dhabi, on peut voir beaucoup de matériel français, en particulier des hélicoptères, et la petite armée des Emirats (25 000 à 30 000 hommes), après avoir été largement équipée de matériel britannique, paraît s'orienter davantage vers la France. Une douzaine de Mirage sont venus s'ajouter récemment aux avions Lightnings ou *Hunter* de fabrication britannique.

Mais cette petite armée, dont le chef d'état-major adjoint est le prince héritier, fils du cheikh Zayed, Khalifa ben Zayed, ne saurait évidemment suffire. Son renforcement est à l'ordre du jour, et les dirigeants d'Abou-Dhabi mentionnent en bonne place les questions de coopération militaire parmi les sujets de conversation à l'occasion de la visite du président Giscard d'Estaing.

Il faut toutefois rendre cette justice au cheikh Zayed que la modestie des dépenses d'armement dans le budget d'Abou-Dhabi, et dans le budget fédéral, lui aura permis de consacrer la très grande majorité des ressources pétrolières au développement de son pays et à l'élévation du niveau de vie de ses sujets. Ce n'est pas un mince mérite dans une région où les armements s'entassent. Le 1er septembre dernier, à l'occasion des fêtes de la révolution libyenne, le colonel Kadhafi a fait défiler mille chars soviétiques dernier cri. Le cheikh Zayed a préféré, lui, bâtir des routes, des ponts, des logements, des ports. Sans doute, les menaces qui planent en 1980 sur toute la région du Golfe vont contraindre le gouvernement d'Abou-Dhabi à consacrer davantage de ressources à la défense. Le cheikh Zayed demandera certainement à la France de lui fournir des armes, notamment des hélicoptères, des avions, des chars, mais il est trop avisé pour ne pas comprendre que, avec sa population réduite, ses industries encore embryonnaires, la Fédé*ration n'est pas en état de se* défendre sans l'aide de ses alliés. C'est pourquoi les Emirats entretiennent des relations aussi étroites avec l'Arabie Saoudite, dont ils ne se sont guère séparés en toutes occasions, y compris dans le conflit du Proche-Orient. A la différence d'Oman, ils ont condamné, à la suite de l'Arabie Saoudite, le traité de paix israélo-égyptien.

ROLAND DELCOUR.





هكذا من الأصل

# ASIE

## Afghanistan

# Pour Washington, une neutralisation implique le retrait préalable des troupes soviétiques

La neutralisation de l'Afghanistan implique, pour les Etats-Unis, le retrait préalable des troupes soviétiques qui s'y trouvent. C'est ce qu'a rappelé jeudi 28 février le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter. Il a cependant laissé entendre que les Etats-Unis, dans le cas d'une neutralisation, pourraient accepter que l'Afghanistan reste dans la sphère d'influence soviétique. « Toutes les parties ont accepté le statut de l'Afghanistan depuis assez longtemps, a-t-il dit. Je pense qu'un certain nombre d'entre nous pourront s'en accommoder encore. » Mais, a ajouté M. Carter, « la pensée soviétique sur cette affaire reste peu claire et nous ne sommes pas intéressés par un exercice de propagande soviétique dans lequel des propositions ne seraient avancées que pour masquer ce qui se passe, c'est-à-dire non pas une diminution des troupes soviétiques mais une consolidation ».

L'idée d'une neutralisation de l'Afghanistan, qui avait été lancée la semaine dernière par les ministres des affaires étrangères des Neuf, a été d'autre part approuvée jeudi par le secrétaire général de la Conférence islamique, M. Habib Al Chatti, qui a déclaré à l'Agence saoudienne de presse que cette solution « est la seule pouvant garantir l'indépendance de ce pays ». La conférence, a-t-il ajouté, « soutient tout effort visant à faire de l'Afghanistan un pays libre, indépendant et membre à part entière du mouvement des non-alignés ». La formule des Neuf, qui a fait l'objet d'une réunion de travail, jeudi à Rome, de hauts fonctionnaires des pays membres de la C.E.E., pourrait être proposée dans les prochains jours à Moscou. Cette mission pourrait être confiée à M. Cossiga (Italie), qui préside actuellement le conseil de la Communauté.

## *La position de Bonn demeure imprécise*

De notre correspondant

Bonn. — Une semaine avant la visite du chancelier Schmidt à Washington, le débat du jeudi 28 février au Bundestag devait, en principe, permettre de définir plus clairement l'attitude de la République fédérale sur la nécessité de mettre au point un « concept global » pour répondre à l'expansionnisme soviétique. Le débat n'a pourtant pas beaucoup éclairé deux points essentiels : l'attitude de Bonn, lorsqu'il s'agit d'envisager des sanctions économiques à l'égard de l'U.R.S.S. et la décision définitive sur la participation aux Jeux olympiques.

Le chancelier a, certes, souligné que personne ne serait plus intéressé à la politique de détente que le « *peuple allemand divisé* ». Il a repris aussi l'idée, désormais familière, que, dans cette crise, tous les alliés occidentaux devraient se partager les tâches. C'est ainsi qu'il appartiendrait à la République fédérale de concentrer ses efforts sur l'aide économique et militaire à la Turquie et à la Grèce. En ce qui concerne le Pakistan, il estime qu'une assistance militaire introduirait dans cette région des « *complications* » indésirables. Pour le reste, la R.F.A. est prête à respecter des règles plus strictes en ce qui concerne la livraison à l'U.R.S.S. de marchandises dites d'intérêt stratégique. Elle est disposée aussi à accepter « *un catalogue de mesures* » qui pourrait être proposé par les Américains. Mais en accord avec Washington, si l'on en croit le chancelier, il ne serait pas question de rompre les contrats signés avec le Kremlin.

Quant aux Jeux olympiques, il appartiendrait aux Soviétiques de créer les conditions nécessaires pour que tout le monde puisse y prendre part. Le chancelier a néanmoins trahi ses hésitations en disant que ces conditions — à savoir le retrait des troupes russes de Kaboul — ne seraient « *pas encore* » réalisées. Un peu plus tard, le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, n'a pas craint cependant de répéter qu'une participation allemande aux Jeux serait inconcevable si les Américains ne se rendaient pas à Moscou. Le candidat-chancelier de l'opposition, M. Strauss, a souligné pour sa part que la République fédérale devrait, sans tenir compte de l'attitude américaine, décider de ne pas envoyer ses athlètes dans la capitale soviétique.

### Une augmentation des dépenses nucléaires

Sur un point, le chancelier a été très net : son gouvernement augmentera, cette année-ci, les dépenses militaires de 3 % de termes réels. M. Schmidt a cependant laissé au ministre des affaires étrangères le soin de commenter le projet de neutralisation de l'Afghanistan mis en avant par la Communauté européenne. Après avoir indiqué qu'il importe de ne pas faire de l'Afghanistan un objet de rivalités entre les grandes puissances, M. Genscher a estimé qu'il appartient aux Soviétiques de fournir une « *réponse constructive* » aux suggestions occidentales.

A cet égard, M. Strauss a manifesté un plus grand scepticisme. Selon le dirigeant bavarois, l'invasion de l'Afghanistan était préparée de longue date.

D'autre part, un retrait des troupes soviétiques entraînerait, selon M. Strauss, l'effondrement du « *régime de marionnettes* » installé à Kaboul, ce qui pourrait être un signal pour d'autres pays soumis à des régimes pro-communistes. Dans ces conditions, il ne suffit pas d'offrir à l'U.R.S.S. une possibilité de quitter l'Afghanistan « *sans perdre la face* ».

Au centre des polémiques se trouve l'accusation d'antiaméricanisme formulée par M. Kohl, non contre le chancelier, mais contre le parti social-démocrate. Les citations ne lui manquaient pas pour étoffer ce réquisitoire contre lequel M. Schmidt a vigoureusement protesté. Tous deux cependant se sont trouvés d'accord pour saluer la « *revitalisation* » intervenue outre-Atlantique après les débâcles du Vietnam et du Watergate. Le chef de la C.D.U. s'est même félicité que les Etats-Unis reprennent leur « *rôle historique* » dans le monde.

Une polémique plus inattendue a porté sur la déclaration franco-allemande. Le chancelier veut y voir un élément essentiel de ce qui sera la réponse occidentale au défi soviétique. De façon plutôt imprévue, M. Kohl a dénoncé l'impression qu'un « *axe Paris-Bonn* » inquiéterait tous les autres partenaires européens. M. Schmidt s'est élevé particulièrement contre l'allégation selon laquelle le communiqué de Paris n'aurait pas assez clairement proclamé la « *solidarité atlantique* ». Une telle manière d'interpréter la déclaration de l'Elysée serait, selon le chancelier, une « *falsification* ».

M. Strauss, en revanche, s'est réjoui que les sociaux-démocrates de la R.F.A. soient enfin partisans de l'amitié franco-allemande ! Il est vrai que dans ce débat l'opposition a procédé elle aussi à une division du travail, laissant à M. Kohl le rôle de l'attaquant tandis que M. Strauss s'est présenté comme un homme d'Etat responsable auquel le chancelier a été contraint de rendre hommage.

### Le rôle de M. Brandt

Restait « l'affaire Brandt » qui a passionné les milieux politiques de Bonn durant ces derniers jours. Le *Spiegel* a annoncé en effet que M. Brandt se préparerait à jouer un rôle d'intermédiaire entre l'Est et l'Ouest. Devant le Bundestag, l'ancien chancelier a certes fait de son mieux pour soutenir qu'en tant que président de l'Internationale socialiste et de la Commission nord-sud, il lui importerait de s'informer dans tous les camps sur la manière de résoudre la crise. Il a cependant nié d'une manière catégorique qu'il ait jamais songé à un rôle de « médiateur ».

Un peu plus tôt, M. Schmidt avait d'ailleurs mis un point final à cette controverse en répétant que personne dans la République fédérale ne devrait envisager un seul instant de s'entremettre entre les deux grandes puissances qui n'auraient d'ailleurs besoin de personne pour entrer en contact, si elles le désiraient.

JEAN WETZ.

● *Les Etats-Unis et les livraisons d'armes aux rebelles nationalistes.* — Il se peut que des armes américaines livrées au Pakistan parviennent aux rebelles afghans, a déclaré, jeudi 28 février, M. Brown, secrétaire américain à la défense. « *Il y a des rebelles afghans et des réfugiés afghans qui vont et viennent à travers la frontière et il est fort possible qu'ils reçoivent des armes du Pakistan* », a indiqué M. Brown qui parlait devant la commission du budget de la Chambre des représentants. Il s'est refusé catégoriquement à démentir ou à confirmer la possibilité que la C.I.A. finance la fourniture éventuelle d'armes aux insurgés afghans. — *(A.F.P.)*

APRÈS LES ÉMEUTES DU 22 FÉVRIER A KABOUL

## La répression aurait fait plusieurs centaines de victimes

Le calme qui est revenu à Kaboul depuis le milieu de la semaine semble précaire, d'après les informations qui filtrent de la capitale afghane. On affirme, de source rebelle, que de nouvelles attaques contre les unités afghanes et soviétiques à Kaboul sont en préparation. D'autre part, des témoignages font état d'exécutions sommaires de suspects dans les rues de la capitale, en particulier par les quelque deux mille miliciens armés par le régime de M. Babrak Karmal. Plusieurs dizaines de personnes auraient ainsi été tuées, dont des civils non armés, ont déclaré deux diplomates, un Français et un Indien, à l'agence américaine Associated Press. Les émeutes du vendredi 22 février auraient fait une centaine de morts et deux cents blessés au moins parmi les militaires soviétiques.

Selon des Afghans qui ont quitté leur pays ces derniers jours, plusieurs centaines, voire un millier de Kaboulis auraient été tués à la mitrailleuse par des soldats afghans. Ils faisaient partie des cinq mille personnes arrêtées à la suite des émeutes. Les chiites seraient les principales, mais non les seules victimes de la répression.

D'autre part, les maquisards musulmans renforcent leurs positions dans les régions de Kandahar et de Jalalabad, villes dont ils contrôlent les voies d'accès. Ils auraient infligé de lourdes pertes à un convoi sur la route de Kaboul à Jalalabad.

Une délégation d'Amnesty International s'est rendue récemment à Kaboul, où elle a reçu l'assurance de membres du gouvernement de M. Karmal que les prisonniers politiques ne seraient ni torturés ni tués. M. Babrak Karmal leur a aussi déclaré que nul ne serait emprisonné pour ses seules opinions. Si des prisonniers politiques étaient jugés, leurs procès seraient ouverts au public et à des observateurs d'Amnesty. Toutefois, en dépit des affirmations officielles selon lesquelles tous les détenus qui n'ont pas été libérés par l'actuel régime ont « *disparu* » sous celui de M. Amin, Amnesty International cite des parents de victimes qui pensent que certains prisonniers sont toujours vivants et pourraient se trouver en détention. — *(A.F.P., A.P., UPI, Reuter.)*

## Thaïlande

## Le général Kriangsak a présenté la démission de son gouvernement

Le général Kriangsak Chamanand, premier ministre de Thaïlande, a présenté sa démission au Parlement, ce vendredi 29 février, dix-huit jours après avoir formé son troisième cabinet. Il a annoncé sa décision lors d'une session extraordinaire de l'Assemblée convoquée afin de répondre aux critiques portées contre sa politique par l'opposition, les syndicats et les étudiants. Les cinq formations d'opposition (Parti d'action sociale, parti démocrate, Parti Chart Thaï, Parti du peuple et parti démocratique du Siam) avaient prévu de déposer une motion de censure lundi.

Le démission du général peut surprendre ; en effet, même si l'opposition contrôle plus de la moitié des sièges de l'Assemblée, le vote du Sénat — dont les membres sont nommés et qui est composé en majeure partie de militaires — aurait permis au premier ministre de l'emporter. Au pouvoir depuis le coup d'Etat d'octobre 1977, il avait dû faire face, à la fois aux retombées du conflit indochinois, et à une très sérieuse aggravation de la situation économique. La hausse du prix des produits pétroliers décidée en janvier — entre 25 % et 70 % — la troisième en un an, pèse lourdement non seulement sur la balance des paiements, mais aussi sur les prix et le niveau de vie, alors que la prochaine récolte de riz s'annonce médiocre.

Pour détourner le méontentement, le général avait récemment remanié son gouvernement, deux jours à peine après avoir annoncé la hausse des prix de vente du pétrole, dans le but d'en faire porter la responsabilité à l'équipe sortante. Son nouveau cabinet, qui compte quinze militaires sur trente-huit membres, ne comprenait que trois députés, car il n'avait pas pu s'assurer la collaboration de membres de l'opposition. Attaqué de toutes parts, mal vu, semble-t-il, du palais royal, le général avait aussi à faire face aux manœuvres de ceux qui veulent inciter le ministre de la défense et commandant en chef de l'armée, le général Prem Tinsulanond, à se poser en prétendant à la succession.

La position du général Prem, longtemps considéré comme un « professionnel » — par opposition à la plupart des autres généraux, qui consacrent une large partie de leur temps aux affaires ou à la politique, — s'est renforcée depuis le remaniement de la hiérarchie militaire du 30 septembre. Certains milieux conservateurs voient en lui la seule personne capable de faire sortir le pays de l'impasse. En effet, les partis d'opposition, regroupés autour de personnalités aux ambitions rivales, auront bien de la peine à se mettre d'accord sur une équipe et un programme d'action.

Il est paradoxal que le général Kriangsak, qui bénéficie du soutien des principaux alliés de la Thaïlande — Etats-Unis, Japon, Chine, pays de l'ASEAN, — et dont la subtile diplomatie a réussi à éviter que le conflit indochinois ne s'étende à son pays, soit contraint à la démission à cause de problèmes intérieurs, et ce à un moment où la Thaïlande a besoin avant tout de stabilité. Une telle situation ne peut qu'inquiéter les autres membres de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est, qui craignent que le Vietnam et l'Union soviétique ne tentent de profiter de cette instabilité, dont, selon eux, Hanoï porte une part de responsabilité.

Il est encore trop tôt pour savoir si le premier ministre se succédera à lui-même ; il sera sans doute d'abord chargé d'expédier les affaires courantes. Son impopularité tant à droite qu'à gauche, sera pour lui un très lourd handicap, d'autant qu'il a perdu le contrôle qu'il exerçait sur les forces armées. Il ne faudrait cependant pas sous-estimer une habileté manœuvrière qui lui a déjà, à plusieurs reprises, permis de surmonter des crises graves.

PATRICE DE BEER.

Devant la commission des affaires étrangères

## M. JEAN FRANÇOIS-PONCET SOULIGNE L'IMPORTANCE DES MOUVEMENTS DE RÉSISTANCE AFGHANS

M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a été entendu par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale jeudi 28 février.

M. François-Poncet a notamment souligné l'importance des mouvements de résistance afghane et leur caractère authentiquement populaire et autochtone. Si des aides extérieures lui sont apportées, elles n'expliquent pas l'origine et l'ampleur de la rébellion, a-t-il dit en réponse à M. Robert Mondargent (P.C., Val-d'Oise). Selon les informations dont il dispose, les résistants afghans semblent peu armés. Leur armement proviendrait pour l'essentiel de prises opérées sur l'armée afghane. Selon plusieurs députés qui ont participé à la réunion de la commission des affaires étrangères, M. François-Poncet a précisé que l'armée régulière, forte de cent mille hommes environ avant l'intervention soviétique, ne peut plus compter actuellement que sur la moitié de ses effectifs. On assiste, a-t-il ajouté, à un flot croissant de réfugiés.

La France estime indispensable de maintenir une communication avec les responsables soviétiques tant à Paris qu'à Moscou, en application des procédures prévues par les protocoles franco-soviétiques. C'est dans le cadre de ces contacts, a ajouté le ministre des affaires étrangères, que des explications ont été demandées aux autorités soviétiques, en particulier au sujet du retrait de leurs troupes. M. François-Poncet a précisé que la déclaration de M. Léonid Brejnev annonçant l'intention de l'Union soviétique de retirer ses troupes, si certaines garanties lui sont données, est importante et fait l'objet d'une étude attentive de la part du gouvernement.

Interrogé par M. Maxime Gremetz (P.C., Somme), qui lui a demandé s'il est exact que la France pose des conditions à la tenue de la conférence de Madrid, M. François-Poncet a répondu que cette conférence ne serait utile que si des gestes de nature à rétablir un climat de confiance étaient accomplis par l'Union soviétique.

# EUROPE

## Grande-Bretagne

### Mme Thatcher sort victorieuse d'un débat sur la censure

De notre correspondant

Londres. — Comme prévu, le gouvernement l'a emporté jeudi 28 février aux Communes, sans difficulté dans le vote de confiance provoqué par la motion de censure de l'opposition travailliste, rejetée par 327 voix contre 268. Cette confortable majorité, dépassant celle de 42 voix dont le gouvernement dispose sur l'ensemble des partis de l'opposition, est due essentiellement au ralliement de plusieurs députés de l'Ulster, M. Powell notamment, votant habituellement contre les conservateurs, et à quelques absences dans les rangs travaillistes et libéraux.

La démarche des travaillistes, déposant une motion de censure — la première depuis l'accession au pouvoir de Mme Thatcher — dont ils savaient à l'avance qu'elle serait repoussée, visait à passer à l'offensive contre le gouvernement à un moment où les difficultés s'accumulent pour le premier ministre. Cet exercice politique a refait l'unité des travaillistes et facilité le ralliement des conservateurs, eux-mêmes divisés, derrière Mme Thatcher.

Jamais le premier ministre ne fut attaqué avec autant de violence. Le plus violent de ses critiques fut l'ancien chancelier de l'Echiquier, M. Healey, qui déclara que Mme Thatcher était *« sourde parce que physiquement incapable d'écouter, incapable de faire preuve d'équilibre et de modération... »*

*« Il n'est pas étonnant*, ajouta-t-il, *que le président Giscard et le chancelier Schmidt la considèrent comme un rhinocéros (...). Elle a une peau épaisse, elle est capable de charger dans toutes les directions mais de réfléchir seulement au trot... »*

#### L'injustice sociale

Ces propos ne pouvaient que provoquer un mouvement de sympathie pour le premier ministre dans les rangs conservateurs. M. Callaghan, très à l'aise dans son rôle de vieil homme d'Etat avisé, n'eut pas de mal à faire un bilan négatif des neuf mois de gouvernement conservateur, marqués par la poussée de l'inflation et du chômage. Il dénonça une politique *« élargissant les divisions sociales »*. *« Les riches deviennent plus riches et les pauvres plus pauvres »*, ajouta-t-il en accusant les conservateurs de créer délibérément l'injustice sociale, ce qui provoque une dangereuse tension. *« Le rêve monétariste*, conclut M. Callaghan, *s'est transformé en cauchemar. »*

Les attaques de l'opposition n'ébranlèrent en rien Mme Thatcher. Dans son discours, plutôt décevant dans la forme et sur le fond, lu au milieu des cris, elle reprit les arguments de sa campagne électorale en rejetant sur les travaillistes la responsabilité de la situation actuelle. Mme Thatcher indiqua qu'elle était déterminée à poursuivre sa politique monétaire et industrielle.

#### « Une bonne mesure de succès »

Bref, le premier ministre n'a pas l'intention de faire demi-tour ni même d'assouplir sa politique, comme le lui recommandent un certain nombre de membres, et non des moindres, de son cabinet. Mme Thatcher estime avoir obtenu *« une bonne mesure de succès »*.

*« Le gouvernement aborde les problèmes fondamentaux comme le souhaite le peuple britannique, avec fermeté et réalisme »*, déclara-t-elle encore. Elle ajouta, en se référant aux quelques cas de rébellion de la base syndicale contre les dirigeants syndicalistes, qu'*« une attitude réaliste se répandait rapidement dans le pays »*.

Le terrain le plus solide sur lequel rallier le Parlement et le pays est évidemment la politique étrangère. Malgré les critiques de M. Callaghan déclarant que, *« en jouant les durs »*, Mme Thatcher n'avait pas été très loin à Dublin et ailleurs, le premier ministre a le soutien du pays dans son attitude d'extrême fermeté vis-à-vis de la Communauté. En ce qui concerne la crise afghane, Mme Thatcher a déclaré que les mots ne suffisaient pas pour établir les bonnes intentions de l'Union soviétique. *« Nous demandons le retrait des troupes russes d'Afghanistan »*, déclare-t-elle.

HENRI PIERRE.

## Suisse

### La séparation absolue de l'Église et de l'État est soumise à référendum

De notre correspondant

Lausanne. — La place de l'Eglise dans la société : telle est la délicate question soumise à référendum, dimanche 2 mars, en Suisse. A l'initiative des partisans de la laïcité, les citoyens sont appelés à se prononcer sur un projet de réforme constitutionnelle visant à une séparation complète de l'Eglise et de l'Etat. En vertu de cette proposition, les autorités cantonales se verraient octroyer un délai de deux ans pour supprimer les liens unissant l'Eglise et l'Etat. En cas d'adoption du projet, les cantons devraient immédiatement renoncer à percevoir des *impôts ecclésiastiques*.

Actuellement, tout en garantissant la liberté de croyance et de conscience, la Constitution laisse aux cantons la faculté de régler à leur guise leurs rapports avec l'Eglise. La Confédération *comprenant vingt-trois cantons*, il existe autant de statuts ecclésiastiques différents. Dans certains d'entre eux, l'Etat perçoit un impôt d'Eglise obligatoire pour tous les fidèles ; dans d'autres, il est facultatif. Ailleurs, les ministres du culte sont des salariés de l'Etat, ce qui n'empêche pas l'Eglise de prélever un impôt destiné à des activités complémentaires.

Dans la plupart des cantons, les privilèges associés à ce statut de droit public sont réservés à l'Eglise catholique romaine et aux Eglises protestantes. Dans d'autres, ils s'appliquent également à l'Eglise catholique chrétienne, qui avait rompu avec Rome au siècle dernier pour marquer son désaccord avec le dogme de l'infaillibilité pontificale. A Bâle, la communauté israélite est, elle aussi, reconnue par l'Etat. Seuls les cantons de Genève et Neuchâtel connaissent le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, encore qu'elle ne soit pas complète et qu'une collaboration subsiste.

Ayant recueilli 61 500 signatures à l'appui de leur requête, les partisans de la séparation se recrutent parmi les libres penseurs, les milieux de gauche et les représentants d'autres Eglises minoritaires. Ils estiment que les privilèges accordés à une ou plusieurs confessions transgressent le principe de l'égalité devant la loi. Ils font valoir qu'il est injuste de faire supporter à l'ensemble des contribuables, y compris les non-croyants et les membres des minorités religieuses, le financement des Eglises dites nationales. Ils contestent l'enseignement religieux dispensé dans certaines écoles publiques. Par souci de clarté et d'équité, ils préconisent que toutes les communautés religieuses relèvent du droit privé.

Le gouvernement ne voit pas la nécessité de modifier un système qui a fait ses preuves. Il rappelle que plus de 90 % de la population se réclame des Eglises officielles, et que la Suisse appartient à la civilisation occidentale et chrétienne. Il tient également à respecter, dans la limite du droit fédéral, la souveraineté des cantons en matière religieuse. Mais, en dehors de toute considération *d'ordre moral ou spirituel*, le débat a clairement fait ressortir l'aspect financier de la question, tant parmi les adversaires que parmi les partisans du projet.

A en juger par de précédentes expériences locales, le *statu quo* a peu de chances d'être modifié.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

## Belgique

### La crise politique est relancée par les sociaux-chrétiens flamands

De notre correspondant

Bruxelles. — La crise politique rebondit au lendemain des funérailles du président du Sénat. La mort de M. Robert Vandekerckhove, foudroyé samedi 23 février par une crise cardiaque, avait entraîné une trêve de quelques jours au moment où sa formation, le *C.V.P.*, parti des *sociaux-chrétiens* flamands, devait se prononcer définitivement sur la réforme de l'Etat. Dès jeudi, la tension reprenait et, vendredi, le gouvernement était obligé de renoncer à son conseil hebdomadaire des ministres, sans doute pour éviter l'étalage de nouvelles divergences.

#### Le chômage atteint son record historique

Le C.V.P., réuni jeudi, a en effet formulé de nouvelles exigences pour le futur statut de Bruxelles, et on a pu constater que rien, depuis des mois, n'a été *débloqué*. La révocation, le 19 janvier, des ministres du parti fédéraliste bruxellois *F.D.F.* n'a pas ouvert la porte à un accord entre francophones et flamands.

*Le C.V.P.* — la plus importante formation politique, sans laquelle *il n'est plus* possible de former une majorité — exige des garanties pour la minorité flamande (15 à 20 % de la population) de la capitale. Le C.V.P. veut qu'elle soit associée à la gestion de la ville et même des faubourgs, faute de quoi le parti refusera que Bruxelles soit reconnue comme troisième région, au même titre que la Flandre et la Wallonie.

Les francophones de la majorité, sociaux-chrétiens et socialistes, sont peu enclins à faire de nouvelles concessions qui permettraient au F.D.F., renvoyé dans l'opposition, d'exploiter leur « capitulation » sur le plan électoral.

Le premier ministre, M. Martens, s'était engagé, en révoquant les ministres du F.D.F. le 19 janvier, à sortir la réforme de l'Etat de l'impasse avant Pâques. Il ne lui reste que cinq semaines pour tenir le pari. En attendant sa loi d'austérité, la « loi-programme », que les socialistes lient au vote de la régionalisation, reste paralysée, et le chômage — qui touche trois cent vingt mille Belges — atteint son record historique.

PIERRE DE VOS.

### Le premier ministre danois propose que le Groenland et les îles Féroé aient une représentation séparée au Conseil nordique

De notre correspondante

Copenhague. — Avant la vingt-huitième session du Conseil nordique, *qui doit se tenir à Reykjavik à partir du prochain week-end*, le premier ministre danois, M. Joergensen, a proposé que le Groenland et les îles Féroé disposent d'une représentation séparée au sein de cette Assemblée consultative scandinave, où les Parlements des pays membres envoient chacun une délégation. Jusqu'à présent, les deux territoires danois d'outre-mer, qui sont dotés d'un statut d'autonomie interne, avaient chacun un représentant dans la délégation danoise, qui, comme les délégations norvégienne, suédoise et finlandaise, *comptait dix-huit députés* (l'Islande en ayant six).

L'initiative a surpris d'autant plus que le premier ministre n'avait pas discuté de cette idée avec la délégation danoise au Conseil nordique, ni avec le président du Folketing, qui appartient pourtant à son propre parti. A plusieurs reprises, les Féroé avaient demandé à avoir une délégation séparée au Conseil nordique, mais le gouvernement de Copenhague avait toujours manœuvré pour écarter ce problème. La prise de position de M. Joergensen risque de gêner la Norvège et la Suède, qui ne paraissent pas disposées à accorder une représentation spéciale aux minorités lapones qui l'ont réclamée, et la Finlande, qui, depuis quelque temps, a des rapports assez difficiles avec son territoire d'outre-mer, l'archipel des Aland. Les îles Aland ont un représentant au sein de la délégation finlandaise. Elles pourraient demander un traitement égal à celui des Féroé si celles-ci avaient leur propre délégation.

C. O.

### La B.B.C. envisage la suppression de 1 500 emplois et une forte compression des dépenses

De notre correspondant

Londres. — Dans une lettre adressée le 28 février aux vingt-huit mille membres du personnel de la B.B.C., M. Ian Trethowan, directeur général de la Corporation, a annoncé un programme de compression des dépenses portant sur 130 millions de livres pour les deux prochaines années. Ces économies impliquent la suppression de mille cinq cents emplois, la dissolution de cinq des onze orchestres régionaux de la B.B.C., *dont l'Orchestre symphonique écossais*, très renommé, une réduction de trois heures des programmes de Radio-3 (essentiellement de la musique classique), une coupe de 10 % du budget des émissions éducatives, une réduction des programmes régionaux de télévision, la disparition de plusieurs programmes populaires de radio.

La disparition projetée de cinq orchestres (la décision pour être définitive doit être approuvée par les gouverneurs de la B.B.C.) a provoqué de vifs remous et l'opposition déclarée du Syndicat des musiciens, qui envisage une action de grève. La B.B.C. estime que cette mesure permettra de réaliser une économie de 500 000 livres dans le cadre d'une réduction générale du budget de la radio (39 millions) de 4 millions de livres.

La B.B.C. justifie ces mesures par le refus du gouvernement d'accéder à sa demande de porter la taxe annuelle pour la télévision en couleur à 40 livres. *La redevance a été fixée* à 34 livres pour les deux prochaines années, ce qui représente un « trou » de 6 millions de livres dans les prévisions budgétaires de la Corporation.

La direction souligne que les économies porteront essentiellement sur les installations (90 millions), les 40 millions restants devant être pris sur les productions en cours. Tout en espérant que la suppression des emplois sera assurée essentiellement par des mises à la retraite anticipées et l'arrêt de l'embauche, elle n'a pas exclu le licenciement des personnels en surnombre. D'autre part, *la direction recommande aux* producteurs d'améliorer leur « productivité » dans le cadre de budgets réduits.

En fait, M. Trethowan a laissé entendre que d'autres économies seraient peut-être nécessaires, en *invoquant d'une part les négociations* prochaines visant à aligner les salaires de la B.B.C. sur ceux, améliorés, de la chaîne commerciale, et d'autre part sur le taux d'inflation encore incertain des prochaines années. La direction de la B.B.C. insiste sur la nécessité de maintenir la qualité des deux chaînes de télévision face à la compétition de la chaîne commerciale, plus riche, et qui, dans deux ans, disposera d'une nouvelle chaîne.

Pour atteindre son objectif de maintien de la qualité, la B.B.C. espère pouvoir *réduire le nombre des programmes importés des Etats-Unis*. Dans un éditorial, le *Financial Times* craint que toute baisse de qualité consécutive à une réduction des crédits mis à sa disposition *« menacerait la raison d'être de la B.B.C. »*. Le journal note que, dans le secteur *de la radio, les stations* commerciales représentent une compétition sérieuse dans les domaines où jadis la B.B.C. excellait (magazine d'actualité, documentaires, dramatiques). Il est évident que la B.B.C. *pour justifier les redevances* dont elle est *bénéficiaire* doit avoir une large audience, mais dans cette recherche, elle est concurrencée par le *réseau* commercial. La fiche de consolation est que la chaîne privée radio-télévision connaît elle-même des problèmes financiers assez sérieux pour ne pas pouvoir tirer *profit des difficultés de la B.B.C.*

H. P.

## Espagne

### L'échec du référendum en Andalousie

*(Suite de la première page.)*

Comment expliquer son attitude ? Est-il opposé à l'autonomie andalouse ? Il affirme que non. Il s'y dit favorable, mais de façon progressive.

#### Deux formules

La Constitution offre, en effet, aux régions deux méthodes pour accéder à l'autonomie. L'une est plus rapide que l'autre. Elle est aussi plus difficile. Elle passe par un référendum préalable et peut déboucher sur une autonomie — du moins en théorie — comparable à celle des Basques et des Catalans. Elle permet la formation d'un Parlement régional, d'un gouvernement et d'un pouvoir judiciaire autonomes.

L'autre voie est plus lente. Elle ne requiert que l'approbation des deux tiers des municipalités concernées. Elle conduit, dans l'immédiat, à une autonomie « au rabais », car Madrid ne se dessaisit que de compétences relativement secondaires. *C'est seulement au bout de cinq* ans qu'un véritable transfert du pouvoir politique et économique peut être envisagé.

Aucune des régions dites historiques n'a été soumise à un tel processus. Le Pays basque et la Catalogne ont pu élaborer directement leur statut d'autonomie et l'approuver par référendum après débats aux Cortès. Même chose pour la Galice, qui devra aller bientôt aux urnes. Le mécanisme a commencé de fonctionner avec l'Andalousie.

Au départ, le gouvernement avait accepté que les Andalous suivent la voie rapide. Il s'est ravisé au dernier moment. Il y a quelques semaines, le parti centriste lançait un cri d'alarme : si toutes les régions vont à l'autonomie en même temps, dit-il en substance, ce sera le chaos. Et il ajoutait : il faut rationaliser le processus autonomiste. On ne peut pas passer du jour au lendemain d'un Etat centralisé à un Etat régionalisé.

Comme le référendum d'initiative autonomiste avait été promis aux Andalous, M. Adolfo Suarez n'a pu empêcher sa réalisation. Mais il a demandé à son parti de recommander l'abstention ou le vote blanc. Une telle consigne a surpris. A-t-on jamais vu un gouvernement boycotter un référendum qu'il a lui-même organisé ? N'est-ce pas adopter *l'attitude que les centristes ont reprochée* aux séparatistes basques, lorsqu'ils ont déserté les urnes lors de précédentes consultations ?

Socialistes et communistes ont eu beau jeu de souligner les contradictions officielles. Ils ont affirmé que les autorités *avaient multiplié* les entraves pour faire échouer le référendum andalou. A elle seule, la question posée le 28 février est un chef-d'œuvre de tarabiscotage : *« Donnez-vous votre accord à la ratification de l'initiative prévue dans l'article 151 de la Constitution en vue de sa mise en route selon la procédure établie dans ledit article ? »* Les partisans du « oui » ont observé que les deux mots-clés, Andalousie et autonomie, n'étaient pas mentionnés. Ils ont estimé qu'un tel langage était destiné à démobiliser l'électeur.

#### Un test important

*« Ce n'est pas ton référendum, c'est celui des marxistes. »* En bâtissant sa campagne sur ce thème, l'U.C.D., aux yeux de la gauche, *a* montré le bout de l'oreille. Les centristes ont expliqué leur position sur l'autonomie andalouse — et sur les autonomies à venir — par leur souci de préserver la cohésion de l'Etat. Mais ils sont également soupçonnés d'avoir refusé un processus qui risquait de livrer à l'opposition la direction de plusieurs communautés régionales.

Le revirement du parti au pouvoir a provoqué la démission du président de l'U.C.D. andalouse, M. Clavero Arevalo. Celui-ci a quitté son parti. Il avait abandonné auparavant son portefeuille de ministre de la culture. Il a expliqué que le choix n'était pas entre deux procédures constitutionnelles mais entre une autonomie véritable et une simple décentralisation.

Inflation du recensement électoral — en raison de l'émigration importante en Andalousie, — hermétisme de la question posée, limitation dans le temps de campagne et des possibilités de propagande électorale, gonflement à la dernière heure du nombre des électeurs dans deux provinces : les partisans du « oui » pourront accuser le gouvernement de *n'avoir pas joué un jeu très honnête* dans le référendum andalou.

Or le test avait son importance. L'Andalousie représente 17 % du territoire et de la population espagnole. C'est une des régions les plus contrastées du pays, une zone de *transition vers l'Afrique*, un foyer de culture originale. Le désarroi social y est de plus en plus accentué : ses trois cent soixante mille sans-emplois constituent 30 % du chômage total. 10 % seulement de ses journaliers agricoles ont un travail fixe. Le revenu par habitant est inférieur du quart à la moyenne nationale.

Les partisans ont présenté l'autonomie comme l'un des moyens de résoudre les maux traditionnels de la région, lesquels tiennent à l'inégale répartition de la terre et au retard industriel. Ils craignent que l'échec de jeudi ne radicalise une fraction de la population. Le secrétaire général du parti socialiste, M. Felipe Gonzalez, a exprimé une opinion différente en affirmant que le référendum avait permis au peuple andalou *« de se mettre en marche »*.

S'ils veulent renouveler une telle expérience, les Andalous devront attendre cinq ans. A moins qu'ils n'acceptent la procédure proposée par les centristes au pouvoir.

CHARLES VANHECKE.



### Après son entretien avec M. Giscard d'Estaing

### M. KYPRIANOU, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CHYPRE EN VISITE OFFICIELLE A LONDRES

M. Kyprianou, président de la République de Chypre, est arrivé à Londres dans la soirée du 28 *février* pour un séjour de quatre jours. Une « alerte à la bombe » avait retardé de quatre-vingts minutes le départ de Paris de l'avion où il avait pris place.

Dans la matinée, M. Kyprianou avait eu avec M. Giscard d'Estaing un entretien qualifié par lui de *« très utile et constructif »*, notamment sur les relations bilatérales — *« excellentes »*, — ainsi que sur la crise de Chypre. Du côté chypriote, on estimait que la visite de M. Kyprianou en France avait répondu à ce qu'il en attendait. On annonçait que les deux présidents avaient décidé de rester en contact.

Mais à l'Elysée on s'est abstenu de tout commentaire sur la visite de M. Kyprianou.

Au cours de l'entrevue qu'il a eue, d'autre part, avec M. François-Poncet, M. Rolandis, ministre des affaires étrangères, a évoqué *la concomitance* entre cet événement et la déclaration officielle faite à Paris sur l'importance que la France attache à ses rapports avec la Turquie. M. Rolandis s'est déclaré convaincu du caractère fortuit de cette coïncidence.

Les entretiens de M. Kyprianou et de *Mme* Thatcher prendront leur poids du fait que la Grande-Bretagne, en tant que puissance garante de l'indépendance de Chypre, avec la Grèce et la Turquie, a des *« obligations particulières »*. *En outre*, elle possède dans l'île la base aérienne d'Akrotiri, qui surveille les activités militaires de l'Union soviétique.

## Yougoslavie

### LA MALADIE DU PRÉSIDENT TITO

#### État stationnaire

Le bulletin médical du 28 février a indiqué que le président Tito avait passé une nuit calme, et que son état était stationnaire. A un journaliste qui lui demandait si l'absence de détails alarmants, dans ce texte, montrait qu'il y avait une amélioration, M. Mirko Cepitch, ministre slovène de l'information, a simplement répondu : *« Je suis d'accord avec ce que vous dites, mais je ne peux rien ajouter. »*

Selon certaines sources, le président Tito est sorti jeudi du coma où il était plongé la veille et se serait plaint des douleurs qu'il ressentait. Les médecins hésiteraient à lui administrer des calmants trop puissants pour un organisme affaibli par les épreuves successives qu'il a subies depuis près de trois mois. Le patient ne survit que grâce à tout un appareillage sophistiqué. Il est toujours branché sur un rein artificiel et placé en milieu stérile, pour juguler la pneumonie. Son cœur doit être assisté pour pallier l'arythmie dont il est affecté. En fait, la situation est désespérée et seule la médecine moderne permet de retarder l'échéance. Sa maladie *« a démontré combien le rôle et la politique de Tito sont appréciés dans le monde »*, a relevé, jeudi, le conseil pour les relations internationales *de la présidence* collégiale. Le conseil a dénoncé, à cette occasion, les fléaux contre lesquels le président a toujours lutté : *« La politique de force, l'hégémonie, les ingérences et les interventions armées. »*

● *Le porte-avions soviétique « Kiev »*, venant de la mer Noire, a franchi le Bosphore vers la Méditerranée le 25 février, escorté d'un destroyer lance-missiles.

## Portugal

● *Décès d'un des membres historiques du P.C.P.* — M. José Magro, un des membres historiques du comité central du parti communiste portugais, est décédé vendredi 22 *février* à Lisbonne à l'âge de soixante ans. *Le 25 avril* 1974, M. Magro était détenu à la prison de Caxias et était alors le prisonnier politique qui comptait le plus d'années de détention sous le régime salazariste : vingt et un ans. Il était l'un des plus anciens membres du comité central du parti, où il avait été élu en 1957. Après la révolution, M. Magro avait été vice-président de l'Assemblée constituante portugaise. — *(A.F.P.)*



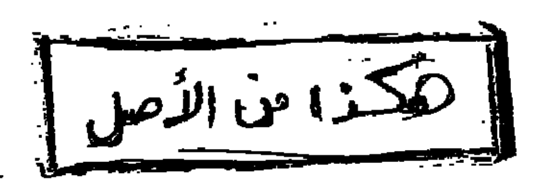

هكذا من الأصل

Le Monde

# politique

## Les sénateurs ouvrent le Conseil supérieur d'orientation aux salariés agricoles

Jeudi matin 28 février, le Sénat poursuit l'examen des articles du projet de loi d'orientation agricole.

Un débat sur la coopération agricole s'engage au cours duquel M. JANETTI (P.S., Var) relève que le texte ne fait aucune référence aux coopératives agricoles, qui, dit-il « *sont frappées depuis un certain nombre d'années par des décisions administratives ou réglementaires* ». Il ajoute : « *Si la politique d'organisation économique et de développement des industries agricoles et alimentaires ne s'appuyait pas en priorité sur le développement des coopératives, le sort des agriculteurs, et notamment des petits et moyens producteurs, serait menacé.* » Aussi souhaite-t-il qu'il soit fait référence à l'encouragement des coopératives, dans le projet de loi. Pour M. MINETTI (P.C., Bouches-du-Rhône), cette lacune « *traduit une intention politique évidente* » du gouvernement qui tend à cantonner la coopération dans les secteurs les moins rentables.

M. MEHAIGNERIE se déclare « *favorable au renforcement de la coopération agricole* », tel que le prévoit un amendement de la commission des affaires économiques, mais, ajoute le ministre de l'agriculture, « *le secteur privé doit également concourir au développement de l'industrie agro-alimentaire* ».

Le Sénat adopte alors, après avoir été approuvé par M. CLUZEL (Union centr., Allier), un amendement de M. Jeambrun (Gauche dém., Jura) et du groupe socialiste qui ajoute un paragraphe prévoyant « *la promotion sur les marchés intérieur et extérieur des produits agricoles de qualité fabriqués dans une zone délimitée et bénéficiant d'une appellation d'origine contrôlée* ».

Il apparaît « *peu convenable* » à M. CAILLAVET (gauche dém., Lot-et-Garonne) « *de mettre sur le même pied la coopération et l'industrie agro-alimentaire* », la première étant moins structurée que la seconde « *dans laquelle bien des capitaux étrangers se sont infiltrés* », dit-il. Après M. JARGOT (P.C.), qui constate que « *seule la coopération a permis de maintenir une activité agricole dans les régions de montagne* », M. CICCOLINI (P.S., Bouches-du-Rhône) se déclare hostile à l'amendement du gouvernement.

Pour M. GIROD, Gauche dém., Aisne), la solution aux embarras des agriculteurs se trouve surtout dans l'organisation interprofessionnelle. Pour M. BOSCARY-MONSSERVIN (R.I., Aveyron), il faut tout faire pour développer la transformation des produits agricoles. Après M. Méhaignerie, qui souligne la nécessité d'une industrie de transformation, qu'elle soit coopérative ou privée, M. DEBATISSE, secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, constate qu'il y a des régions et des secteurs où la coopération est fort peu représentée.

« *Pas question d'un alignement entre coopération et industrie de transformation* », est amené à assurer M. Méhaignerie. L'amendement du gouvernement est adopté par 178 voix contre 109. Les sénateurs approuvent un amendement de MM. THYRAUD (R.I., Loir-et-Cher), CAILLAVET et LECHENAULT (Gauche dém., Saône-et-Loire) stipulant que la politique foncière doit « *contribuer à améliorer la qualité des terres* ».

### Développer l'emploi en zone rurale

Les sénateurs précisent que, en matière d'aménagement rural et d'action régionale, le projet vise à développer l'emploi dans les zones rurales et à y maintenir la population, « *notamment par un encouragement à la pluriactivité* ».

Avant d'adopter à l'unanimité un article additionnel présenté par M. SORDEL (R.I., Côte-d'Or), au nom de la commission des affaires économiques dont il est le rapporteur, qui affirme : « *Les pouvoirs publics s'attacheront à obtenir de la Communauté économique européenne la prise en compte des objectifs de la présente loi dans les décisions de politique agricole et d'action régionale* », les sénateurs approuvent un ajout à cet article, proposé par MM. JEAMBRUN et PONCELET (R.P.R., Vosges), ainsi rédigé : « *Notamment lors de la fixation des prix agricoles et des négociations commerciales multigénérales.* » Bien que le ministre se soit déclaré hostile à cette précision, estimant qu'elle relevait de l'injonction interdite par la Constitution, le scrutin public demandé par le R.P.R. donne pour résultat : 269 voix pour, contre 0, sur 269 votants.

Dans l'examen de l'article 2, relatif à la création d'un « conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire », un amendement socialiste éliminant cette disposition, et visant à utiliser les structures existantes, tel le FORMA, est repoussé.

M. MÉHAIGNERIE est amené à préciser que feront partie de ce conseil les représentants des importateurs et les exportateurs, et que les exportateurs qui siégeront en tant que tels appartiendront à l'interprofession et pourront y faire entendre sa voix. Malgré l'avis défavorable de la commission, dont le rapporteur indique que le projet prévoit que les salariés agricoles seront représentés par l'intermédiaire de l'entreprise où ils travaillent, un amendement de M. du LUART (non inscrit, Sarthe) est adopté. Il précise que feront partie de ce conseil les représentants des salariés agricoles de la production et de la transformation, qui, dit-il « *ne doivent pas être les laissés-pour-compte de la loi* ».

En revanche, les sénateurs ne suivent pas M. MOYNET (Gauche dém., Charente-Maritime), qui souhaite que puissent siéger dans ce conseil des représentants des associations de défense de l'environnement.

Conformément à la demande du ministre de l'agriculture, le Sénat ne donne au conseil un pouvoir délibérant que sur l' « *extension des règles* » de mise en marché, prévues dans la loi d'orientation de 1962.

Suivant l'avis du gouvernement, un amendement socialiste stipulant que « les programmes régionaux d'orientation » prévus par le texte seront soumis au Parlement dans le cadre de ses débats sur le plan n'est pas adopté. En revanche, les sénateurs votent un amendement également socialiste qui prévoit que ces programmes ont pour but d'adapter la politique d'orientation à la situation spécifique des régions, notamment dans celles où non seulement le développement agricole, mais aussi le « *revenu* » sont affectés par des handicaps naturels ou par des retards de production.

### Les aides à l'orientation de la production seront plafonnées

A l'article 2 *ter*, qui concerne les conditions d'attribution des aides de l'Etat à l'orientation des productions, il est précisé sur proposition de la commission des affaires économiques que ces aides sont réservées « *aux producteurs organisés* » ; de même, le Sénat approuve un amendement socialiste qui indique que « *ces aides devront être plafonnées en fonction du revenu brut d'exploitation et différenciées par région et par production* ».

Sur proposition du gouvernement, est adopté un amendement dont le but, indique M. Debatisse, est de prendre en compte les agriculteurs qui ont souscrit des contrats avec des firmes et qu'il n'est pas question de priver des aides prévues. Le secrétaire d'Etat souligne la nécessité de protéger ces agriculteurs contre les conditions abusives qui pourraient être introduites dans les contrats d'intégration.

Défendu par M. SORDEL, un amendement de la commission prévoyant que l'extension des règles que prônent les comités économiques agricoles peut être prononcée « *après délibération* » du Conseil supérieur, à moins qu'un tiers au moins des producteurs intéressés « *représentant un tiers au moins de la production commercialisée* » n'aient fait connaître leur opposition. M. HAMMANN (R.P.R., Bas-Rhin) fait introduire une disposition limitant à six mois le délai dont dispose l'administration pour se prononcer sur la demande d'une telle extension. En réponse à M. DE TINGUY (Union centr., Vendée), M. MEHAIGNERIE assure que, si des problèmes particuliers se posent à l'agrobiologie à l'occasion de l'extension de ces règles, le gouvernement modifiera les règlements en conséquence.

Le Sénat accepte, à la demande de M. JANETTI, un article additionnel qui prévoit : « *Les paiements de toutes les sommes dues par un industriel ou un commerçant à un exploitant agricole au titre d'un contrat d'intégration sont garantis par une caution personnelle et solidaire obtenue par l'industriel ou le commerçant auprès d'un établissement qualifié agréé dans des conditions qui seront précisées par décret.* » Il supprime le projet de loi de réforme de la fiscalité agricole introduit par l'Assemblée. A ce sujet, M. MEHAIGNERIE rappelle que le gouvernement a mis en place un comité d'études.

A la demande de M. GIROD (gauche dém.), qui estime que « *l'application de la loi de 1970, qui met au réel les exploitations agricoles au-dessus d'un certain chiffre d'affaires, quoique bien inspirée, est d'une application déplorable, aboutissant à spolier des agriculteurs au moment où ils cèdent leur exploitation pour se retirer* ». M. MEHAIGNERIE déclare que le ministre du budget a décidé le principe d'un abattement sur les bénéfices de la dernière année, devant faire l'objet d'une circulaire.

Malgré l'avis défavorable de la commission et du gouvernement, il est précisé, sur proposition de M. MOREAU (R.P.R., Indre-et-Loire), que le « *fonds de promotion des produits agricoles et alimentaires* (article 3) *sera géré par secteurs de produits* ».

Bien que le ministre s'y oppose « formellement », le Sénat adopte un amendement de M. TOURNAN (P.S., Gers), selon lequel ce fonds sera alimenté par des cotisations professionnelles, mais aussi « *par une taxe perçue aux frontières sur les produits importés équivalente au montant de ces cotisations* ».

Le principe de la prise en compte, « *pour la fixation du montant de ces cotisations, des dépenses consacrées par les organisations professionnelles et interprofessionnelles à la promotion des exportations* » est introduit dans le texte. Une disposition nouvelle mise au point par la commission saisie au fond et amendée par le gouvernement prévoit qu'en cas de défaut de paiement de ces cotisations à l'expiration d'un délai de trois mois suivant la date de leur exigibilité, l'organisation professionnelle ou le fonds de promotion peut, après avoir mis en demeure le redevable de régulariser sa situation, utiliser la procédure de recouvrement par la voie fiscale.

L'article 4 concernant les organisations interprofessionnelles agricoles est adopté dans une nouvelle rédaction, établie par la commission des affaires économiques, acceptée par le gouvernement et repoussée par le groupe communiste. Sur proposition de M. CAILLAVET, il est précisé que « *la reconnaissance d'une organisation interprofessionnelle est subordonnée notamment à l'inclusion, dans ses statuts, de dispositions prévoyant les modalités de désignation d'une instance de conciliation pour les litiges pouvant survenir entre ses membres à l'occasion de la mise en œuvre des mesures qu'elle a adoptées. Les statuts devront prévoir qu'en cas d'échec de la conciliation le litige sera déféré à l'arbitrage* ». Il est ajouté, à la demande du gouvernement, que « *l'exécution de la sentence arbitrale et les recours portés contre cette sentence relèvent de la compétence des juridictions de l'ordre judiciaire* ».

Sur proposition de M. Caillavet et des sénateurs M.R.G., favoriser « *la qualité des produits définis conformément aux prescriptions des cahiers des charges* » constitue une condition nouvelle permettant l'extension des accords conclus dans le cadre d'une organisation interprofessionnelle (article 5). A la demande de M. DE BOURGOING (R.I., Calvados), le gouvernement en étant d'accord, il est indiqué que les accords doivent tendre à favoriser les relations interprofessionnelles dans le secteur intéressé, notamment par l'établissement de normes techniques et par des programmes de recherches appliquées et de développement « *sauf pour des produits d'appellation d'origine contrôlée disposant déjà d'une organisation interprofessionnelle et pour lesquels une réglementation spécifique a été édictée avant la promulgation de la présente loi* ».

Bien que le ministre y note un danger possible de voir l'interprofession se fixer pour but un prix minimal, le Sénat décide, sur proposition de son rapporteur, que les dispositions des ordonnances relatives aux prix, au contrôle de la concentration économique et à la répression des ententes illicites, et des abus de position dominante, « *ne s'appliquent pas aux accords conclus dans le cadre des organisations interprofessionnelles agricoles retenues* ».

De même, M. MEHAIGNERIE tente sans succès de s'opposer à deux amendements identiques de MM. LABONDE et MATHIEU (R.I.) et PONCELET (R.P.R.) que, dit-il, il n'a pas les moyens d'appliquer et qui ont pour objet « *d'assujettir les produits importés au même régime de cotisation aux organisations interprofessionnelles que les produits français. Cette disposition n'est pas contraire,* selon les auteurs de l'amendement, *à la réglementation communautaire dès lors que le montant des cotisations est identique, quelle que soit la provenance des produits.* »

Avant que la séance ne soit levée, à 0 h. 10, plusieurs amendements sont repoussés, dont un défendu par M. MINETTI qui, dans un article additionnel, aurait eu pour objectif de permettre aux jeunes agriculteurs pour s'installer, s'équiper ou réaliser leur habitat, de bénéficier de prêts spéciaux à 2 % couvrant 75 % des dépenses, remboursables en trente ans maximum.

A. CH.



## APRÈS LES DÉCLARATIONS DU PREMIER MINISTRE

### « LA LETTRE DE LA NATION » : M. Barre rivalise avec Coluche.

Dans la *Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du vendredi 29 février, Pierre Charpy écrit :

« *Raymond Barre a, il faut bien le reconnaître, une extraordinaire puissance comique qui devrait lui permettre de rivaliser avec Coluche ou les Frères ennemis.*

» *Mais lui, il est aidé. Au lieu d'être obligé de s'expliquer vraiment sur sa politique, il lui suffit de répondre aux propos incohérents de l'opposition. C'est vraiment du gâteau. Mais le premier ministre ne devrait pas le manger avec autant d'entrain. Il risque une indigestion. Car l'opposition n'a pas dit que des bêtises. Et lui, il en a dit quelques-unes.*

» *Pour lui, le pouvoir d'achat n'a pas baissé en 1979. Dans les calculs qu'il oppose à ceux de ses propres services, il ne fait qu'une erreur : il oublie le prélèvement fiscal. Je vous laisse le soin, à vous tous qui êtes en train de rédiger votre déclaration d'impôt, de juger ce que vous avez payé et ce que vous aurez à payer.*

» *Il serait fastidieux de reprendre point par point l'argumentation du premier ministre. Ce serait, en outre, inutile, car au niveau de certitude qu'il a atteint, plus rien ne le touche. Par surcroît, les motions de censure auxquelles il avait à répondre étaient si débiles, tant dans leur rédaction que dans leur objet, qu'il pouvait répondre n'importe quoi. Il ne s'en est pas privé.*

» *Le premier ministre mène sa politique à l'envers. Il prend pour objectif ce qui n'est qu'une conséquence, et tient pour une conséquence ce qui devrait être son objectif.*

» *Mais, comme, de toute façon, il est le meilleur, qu'il n'y a pas d'autre politique que la sienne et qu'il est prêt à mourir sous les décombres, pourquoi lui dire quoi que ce soit ?* »

### « L'AURORE » : Waterloo.

Dans *l'Aurore* du 29 février, Guy Baret écrit :

« *Depuis trois ans et demi, M. Barre a perdu toutes ses batailles contre l'ennemi qu'il avait lui-même désigné : l'inflation, en nous faisant croire que c'étaient là autant de phases nécessaires pour gagner la guerre. C'est à de telles démonstrations que le chef du gouvernement use ses incontestables dons de pédagogue, épuisant ainsi son crédit auprès des Français qui, incorrigibles de bon sens, persistent à penser que rien ne vaut la victoire.*

» *Mais est-ce aux Français que son discours s'adresse ou à un quarteron de technocrates qui se meuvent à l'aise sur les sommets éthérés où les chiffres sont délestés de leur pesanteur humaine qui, pourtant, leur donne sens ?*

» *Certes, le premier ministre ne manque pas de circonstances atténuantes, et le choc pétrolier n'est évidemment pas un mythe. A Waterloo aussi la défaite n'était pas totalement imputable à l'empereur, qui a dû affronter des obstacles qui n'étaient pas de son fait. Mais, à Sainte-Hélène, il n'a jamais fait croire que c'était Austerlitz.* »

● *Le Conseil d'Etat* a examiné mercredi 27 février le recours déposé par treize conseillers généraux de Corrèze appartenant tous à l'opposition, contre le cumul par M. Jacques Chirac des mandats de conseiller général de la Corrèze et de conseiller de Paris. Le représentant du ministère public, M. Michel Morizot, a conclu au rejet du recours. Le Conseil municipal de Paris ne peut être légalement, selon lui, considéré comme un conseil général, même s'il en remplit dans les faits les fonctions. Le Conseil d'Etat rendra son arrêt le 14 mars.

### M. FILLIOUD (P.S.) : M. Barre gouverne « par le mépris ».

M. Georges Fillioud, directeur de *Riposte*, le « quotidien de poche » du parti socialiste, compare M. Barre à une « *grenouille gonflée d'aise, sur le point d'éclater* » et à un « *paon qui fait la roue* ». Dans son éditorial du vendredi 29 février, M. Fillioud estime que le débat de censure qui a eu lieu à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 29 février) fut une « *mauvaise représentation sur la triste scène de la politique-spectacle* ». A propos du premier ministre, il écrit : « *Un autre fait le clown et arrache des rires à son public. Lui donne plutôt envie de pleurer ou de mordre. Dérisoire dérision puisqu'il s'agit d'un des premiers acteurs de la vie nationale (...) : la faim, le froid, la misère ne sont pas de son monde. Le sien est bien clos, la sécurité y règne. Il suffit d'avoir des avoirs. Quand on en a, on peut rire de ceux qui n'en ont pas. Loin de s'en priver, Barre s'esclaffe. Jusqu'à l'indécence. C'est le gouvernement par le mépris.* »

[Au cours de ce même débat, M. Fiterman (P.C., Val-de-Marne) avait apostrophé le premier ministre, en déclarant : « Vous vous gonflez comme la grenouille, vous allez finir par éclater ! » M. Barre lui avait répondu : « J'ai l'habitude de ces remarques, elles ne me font rien. »]

### M. PONS (R.P.R.) : pas de consensus.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a déclaré jeudi 28 février au cours d'une réunion de presse à propos des déclarations de M. Giscard d'Estaing :

« *Nous ne considérons pas qu'il y ait de consensus de notre part, car il existe des différences fondamentales qui ne sont pas seulement de forme. Lorsque les gaullistes parlent du « flou » de la politique française, ils savent de quoi il s'agit, eux qui se sont toujours battus pour l'indépendance de la France. La politique du gouvernement aujourd'hui, c'est un pas en avant, deux pas en arrière. Cela ressemble plus à du tango qu'à de la diplomatie. La prudence n'empêche pas que, en matière de politique étrangère, il faille parfois savoir faire de la provocation ou de l'éclat.* »

Evoquant les déclarations de M. Barre à l'Assemblée nationale, le secrétaire général du mouvement gaulliste a dit : « *Nous ne pouvons accepter que M. Barre dise que l'inflation est une maladie chronique de la France puisque entre 1961 et 1974 l'écart des prix a été seulement de 1 % par an. L'inflation et le chômage sont deux cancers. A quel degré faudra-t-il arriver pour que le premier ministre se réveille ?* »

M. Hector Roiland, député R.P.R. de l'Allier, a déclaré jeudi à Moulins :

« *Jusqu'à quelle date le premier ministre aura-t-il le pouvoir de persévérer dans des erreurs qui n'ont que trop duré ? A force de saigner l'économie française, le pays se meurt lentement mais sûrement. Il est actuellement au stade du demi-coma. Les derniers remèdes de M. Barre — augmenter les taux d'intérêt, encadrer le crédit — signifient argent plus cher et plus rare, qui se répercutera sur le montant des prix. L'économie s'en ressentira et le chômage augmentera.* »

● *Mme Simone Veil*, président du Parlement européen, et son mari, M. Antoine Veil, directeur général de la compagnie U.T.A., ont été reçus jeudi 28 février, par le président de la République et Mme Giscard d'Estaing pour un déjeuner intime à l'Elysée.

● *Mme Nicole Chouraqui*, secrétaire nationale du R.P.R., élue à l'Assemblée européenne de Strasbourg sur la liste DIFE, a déclaré, jeudi 28 février, qu'elle se plierait à la règle du « tourniquet » et qu'elle céderait sa place après un an de mandat « *s'il n'y a aucune dérogation en faveur d'autres membres du groupe. Sinon,* a-t-elle affirmé, *je ne suivrai pas cette règle* ». Mme Chouraqui répondait ainsi aux rumeures concernant l'attitude de Mme Louise Weiss (*le Monde* du 28 février).

● *M. Jean-Louis Vigier*, sénateur R.P.R. de Paris depuis 1959, ancien député de la Seine (1951-1958), ancien président du Conseil municipal de Paris (1958-1959), ancien P.-D.G. du journal *l'Epoque* (1945-1947), président de l'association Les amitiés de la résistance, et du groupe d'amitié franco-soviétique du Sénat, vient d'annoncer qu'il se démettrait de son mandat de sénateur le 3 octobre prochain « au lendemain de la réélection du président du Sénat ».

M. Jean-Louis Vigier, grand blessé de la résistance, a pris cette décision en raison des séquelles de cette blessure de guerre qui rendent difficile l'exercice de son mandat sénatorial. Il sera remplacé par M. François Collet, adjoint au maire de Paris, membre du comité central du R.P.R.

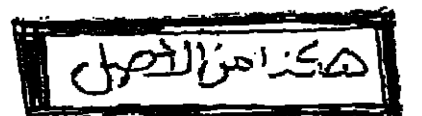



## LE DÉBAT AU SEIN DU P.S. ET LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

# La direction du parti organise sa contre-offensive face à M. Michel Rocard

**Le comité directeur du P.S., qui se réunit samedi 1er mars à Paris, devrait être dominé par la contre-offensive des responsables de la majorité de ce parti après l'annonce quasiment officielle, lundi soir 25 février sur Antenne 2, des ambitions présidentielles de M. Michel Rocard. En esquissant ce qui serait ses propres options s'il devait être désigné, le député des Yvelines a donné le coup d'envoi d'une campagne en sa faveur.**

**Vendredi, M. François Mitterrand a déjà répondu à M. Rocard en contestant notamment qu'il n'y avait plus que « deux candidats possibles » au P.S. et en réaffirmant avec force ses prérogatives de premier secrétaire. M. Mitterrand a, de nouveau, évoqué la perspective d'un gouvernement socialiste « homogène », si le P.C. persiste à refuser l'union.**

Dès le lendemain de l'entretien télévisé au cours duquel M. Michel Rocard s'est déclaré *« prêt »* à être candidat à l'élection présidentielle de 1981, les responsables de la majorité du P.S. se sont félicités de cette *« clarification »*. Cela signifie qu'ils estiment que, M. Rocard s'étant découvert, il leur est désormais possible de contre-attaquer sans craindre le discrédit dans le parti. Il s'agit, une fois de plus, de tenter de marginaliser M. Rocard et de faire apparaître que seul le premier secrétaire peut être un *« candidat de consensus »*.

M. Mitterrand considère de son côté que M. Rocard a *« suivi le conseil »* qu'il lui avait donné lorsque, au mois de décembre, il l'avait délié de sa promesse de ne pas être candidat contre le premier secrétaire. Le député des Yvelines n'a cependant rien dit de tel, se contentant d'affirmer qu'il n'y a, au P.S., que deux candidats possibles, lui-même et M. Mitterrand, et n'écartant pas l'idée d'être *« le plus efficace »* des deux.

Le fait que le premier secrétaire indique *« qu'il peut y avoir, qu'il y aura plusieurs candidats »* traduit la volonté de la majorité du P.S. de contrarier, par ce moyen, la candidature de M. Rocard. Face à d'autres prétendants, il lui serait sans doute difficile d'obtenir la majorité absolue requise à l'issue du vote des sections et fédérations.

Cette affirmation du premier secrétaire peut également traduire une hésitation sur l'opportunité d'être lui-même une troisième fois candidat.

Quoi qu'il en soit, les responsables de la majorité, ligués dans une commune hostilité à M. Rocard, semblent considérer que la voie de l'affrontement est désormais libre. Ils disposent de trois types d'arguments susceptibles d'alimenter une contre-offensive dès samedi devant le comité directeur. Il s'agit de considérations de procédure, ainsi que d'éléments d'ordre institutionnel et stratégique.

La procédure de désignation du candidat prévoit l'intervention décisive des militants (*le Monde* du 28 février). M. Rocard ayant récusé l'idée de primaires et souhaité un *« consensus »*, M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national, a, jeudi 28 février, fait observer dans *le Matin* qu'il ne saurait y avoir de candidat *« concocté »* par les élus. De même, M. Mitterrand a indiqué qu'il ne saurait y avoir de candidat *« désigné en catimini »*.

Plus significatif est le débat institutionnel. Il est reproché à M. Rocard de s'écarter de l'analyse traditionnelle des socialistes sur ce sujet, favorable à un rééquilibrage des pouvoirs en faveur du Parlement et, selon l'expression de M. Jospin, d' *« entériner les institutions de la Ve République »*. Surtout, les partisans de M. Mitterrand font observer que le premier secrétaire s'est prononcé pour une dissolution de l'Assemblée nationale en cas de victoire du candidat socialiste. M. Rocard, invoquant le précédent historique que constitue le Front populaire et s'appuyant sur *« la logique des institutions »* ne s'est pas prononcé en faveur d'une telle mesure, préférant miser sur une dynamique présidentielle, et sur la victoire qu'elle ne manquerait pas d'entraîner, selon lui, au scrutin législatif de 1983. *« Si ce n'est pas une fantaisie,* a commenté M. Jospin, *cela signifierait qu'au fond, on pourrait gouverner avec la droite »*. M. Mitterrand renchérit en indiquant qu'on ne peut *« faire évoluer la France en gouvernant avec un centre qui est la droite »*.

### Les deux absurdités

En fait, M. Rocard, qui a qualifié de *« fadaises »* l'idée d'un rapprochement avec la droite pense plutôt qu'en proposant une série de réformes pendant le « temps de grâce » dont il disposerait, la droite serait contrainte de censurer le gouvernement, provoquant ainsi un retour aux urnes dans de bonnes conditions pour la gauche. Mieux vaut en effet selon lui, placer la droite devant la nécessité de repousser des réformes généreuses, afin de donner un tour plus positif à la campagne électorale de la gauche.

La critique du présidentialisme, qui repose sur l'idée que le gouvernement émane de la majorité parlementaire et non du chef de l'Etat et le projet de dissoudre l'Assemblée nationale en cas de victoire du candidat socialiste sont des thèses communes aux partisans de M. Mitterrand et au CERES. Elles seront les points forts du texte qui doit être discuté samedi matin au cours de la réunion du secrétariat national, après une négociation entre les amis du premier secrétaire et ceux de M. Jean-Pierre Chevènement. Ces derniers sont acquis à l'idée qu'un président socialiste aurait pour première tâche d'organiser un scrutin législatif pour créer les conditions d'un gouvernement d'union de la gauche, associant le P.C. et le P.S. *« à égalité de droits et de devoirs »*, selon la formule du programme commun de la gauche.

Le schéma que l'on adopte dans ce domaine est fonction de la stratégie que l'on préconise. Sur ce point, le clivage entre la majorité et les minorités est moins net que ne le voudraient les amis de M. Mitterrand tandis que la majorité elle-même est divisée.

M. Lionel Jospin s'apprête à dénoncer, dans son rapport d'activité comme il l'a fait dans *le Matin*, deux « absurdités ». L'une émane, selon lui, du CERES lorsqu'il laisse entendre, notamment par la voix de M. Didier Motchane (*le Monde* du 23 février), que si le P.C. refuse toutes les avances et propositions du P.S., ce dernier devra renoncer. L'autre *« absurdité »*, aux yeux du numéro deux du parti, consiste à exclure dès maintenant l'idée que les communistes doivent et puissent participer au gouvernement. Telle est, selon lui, l'attitude de M. Rocard.

En cette matière, les arrière-pensées que l'on prête aux minoritaires l'emportent sur la lettre de leurs positions. Mais peut-être s'agit-il, sinon de masquer, du moins de minimiser le glissement progressif de la *« ligne de Metz »* vers des vues plus proches de celles que les minoritaires avaient défendues devant le congrès ? Toujours est-il que M. Mitterrand confirme que les socialistes se donneraient un « gouvernement homogène » s'ils y étaient contraints par l'attitude du P.C.F. M. Rocard avait indiqué, en substance : *« Prenons acte de la nouvelle ligne du P.C. et préparons-nous à gouverner avec tous ceux qui s'engageront sur les options proposées par le candidat socialiste. »*

M. Mauroy s'empresse, lui, de constater que le premier secrétaire prône une ligne défendue jusqu'alors par les minoritaires. Mais le maire de Lille regrette que M. Mitterrand ne soit pas disposé à en tirer toutes les conséquences quant à la composition de la direction. Mandaté par son courant, réuni au mois de décembre dernier à Epinay-sur-Seine, pour obtenir de cette direction qu'elle accepte de négocier le retour à l'unité du parti, M. Mauroy s'apprête à dresser un constat d'échec de ses tentatives de rassemblement.

Dans la majorité, M. Quilès, membre du secrétariat national, renvoie dos à dos le CERES et M. Rocard. Dans un entretien publié par *la Croix* daté samedi 1er mars, le député de Paris exclut deux démarches qu'il attribue au député des Yvelines : *« Gouverner avec la droite en édulcorant les idées-forces du P.S. et envisager exclusivement la perspective d'un gouvernement homogène. »* Il exclut également de *« lier de façon mécanique l'exercice du pouvoir par le P.S. à la présence de ministres communistes »*, comme l'a fait, selon lui, M. Motchane. M. Quilès ajoute que si le candidat socialiste l'emporte, il devra proposer au P.C. un *« contrat de gouvernement »*. *« Si le P.C. refuse,* ajoute-t-il, *nous gouvernerons avec tous ceux qui se reconnaissent dans notre programme. »*

D'autres responsables de la majorité du parti, tels M. Jean Poperen admettent plus explicitement qu'il ne suffit plus de *« tenir bon »*, comme l'indiquait la motion adoptée au congrès de Metz. Le député du Rhône considère qu'une page est tournée, celle de l'accord programmatique avec le P.C. M. Poperen estime qu'il faut désormais fixer de nouveaux objectifs et obtenir du P.C. des engagements, plus solennels que ceux qui ont pu être souscrits grâce au programme commun, en matière de relations internationales et de respect des droits de l'homme et du pluralisme. Le secrétaire national, lui aussi, appel à la notion de *« contrat de gouvernement »* et pose, en quelque sorte, des préalables à tout nouvel accord avec les communistes.

### Deux conceptions électorales

Quel que soit le flou des clivages qui séparent les amis de M. Mitterrand de ceux de MM. Mauroy et Rocard, et malgré la réalité des divergences entre le CERES et quelques-uns des responsables de la majorité du P.S., le comité directeur devrait permettre à cette majorité de faire prévaloir un rapport de force qui lui est favorable.

Elle se distinguera de M. Rocard en soulignant que, dans les propos de M. Mitterrand, l'idée que les socialistes puissent gouverner seuls n'apparaît que comme une hypothèse résultant de l'échec des propositions qu'un président socialiste devrait adresser au P.C. dès le lendemain du scrutin, tandis que M. Rocard agit désormais en fonction de cette seule perspective et exclut toute idée de négociation avec le P.C.

En fait, deux conceptions électorales s'affrontent. Pour M. Poperen, par exemple, la divergence avec M. Rocard porte sur la nécessité de disputer le terrain aux communistes, au motif que le sort du candidat socialiste dépendra avant tout du résultat de l'*« épreuve de force »* engagée avec le P.C. avant le premier tour, et donc de l'écart qui séparera les deux candidats de la gauche. Telle est bien l'attitude de M. Mitterrand, dont la cible privilégiée est, désormais, M. Georges Marchais, comme l'a montré le débat sur les motions de censure communiste et socialiste mercredi 27 février à l'Assemblée nationale. Les travaux de la commission du P.S. chargée d'étudier les relations avec le P.C. ont d'ailleurs été réactivées, en vue de l'élaboration d'un rapport destiné à mieux armer les militants socialistes dans la querelle actuelle. Quant au rapport de M. Jospin, il revient sur les *« mensonges »* de M. Marchais.

M. Rocard, en revanche, se préoccupe moins des communistes, refuse d'alimenter la polémique au motif que les amis de M. Marchais suscitent eux-mêmes l'anticommunisme, et semble privilégier d'autres cibles que l'électorat du P.C., situées au centre gauche.

Dans le même ordre d'idées, la majorité du P.S., et notamment le CERES, affirme qu'il faut réaffirmer une volonté de *« rupture »* avec le capitalisme. M. Mitterrand précise d'ailleurs que le P.S., s'il en a la possibilité, *« gouvernera sur la base des choix politiques du programme commun »*.

Le député des Yvelines souligne de son côté qu'il *« promet peu »* et met l'accent sur la longueur et la lenteur des processus de transformation qu'il faut engager.

Il est évidemment possible de relever, comme le fait M. Mitterrand, le caractère *« intemporel »* de ces débats. Rares sont, en effet, ceux qui croient, aujourd'hui, qu'une victoire est possible en 1981. D'ores et déjà les tactiques de tous les courants sont dominées par la perspective de l'après-Mitterrand. Or présenter un candidat et faire en sorte qu'il soit désigné semble être la meilleure façon de s'assurer le contrôle du parti lors du congrès qui suivra le scrutin présidentiel quelle qu'en soit l'issue. Dans ces conditions, la force et la chance de M. Rocard résident dans sa capacité de faire admettre ou non que, s'il est le meilleur candidat socialiste, il est aussi le seul capable de séduire suffisamment d'électeurs pour l'emporter en 1981.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

# M. François Mitterrand au « Forum » de R.M.C. : un gouvernement homogène si nous y sommes contraints

**Interrogé jeudi 28 février à Bordeaux en vue du « Forum » de Radio-Monte-Carlo diffusé le lendemain à 19 heures, M. Mitterrand a évoqué la réunion du comité directeur du P.S. prévue pour le samedi 1er mars, ainsi que les déclarations de M. Michel Rocard à Antenne 2.**

Le premier secrétaire du P.S. a tout d'abord estimé que M. Rocard *« était libre de se présenter devant son parti »* et que ce dernier s'est finalement considéré comme délié du serment qu'il avait fait à Metz de ne pas être candidat contre le premier secrétaire et, selon M. Mitterrand, *« de ne pas se prononcer sur sa candidature avant de connaître mes propres intentions »*. Puis le premier secrétaire a évoqué les différents courants qui composent le P.S et qu'il avait appelés en 1971 à se rassembler au sein d'une *« grande organisation de masse »*, en soulignant que figure parmi les courants *« le groupe à fraction dissidente du P.S.U. dans lequel se trouvait M. Rocard »*. Il a précisé : *« mon rôle à moi est d'être celui qui préserve toutes les chances d'une unité profonde pour que le P.S. débouche dans l'histoire de notre pays comme celui qui a rendu le socialisme à la France »*.

Evoquant la procédure de désignation du candidat socialiste, M. Mitterrand a indiqué : *« Il a été décidé que le candidat à la présidence de la République serait choisi après consultation de tous les militants. Si l'un des candidats ne parvient pas à obtenir la majorité absolue, c'est un congrès national extraordinaire qui décide, étant entendu que, de toute façon, ce congrès national extraordinaire aura lieu pour choisir, parachever et en même temps magnifier la désignation de notre candidat. Cette procédure, qui nous a été demandée à l'époque par Pierre Mauroy, que j'ai approuvée, est aujourd'hui la nôtre. (...) Ce serait vraiment dommage pour le parti socialiste que de ne disposer que de deux bons candidats. Il y a beaucoup de talents disponibles.*

*» (...) J'exclus tout à fait l'hypothèse que l'affaire de la candidature socialiste à la présidence de la République puisse se régler en catimini, par deux ou trois personnes qui se réunissent dans un cabinet secret, se substituant ainsi à la volonté des militants socialistes. C'est une hypothèse exclue. Que se dessine dans le parti un courant de caractère unanimiste, c'est possible, je n'en sais rien. »*

Interrogé sur la perspective d'un gouvernement homogène en cas de victoire du candidat socialiste, M. Mitterrand a rappelé que le P.S. est fidèle à la stratégie d'union de la gauche. Il a ajouté : *« Seulement voilà, quand on parle d'union, il faut que les autres acceptent. Et nous avons observé que, depuis quelque temps, un peu plus de deux années, notre principal partenaire de l'union de la gauche, le parti communiste, n'en veut plus. Il l'a piétinée avant de la casser. Alors on ne peut pas non plus faire tout comme ça, en considérant que c'est un fait politique inexistant.*

*» Répondant donc à une question* [du journal *France-Soir*], *j'ai simplement dit que la stratégie du parti socialiste était celle que je viens de dire, donc notre objectif est bien celui-là, et que si le parti communiste s'y refusait, continuait de s'y refuser, à lui de prendre sa responsabilité devant ses électeurs, devant le peuple de gauche. (...) Alors, un gouvernement homogène, c'est une hypothèse que je n'élimine pas si nous y sommes contraints. Les socialistes ne sont pas des gens qui reculent devant les responsabilités qu'ils demandent. »*

### Sur la base des choix qui ont été ceux du programme commun

Se plaçant dans l'hypothèse *« d'une victoire pour le moins numérique de la gauche »*, le premier secrétaire du P.S. a précisé : *« Non seulement nous entendons animer le vaste rassemblement populaire nécessaire à la victoire pour atteindre les objectifs de l'union de la gauche, mais encore, dans cette hypothèse là, le parti socialiste continuera, au niveau gouvernemental, d'assurer sa responsabilité. (...) Il ne s'agit donc pas d'imaginer un accord d'un parti socialiste avec une gauche minoritaire et devenant la monnaie d'appoint des partis de la droite. Cela est naturellement exclu dans mon esprit. Quand vous me dites : avec qui ? moi, je n'en sais rien. En plus, permettez-moi cette réflexion, quel débat intemporel, vraiment, s'engager dans cette discussion, que j'ai traitée dans un bout d'interview, cela ne me paraissait même pas important. »*

M. Mitterrand a ensuite affirmé que, s'il se trouvait dans une situation *« qu'il ne désire pas »*, le P.S. gouvernerait *« sur la base des choix politiques qui ont été ceux du programme commun, avec ce que l'évolution des temps commande, qui a été précisé par le projet socialiste »*.

Après avoir indiqué qu'il serait *« très difficile de faire un gouvernement du P.S., et encore plus difficile de faire un gouvernement P.S.U. »*, M. Mitterrand a estimé qu'il y a, au sein du P.S., des lignes politiques *« différentes »*, ajoutant cependant que, *« dans l'intervalle des congrès, il est tout à fait loisible à chacun de rechercher une ligne commune »*.

M. Mitterrand a ensuite fait observer qu'il est le premier secrétaire du P.S., *« ce qui veut dire,* a-t-il souligné, *que, quelle que soit en 1981 l'affectation qui sera la mienne, tant que je serai premier secrétaire, c'est à moi qu'il appartiendra, et à nul autre, d'interpréter devant l'opinion publique les volontés du parti socialiste, ou à tout autre par délégation »*.

Enfin, M. Mitterrand a longuement stigmatisé *« l'échec du gouvernement Barre »*, avant de reprocher au président de la République de *« s'être mis dans la tête que moins on a d'histoires avec l'U.R.S.S., mieux c'est pour aborder la ligne droite, comme on dit dans les épreuves sportives, c'est-à-dire l'élection présidentielle de 1981 »*. *« Je suis fâché,* a-t-il dit, *que des considérations de ce genre puissent peser sur l'élection présidentielle. »*

# La crise est finie

*(Suite de la première page.)*

Il est aussi des entreprises où la valeur du capital a doublé en deux ans (Rosario Resources, Howard Johnson, Computer Sciences ou Medtronic), et des places financières ayant dépassé, en janvier 1980, leur record historique d'avant la crise (Tokyo, Hongkong, Johannesburg, Singapour et même Paris).

Mais ce n'est pas tout, et il ne s'agit pas d'une bonne conjoncture au milieu de la crise : du point de vue du capital, l'avenir est redevenu florissant durablement. Un indice, d'usage quotidien dans l'entreprise, et presque jamais observé par les spécialistes de la politique économique, en témoigne : celui qui mesure le rapport entre la valeur du capital d'une entreprise sur le marché boursier et ses bénéfices. Si l'achat d'un titre en Bourse ne se déterminait qu'en fonction du rendement financier immédiat, ce rapport devrait être égal à celui de tout autre placement, c'est-à-dire à l'inverse du taux d'intérêt à long terme. Or, il est, aujourd'hui, des entreprises peu rentables ou même déficitaires, pour qui il est beaucoup plus élevé que cette moyenne, annonçant l'attente d'une hausse très rapide des profits dans les années à venir.

Ainsi, la hiérarchie de ces données est fort instructive : il ressort d'études non publiées (1) que cet indice augmente depuis un an et que, sur les six marchés financiers pour lesquels il est globalement supérieur à 15, cinq sont localisés autour du Pacifique (Singapour, Hongkong, Japon, Australie, Malaisie) et un seul est ailleurs (la Norvège, sage gestionnaire de sa rente pétrolière). Encore faut-il y ajouter la Californie et l'Alberta, beaucoup plus attirants que le reste de leur nation aux yeux du capital. France et Italie s'inscrivent juste après dans ce hit-parade des espérances de profit. Allemagne, Etats-Unis et Grande-Bretagne sont loin derrière.

### Cinq secteurs en vedette

Des mêmes études, il ressort que cinq secteurs attirent aujourd'hui la confiance des investisseurs dans les mêmes proportions que l'avait fait l'industrie automobile ou celle de la télévision dans les années 60 (aéronautique, micro-informatique, énergie, équipement énergétique, industrie de la santé) et que bien des entreprises ont une valeur boursière au moins triple de celle que leurs bénéfices actuels impliqueraient (tel Schlumberger, Amdhol, Genetec ou Sony).

De telles données dessinent l'avenir du capitalisme, du moins tel que le voit de plus en plus clairement le capital lui-même, mettant fin ainsi à sa crise en retrouvant un sens à son action. Voici que commence une formidable croissance capitaliste dans les régions riveraines du Pacifique, avec des nouveaux secteurs porteurs de croissance (parce que capables de réduire les coûts du tertiaire et de procurer de l'énergie) autour de quelques géants inattendus.

Dans ces régions, des taux de croissance annuel du P.N.B. de plus de 10 % sont à prévoir, laissant les discours sur la croissance « sobre » à ceux des dirigeants qui veulent masquer leurs échecs ou le déclin qui menace les peuples qu'ils conduisent.

(1) Capital International, Genève, janvier 1980.

En sortant ainsi de sa crise et de son ambiguïté, le capital mondial ne résout pas les problèmes des hommes qui le servent et aggrave même ceux des régions qu'il quitte, révélant trois enjeux nouveaux, encore mal perçus et d'une immense ampleur :

● D'abord, l'après-crise qui se dessine implique, comme les précédents, la prolétarisation de l'ancien centre devenu périphérie, du continent devenu « canard boiteux » (c'est-à-dire l'Europe au nord du quarantième parallèle), la destruction sans retour d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs par des krachs financiers retentissants, la fin des relatifs privilèges de nombreux acteurs sociaux, inutiles au nouveau capitalisme (médecins, professeurs, cadres techniques, ouvriers qualifiés) et la migration des élites vers le nouvel Eldorado.

● Ensuite, parce que produire des sources de profit ne suffit pas à le rendre disponible ; il faut encore le réaliser, c'est-à-dire faire consommer la production. Or, le capitalisme, obsédé par le contrôle du pouvoir d'achat des salariés, ne produit pas de débouché de masse. Le seul possible serait alors la guerre, ou au moins la forte tension internationale. Déjà, la menace de récession aux Etats-Unis en 1980 s'éloigne avec la reprise des dépenses militaires : étrange ruse de l'histoire qui fait de l'U.R.S.S., une fois de plus, un soutien précieux du capitalisme américain.

● Enfin, une politique alternative, qui tenterait de sortir les hommes de la crise où les lois du capital les ont plongés, doit résoudre des problèmes nouveaux. Elle ne doit plus s'affronter à un capitalisme mondialement en difficulté, mais à un système dépassant sa crise en déplaçant son centre. Aussi, elle doit se fonder sur les principes suivants :

— S'opposer à la centralisation du capital mondial autour du Pacifique, en n'acceptant pas la sélection naturelle des nations qu'impose la loi du marché. Pour cela, l'investissement industriel et l'innovation doivent à tout prix être développés dans les régions où le capital n'élit plus volontiers domicile : la planification industrielle trouve là un nouveau fondement et une nouvelle urgence.

— Créer d'autres débouchés que militaires à la nouvelle potentialité de croissance, par la réduction des inégalités entre groupes sociaux et nations, seul usage non violent et créateur d'emploi de la productivité nouvelle.

— Enfin, organiser le futur développement en limitant le champ des rapports marchands, pour que l'après-crise qui commence ne soit pas l'annonce d'un nouvel avant-crise.

Innover hors du profit, créer des différences hors de l'argent, échanger hors de la monnaie, c'est-à-dire, en dernière analyse, faire en sorte que les lois de l'économie ne soient plus, à terme, les lois du monde.

JACQUES ATTALI.

● *Le Conseil d'Etat* a annulé, mercredi 27 février, l'élection acquise au deuxième tour du scrutin de mars 1979 de M. Yves Lecaudey (mod., maj.), maire de Sainte-Hélène, comme conseiller général du canton de Castelnau-sur-Médoc (Gironde). M. Lecaudey avait obtenu 4 572 voix contre 4 111 à M. Guy Coubris (div. g.), maire du chef-lieu de canton. La distribution, le matin même du scrutin, de tracts anonymes et diffamatoires à l'égard de M. Coubris était, estime le Conseil d'Etat, de nature à altérer les résultats. — *(Corresp.)*

# M. ANDRÉ LAJOINIE (P.C.F.) : il y a des accents versaillais dans les propos de M. Mitterrand.

M. André Lajoinie, membre du bureau politique du P.C.F., député de l'Allier, proteste vendredi matin dans *l'Humanité* contre les propos tenus mercredi 27 février à l'Assemblée nationale par M. François Mitterrand au cours du débat de censure. Le premier secrétaire du parti socialiste avait ironisé sur le caractère révolutionnaire du parti communiste que ses dirigeants tentent d'affirmer.

*« Il y a des accents versaillais dans cette complaisance à reprendre la vieille rengaine des réactionnaires de tous les temps brandissant l'épouvantail des violences supposées pour faire accepter la violence quotidienne du capital, poussant les exploités au chômage, à la misère, voire au suicide »*, écrit M. Lajoinie. *« Par ailleurs,* ajoute-t-il, *remarquons que la violence n'a pas toujours répugné autant à François Mitterrand, comme l'atteste la répression à laquelle il s'est livré en tant que ministre de la guerre d'Algérie. Mais, à l'époque, il ne s'agissait que de casser du fellagah ! »*

Le Monde

# société

LA SITUATION DES ÉTRANGERS CONDAMNÉS

## Les tribunaux de l'ordre judiciaire et la légalité des arrêtés d'expulsion

**Des dizaines d'immigrés frappés d'une mesure d'expulsion comparaissent chaque année en flagrant délit parce qu'ils refusent de quitter le territoire français. De lourdes condamnations s'ensuivent, même si l'on peut contester la validité de certaines décisions d'expulsion prises dans la hâte et sans base juridique solide. *Mais les tribunaux* refusent en général de se pencher sur ce problème, sous *prétexte* que ce *n'est pas* à une *juridiction répressive* de statuer sur la légalité d'un acte administratif. L'arrêt que rendra, le 26 mars, la dixième chambre de la cour d'appel de Paris, saisie du cas d'un Togolais, sera, à cet égard, intéressant sur le plan des principes.**

La dixième chambre de la cour de Paris, présidée par M. Armand Kopp, assisté de MM. Charles Franceschi et Georges Marcombes, *examinait* le 27 février le cas de M. Urbain Galkar, citoyen togolais. M. Georges Vedel, professeur à l'université de Paris-II, avait été consulté par Me Jean-Michel Baloup, l'avocat de M. Urbain Galkar, *frappé d'une mesure* d'expulsion. S'il n'est pas certain que M. Galkar ne sera pas expulsé, ceux qui s'inquiètent de la facilité avec laquelle le ministère de l'intérieur prononce de telles mesures, auront la satisfaction d'apprendre que M. Gilbert Ginsburger, substitut du procureur général, a, au cours de ses réquisitions, admis, lui aussi, qu'il était du devoir des tribunaux judiciaires d'apprécier la légalité d'un arrêté d'expulsion.

Arrivé en France il y a une dizaine d'années, M. Galkar travaillait comme portier à l'hôtel Méridien à Paris. Un soir, un client le surprend dans sa chambre et *l'accuse* de vol. Déféré devant la vingt-troisième chambre du tribunal correctionnel de Paris, M. Galkar est condamné à dix mois d'emprisonnement, dont six avec sursis.

A sa sortie de prison, un arrêté d'expulsion est pris, mais M. Galkar refuse d'obtempérer. Il est appréhendé quelques mois plus tard, dans le métro, en possession d'un passeport ivoirien établi au nom de Glaka Kodjo. *Le 5 juillet 1979*, il comparait devant la vingt-troisième chambre pour infraction à arrêté d'expulsion.

Commence alors une guerre de tranchée dont la portée juridique *et pratique* est *considérable*. A l'audience, Me Baloup fait valoir que l'arrêté est illégal : en premier lieu, il est signé du premier ministre, aors qu'il aurait dû émaner du ministre de l'intérieur, ou au moins être contresigné par lui. Ensuite, il *fait* référence au danger que M. Galkar ferait peser, par suite de sa condamnation, *sur l'ordre public*, ce que Me Baloup considère comme une erreur manifeste d'appréciation.

L'argumentation ne convainc pas le tribunal, qui refuse de se prononcer sur la légalité de l'arrêté. Il déclare notamment : *« La décision d'expulser un étranger du territoire national est une mesure individuelle de police et d'ordre public qui relève de la compétence discrétionnaire du gouvernement. A ce titre, l'opportunité de ses motifs échappe au contrôle des tribunaux de l'ordre judiciaire. »* Sous-entendu : adressez-vous aux tribunaux administratifs, dont la particularité, il faut le noter, est de trancher lorsque l'étranger a déjà été expulsé. M. Galkar est condamné à trois mois d'emprisonnement.

L'affaire en serait resté là si elle ne soulevait une question de principe. *Le conseil de l'ordre* des avocats de Paris et le secrétariat de la conférence du stage, las de *voir* la *vingt-troisième* chambre correctionnelle condamner lourdement des immigrés dont les avocats asurent bénévolement la défense, même lorsque ceux-ci sont frappés d'arrêtés manifestement illégaux, décident de consulter M. Vedel.

### La forme et le fait

A l'opposé de Me Baloup, celui-ci souligne que le ministre de l'intérieur n'a pas à contresigner un arrêté d'expulsion qui relève, selon la convention d'établissement public franco-togolaise du 10 juillet 1963, de la seule compétence du premier ministre. Mais, sur l'essentiel, M. Vedel rejoint M. Baloup : les tribunaux de l'ordre judiciaire, estime-t-il, ne peuvent se retrancher derrière un prétendu pouvoir discrétionnaire de l'*administration* pour refuser d'examiner la légalité d'un arrêté d'expulsion. Ils doivent, au contraire, s'assurer que les actes administratifs qui leur sont soumis *« ne sont entachés ni d'inexactitude matérielle de fait, ni d'erreur de droit, ni de détournement de pouvoirs, ni d'erreur manifeste d'appréciation »*. Autrement dit, leur compétence s'étend non seulement à la légalité externe de l'acte (ses conditions de forme) mais aussi à sa légalité interne (les motifs de fait).

Après un examen à la loupe des arguments en présence et des renvois, la cour d'appel entendait mercredi 27 février les réquisitions du parquet. De manière inattendue, M. Ginsburger s'est rangé à l'opinion de MM. Vedel et Baloup et a admis que la vingt-troisième chambre avait *fait fausse* route en refusant d'examiner la légalité de l'arrêté frappant M. Galkar. Mais celui-ci n'est pas pour autant tiré d'affaire. Car, si le tribunal a commis une erreur en refusant d'ap*précier cette légalité*, cela *ne veut* pas dire, estime M. Ginsburger, que cet arrêté est illégal. Au contraire, souligne-t-il, les faits reprochés à M. Galkar sont avérés et le premier ministre était en droit d'estimer qu'il devait être mis fin à la présence sur le territoire français d'un étranger auteur d'un vol.

Si la cour suit M. Ginsburger, M. Galkar sera expulsé mais les étrangers frappés d'une telle mesure, dont les tribunaux de première instance refusent d'examiner la légalité, devront à l'obstination de son défenseur et du barreau de Paris une fière chandelle.

BERTRAND LE GENDRE.

### L'affaire Mustapha Aouad

#### LA RÉINSERTION ENTRAVÉE

*(De notre correspondant.)*

Orléans. — M. Mustapha Aouad, vingt ans, un jeune travailleur immigré de nationalité marocaine, actuellement détenu à la maison d'arrêt d'Orléans, est *menacé* d'expulsion à la suite d'un arrêté du *ministère* de l'intérieur du 24 décembre 1979. Une trentaine d'organisations et des habitants du quartier des Salmoneries, à Saint-Jean-de-la-Ruelle, dans la banlieue d'Orléans, où résident *depuis 1973 le jeune homme* et toute sa famille — qui compte huit enfants, — viennent de créer un comité de soutien. Plus de quatre cents personnes ont *manifesté, samedi* 23 février, en sa faveur.

L'histoire de Mustapha est celle de nombreux jeunes immigrés *de la seconde génération*, tiraillés entre deux cultures, aux *prises avec des difficultés* d'adaptation. Après des classes de transition, Mustapha a obtenu, à l'issue d'un stage de formation professionnelle des adultes (F.P.A.), un C.A.P. de soudeur. Puis des périodes de travail intérimaire et de chômage se sont succédé. Mustapha entre dans la petite délinquance. En décembre 1978, il est condamné *à deux mois de prison ferme* pour des délits mineurs. Depuis, Mustapha s'est mis à l'écart des mauvais coups et, de l'avis de tous, il s'est « rangé ». Il a suivi un nouveau stage et il a travaillé sans interruption.

Le 16 janvier, Mustapha est convoqué au commissariat central d'Orléans. Selon le comité de soutien, on lui mettrait en *main un marché : ou il fait son temps de prison ou il* quitte le territoire dans les huit jours. Mustapha opte pour la prison. On lui retire sa carte de travail et son titre de séjour. Rentré chez lui, il trouve un arrêté d'expulsion. Il retourne immédiatement au commissariat d'où on le conduit à la maison d'arrêt. Mustapha a écrit au président de la *République, le quartier s'est mobilisé*. Ses parents redoutent que ce mouvement de solidarité ne leur cause des ennuis.

M. Jean-Claude Portheault (P.S.), maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle, demande l'annulation de l'arrêté d'expulsion qui risque de compromettre *« non seulement l'effort personnel de Mustapha mais aussi l'effort collectif entrepris pour développer la vie sociale dans le quartier »*.

Un responsable de l'équipe de prévention mis en place explique : *« Aux jeunes qui sortent peu à peu de la marginalité et de la délinquance l'expulsion de Mustapha apparaîtrait comme le démenti de tout ce que peuvent leur dire les éducateurs... »*

RÉGIS GUYOTAT.

*Dénonçant les projets de fichage des étrangers*

## La C.G.T. annonce diverses initiatives en faveur des travailleurs immigrés

MM. René Lomet, secrétaire confédéral de la C.G.T., Marius Apostolo, secrétaire chargé des problèmes de l'immigration, et Kader Merzougui, secrétaire de l'union départementale C.G.T. des Yvelines, membre *du bureau* national de la main-d'œuvre immigrée, ont annoncé, le mercredi 27 février, une série d'initiatives destinées à défendre les droits des travailleurs étrangers. *Ils ont dénoncé* notamment le nouveau système de fichage électronique préparé actuellement par le ministère de l'intérieur (*le Monde* du 7 février).

Selon M. Lomet, ce système est directement lié à la loi Barre-Bonnet réglementant les conditions d'entrée et de séjour des étrangers et aux projets de loi Boulin-Stoléru visant à limiter le renouvellement des cartes de séjour et de travail. Il n'est que le début *« d'une vaste manœuvre policière qui vise à mettre en fiches l'ensemble des travailleurs français, et qui menace directement l'intégrité des citoyens et les droits de l'homme »*. La lutte contre les lois anti-immigrés s'inscrit donc *« dans le cadre général de la bataille pour les libertés »* engagée par la C.G.T. à l'heure où *« les violences, les crimes racistes et xénophobes se multiplient »*.

La C.G.T. craint que le projet Boulin-Stoléru ne soit mis en application par le biais d'un simple arrêté ministériel. Elle a décidé de saisir de ce problème les groupes parlementaires de l'opposition ainsi que des *magistrats* et des juristes, en vue d'un débat devant l'Assemblée nationale et le Sénat. Parallèlement, elle vient d'adresser une lettre aux organisations C.F.D.T., FEN, F.O. et C.G.C. pour la poursuite de l'action *« contre les lois anti-immigrés »*, tant en France que dans les pays d'origine, à l'instar de ce qui a été fait en Algérie, au Maroc et au Portugal. Elle a demandé au ministre du travail la réunion immédiate de la commission de la main-d'œuvre étrangère pour débattre de toutes ces questions et des rapports franco-algériens. La C.G.T. s'inquiète particulièrement du sort des quelque quatre cent mille Algériens dont les titres de séjour de cinq ans ou de dix ans sont arrivés à expiration.

M. Apostolo souhaite à cet égard que les représentants des travailleurs algériens soient consultés lors des nouvelles tractations qui auront lieu pour prolonger les accords existants. Enfin, la C.G.T. s'adresse au C.N.P.F. *« pour que cessent les pressions exercées sur les travailleurs immigrés à différents niveaux »* et pour exiger *« le développement de la formation professionnelle des travailleurs étrangers et le droit d'exporter leur préretraite »*. Devant la montée du racisme et des assassinats impunis, la C.G.T. a décidé de donner plus d'éclat cette année à la Journée internationale contre le racisme, qui aura lieu le 21 mars.

## Six militants corses ont été mis en liberté

Six autonomistes corses ont été libérés le jeudi 28 février par M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat.

Il s'agit de MM. Xavier Ceccaldi, trente-deux ans, chauffeur-livreur à Olmetto ; Jean-Baptiste Geromini, vingt-trois ans, barman à Corte ; François Taddei, vingt et un ans, également barman à Corte, arrêtés le 10 janvier pour l'occupation de la mairie de Bastelica ; Mlle Jackie Lucchini, vingt-deux ans, étudiante à Ajaccio ; MM. Georges Moretti, vingt-trois ans, manutentionnaire à Propriano ; Joseph Vittori, éleveur à Isolaccio-di-Fiumorbo.

Cinq d'entre eux étaient présents, salle de la Mutalité à Paris, au meeting organisé par l'Union du peuple corse (U.P.C.) en faveur des militants nationalistes corses. Près de deux mille personnes les ont longuement ovationnés.

M. Edmond Simeoni, leader de l'U.P.C., est venu rendre compte devant l'assistance des actions de protestation entreprises pour obtenir *« la libération immédiate de tous les prisonniers politiques »*. M. Simeoni a déclaré que l'île ne devait rien à la France et qu'elle n'avait pas une balance commerciale déficitaire. *« Nous sommes nationalistes,* a-t-il expliqué, *non xénophobes, sans haine, mais il faut reconnaître que notre histoire a peu de chose en commun avec l'histoire de France. »*

Dix-huit mairies étaient encore occupées en Corse, dont douze en Corse-du-Sud, le jeudi 28 février : trois cents militants nationalistes ont manifesté à Bastia jeudi soir sans incident, pendant plus d'une heure, devant la mairie occupée depuis le matin par une trentaine de personnes.

● *L'affaire de prostitution* qui a eu pour cadre le bar-restaurant Le Cintra, établissement de luxe situé sur le Vieux-Port de Marseille, et qui vient d'aboutir à l'inculpation de proxénétisme aggravé envers MM. Pierre Corsi, quarante-sept ans, et Noël Loviconi, quarante ans, respectivement P.-D.G. et directeur commercial de l'établissement (*le Monde* du 29 février), se double à présent d'une affaire financière. L'enquête ordonnée par la section financière du parquet de Marseille a permis la découverte dans la comptabilité d'un passif avoisinant les 20 millions de francs (ce qui représenterait trente fois le capital social de l'établissement). Cette découverte laisse à penser que l'on approche de la fin d'un des plus célèbres grands cafés de Marseille.

La société anonyme qui exploite Le Cintra était pratiquement en état de cessation de paiements depuis plusieurs mois. Son P.-D.G. avait reconnu récemment, devant le personnel, un passif de 9 millions de francs provenant de cotisations sociales impayées. Il est évident qu'à la lecture des journaux de jeudi plusieurs créanciers se sont manifestés auprès du tribunal de commerce. — *(Corr.)*

## « La Prise du pouvoir par Philippe Pétain » et la mémoire du colonel de La Rocque

**M. Gilles de La Rocque, fils du colonel François de La Rocque, président dans les années 30, des Croix-de-Feu, puis fondateur du parti social français *(P.S.F.)*, *est très* préoccupé par l'image que donne de son père le film de Jean Chérasse « la Prise du pouvoir par Philippe Pétain » (« le Monde » du 22 février). Au point qu'il demandait la saisie du film, jeudi 28 février, à Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, siégeant en audience de *référé*.**

*« Sur le plan historique, les affirmations de M. Chérasse sont fausses ou pour le moins ambiguës »*, a expliqué son avocat, Me Bernard Cahen. Pour lui, c'est lorsqu'on insiste dans le commentaire sur *« la vague antipolitique et antisémite qui s'abat, pour en finir avec la République »* qu'apparaissent à l'écran des images du colonel de La Rocque. On assimile abusivement *« la Cagoule, les Jeunes Patriotes, l'Action française et les Croix-de-feu »*, alors que le colonel de La Rocque fut résistant. *« D'ailleurs, Pierre Cot et bien des auteurs ont rendu hommage à son antifascisme, dont témoigna sa déportation »*, a conclu Me Cahen.

*« Indiquons tout de suite que votre assignation est mal désignée et irrecevable »*, a répondu Me Georges Kiejman, plaidant pour la société distributrice Gaumont. Elle désigne en effet les distributeur et l'auteur, M. Chérasse, et oublie la société productrice Ombre et Lumière, seule propriétaire du négatif, des copies et des droits d'auteur. *« De plus, une telle demande ne peut être accueillie par le juge des référés puisqu'il n'y a aucun préjudice personnel imminent intolérable à redouter. Le film ne peut porter préjudice qu'au colonel de La Rocque, qui est mort, cela relève donc du juge du fond. »*

*« Mais ne croyez pas que ces remarques de procédure tentent de dissimuler une gêne quant au fond de l'affaire »*, a précisé Me Kiejman.

*« Nous n'avons pas voulu faire œuvre de polémiste »*, a ajouté Me Bernard Jouanneau, qui défendait M. Chérasse. Il fit remarquer la prudence avec laquelle celui-ci a évoqué l'action du colonel de La Rocque. *« Il ne suffit pas d'être choqué par un film pour en demander la saisie »*, a-t-il ajouté. Me Rozès rendra sa décision au début de la semaine prochaine. — Jo. S.

DEUX SUICIDES

## Le directeur d'un centre d'accueil tue un jeune pensionnaire et se donne la mort

Avignon. — M. Maurice Coudert, cinquante-trois ans, directeur du centre d'*inadaptés* La Sauvane à Montfavet (Vaucluse), près d'Avignon, a tué d'une balle, mercredi 27 février, un jeune homme âgé de dix-neuf ans, Patrick Delafosse, avant de *retourner l'arme contre* lui. M. Coudert dirigeait depuis 1962 ce centre de réadaptation qui accueille soixante-six cas sociaux et jeunes délinquants, âgés de douze à dix-huit ans. Il avait adressé une longue lettre à l'attention du parquet et de personnalités dans laquelle il explique son geste.

M. Coudert avait recueilli il y a quelques années, à titre personnel, le jeune Patrick Delafosse, victime d'un très grave accident de voiture et qui était resté physiquement très diminué. Dans sa lettre, où il parle de sa propre enfance malheureuse, il précise qu'il a mis fin à ses jours et qu'il a tué Patrick Delafosse parce qu'on voulait lui en retirer la garde pour le placer dans un établissement psychiatrique.

Il affirme qu'après son accident un examen médical n'avait pas permis de déceler *chez le jeune* homme une quadruple fracture du crâne qui devait, ultérieurement, nécessiter une trépanation.

*« Après l'intervention,* écrit-il, *lorsque Patrick voulut reprendre le travail, ses troubles de caractère se sont aggravés. Il tente de mettre fin à ses jours, fait des fugues. (...) Avec mon équipe, nous avons tout tenté pour lui. »* Une mesure d'internement « volontaire » pour Patrick étant adressée à M. Coudert, celui-ci refuse de la signer : *« Je ne tolérerai pas qu'il finisse avec les gens que j'ai vus dans les pavillons psychiatriques. Patrick est mort heureux, persuadé que nous allions prendre l'avion et partir vers des rivages ensoleillés. »*

Il termine sa lettre par un violent réquisitoire contre la *société, les partis politiques*, et l'insuffisance des structures sociales pour les inadaptés sociaux. *« A La Sauvane,* écrit-il, *il n'y a pas soixante-six voyous, mais soixante-six gamins sécrétés par ladite société catholique, apostolique, démocratique et romaine. »*

### A la R.A.T.P.

#### UNE HEURE DE GRÈVE APRÈS LE DÉCÈS D'UN EMPLOYÉ

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. *de la R.A.T.P. ont lancé un appel* à un arrêt de travail d'une heure, ce vendredi 29 février, de 15 h. 45 à 16 h. 45, après le suicide d'un contrôleur qui s'est donné la mort neuf jours après avoir été victime d'une agression à la gare routière de la Défense. F.O., les autonomes et la C.F.T.C. ont appelé à un arrêt de travail d'un quart d'heure.

M. Louis Rouault, cinquante-trois ans, s'est pendu mardi 26 février à son domicile de Courbevoie (Hauts-de-Seine), après avoir écrit une lettre dénonçant « la violence de la société ». Il avait été attaqué, le dimanche 17 février, à 6 heures du matin, par deux inconnus qui l'avaient frappé de deux coups de couteau à l'abdomen, parce qu'il refusait de leur ouvrir un local renfermant des distributeurs de boissons.

Soigné pendant plusieurs jours à l'hôpital, il avait pu rentrer chez lui il y a une semaine. M. Rouault, qui avait une trentaine d'années de service à la R.A.T.P., comptait prendre sa retraite en juillet prochain. On indique à F.O., son organisation syndicale, qu'il avait perdu au cours de ces dernières années, plusieurs membres de sa famille, dont son épouse.

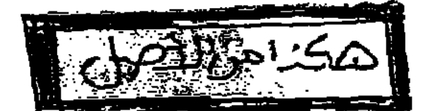



# Annecy et le jeu des rumeurs

**Depuis que le journal « le Progrès » a émis l'hypothèse que le meurtre de Joseph Fontanet, dans la nuit du 31 janvier au 1er février à Paris, pourrait être lié à des affaires financières à Annecy (« le Monde » du 26 février), les rumeurs et les interprétations vont bon train en Haute-Savoie. Les policiers de la brigade criminelle déclarent n'accorder que peu de crédit à cette hypothèse, mais trois d'entre eux sont à Annecy depuis le mercredi 27 février.**

**Ils ne manqueront pas de rencontrer sur place leurs collègues de la sous-direction des courses et des jeux dont les enquêtes ont abouti depuis le 22 février à l'inculpation de dix-sept personnes à propos d'une affaire de fraude au casino. Neuf personnes sont actuellement écrouées, dont le P.-D.G. de la société fermière de l'établissement, M. Michel Joegne, et son frère, Pierre, directeur des jeux.**

**M. Michel Joegne est aussi l'un des personnages-clés des tractations complexes qui sont en cours à propos de la rénovation d'un palace d'Annecy, l'Impérial, que la municipalité souhaite transformer en un complexe comprenant notamment un centre des congrès et un nouveau casino.**

## I. — Les malheurs d'un palace

De nos envoyés spéciaux

Annecy. — Cette histoire à rebondissements multiples aurait en effet pu fournir un contexte au meurtre de Joseph Fontanet. Belle affaire pour un romancier, ténébreuse à souhait. Un théâtre du mystère, bien ficelé, avec, dans le désordre de leur entrée en scène : des croupiers indélicats, une municipalité embarrassée, un groupe financier à capitaux libanais, un ancien visiteur médical passé à l'immobilier, des perceurs de coffres-forts, le gérant, blessé, d'une boite de nuit, et bien sûr, ce qu'il faut de juges et d'enquêteurs pour qu'un « drame policier » plaise tout à fait au public. Pour le décor, entre cour et jardin : le lac d'Annecy, les tapis verts d'une salle de jeux, un vieux palace planté sur une presqu'île et, pour faire bonne mesure, quelques cabinets d'affaires discrets.

Premier acte. Premier volet de l'intrigue : l'Impérial Palace. Depuis plusieurs années, la municipalité, sous la conduite de son maire, M. André Fumex, proche du C.D.S., cherche à doter la ville d'un palais des congrès. Le choix du lieu se porte sur ce palace désuet, racheté par la ville en 1965, et construit dans un parc, sur les bords du lac. La bâtisse, qui présente une surface de 14 000 mètres carrés, est solide. La vue : imprenable.

La municipalité recherche des investisseurs prêts à apporter une contribution financière. Il en viendra quatorze, dont le groupe La Hénin et la société Holiday Inn. Devant la beauté des lieux, ces investisseurs n'ont plus qu'une idée : obtenir de la mairie, en compensation de leur aide pour le centre des congrès, la privatisation de plusieurs hectares du parc. Pour y construire trois ou quatre cents appartements. Mais la ville tient bon. Elle recherche un exploitant et un maître d'œuvre, elle est prête à concéder un bail de quarante-cinq ans, mais aucune opération immobilière ne pourra s'épanouir sur les bords du lac. Les investisseurs, déçus, repartent les uns après les autres.

En 1975, la municipalité se lance dans un autre projet : la création du centre Bonlieu, un complexe mixte, dans le centre-ville, là aussi en bordure du lac. Humeur, protestations de la part écologiste de la population. Le bâtiment prévu, pour futuriste qu'il soit, bouche la vue sur le petit port et la promenade. Pour faire adopter son projet, la municipalité a une idée : on démolira l'immeuble situé en face du centre Bonlieu et qui abrite le casino, le théâtre, un restaurant et un cinéma. A la place, *« on fera entrer le lac dans la ville »*, promet le maire. Des espaces verts — des espaces verts seulement — viendront boucher la principale artère commerçante. On pourra voir la montagne depuis l'étal de son boucher.

*« La municipalité, de toute façon, était décidée à limiter à 1981 le bail d'exploitation des jeux concédé à la société fermière du casino »*, explique M. Pierre Métait, secrétaire général de la mairie. Avec l'accord de la Nouvelle Société fermière du casino d'Annecy, présidée par M. Michel Joegne, on décide de parvenir à l'accord suivant : paiement d'une indemnité au casino, en principe locataire jusqu'en 1985. Recherche d'un investisseur qui, en échange du financement des travaux *« privés »* du futur Impérial Palace, pourra, grâce à la caution de la ville d'Annecy, obtenir du ministère de l'intérieur le droit d'exploitation des jeux dans le futur casino. En clair : la municipalité loue une partie des locaux de l'Impérial à condition que l'exploitant-investisseur crée un hôtel de soixante à quatre-vingts chambres et prenne à sa charge le transfert des jeux dans la rotonde du Palace. Le loyer et les taxes des jeux, environ le dixième de la part revenant à l'Etat — devraient permettre en moins de quinze ans de rembourser l'emprunt que la ville devra contracter pour le centre des congrès.

Les recherches, d'abord, restent vaines. Puis le projet intéresse le groupe Royal Monceau, fondé par un médecin niçois, le docteur Jean Farant, spécialisé dans le rachat d'hôtels, qui est financé par des capitaux en majorité libanais et qui a pour partenaire une société française animée par Me Paul Augier. Ce groupe, de toute évidence, s'intéresse au futur casino de l'Impérial. *« Il semblait même sûr de pouvoir tripler le chiffre d'affaires du casino actuel*, note un conseiller municipal, *et profitant de la clientèle genevoise, qui allait être accessible grâce à la future autoroute Genève-Annecy, rivaliser ainsi avec le casino de Divonne. »*

Un projet grandiose, ce futur casino de l'Impérial. Quelques appartements de luxe devaient être aménagés au dernier étage du vieux Palace. Lors des plus récentes négociations, à l'automne dernier, il était même fait état, laisse entendre un conseiller municipal, de la *« venue à Annecy des meilleurs personnels spécialisés »*. Mieux : le groupe semblait en mesure de « voler » à d'autres casinos, quatre ou cinq de ces *« gros joueurs »* indispensables à la rentabilité de tels établissements. *« Il ne peut s'agir que des gros joueurs de Divonne »*, estime le commissaire François Roussin, chef de l'équipe des sept policiers de la sous-direction des courses et des jeux, qui vient de mettre fin aux fraudes (*le Monde* du 26 février).

Le groupe Royal Monceau s'engageait même, semble-t-il, à verser une indemnité à l'actuelle société fermière du casino pour que celle-ci ne sollicite plus, après 1981, le renouvellement de sa licence d'exploitation. Divonne, donc, n'avait qu'à bien se tenir.

### Le rôle de Joseph Fontanet

Mais, quel rapport entre les activités de Joseph Fontanet et la rénovation de l'Impérial ? *« Pas grand-chose »*, assure un conseiller municipal d'Annecy. Le rôle de la société que dirigeait l'ancien ministre, la Soderec (Société d'études et de réalisations pour les équipements collectifs), un bureau d'études, filiale aux deux tiers du Crédit mutuel, se bornait à une consultation technique. Jeune société, la Soderec cherche à multiplier les études pour les collectivités locales (*le Monde* du 21 février). Dès l'annonce du dernier état du projet de l'Impérial, contact est pris entre la Soderec et la municipalité de M. Fumex, un ami de l'ancien ministre. Les ingénieurs de la Soderec, avec d'autres employeurs, avaient déjà établi *« les programmes de volume »* des centres de congrès de Strasbourg et de Monaco.

Le premier rendez-vous entre les dirigeants de la Soderec et la municipalité devait avoir lieu le 2 février, à 11 heures du matin, le lendemain du meurtre de l'ancien ministre. *« Le meurtre de Joseph Fontanet n'aurait pas suffi à empêcher une prise de contact*, indique-t-on à la direction de la Soderec. *C'est absurde ! »* M. Fontanet ne devait aller à Annecy que par courtoisie pour ses amis savoyards. N'importe quel employé de la Soderec pouvait le remplacer. A preuve : ce même 2 février, malgré la mort de leur directeur, les collaborateurs de l'ancien ministre sont allés à Annecy et se sont mis d'accord avec la mairie sur le projet de signature d'un contrat d'une valeur de 180 000 F, limité à la planification de la surface réservée au centre des congrès.

Qui Joseph Fontanet pouvait-il bien gêner ? *Le Progrès* du 24 février a parlé de *« puissances occultes »*. Mais qui serait allé jusqu'au meurtre d'un ancien ministre pour 180 000 francs et une étude technique que seule, en France, la Soderec était, semble-t-il, en mesure de réaliser ? Homme de la dernière heure, Joseph Fontanet a peut-être proposé, au nom du Crédit mutuel, de financer l'ensemble du projet, laisse-t-on entendre. *« Faux »*, répond-on à la Soderec. Cette société n'est ni un investisseur ni un organisme prêteur.

Joseph Fontanet a-t-il pu, malgré tout, garantir une aide financière à la ville, sous forme de prêt du Crédit mutuel, pour le seul centre de congrès ? Faux encore, répond la mairie. *« Annecy bénéficie des prêts globalisés de la Caisse des dépôts et consignations*, dit M. Pierre Métait. *Cela devrait nous suffire. »* En 1980, la ville empruntera 33 millions de francs, dont une part de 15 millions sera consacrée au financement du centre Bonlieu. *« En 1981, nous prendrons la même part pour l'Impérial. »*

« Devions prendre », faudrait-il dire, car rares sont ceux qui, depuis une semaine, à la mairie ou en ville, parient encore sur les chances du palace du bord du lac de vivre un second âge d'or. *« Un an de travail et de tractations risque de s'écrouler à cause de ce parfum de scandale »*, s'indigne M. Bernard Bosson, fils de l'ancien maire, conseiller général (C.D.S.) et conseiller municipal. L'éventualité d'un lien direct entre la mort de Joseph Fontanet et l'affaire de l'Impérial Palace fait hausser les épaules. Non, ce *« parfum de scandale »* trouve sa source un peu plus loin au bord du lac d'Annecy : au casino.

C'est le second acte de la pièce.

PHILIPPE BOGGIO et CLAUDE FRANCILLON.

Prochain article :

LE TAPIS VERT DU BORD DU LAC

# ÉDUCATION

LE CONGRÈS DES PROVISEURS DE L.E.P.

## « Oui aux séquences éducatives, non à l'autoritarisme »

De notre correspondant

Strasbourg. — Au terme d'un récent congrès, à Schiltigheim (Bas-Rhin), les chefs d'établissements affiliés au Syndicat national des proviseurs de lycée d'enseignement professionnel (S.N.P.L.E.P.-FEN) ont réaffirmé leur volonté de défendre l'enseignement technique.

Le problème de l'autorité dans l'éducation a été, avec les séquences éducatives — ou stages — en entreprise, au centre des débats de ce congrès national qui a réuni cent vingt personnes (représentant les deux tiers des chefs d'établissement de lycées d'enseignement professionnel). *« Oui à l'autorité des chefs d'établissement, mais non à l'autoritarisme de la hiérarchie »*, a expliqué M. André Henry, secrétaire général de la FEN, en ouvrant le congrès. Les proviseurs ont, à ce propos, annoncé la publication prochaine d'un Livre blanc, qui mettrait en évidence *« toutes les sanctions abusives relevées depuis plusieurs années »*.

Les congressistes, qui sont favorables aux séquences éducatives, ont constaté qu'elles *« ne s'adressent qu'à quinze mille élèves cette année »*, sur les six cent mille fréquentant les LEP ; mais qu'elles vont s'amplifier l'an prochain. Les proviseurs du S.N.P.L.E.P. ont rappelé que *« la généralisation de cette expérience suppose des enseignants, des établissements et surtout la réaffirmation du contrôle de l'opération par l'éducation »*, en insistant sur le rôle pédagogique des chefs d'établissement dans la formation des lycéens.

Les congressistes ont aussi revendiqué le droit d'assurer une part plus importante des actions de formation continue des adultes, *« non plus en heures supplémentaires, mais en service normal des enseignants »*.

Au sujet des rythmes scolaires, enfin, les chefs d'établissement ont affirmé leur intention de placer les examens à la fin de l'année scolaire et de les remplacer progressivement par le contrôle continu. — J.-C. P.

## LES GROUPES AUTONOMES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC S'OPPOSENT A L'IDÉE DE PROFESSEURS DE COLLÈGE « GÉNÉRALISTES »

*« Le projet ministériel concernant les futurs professeurs de collège est une remise en cause de l'unité de l'enseignement secondaire. Il consacre la rupture entre premier et second cycle en instituant une catégorie de professeurs de collège »*, a déclaré, mercredi 27 février, au cours d'une conférence de presse, M. Bernard de Cugnac, président de la Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public (C.N.G.A.). Ce syndicat *« s'insurge »* contre le projet élaboré par les services du ministère, projet dont le sort est incertain (*le Monde* du 26 janvier) et qui propose de créer des professeurs de collège polyvalents.

Ces enseignants, selon la C.N.G.A., devront être avant tout des *« généralistes »*, ce qui implique un *« décloisonnement des fonctions, c'est-à-dire que le professeur pourra, à temps partiel ou complet, être adjoint au chef d'établissement, conseiller d'éducation, documentaliste ou surveillant »*. Les responsables de ce syndicat craignent que les difficultés rencontrées par les professeurs d'enseignement général des collèges et les inconvénients *« mis au jour par les dix années d'une expérience malencontreuse n'aboutissent au maintien, ou plutôt à la pérennisation, de ce qui a été une erreur catastrophique »*.

La C.N.G.A. se déclare prête à mener une vigoureuse campagne contre les risques d'une nouvelle dégradation de l'enseignement du premier cycle au détriment du corps enseignant et de l'ensemble des élèves.

● *Fermetures de classes à Paris.* — Pour protester contre les fermetures de classes prévues à Paris, à la prochaine rentrée scolaire, les représentants des instituteurs ont quitté, jeudi 28 février, la séance du comité technique paritaire départemental chargé d'étudier la carte scolaire (*le Monde* du 29 février). Dans un communiqué, la section départementale du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.) indique que *« seuls les éléments chiffrés d'effectifs globaux, dans leur sécheresse et leur aspect technocratique, ont été abusivement retenus »*.

DEUX PROJETS DE DÉCRET SUR LE STATUT DES SURVEILLANTS

## Création d'un nouveau corps d'adjoints d'éducation ?

**Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) vient de rendre publics deux projets de décrets élaborés par le ministère de l'éducation, redéfinissant les statuts et les fonctions des personnels d'éducation et de surveillance. Présentant au cours d'une conférence de presse, jeudi 28 février ce dossier, M. Roger Lepiney, secrétaire général du SGEN, a précisé qu' « il s'agit d'une réorganisation dans une perspective de normalisation de toute la vie scolaire ».**

**Pour obtenir le retrait de ces projets, le SGEN appelle, avec quatre autres syndicats d'enseignants du second degré, à un arrêt de travail le 17 mars pour les personnels de surveillance, lors des dix jours d'action continue de grève et de manifestation prévus du 12 au 21 mars (« le Monde » du 26 février).**

Près de quarante mille jeunes exercent des fonctions de surveillance dans des lycées ou des collèges. Ces maîtres d'internat et surveillants d'externat (M.I., S.E.), tout en assurant un service de jour ou de nuit dans l'établissement scolaire, sont en même temps étudiants. Ils bénéficient du droit à un congé pour passer un examen et ont la possibilité, depuis une circulaire de 1968, de regrouper leurs heures de service afin de suivre leurs cours dans les meilleures conditions. Cette *qualité d'étudiant-surveillant* permet à de nombreux jeunes qui ne bénéficient pas de bourses universitaires de payer leurs études.

Les deux projets de décrets portant statut du personnel de surveillance, qui ont été élaborés par le ministère de l'éducation, entraîneraient, selon le SGEN, une refonte radicale des statuts de ces personnels.

Pour M. Yves Dalmau, responsable national du SGEN, il s'agit de *« la liquidation des corps de M.I. et de S.E. et de l'organisation d'une hiérarchie des personnels d'éducation et de surveillance en bras séculier du chef d'établissement »*.

Un premier décret définit un *corps de surveillants* affectés indifféremment à l'internat ou à l'externat. Les candidats à ces fonctions doivent *« être de bonne moralité »*, avoir fait l'objet d'un avis favorable de la part du chef du dernier établissement scolaire qu'ils ont fréquenté et être titulaires du baccalauréat. Nommés au maximum pour trois ans, ces surveillants *« participent au contrôle du travail des élèves qui leur sont respectivement confiés... et sont également associés à l'établissement et à la centralisation des notes et appréciations concernant les élèves »*.

Le décret prévoit un service hebdomadaire de trente-deux heures (au lieu de vingt-huit actuellement), *la durée décomptée* du service de nuit est de deux heures (au lieu de trois). Les surveillants sont appelés à participer au travail des écritures administratives après la fin de l'année scolaire et avant la rentrée.

*« Ce projet, par la réduction de la durée de la fonction de sept à trois ans, par les conditions de travail imposées, interdit en fait à ces personnels la poursuite d'études universitaires »*, déclare M. Dalmau.

Le deuxième texte précise le statut particulier des personnels d'éducation, et il définit trois corps : celui des conseillers principaux d'éducation, celui des conseillers d'éducation (les anciens surveillants généraux) et, enfin, un nouveau corps, les adjoints d'éducation. Classés dans la catégorie B de la fonction publique, ces adjoints d'éducation seraient recrutés par concours après avoir exercé pendant au moins un an un service effectif de surveillance dans un établissement d'enseignement public. Ils assisteraient les conseillers en assurant, sans maxima de service, des tâches d'encadrement et d'éducation des élèves, une participation à l'organisation des activités éducatives, et pourraient être appelés à effectuer certains travaux à caractère administratif.

Pour le SGEN, ce seront en réalité des *« pions à vie »* et ce décret, s'il est appliqué, ne fera que recréer les répétiteurs, célèbres sous la IIIe République. *« Il s'agit d'un projet d'ensemble dont l'objectif est de mettre à la disposition du chef d'établissement une brigade fortement hiérarchisée de personnels d'encadrement »*, explique M. Dalmau.

*« La carrière du nouveau surveillant est ainsi tracée*, résume M. Dalmau. *S'il est apprécié, en terminale, de son chef d'établissement, un élève pourra recevoir une affectation de surveillant après son bac. Puis, s'il continue à bien servir, il deviendra adjoint d'éducation et, qui sait, peut-être même conseiller d'éducation, voire conseiller principal à la veille de la retraite. »* — S. B.

## Pétition en faveur d'un professeur licencié par l'université catholique de Louvain

Plus de cent vingt mathématiciens français et étrangers, dont plusieurs de renommée internationale, ont signé une pétition en faveur du professeur Paul Dedecker, qui a été licencié, depuis le 28 décembre 1979, par le recteur de l'université catholique de Louvain-la-Neuve (Belgique), Mgr Massaux.

Parmi les signataires, on note M. Jean Dieudonné et Henri Cartan, membres de l'Académie des sciences, Laurent Schwartz, professeur à l'Ecole polytechnique, Pierre Deligne et René Thom, qui ont reçu respectivement en 1978 et en 1958 la médaille Fields, et enfin Nicolas Kuiper, de nationalité néerlandaise, qui dirige l'Institut des hautes études scientifiques.

On peut lire notamment dans la pétition qui a été adressée au ministre belge de l'éducation nationale :

*« Les mathématiciens soussignés ont appris avec stupeur et indignation le « licenciement sans préavis », avec perte immédiate du traitement et des droits à la retraite, du professeur Paul Dedecker, éminent mathématicien belge de réputation internationale, par l'université catholique de Louvain-la-Neuve (Belgique). L'intéressé n'avait pas obtempéré à un ordre de rentrer en Belgique dans un délai très court, pour assurer un enseignement, après avoir terminé à l'université fédérale de Rio-de-Janeiro un cours organisé dans le cadre de l'accord culturel belgo-brésilien. Cet ordre de rentrer ne lui était tout simplement pas parvenu (...).*

*» Les recours et demandes à être entendu introduits par le professeur Dedecker ont été rejetés le 30 janvier 1980 par le conseil d'administration, qui a confirmé la sanction dans des conditions violant les droits élémentaires garantis par la loi et la Convention européenne des droits de l'homme (...).*

*» Nous protestons énergiquement contre une telle mesure, contraire à tous les usages en vigueur dans les universités du monde libre (...).*

A l'université catholique de Louvain, on se refuse à tout commentaire, en invoquant l'obligation de réserve imposée par la législation belge.

DANS LE HAUT-RHIN ET LE BAS-RHIN

## Un spectacle présenté dans les écoles est désavoué par Mgr Elchinger et la commission académique

De notre correspondant

Strasbourg. — Les Baladins du Rhin, une troupe de théâtre qui travaillait presque exclusivement en milieu scolaire, vient de se voir refuser l'accès des écoles dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin par la commission académique. Cette dernière a jugé les deux jongleries extraites du *Mistero Buffo*, de Dario Fo, *la Résurrection de Lazare* et *Boniface VIII*, que la troupe présentait depuis le mois de septembre dernier dans les établissements scolaires, comme étant *« peu pédagogiques »*.

Il est vrai que, respectant la tradition de ces farces grotesques issues du Moyen Age, les Baladins du Rhin en improvisant, y avaient ajouté quelques remarques plus actuelles d'un goût douteux. Le spectacle n'avait pas atteint la qualité de celui qui avait été présenté l'année précédente. Il est vrai aussi que l'évêque de Strasbourg, Mgr Léon-Arthur Elchinger, avait fait parvenir, le *14 décembre dernier, une* lettre aux responsables de la troupe.

*« J'ai le devoir*, leur avait écrit l'évêque, *de vous faire savoir que ces deux spectacles me paraissent inadmissibles dans des départements concordataires, étant donnée la visée éducative que vous poursuivez. Dans la représentation* de la Résurrection de Lazare, *vous déformez la sensibilité religieuse de l'enfant par une satire de la réalité évangélique. Quant à la représentation de* Boniface VIII, *elle est une injure faite à l'Eglise catholique. L'enseignement religieux et le respect des communautés spirituelles sont une tradition et une obligation légales. Votre spectacle est antipédagogique. J'ai eu des plaintes de la part d'adultes scandalisés et des réactions écrites de jeunes, qui prouvent que par ces représentations vous faites de la contre-éducation. Si vous tenez à continuer à présenter de telles pièces, je me verrai obligé d'élever une protestation auprès des pouvoirs publics. »*

Tout semble donc indiquer que l'intervention de l'évêque de Strasbourg a eu une influence sur la décision de la commission académique. On sait que les trois départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle sont sous régime concordataire.

Les Baladins du Rhin sont aujourd'hui presque réduits au chômage : alors qu'ils donnaient une quinzaine de représentations par mois, ils n'ont trouvé que trois engagements pour ce mois-ci.

JEAN-CLAUDE PHILIP.

# MÉDECINE

● *La campagne pour la vente du disque « Cadeau de la vie 1979 »*, organisée chaque année par l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer, sous l'égide de l'UNESCO, a rapporté cette année 3 millions de francs à cette association. 180 000 disques, chiffre encore jamais atteint, ont été vendus. Les fonds recueillis par l'opération « Cadeau de la *vie* » seront, pour environ un tiers, destinés à financer les programmes de recherche menés par des équipes françaises et qui font appel à la collaboration de laboratoires étrangers. L'action de l'association rejoint ainsi l'objectif fondamental de l'UNESCO.



# SCIENCES

## L'INDE ET L'U.R.S.S. VONT PRÉPARER EN COMMUN UN VOL SPATIAL HABITÉ

Un cosmonaute indien participera, à une date qui n'a pas encore été fixée, à un vol spatial en compagnie d'un cosmonaute soviétique. Le premier ministre *indien, Mme Indira Gandhi, a en* effet accepté l'offre que lui a faite M. Leonid Brejnev.

Cette mission conjointe sera certainement à l'image de celles que les Soviétiques ont déjà accomplies avec des équipages mixtes composés d'un Soviétique et d'un représentant d'un pays ami (Tchécoslovaquie, Allemagne de l'Est, Pologne, etc.). D'autres cosmonautes étrangers sont actuellement en cours d'entraînement en Union soviétique et, récemment, l'U.R.S.S. a proposé aux Vietnamiens d'entraîner un des leurs. Un cosmonaute français et son remplaçant devraient les rejoindre dans le courant de l'été pour un vol spatial qui aura lieu vers le milieu de 1982.

● *Coopération scientifique France-R.D.A.* — Un protocole prévoyant l'intensification des échanges d'enseignants et de chercheurs entre la France et la République démocratique allemande a été signé jeudi 28 février à Berlin-Est, à l'issue de la deuxième réunion de la commission mixte franco-est-allemande pour la coopération scientifique et technique. Ces échanges, portant sur la plupart des secteurs de la recherche, concerneront notamment l'agronomie. — *(A.F.P.)*

LA SÉLECTION DU PREMIER COSMONAUTE FRANÇAIS

## Cinq ou six candidats vont rester en lice pour la mission spatiale franco-soviétique de 1982

**Le Centre national d'études spatiales (CNES) s'apprête à retenir cinq à six personnes parmi les Français candidats au premier vol spatial habité franco-soviétique. Au cours des mois à venir, ces personnes suivront des stages intensifs de russe, car leur aptitude à assimiler rapidement cette langue sera déterminante dans le processus final de sélection qui, en juillet, doit conduire à désigner le cosmonaute et son remplaçant appelés à rejoindre la Cité des Etoiles pour s'entraîner avec les cosmonautes soviétiques.**

*« Etablissement public scientifique et technique cherche individus, sexe indifférent, nationalité française, vingt-cinq-quarante-cinq ans, excellent état de santé, bonne vue, possédant diplôme d'ingénieur, universitaire ou équivalent dans domaine scientifique et technique. Candidats d'un poids supérieur à 82 kilos et d'une taille assise supérieure à 95 centimètres, s'abstenir. »* Sans ces deux dernières précisions, cette petite annonce serait anodine. Pourtant elle est la description type du cosmonaute français appelé à participer en 1982 au vol spatial habité que Français et Soviétiques projettent d'accomplir.

Cette mission spatiale, dont l'idée remonte au début de l'année dernière, avait été proposée officiellement en avril 1979 par M. Leonid Brejnev à l'occasion du voyage du président de la République en Union soviétique. Six mois après cet accord politique, la rencontre, à Ajaccio, des experts scientifiques des deux pays avait permis d'en préciser le contenu et le calendrier (*le Monde* du 23 octobre 1979). Peu après ces entretiens, le Centre national d'études spatiales lançait, *« sans trop de publicité »*, une lettre d'appel aux candidatures.

Près de quatre cents personnes y ont répondu ; environ cent soixante-dix ont renvoyé, dûment rempli, le dossier de candidature qui leur avait été fourni. Sur ce total, soixante-douze personnes seulement — dont une dizaine de femmes — présentaient le profil convenable.

*Un examen médical léger et* le passage d'un test « vestibulaire » permettant de recréer artificiellement le mal de l'espace, eut raison de quarante candidats, tandis que les « rescapés » faisaient l'objet d'une série d'examens médicaux psychotechniques et psychologiques approfondis, pour que le comité de sélection du CNES, aidé dans sa tâche par des conseillers extérieurs (médecins des armées notamment), puisse retenir cinq à six noms.

Il peut paraître étonnant que cette sélection — autrement sévère que celle à laquelle ont été soumis les astronautes européens du programme Spacelab — n'ait pas permis d'emblée de choisir les deux Français — le cosmonaute et son remplaçant — qui se rendront en Union soviétique pour y être entraînés. Cela tient au fait qu'ils devront parler le russe et, compte tenu des délais impartis, il est difficile pour les sélectionneurs de choisir aujourd'hui deux personnes; celles-ci, parfaites aux plans physique et intellectuel, pourraient se révéler incapables d'assimiler rapidement les rudiments de la langue russe. La date probable du vol — vers le milieu de l'année 1982 — ne permet pas de prendre le moindre risque et, pour cette raison, le CNES préfère mettre en concurrence plusieurs candidats pour éviter toute déconvenue.

Y aura-t-il une femme parmi les élus ? Le CNES évite soigneusement de répondre à cette question. Les Soviétiques ont déclaré qu'ils n'étaient pas opposés par principe à cette initiative mais que, dans l'affirmative, ils souhaitaient être informés assez tôt afin de prendre les dispositions nécessaires pour ce vol d'une semaine dans l'espace, au cours duquel un rendez-vous sera effectué entre le vaisseau Soyouz de l'équipage et une station orbitale Saliout encore à lancer. A moins que d'ici là les aléas de la politique étrangère ne portent un coup fatal à ce projet spatial.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

# CORRESPONDANCE

## « Six enseignants en quatre mois... » mais la classe n'était pas « sauvage »

*A la suite de l'article « Six enseignants en quatre mois », paru dans* le Monde *du 5 février, le maire de Saint-Julien (Côte-d'Or) nous a écrit. Mécontents des remplacements multiples d'un enseignant à l'école maternelle, les parents avaient organisé une classe que le maire du village refuse de qualifier de « sauvage ».*

Je tiens à préciser que la classe, section grands, en maternelle s'est trouvée privée d'enseignant, le 28 janvier 1980, du fait d'un congé de maladie, un remplacement au pied levé n'étant pas possible, j'ai, en accord avec Mme la directrice de l'école et Mme l'inspectrice des maternelles, demandé à M. l'inspecteur d'académie d'autoriser une personne, institutrice en disponibilité, à faire fonctionner provisoirement cette classe en garderie.

En conséquence, il n'y a donc pas eu de classe sauvage et ce qui a été fait, l'a été sous ma propre responsabilité.

Toutefois, après cette mise au point, je ne nierai pas que les diverses successions de remplaçants(es) ne soient pas sans poser de problèmes, et j'avais écrit le 26 janvier 1980 à Mme l'inspectrice des maternelles pour lui demander de remédier à cette situation. Mais en toute logique, il semblait difficile de prévoir que trois remplaçants(es) tomberaient malades chacun leur tour après la titulaire du poste, on ne peut donc mettre en doute l'administration et la taxer d'imprévoyance, en effet elle ne peut être tenue responsable des congés de maladies et des demandes de stage.

## Les « effets pervers » de la gratuité

*A la suite de notre article sur la gratuité des manuels scolaires (*le Monde *du 22 février), nous avons reçu de M. Guy Gambier, président du Syndicat des libraires classiques de France, une lettre dont voici l'essentiel :*

Afin que cet article soit complet, il aurait fallu y inclure le stade de la distribution ; celui-ci incombe aux libraires classiques de France. Ceux-ci sont touchés de plein fouet par le résultat de cette politique, on peut même parler de sinistre. Afin de respecter les budgets définis par la politique gouvernementale, les responsables des collèges sont dans l'obligation d'obtenir des libraires des rabais correspondant à leur marge bénéficiaire, ce qui revient à dire que si les libraires classiques veulent garder leur clientèle, ils doivent vendre les manuels à leur prix de revient (prix d'achat plus frais d'approche), sans compter leurs frais de manutention et d'expédition.

Le résultat en est que de nombreux libraires abandonnent cette *spécialité, que le nombre* des salariés desdites maisons s'allège (donc chômage accru) et que nous nous préparons à voir des villes importantes sans point de vente. Déjà, dans certaines de celles-ci, il n'est plus possible de trouver *le Cid*, de Corneille, de même que des livres complémentaires d'éducation indispensables. Le désert intellectuel local va arriver. Est-ce cela que l'on désire ?



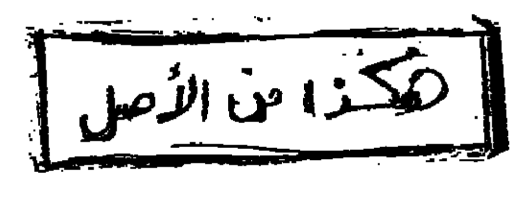

Le Monde des loisirs et du tourisme

## AU SUD DE LONDRES

# LES JARDINS ANGLAIS DU PARADIS

Si vous voulez vous faire une idée du paradis terrestre, point n'est besoin d'évoquer Babylone et les jardins suspendus de Sémiramis, comptés au nombre des merveilles du monde. Vous n'avez qu'un bras à traverser, plus exactement une Manche. Voyage routier d'autant plus facile que d'admirables parcs floraux se nichent sur la rive d'en face, dans la verdure du Kent, du Sussex ou du Surrey, au sud et autour de Londres. Et là, quel que soit le temps, quelle que soit la saison (car la floraison est continue jusqu'à l'automne), l'enchantement commence.

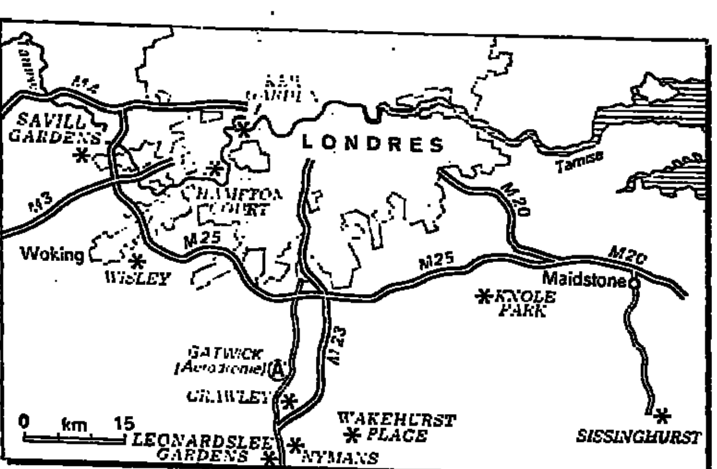


Je ne me donnerai pas le ridicule de me lancer dans un cours d'horticulture. Je rappellerai simplement que, à la différence des bosquets de Versailles où Le Nôtre forçait la nature « avec un plaisir superbe » (dixit Saint-Simon), les tapis verts de la Grande-Bretagne, que favorisent à parts égales l'arrosoir céleste, des hivers sans rigueurs et la qualité d'un humus exceptionnel, présentent la fantaisie la plus débridée. Contrastant avec les « jardins de l'intelligence » français, ce sont les jardins de l'imagination, des jardins plantés comme au hasard d'arbres splendides, semés deci, delà de rotondes ou de petits temples façon antique, des échappées de panorama sans limites. Le plus célèbre architecte paysagiste du Royaume Uni, Lancelot « Capability » (le Capable) Brown, le premier adversaire des clôtures et de la ligne droite, et aussi ses successeurs du dix-neuvième siècle, Gertrude Jekyll, William Robinson, ont été les maîtres de ces savants artifices qui rappelaient Jean-Jacques Rousseau composant avec la nature.

Hier, la jardinière romantique de Sissinghurst, Vita Sackville-West, aujourd'hui Sir Giles Loder, descendant des Loder de Leonardslee et de Wakehurst, ont élaboré le modern-style britannique, qui canalise ses débordements dans une ordonnance plus classique et influence, par un curieux retour, la nouvelle génération des jardins à la française.

Mon premier pèlerinage botanique m'a mené directement au plus vaste domaine : Leonardslee Gardens, 82 acres, soit une quarantaine d'hectares. Une terrasse qui domine l'horizon (la mer est à 30 kilomètres), une maison à colonnes flanquée de cyprès avec tea-room et librairie, et, tout de suite par-devant, une pelouse passée au rouleau, douce au pied comme une moquette, où un banc solitaire à l'aplomb d'un tulipier colossal incite à la méditation du vieux Jolyon Forsythe sous son chêne séculaire. Les massifs de rhododendrons « loderi », orgueil de la maison, se panachent non loin de là avec des houppes d'azalées, d'iris, de camélias, de bougainvillées (dont la polychromie a inspiré les palettes de Claude Monet et d'Odilon Redon). Par des sentiers en pente douce, on gagne ensuite le royaume des hauts solitaires, espacés comme des piliers de cathédrale, dont les botanistes de céans sont allés chercher les semences dans les pays lointains : conifères de l'Himalaya ou de la Nouvelle-Zélande, séquoïas de Californie, cèdres du Liban ou du Japon — jusqu'à ce wellingtonia géant qui, donnant de « Sa Grandeur » au site, culmine à 35 mètres au-dessus de notre tête.

### Hallucinant

Liberté de promenade absolue : aucun fléchage, aucune interdiction, aucun gardien, aucun jardinier, à peine quelques robinets disséminés dans le feuillage pour attester l'humidité des racines. On descend si loin, si bas dans la forêt végétale que les marcheurs du troisième âge — le gros des « entrées » — s'essoufflent et disparaissent. La récompense vous attend au fond de la dépression où les eaux d'un lac à cascatelles reflètent de nouveaux mirages floraux. Quand, plus tard, l'on remonte vers les enceintes d'accueil, la chanson des oiseaux qui vous accompagnait sous la ramée n'aura d'égale que le caquetage de ladies couperosées donnant sur les terrasses des récitals de fausses dents.

Après une visite-éclair au Nymans Garden dans un vallon voisin, mes pas m'ont porté tout naturellement à Wakehurst Place, demeure élizabéthaine réputée pour la profusion des essences exotiques.

Ne vous attendez pas à des bouffées de parfum à chaque détour des allées. Pour épaissir les énigmes de Wakehurst, les roses, les jonquilles, les jasmins les plus odoriférants ici ne sentent rien.

Lorsque l'on quitte les parterres et que l'on va s'enfonçant dans les profondeurs d'une gorge où la débauche des couleurs paraît surnaturelle, l'oppression vous étreint d'une manière presque hallucinante. Par une contradiction de l'esprit où l'admiration le dispute à l'angoisse, l'orgie florale jusque-là cachée, et brutalement révélée, produit un choc tel que l'on se retient de crier. Ainsi la surprise que provoque soudain dans Tourist Trap, le chef-d'œuvre du film fantastique américain, l'apparition du « vilain » (Chuck Connors) parmi la solitude vénéneuse d'un jardin de science-fiction.

J'ai gardé pour le retour au calme le jardin du dernier romanesque : Sissinghurst Castle, manoir à pignons et verte Thébaïde où Vita Sackville-West, l'Amazone ambiguë de Virginia Woolf et de Violette Trélusis, passa son existence à jardiner entre les deux guerres. C'est là, dans ce parc miniature, riche de noms baroques qui eussent ensorcelé le J.-K. Huysmans d'A rebours, fourré de charmilles et de pergolas, de cabinets roses et blancs, de boulingrins et d'herbes aromatiques poussant sur la fleur du gazon anglais, que s'était retirée la maîtresse de maison, l'aristocratique beauté de Knole Castle qui défraya, avec une suprême indifférence et ce chic qu'affichent seules les Anglaises, la chronique scandaleuse du royaume ; c'est dans sa tour Tudor où son mari, le diplomate Harold Nicholson, ne pénétrait jamais, que la vivante héroïne d'Orlando, dans le reflet lunaire des douves, noircissait du papier pour la postérité des corbeilles.

« Nos jardinières ont toutes la tête dérangée », m'a dit un pépiniériste de Chelsea (1), qui conserve ses myosotis dans les prunelles.

Sur la route de Londres, après d'ultimes stations à Wisley, sanctuaire de la Royal Horticultural Society, et à Savill Garden, dépendance du parc de Windsor, les jardinets se multiplient au flanc des cottages, entretenus avec des soins d'alchimistes. Ils sont ainsi dix millions d'amateurs à partager la passion nationale pour l'horticulture. Pas si « lunatiques » que ça les citoyens d'en face qui ont guerroyé avec deux roses et cultivent la petite fleur bleue !

OLIVIER MERLIN.

(Lire les renseignements pratiques page 29.)

(1) Chaque année, à la mi-mai, la Royal Horticultural Society tient sur les rives de la Tamise, à Chelsea, une exposition où la variété des plantes et les fleurs est sans exemple sur le continent.

# LES NOUVEAUX CONQUISTADORES

## II. — Sri-Lanka : la culture dans les griffes de l'exotisme

par PATRICE DE BEER

**Le tourisme provoque des dégâts considérables dans les pays en voie de développement. La semaine dernière, le premier article d'une série de cinq consacrés aux rapports complexes du voyage et du sous-développement, présentait un bilan mitigé pour les Caraïbes. Aujourd'hui, l'île de Sri-Lanka se demande si elle ne risque pas son âme dans ses paris touristiques.**

Le Français qui débarque à Colombo ne peut qu'être surpris, dans cette ancienne colonie britannique anglophone, d'entendre dans la rue des mots français. L'expansion de notre langue aurait-elle atteint ces rivages lointains ? Il faut vite déchanter devant la pauvreté du vocabulaire acquis, qui se limite le plus souvent à « *bonbons* », « *stylo* », « *c'est beau, c'est pas cher* », ou « *otocolo* » — version ceylanaise d'« autocollant », gadget qui fascine, — voire « *Voulez-vous dormir avec moi* » adressé aux blondes étrangères. Il est probable que le visiteur allemand, ou même japonais, a fait la même découverte.

Longtemps ouvert aux grands courants commerciaux maritimes, puis refermé sur lui-même pendant la période coloniale et les trente années qui ont suivi l'indépendance, Sri-Lanka a jeté bas, avec l'arrivée au pouvoir, en 1977, du gouvernement conservateur de M. Jayewardene, toutes les barrières protectionnistes.

Le tourisme, désormais considéré comme un secteur prioritaire, en a bénéficié considérablement. Tirant un trait sur la déconfiture de l'ancienne compagnie nationale Air Ceylon, M. Jayewardene a décidé de faire de la création d'Air Lanka un des trois projets-clés du développement de l'île, afin de drainer touristes et hommes d'affaires. L'opération a été menée de main de maître : en quelques mois, Singapore Airlines, appelée à la rescousse, a créé de toutes pièces une nouvelle compagnie aérienne à son image, lui prêtant dirigeants, cadres et techniciens, aux termes d'un accord de coopération de deux ans.

L'effet du tourisme sur l'économie, longtemps négligeable, s'est considérablement accru, surtout depuis 1975, comme l'indiquent les chiffres qui suivent. Le nombre de visiteurs était de 103 204 en 1977, de 192 592 en 1978 (+ 86 %), de 220 000 en 1979 (+ 113 %), les deux tiers venant d'Europe occidentale et en particulier d'Allemagne fédérale et de France (ils n'étaient que 30 000 en 1969). Les recettes du tourisme au cours de la même période sont passées de 25 à 70 millions de dollars. Quatrième source de devises, après le thé, le caoutchouc et le raffinage pétrolier, mais avant le coco et les pierres précieuses, le tourisme, qui n'entrait, en 1975, que pour 6,7 % dans la formation du P.N.B. (au coût de 1963), en représentait 7,5 % en 1978. En même temps, il a suscité, directement et indirectement, de nombreux nouveaux emplois : 36 000 en 1978, soit 31 % d'augmentation en deux ans ; les deux tiers des emplois directs sont toutefois non qualifiés et leur pourcentage est en accroissement.

Nul doute que le gouvernement, manquant de devises et confronté à un chômage important, soit intéressé à faire fructifier ce pactole : longues plages désertes bordées de cocotiers, langoustes géantes, trésors archéologiques, forêts et montagnes, éléphants et léopards. Nouveaux hôtels, norias de charters, floraison de services et de... trafics divers caractérisent de plus en plus le Sri-Lanka d'aujourd'hui, tandis qu'émerge une nouvelle catégorie sociale, vivant du tourisme, et en tirant à tous les niveaux, un revenu considérablement plus élevé que celui du Ceylanais moyen. Sans parler des fortunes qui s'échafaudent, un chauffeur de car, avec ses 500 roupies par mois (environ 150 francs), gagne près du double du revenu moyen par habitant. Il est payé au mois, et peut espérer des pourboires, alors que certaines ouvrières ne gagnent qu'une quinzaine de roupies par jour de travail.

Décalage parmi les Ceylanais, mais aussi entre ces privilégiés qui vivent au contact du tourisme et le touriste lui-même. Que peut penser ce chauffeur quand il voit un voyageur dépenser pour une nuit d'hôtel plus que ce qu'il gagne en un mois ? D'autant que cet afflux de visiteurs fait aussi monter les prix. Ainsi ce paysan vivant près de la plage de Hikkaduwa, qui, se plaignait que le prix des sarongs avait quadruplé, ce haut fonctionnaire qui ne peut plus s'offrir de crevettes que pour les grandes occasions, car les prix ont monté, et qui nous disait son écœurement face à cet étranger qui achetait devant lui tout le stock de crevettes de son poissonnier au triple du prix courant. Ou ce journaliste qui a vu passer le prix de l'appartement voisin du sien de 600 à 6 000 roupies par mois lorsqu'il a été loué à un étranger travaillant dans le tourisme. Les exemples abondent.

(Lire la suite page 28.)

# Sri-Lanka : la culture dans les griffes de l'exotisme

*(Suite de la page 27)*

Plus grave cependant est l'effet que peut avoir, en plus du choc économique, le bouleversement qu'apporte le contact de deux cultures différentes et peu préparées à cette rencontre. La liberté des mœurs qu'introduisent de nombreux touristes, le symbole de prospérité, de richesse, qu'ils représentent pour un paysan, ou un pêcheur démuni et longtemps isolé dans son village, ont des effets corrosifs, ou choquent. Ainsi, le chef de l'Etat a-t-il dû intervenir pour empêcher la création de plusieurs plages pour nudistes.

Dans certains villages proches des plages du sud de l'île, par exemple, et où les touristes viennent se promener, nous racontait une Ceylanaise, un tee-shirt, des jeans, une cassette, ont tellement d'attrait que des jeunes n'hésitent pas à offrir leurs charmes en échange. Ce n'est certes pas encore la prostitution, mais l'exemple de la Thaïlande est là pour montrer les risques d'un tel processus. Qui plus est, confrontés aux pièges d'une société de consommation à laquelle ils ne peuvent accéder, éblouis par des descriptions d'un Occident au néon, les jeunes Ceylanais risquent de devenir des déracinés, des aigris dans leur propre village. Selon le *Ceylon Daily News* du 7 janvier, les maladies vénériennes sont en augmentation constante parmi les moins de vingt ans dans la région de Chilaw, proche de la célèbre plage de Negombo.

La drogue a elle aussi fait son apparition, alors que des vols directs sur Katmandou permettent à certain habitués du Népal de descendre à Colombo pendant la saison froide. Ainsi nous a-t-on proposé ouvertement, aux abords de l'hôtel Holiday Inn, de la marijuana, du haschisch, de la cocaïne... La police commence à prendre ce problème au sérieux.

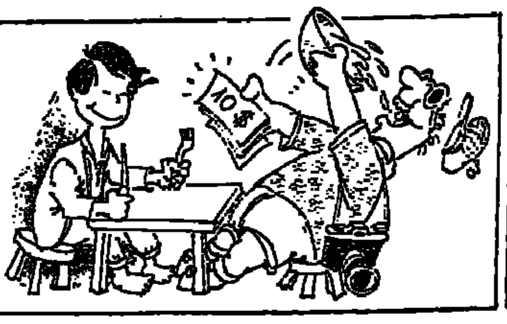

(Dessin de PLANTU.)

## Et l'hospitalité ?

La presse locale reflète aussi les inquiétudes suscitées par le choc touristique, dont les Ceylanais sont d'autant plus conscients qu'ils ont un des taux d'alphabétisation les plus élevés du tiers-monde. « *L'hospitalité ceylanaise est-elle devenue un mythe ?* », demandait, à la « une », le *Sunday Observer* du 6 janvier. Il citait les propos d'un Ceylanais revenu de l'étranger, selon lequel « *nous sommes en train de vendre notre âme pour une assiette de potage touristique* ». Et il ajoutait : « *Aujourd'hui, nous invitons un étranger chez nous, même pour une tasse de thé, dans le but de lui soutirer quelques devises, ou au moins des lames de rasoir Wilkinson !* » Le même jour, le journal dominical concurrent, *Week-End*, publiait une étude sur les risques que le tourisme fait peser sur l'environnement du pays, en dépit du revenu qu'il apporte, et des perspectives économiques « *brillantes* » qu'il laisse entrevoir.

« *Ce serait une tragique ironie,* ajoutait-il, *si le développement du tourisme, qui satisfait un besoin profondément enraciné chez l'homme de changer périodiquement de milieu et lui donne une chance de profiter des merveilles créées par la nature et par les hommes, se faisait au détriment de la nature elle-même ! C'est le problème crucial : le développement du tourisme peut-il se poursuivre si l'environnement qui attire le touriste est détruit au cours de ce processus ?* » *Week-End* donnait l'exemple de la détérioration progressive et de la pollution des sites, des plages, des forêts, et des dégâts causés aux paysage par de hideuses constructions. « *La situation est encore aggravée par une approche excessivement commerciale qui abreuve le touriste de culture à bon marché et de folklore artificiel dans une atmosphère de carnaval de sorte que, au lieu de rapprocher les gens, elle risque de susciter un antagonisme mutuel.* » Il faut donc réagir « *avant qu'il ne soit trop tard* ».

« *Culture à bon marché* », cette expression définit bien le type d'artisanat proposé aux touristes. Faits à la main à des milliers d'exemplaires dans tous les coins de l'île, masques peints, vanneries, batiks ou plats en métal repoussé semblent sortis de la même usine. La diversité d'un art populaire millénaire est remplacée par la fabrication de trois ou quatre modèles stéréotypés, tels ces masques aux couleurs hollywoodiennes, de toutes tailles, parce que pour toutes les bourses. Le danger est grave : plus de place pour la variété d'inspiration, source de créativité. Les Ceylanais finiront-ils par ne plus voir leur art qu'à travers la caricature qu'ils en vendent aux étrangers, et ce pour enrichir une faible partie de la population ?

Il faut toutefois espérer que le signal d'alarme tiré par certains Ceylanais alors qu'il est encore temps, que la prise de conscience du risque que fait courir au pays un développement touristique débridé, permettront de mettre en place les garde-fous indispensables, et qu'ils ne laisseront pas, à l'instar des Thaïlandais, l'avidité commerciale prendre le dessus sur leur hospitalité traditionnelle.

PATRICE DE BEER.


Prochain article :

**MEXIQUE : UNE INDUSTRIE EN TROMPE-L'ŒIL**

par GEORGES CAZES

*(Lire dans « le Monde des loisirs et du tourisme » du 8 mars).*


# Trekkings - calamités

*LORSQUE des alpinistes et des guides se réunissent pour analyser les conséquences économiques, sociales et humaines des expéditions et des trekkings qu'ils organisent au Népal, au Pakistan ou au Pérou, ils ont tous le sentiment d'avoir apporté de profondes perturbations dans chacune des vallées qu'ils ont traversées. L'ouverture récente du Népal — après la deuxième guerre mondiale — aux alpinistes d'abord, aux touristes ensuite, a permis d'observer les dommages causés sur les populations locales par l'alpinisme lointain et les trekkings.*

*Participant il y a quelques semaines à Grenoble à un colloque organisé à l'occasion de la seconde Biennale du cinéma de montagne, plusieurs guides ont reconnu que les expéditions et les trekkings sont de véritables « calamités » pour les habitants des hautes vallées népalaises.*

*M. Jean-François Dobremez, alpiniste, spécialiste du Népal et président du Centre culturel, scientifique et technique de Grenoble, a fait observer que les sommes importantes d'argent laissées dans chaque village au moment du passage d'une expédition entraînent souvent de très importants déséquilibres économiques et sociologiques.* « Ainsi, lors de la dernière expédition organisée à l'Everest, 1 300 porteurs sont arrivés dans cette région qui compte environ 400 habitants. Pour se nourrir, ils ont acheté, certes à prix fort, tout ce qui était disponible, et en quinze jours toutes les réserves pour l'année de ces 400 habitants ont été vendues. Peu de temps après le départ de l'expédition, cette zone connaissait la famine. Elle dut être fermée pendant quatre ans. » *Pour éviter le retour de telles conséquences sur l'économie locale, le gouvernement pakistanais a, en juin 1979, obligé l'expédition française au « K 2 » à acheter dans les grandes villes du pays les 9 tonnes de nourriture destinées aux 1 400 porteurs qui accompagnaient les 15 alpinistes français.*

*Pour le guide Yves Pollet-Villard, maire de La Clusaz, chef de plusieurs expéditions au Népal (Pumori en 1972, Nanda-Devi en 1975, Dhaulagiri en 1978) et organisateur de trekkings,* « l'impact des expéditions sur les populations n'a pas le caractère destructeur des trekkings. Une expédition passe d'une façon très épisodique, tandis que tous les jours 30 à 40 personnes faisant du trekking campent dans la vallée du Khumbu, au même endroit, traversent les mêmes villages ».

## Les nouveaux riches

*M. Jean-François Dobremez note que lorsque deux ou trois personnes disposant de peu de moyens prennent deux ou trois porteurs pour aller faire un trekking d'une dizaine ou d'une quinzaine de jours au Népal, elles risquent de détruire les structures économiques des hautes vallées népalaises. Ces porteurs sont payés au tarif que l'on pourrait appeler syndical, environ une vingtaine de roupies par jour, soit 7,20 F. Ce n'est pas grand-chose, et pourtant cette somme représente le salaire d'une instituteur en fin de carrière ou d'un agent de police à Katmandou, c'est-à-dire un salaire très élevé pour le pays. De retour dans leur village après une ou deux années de travail, ils sont en mesure de tout acheter, terres et bêtes ; un seul porteur peut être plus riche que les 30 ou 40 familles qui composent son village. Cette situation est à l'origine de déséquilibres importants et de la fuite des hommes vers les endroits où ils peuvent trouver de l'embauche comme porteurs. De plus en plus de Népalais quittent leurs villages, où il ne reste plus que les vieillards, les femmes et les enfants.*

*Les guides réunis à Grenoble ne sont pas parvenus à dégager des « règles de conduite » à adopter lors des expéditions et des trekkings dans l'Himalaya ou dans les Andes. M. Yves Pollet-Villard s'est contenté de demander aux alpinistes de* « voyager avec leur intelligence et avec leur cœur ». *Pour M. Robert Vivian, alpiniste et glaciologue, le rôle essentiel des alpinistes est avant tout de révéler aux habitants des hautes vallées de l'Himalaya que la montagne existe et qu'elle constitue un potentiel extraordinaire. Quant à M. Jean-François Dobremez, il a fait observer que le territoire népalais parcouru par les expéditions et les amateurs de trekking était relativement réduit — les alentours de l'Everest et deux vallées principales — et que cela ne touche que quelques milliers de personnes sur environ treize millions d'habitants.*

*Un des participants au colloque devait, pour sa part, rappeler qu'en France 1,5 million de personnes ont dû par nécessité quitter leurs terres de montagne et que, probablement, nous étions dans ce domaine fort mal placés pour donner des conseils avisés aux Népalais.*

CLAUDE FRANCILLON.



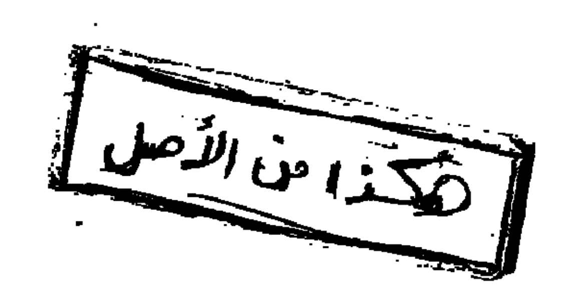

## NOUVELLES VAGUES

# École de skippers

IL était une fois deux barreurs confirmés qui eurent l'idée de faire profiter les autres de leur passion. Ils abandonnèrent les comités d'entreprise où ils travaillaient et creusèrent l'idée suivante : pourquoi les municipalités, que la loi autorise à subventionner ces centres de vacances, n'aideraient-elles pas à la création de ces *« centres de vacances ambulants que sont les bateaux »* ? Ainsi naquit le Centre d'éducation et de sécurité maritime (Cesma) association sans but lucratif fondée suivant la loi de 1909. Ses fondateurs prirent donc leur bâton de pèlerin et commencèrent un « tour » des grandes villes de France. Ils suggérèrent aux maires d'acheter pour quinze ans, moyennant 40 000 F, une ou des couchettes qu'ils pourraient ensuite proposer à leurs administrés intéressés par un séjour en mer. Les autres places disponibles étaient mises à la disposition du public. D'autre part, les villes concernées formulèrent les idées qui correspondaient à leurs besoins. C'est ainsi qu'aux croisières (hautières, côtières) et aux locations de bateaux, qui étaient déjà offertes par l'association, sont venus s'ajouter progressivement des stages pour adolescents sur le *Bel Espoir* et le *Rara Avis*, des voyages sur les canaux bretons, des traversées transatlantiques, un tour du monde, sur un bateau de 17 mètres (actuellement en cours de construction et qui cherche encore un financier) et enfin une école de course pour laquelle cinq bateaux sont spécialement construits.

Les responsables de l'association ont un principe simple. *« Nous voulons allier le sport et un certain confort,* affirme M. Claude Guéneau, l'un des fondateurs du Cesma. *En effet, les croisières que nous proposons sont le seul moment pour une famille de se retrouver, et les cabines, le seul lieu où l'on peut jouir d'un peu de solitude. Nous avons donc aménagé en conséquence les bateaux : cabines individuelles ou doubles, toilettes, etc.*

*» Nous avons également voulu répondre à un besoin : celui de mettre rapidement en pratique ce qu'on a appris. Nous avons créé une école de course qui permet aux stagiaires de participer après quelques jours d'entraînement (durant lesquels nous leur apprenons la manœuvre des voiles, la tactique et la stratégie de course) aux grandes courses et aux régates traditionnelles.*

*» Enfin nous avons voulu proposer aux vacanciers des croisières peu onéreuses afin que les touristes peu fortunés et les jeunes puissent en profiter...*

*» Ce sont les fous de la voile qui viennent nous voir,* explique M. Guéneau ; *ils viennent là sans un sou en poche, et je suis parfois obligé de leur payer leur billet de retour en banlieue ou en province, mais ils tombent en pâmoison quand je leur dis c'est un Gin Fizz, un Kelt 7,60 ou un First 30. J'ai même vu un médecin qui n'avait pas de quoi payer sa croisière parce qu'il n'exerçait pas... il voulait être skipper. »*

★ Cesma, 37, rue Lafayette, 75009 Paris. Tél. : 526-56-44. Prix d'un stage en école de course : à partir de 300 F. Prix d'une croisière hautière : 14 jours à partir de 850 F. Prix location de bateau : un week-end à partir de 850 F, une semaine à partir de 1 750 F.

# L'hôtellerie flottante

Il existe deux sortes d'amoureux de la mer : les « fous » de la voile qui, souvent jeunes et toujours sportifs, ne rêvent que wintches ou spinakers, et les adeptes des vacances en famille qui considèrent le bateau comme un hôtel flottant. Les deux formules ont de l'avenir car ce sont des moyens de passer des vacances en toute liberté et en dehors des circuits rebattus. En voici deux exemples.

M.-C. ROBERT.

*« LE bateau n'est pas seulement réservé aux sportifs ; il peut être un hôtel flottant sur lequel on passe des vacances en famille »,* telle est la conviction des fondateurs de Voile Voyage, qui, en 1973, ont décidé de se lancer dans l'organisation des croisières.

*« En 1973,* se souvient M. Jacques Raymond, *je suis allé aux Antilles, et j'ai rencontré un Américain, loueur de bateaux, qui m'a fait remarquer qu'il n'avait pas de clientèle durant l'été. Nous avons eu l'idée de profiter du prix des charters pour organiser des croisières pour les Français. Nous avons loué une ancienne cordonnerie et engagé une secrétaire. Tous les soirs, en sortant du bureau, nous nous précipitions à Voile Voyage. La première année, nous avons eu deux cents clients ; la deuxième, cinq cents ; en 1979, deux mille cinq cents ; nous en attendons trois mille pour 1980. Il est vrai que nous étions dans les premiers à proposer des locations de bateaux aux Antilles. »*

L'organisation de Voile Voyage est simple : le tour opérateur ne possède pas de bateaux mais en loue pour les sous-louer aux vacanciers. *« Nous utilisons deux sortes de voiliers,* souligne M. Raymond. *D'abord une flotte standardisée pour les bateaux loués sans équipage. Passant entre plusieurs mains, ceux-ci sont moins bien entretenus et s'usent plus rapidement. La formule du bateau de série nous permet de trouver plus facilement les pièces de rechange. »*

Les voiliers proposés « avec équipage » peuvent être de modèles très différents et sont, en général, plus grands. La formule de location à la cabine commence à être très demandée. Un couple (la femme est hôtesse et le mari, skipper) reçoit sur son bateau des vacanciers qui ne se sont jamais vus et passent ainsi une ou deux semaines ensemble. Cela n'a, jusqu'à présent, jamais présenté de difficulté.

*« C'est une véritable hôtellerie flottante que nous proposons,* disent les responsables de Voile Voyage, *un aménagement intérieur rend le bateau plus confortable. Chaque cabine est équipée d'une douche et de toilettes. Les couples dont le mari ou la femme n'est pas sportif peuvent naviguer sans se sentir obligés de manier les écoutes. Les croisières sont plus « nonchalantes » : nos vacanciers ne sont en mer que quelques heures par jour. Le reste du temps, ils visitent les côtes, profitent des plages... »*

Une clientèle nouvelle apparaît ainsi dans le monde de la voile : plus âgée et plus aisée.

Aux grandes destinations traditionnelles de Voile Voyage, les Antilles et la Grèce, s'ajoutent aujourd'hui les Seychelles, les îles Tonga (entre Fidji et Tahiti), les Galapagos, les Maldives, les îles de la Pentecôte.

Un chiffre d'affaires de 12 millions de francs, une filiale allemande, des brochures vendues par des tours opérateurs belges et suisses, les organisateurs de Voile Voyage estiment qu'ils ont gagné leur pari.

★ Voile-Voyage, 8, rue Domat, Paris-5e. Tél. 329-30-30.

# CARNET DE VOYAGE

## Pèlerinage arménien

*L'Office national de la culture et des traditions arméniennes met sur pied un pèlerinage historique à Der-El-Zor (Syrie), à l'occasion du soixante-cinquième anniversaire des massacres de 1915. Ce pèlerinage aura lieu au cours de la deuxième décade du mois d'avril et comportera des messes de requiem ainsi que la visite des hauts lieux de l'histoire chrétienne et arménienne en Syrie.*

★ Pour tout renseignement : Office national de la culture et des traditions arméniennes, 16, rue José-Maria-de-Heredia, 75007 Paris.

## Le Sénégal à bon prix

*Après New-York, Tel-Aviv et Le Caire, Dakar va-t-il être l'objet d'une bataille de tarifs aériens préférentiels ? L'agence Nouvelles Frontières a ouvert les hostilités en proposant, à certaines périodes du printemps et de l'été, un billet aller-retour entre Mulhouse et Dakar au prix de 1750 F, auquel il convient d'ajouter le montant du billet S.N.C.F. deuxième classe aller-retour entre Paris et Mulhouse, soit 238 F. Coût total minimum : 1 988 F.*

*Voilà que l'agence Jumbo se met de la partie en lançant un forfait au prix de 2 290 F. Celui-ci est plus élaboré, puisqu'il comprend le billet aller-retour, le transfert entre l'aéroport de Yoff et l'hôtel, une nuit dans un hôtel trois étoiles et l'« assistance relais » de Jumbo. Départ tous les mardis de Paris et de Lyon à partir du 6 mai et jusqu'au 9 décembre 1980.*

*Rappelons, pour mémoire, que le tarif économique « normal » d'Air France (aller-retour) coûte 5 660 F et que le tarif économique « jeunes » revient à 2 500 F. Il y a du rabais dans l'air...*

★ Nouvelles Frontières, 37, rue Violet, 75015 Paris. Tél. : 578-65-40.
★ JUMBO, 19, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : 705-01-95.

## Le Far-West chinois se visite

*L'association française des Amis de l'Orient organise pour la première fois un voyage en Chine populaire plus particulièrement consacré aux oasis de l'Asie centrale et aux lacs du fleuve Bleu. Pékin, Ouroumtsi, Tourfan, Goachang, Astana, Lanzhou, Wuhan, Canton en vingt-trois jours (du 2 au 23 juin, 16 800 F).*

*L'association a également conçu, pour ce printemps, un combiné indo-népalais qui, du 5 au 22 avril, fera visiter à ses participants l'Himachal Pradesh, le Punjab, le Cachemire et la vallée de Katmandou (18 jours, 8 970 F).*

*A noter l'originalité des voyages proposés par les Amis de l'Orient : la présence d'un conférencier ou d'une conférencière avertis, qui change évidemment beaucoup de choses pour ceux qui ne possèdent pas à la perfection le panthéon hindouiste ou la cosmogonie maoïste.*

★ Association française des Amis de l'Orient, 19, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 723-64-85.



# Les jardins anglais

*Quelques conseils faciliteront la visite des « Jardins anglais du Paradis », décrits par Olivier Merlin,* *page 27.*

CIRCULATION ROUTIERE. — Vous pouvez débarquer du continent soit du car-ferry (à Newhaven, à Brighton ou à Folkestone) avec votre voiture personnelle, soit de l'avion (Gatwick de préférence à London Airport), en louant une voiture sur place (volant à droite, changement de vitesse à gauche). Le kilométrage est faible entre les parcs à visiter.

Les routes secondaires, qui paraissent les plus courtes (attention au décompte « flatteur » en miles) sont à éviter : la circulation y est dense, les parcours sont sinueux et étroits, les trains de poids lourds bouchent la visibilité, et chaque dépassement pour un conducteur habitué à rouler à droite sur des routes à trois ou quatre voies pose des problèmes. A conseiller : l'utilisation au maximum des larges motorways sans péage (mais avec limitation de vitesse à respecter scrupuleusement) ; la navigation routière à l'aide des cartes locales du RAC (Royal Automobile Club).

GITE D'ETAPE. — Un bon centre d'accueil pour rayonner à travers le sud de l'Angleterre est Crawley, charmante agglomération toute proche de Gatwick (George Hotel. Tél. 24-215).

VISITE DES PARCS ET COMMODITES. — Chaque grand parc s'agrémente de restaurants, de salons de thé et de boutiques de souvenirs. Pour les jours et heures de visite, qui varient selon les saisons, il est recommandé de téléphoner.

Voici les références des principaux parcs :

- Leonardslee Gardens : Tél. 212 à Lower Breeding (West Sussex) ;
- Nymans Garden : Tél. à Handcross (West Sussex) ;
- Wakehurst Place : Tél. à Ardingly (West Sussex) ;
- Sissinghurst Castle : Tél. 250 à Sissinghurst (Kent) ;
- Wisley Gardens : Tél. 2234 à Ripley (Surrey) ;
- Savill Garden : (Windsor Great Park) : Tél. 66-167 à Windsor (Berkshire).

★ Office du tourisme britannique, 6, place Vendôme, Paris (1er). Tél. 296-34-10.

A Londres : English Tourist Board, 64 St Jame's Street W1. Tél. 629-9191 ; The Royal Horticultural Society, Vincent Square SW1. Tél. 834-4333.

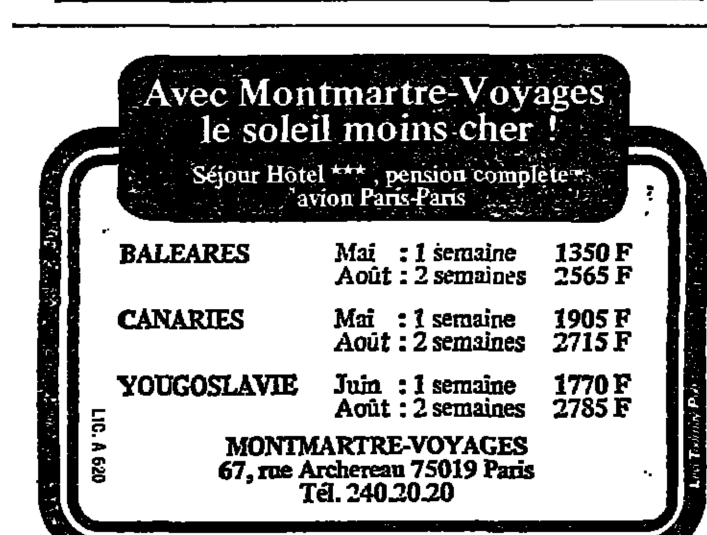

# L'ANNÉE DU PATRIMOINE

## Castres retape son grand orgue

L'ANNEE du patrimoine a commencé le 1er janvier 1980 et déjà, à travers la France, des initiatives ont vu le jour pour *maintenir par de judicieuses restaurations vieilles pierres, vieux meubles et vieux châteaux.*

La ville de Castres, elle, a choisi une réalisation insolite : en l'église languedocienne de Notre-Dame-de-la-Platé, une équipe travaille depuis plusieurs jours dans un décor baroque italien pour donner un souffle nouveau à un orgue du dix-huitième siècle. Le maire de la ville, le Dr Jean-Pierre Gabarrou (P.S.), ainsi que le président du conseil général du Tarn, M. Louis Brives (M.R.G.), ont appuyé l'association locale « les Amis de l'orgue et de la musique » (1, rue de Touraine, 80100 Castres).

Il fallait d'abord donner au buffet, qui ne présentait plus aucun relief, l'aspect qu'il avait en 1764. Dans la lancée fut entreprise la restauration du baldaquin, en bois sculpté et doré à la feuille. C'est un sculpteur sur bois de la région, M. Jean Chabert, qui a repris bénévolement vingt et une sculptures et ornementations, où se mêlent les styles Louis XV et Louis XVI, tandis que le maître-facteur strasbourgeois, M. Alfred Kern, aidé de son fils Daniel, travaille actuellement à donner à l'orgue trente-cinq jeux sur trois claviers.

### Pouget de nouveau

Dans le passé l'orgue de Notre-Dame-de-la-Platé a déjà dû subir de nombreuses restaurations : en 1835, il avait fallu reconstruire entièrement la mécanique, le grand et les petits buffets. On y apporta de nouveaux tuyaux dont certains existent encore de nos jours. Quarante ans plus tard, en pleine période romantique, le maître-facteur toulousain, M. Jean-Baptiste Pouget réalisa notamment la création du récit de quarante-deux notes (sans la *première octave grave*) et la construction de la boite expressive située plus bas que l'actuelle.

Au lendemain de la première guerre mondiale, dans le cadre d'une restauration logique, on commit l'erreur de confier les travaux à un artisan peu qualifié. Toute l'harmonisation eut à en pâtir, mais, plus grave, la mécanique était devenue inutilisable.

Il fallut attendre le milieu de la seconde guerre mondiale, en pleine période de restrictions pour que l'on confiât au dernier descendant de la dynastie des facteurs d'orgue Pouget la poursuite d'une œuvre réalisée par son aïeul sous le second Empire.

Pour l'inauguration du nouvel orgue de Notre-Dame-de-la-Platé, qui coïncidera avec les Semaines de l'orgue, du piano et du clavecin, à Toulouse, les Amis de l'orgue et de la musique de Castres présenteront à M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat *chargé des relations avec le Parlement*, un orgue rénové aux pulsations ordonnées, dont les voix dialoguent, s'opposent, se stimulent, se relaient et se soutiennent pour donner l'expression d'une âme qui habitait jadis le compositeur et qui anime aujourd'hui l'interprète.

LÉO PALACIO.

### LES SEMAINES DE TOULOUSE

Créées par M. Xavier Darasse, les Semaines de Toulouse, consacrées à l'orgue, s'élargissent cette année et deviennent les Semaines de l'orgue, du piano et du clavecin. Du 30 juin au 12 juillet, elles comprendront une quinzaine de concerts, répartis sur treize jours, qui se dérouleront en plusieurs lieux de la ville. Si les églises : basilique Saint-Sernin, chapelle Sainte-Anne, chapelle des Carmélites, hauts lieux de l'orgue, seront des centres importants de rayonnement musical ; si les salles de concert traditionnelles : Halle aux grains, théâtre du Capitole, cloître des Jacobins, participeront à la fête ; la place Saint-Georges rénovée sera, elle, pour la première fois, le cadre d'un concert dont le pianiste, Michaël Ponti, sera la vedette.

• Secrétariat des Semaines de l'orgue, 54, rue des Sept-Troubadours, 31000 - Toulouse. Téléphone : (61) 23-11-44, poste 3126.

GUIDE

## Paris en arabe

L'historique de la capitale, un tableau suffisamment clair et complet pour que le lecteur puisse se familiariser avec l'histoire de France, un aperçu sur la littérature et la langue, un choix d'itinéraires, une revue complète des musées, des parcs et jardins, une sélection des *principaux châteaux de la région* parisienne : le premier guide de Paris en langue arabe ne faillit pas au but que s'est fixé son auteur, Ghalib Al Hakkak, un jeune architecte irakien diplômé à Bagdad, mais qui mérite d'être compté parmi les citoyens d'honneur de Paris, tant il connaît — et tant il aime — la ville, qui n'a plus apparemment de secrets pour lui.

A cet inventaire culturel, Ghalib Al Hakkak a adjoint des chapitres « pratiques », indispensables. Des arcanes de nos transports et de leurs tarifs jusqu'aux adresses utiles, en passant par le bon usage des postes, du télégraphe et du téléphone, l'a.b.c. des règlements et formalités et une liste des librairies et bibliothèques, le lecteur (pour peu qu'il sache lire de droite à gauche !) aura, en 191 pages, de quoi satisfaire toutes ses curiosités et résoudre la plupart de *ses problèmes quotidiens...* D'autant que de nombreux plans et cartes complètent ce beau travail, dont le sérieux est l'une des qualités premières — J.-M. D.-S.

★ *Paris, guide touristique et culturel en arabe*, par Ghalib Al Hakkak. Chez l'auteur : Fontenay-aux-Roses, B.P. 38, 92260, ou dans trois librairies : Librairie orientale, 51, rue Monsieur-le-Prince (6e) ; librairie Joseph Gibert, 26, boulevard Saint-Michel (6e) ; librairie Biret, 152, Champs-Elysées (8e). Prix : 35 francs.

PAS D'ACCORD

## Vendôme restauré ou massacré ?

*Le cœur de Vendôme a-t-il été restauré ou massacré ? Un article intitulé « Vendôme pour le plaisir du piéton » adoptait, à ce sujet, un point de vue optimiste* (le Monde *du 12 janvier). M. René Lepallec, professeur agrégé, prend le contre-pied de cette thèse.*

DEJA, *en 1960*, la municipalité avait rasé l'hôtel de Gennes, petit chef-d'œuvre de la Renaissance, qui avait appartenu à Gilles Ronsard, le neveu du poète, et qui était d'ailleurs inscrit à l'inventaire ; puis en 1964 un de ces délicieux lavoirs qui agrémentaient si bien les bords du Loir ; situé dans la cour du lycée, il était surmonté d'un séchoir. L'an dernier, ce fut le tour de la bergerie de la basse-cour des moines de l'Hôtel-Dieu, qui précédèrent les oratoriens dans les lieux. Elle datait du début du XVIIe siècle et était située près de la rive — en principe protégée par son inscription à l'inventaire supplémentaire.

Dans le même élan de lutte contre la « vétusté », on mit à bas l'aile Louis XVI du lycée, érigée en 1778 pour loger les maîtres. De structure originale, elle avait une façade plus harmonieuse que celle du bâtiment qui a été conservé, et l'arrière était à pans de bois sur trente-cinq mètres environ, à partir du premier étage. Elle avait logé des classes jusqu'en 1974, et son toit avait été relatté à neuf récemment.

On détruisit également l'hôtel Jabre-du-Plessis, d'époque Louis XV, qui était contigu. Jabre était le descendant de Pierre Jabre, qui avait présidé à l'érection du bâtiment primitif du collège des oratoriens en 1635, l'ancêtre du maréchal de Rochambeau par la branche maternelle. Ce bâtiment avait aussi hébergé des élèves jusqu'à une époque récente.

Ces trois dernières destructions sont à mettre à l'actif du plan de ville moyenne financé par la région. Mais est-ce là « redonner à la ville son aspect primitif ? ». Et faut-il pour autant mettre le bulldozer au Panthéon des poètes ?

La primitive et bucolique prairie de Ronsard va d'ailleurs bientôt s'émailler de fleurs de parcmètres qui ne sont pas pour plaire au cheptel automobile qu'on voudrait y attirer.

J'ai montré, dans un ouvrage sorti des presses en juillet dernier *(Connaître Vendôme)*, que ces destructions procédaient d'une conception de l'urbanisme qui remonte à Haussmann. Si l'on veut savoir quel était l'état primitif du centre de la ville, il suffit de se reporter à la gravure de 1720 qui le montre tel qu'il était alors et tel qu'il était encore il y a deux ans. Tout le reste est littérature.

La rue du Change est devenue piétonne. Très bien. Mais fallait-il y dresser des lampadaires de science-fiction ? Et la passerelle sur le bras nord du Loir, avait-elle besoin d'être en béton ? Qu'est-ce que tout cela a à voir avec le respect de l'environnement ? (...)

1980 a été sacrée « Année du patrimoine ». Il convient donc d'être particulièrement vigilant. S'il faut donner des exemples de restauration bien menée, donnons Rochefort ou Vannes, par exemple, mais pas Vendôme. Il convient aussi de rendre aux mots le respect qui leur est dû et ne pas appeler « réhabilitation » ce qui n'est que destruction et vandalisme. (...)

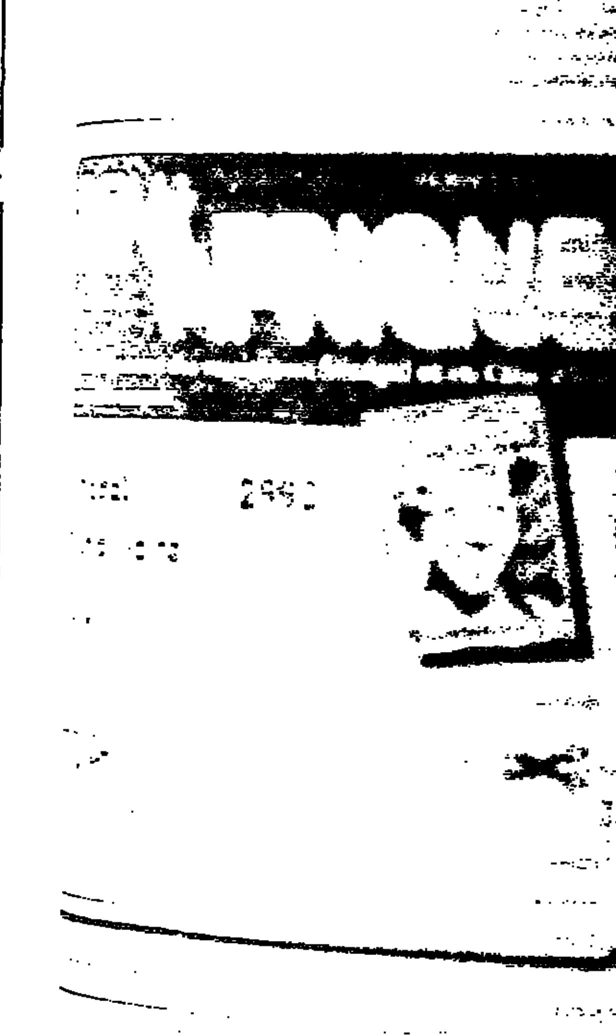

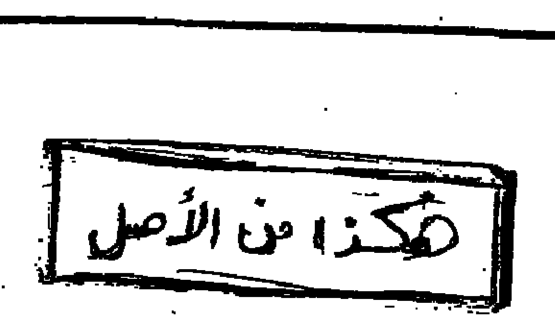

## Photo

# Distances automatiques

LA firme japonaise Canon vient d'annoncer coup sur coup le lancement de deux appareils pour la photo et le cinéma d'amateur équipés d'un système assurant automatiquement la mise au point de la distance : un 24×36 de grande diffusion, le Compact AF 35 M, et une caméra super-8, la Canon AF 514 XL-S.

La mise sur le marché français de ces nouveaux matériels s'est faite discrètement, et l'événement peut paraître d'autant plus banal que Canon n'est jamais que la trente-sixième firme à adopter la mise au point automatique. La plupart des constructeurs d'appareils photographiques et cinématographiques, en effet, ont déjà proposé un ou plusieurs modèles grand public de ce type (voir *le Monde* du 29 avril 1978). Pourtant, au moins avec la caméra AF 514 XL-S, Canon amorce une révolution technique qui va conduire à la seconde génération de matériels à mise au point automatique, beaucoup plus précis et beaucoup plus fiables que ceux que nous connaissons actuellement.

La caméra AF 514 XL-S est le premier appareil qui, pour assurer la mise au point, fait appel à un CCD (élément à couplage de charge, de l'anglais *Charge Coupling Device*), composant bien connu des électroniciens puisqu'il est à la base de l'une des formules retenues pour remplacer le tube analyseur d'image dans une caméra vidéo (voir *le Monde* du 13 janvier 1980). Cet élément, dans la caméra Canon, se présente sous la forme d'une fine plaque, de petite surface, comportant une couche de deux cent quarante cellules au silicium sur lesquelles se trouvent projetées les deux images que forme un télémètre classique (1). Ces cellules analysent les images en deux cent quarante points. L'espace qui sépare les deux images sur l'écran CCD varie en fonction de la distance à laquelle se trouve le sujet. Les cellules détectent la position de ces images et l'information est adressée à un calculateur intégré à la caméra. Celui-ci possède un programme qui, pour chaque position des images, donne la distance caméra/sujet. Il commande à un micro-moteur de régler l'objectif en fonction de cette distance.

Dans son principe, le système est donc simple. Il n'est d'ailleurs pas très différent de celui d'Honneywell, le Visitronic, adopté par la plupart des autres constructeurs. Mais il a de gros avantages : ses deux cent quarante cellules (contre moins de dix au Visitronic) permettent une analyse fine. Si cela était utile, le nombre de cellules pourrait d'ailleurs être augmenté, les CCD utilisés en vidéo en comptant plusieurs milliers. La lecture est instantanée et permet une mise au point rapide. Le calculateur, sous forme de microprocesseur, peut être éloigné de l'écran CCD, de même que le micro-moteur commandant l'objectif.

Ce sont ces caractéristiques, notamment la miniaturisation et la souplesse d'implantation des unités électroniques, que les constructeurs se proposent d'utiliser pour faire du dispositif de mise au point automatique un système intégré à un appareil reflex à objectifs interchangeables. Plusieurs fabricants étudient ce problème, et il semble que les premiers prototypes soient en cours de réalisation chez Carl Zeiss, en Allemagne, afin d'équiper certains appareils des firmes utilisatrices de ses objectifs, Hasselblad, Rollei, Yashica.

Qu'envisage Carl Zeiss ? Tout simplement d'intégrer dans les objectifs une partie du système de mise au point automatique. Cela est rendu possible par la technique des lentilles flottantes, qui peuvent se déplacer dans la monture de façon linéaire, comme cela se passe dans un zoom. Un micro-moteur ne consommant que peu d'énergie n'entraînerait pas la monture interne de l'objectif pour assurer la mise au point. Avec les téléobjectifs, en particulier, cette monture est, en effet, lourde et comporte des frottements importants. En revanche, il devient possible de commander le déplacement linéaire de quelques lentilles. C'est ce qui se passe dans la caméra AF 514 XL-S dont le zoom est incorpore au boîtier. Il s'agit de transposer ce savoir-faire dans les objectifs interchangeables. Ceux-ci, très souvent, possèdent déjà un groupe de lentilles flottantes destiné à améliorer la netteté des images aux courtes distances. Ce mouvement sera utilisé et combiné à celui de la mise au point.

La généralisation de la mise au point automatique sur le matériel photo de classe professionnelle ne se fera donc que très progressivement. Ainsi se répète le processus qui a conduit au réglage automatique de l'exposition, sur les appareils reflex haut de gamme. Dans ce secteur, en effet, la réalisation d'unités de mesure et de calcul suffisamment sûres et ayant une véritable souplesse d'utilisation a pris près d'une vingtaine d'années.

ROGER BELLONE.

(1) Nous n'entrons pas dans les détails du dispositif, mais il faut cependant indiquer que ce télémètre ne comporte aucun miroir mobile. De ce fait, on ne cherche pas à faire coïncider deux images pour assurer la mise au point. On se contente de projeter sur l'écran CCD les deux images fixes provenant des deux fenêtres télémétriques : leur position varie en fonction de la distance à laquelle se trouve le sujet. Ce sont ces différences de positions qui sont détectées par les deux cent quarante cellules.

## Hippisme

# Venez voir courir vos 5 francs

*LUNDI, trois cent vingt emplacements publicitaires de la région parisienne vont accueillir, sur fond de photo de course, un nouveau slogan : « Venez voir courir vos 5 francs ! » (ou, pour varier : « Venez voir galoper... ! », — sans, bien entendu, que l'ironie que les mauvais esprits attacheront à la formule ait été volontaire — « Venez voir sauter... ! »). Les mêmes messages — cette fois sur format affichette — sont déjà apparus sur les murs de mille bureaux de P.M.U.*

*Il s'agit d'une campagne de la Société des steeple-chases, visant à accroître la fréquentation d'Auteuil. C'est une idée chère au président de cette société, Alain du Breil : les courses devraient s'efforcer de redevenir d'abord un spectacle et se démarquer de la représentation abstraite — celle de trois encoches dans un ticket de tiercé — que s'en font, à la fois, les pouvoirs publics et la majorité des Français. Les circonstances se prêtent à un tel retour aux sources. Le renchérissement de la promenade en voiture vers la première primevère, l'hypothétique brin de muguet ou la petite auberge pas chère, devrait amener une clientèle nouvelle aux distractions citadines. Auteuil est particulièrement bien placé pour profiter d'un tel changement de cap : enserré dans le bois de Boulogne (comme d'ailleurs, Longchamp), il a un caractère agreste offrant un trait d'union avec les plaisirs d'hier ; par ailleurs, une seconde tranche de travaux de rénovation y étant achevée, il met désormais à la disposition du public des installations plus confortables.*

*Hélas, si l'on peut espérer que le slogan « Venez voir courir vos 5 francs ! » attirera de nouveaux spectateurs, il faudrait imaginer un « Venez voir courir votre avoine ! » qui fût perceptible pour les chevaux. Car, en ce début de saison, ceux-ci font plus gravement défaut que le public. Ainsi, ils n'étaient que six, dimanche, à briguer les 100 000 F du Prix de Vaucresson, huit à courir après les autres 100 000 F du Prix Ultimatum, sept à s'affronter dans les Prix Troytown et Agitato, pourtant dotés, respectivement, de 300 000 et 100 000 F. Pour l'ensemble de la journée, 9,5 partants en moyenne par course. Lors des deux derniers dimanches du « meeting » de Vincennes, au début du mois, les moyennes avaient été de 13,6 et 12,7. Pas de doute : les trotteurs ont le jarret plus laborieux.*

*On s'explique mal cette soudaine désaffection des chevaux d'obstacle. L'hiver, clément, n'a pas gêné l'entraînement, et les pistes sont exceptionnellement bonnes pour la saison, deux circonstances qui devraient faire affluer les concurrents. Faut-il invoquer un calendrier d'obstacle un peu plus chargé que les autres années, avec l'influence d'une journée supplémentaire d'année bissextile et aucune annulation pour cause de mauvais temps ? De nouvelles conditions de courses qui, pour le calcul des poids à faire porter aux chevaux, font, dans un souci de répartition plus équitable, entrer en ligne de compte les sommes acquises en places, et non plus seulement en victoires, désorientent-elles à ce point les entraîneurs qu'ils laissent passer certains engagements ? Ces phénomènes peuvent avoir une influence marginale. Mais le fond du problème est sans doute ailleurs.*

### Des chevaux plus précoces

*Les deux dernières années ont vu disparaître les deux plus grands entraîneurs d'obstacle : André Adèle et Georges Pelat. Des propriétaires qui, parfois, leur faisaient confiance depuis vingt ans ou plus ont, du même coup, diminué leurs effectifs. Certes, les Fabre, Barbe, Gallorini, sont tout prêts à prendre la relève de la vieille garde disparue. Mais ils n'ont pas encore acquis, auprès des propriétaires, le crédit et l'autorité qui font se remplir les boxes. Par ailleurs, toutes les données économiques de l'heure vont à contre-courant de l'obstacle. Cette discipline utilise surtout des chevaux âgés de quatre ans et plus. Or tous les éleveurs s'efforcent, depuis plusieurs années, de « fabriquer » des sujets précoces, capables de gagner leur avoine, en plat, dès l'âge de deux ans, au plus tard à trois. Ces sujets sont déjà hors service quand arrive l'âge qui serait celui des haies et du steeple. Les dirigeants d'Auteuil ont bien compris que le temps travaille contre eux. Pour infléchir la tendance, ils étudient un projet dans lequel ils offriraient, aux éleveurs possédant des juments s'étant illustrées en obstacle, des saillies d'étalons ayant, de leur côté, réussi dans la spécialité. Par cette initiative, Auteuil, en définitive, subventionnerait la production de chevaux d'obstacle. Démarche sans précédent, de la part d'aucune société.*

*Malgré le nombre réduit de concurrents, de belles courses, ardemment disputées. Ainsi, après 4 400 mètres et quinze obstacles, trois quarts de longueur seulement séparent (à l'avantage du premier nommé) Petit Fontaine de Sambristan, dans le Prix Troytown. Le vainqueur appartient à M. de Bourgoing, sénateur du Calvados, que cet heureux événement devrait inciter à se pencher, avec un œil de turfiste, sur le projet de loi d'orientation agricole, non exempt de menaces à l'égard des courses. Bonne sortie de Lapo d'Or, champion des « quatre ans » sur le steeple, l'an passé, et qui affrontait là ses aînés pour la première fois. Médiocre performance, en revanche, de Reliant Nell, fautive à la rivière des tribunes.*

*Autre duel acharné à l'arrivée du Prix de la Croix-Dauphine, avec Serimarthen, Spetto, Maduré et Temir, se classant dans cet ordre en moins d'une longueur et demie.*

*Les vainqueurs des deux courses sont des pensionnaires du jeune entraîneur André Fabre. Cet élève d'André Adèle a mis plusieurs mois, après la disparition du maître, à assimiler les leçons reçues. Maintenant qu'il les connaît bien, on peut être sûr que ses chevaux n'ont pas fini de les réciter par cœur.*

LOUIS DÉNIEL.

# Plaisirs de la table

## LES « EN PLACE »

A vouloir signaler trop vite de nouvelles maisons on risque d'y envoyer des lecteurs qui seront mécontents. C'est un mauvais service, aussi, à rendre au restaurateur, et mieux vaudrait attendre qu'il soit « en place ». C'est ce qui s'est passé avec la *Barrière de Neuilly* dont je parlais l'autre semaine et qui vole vers le succès à présent.

C'est ce qui aurait pu se passer avec le *Bellecour* qui a changé de chef. Avec Serge, M. Goutagny a trouvé un garçon qui ne refuse pas de cuisiner les bons plats lyonnais que réclame l'enseigne (salade de pieds de mouton, saucisson chaud, sabodet en salade, quenelle, chou farci, tablier de sapeur, andouillette à la moutarde et volaille au vinaigre), mais qui m'a charmé d'un émincé de rognon de veau en salade (sur des épinards crus), un ragoût de homard aux choux, des ris de veau aux céleris. Excellent fromage blanc frais, gratin de fruits et tarte aux pommes chaude pour conclure un repas que vous pourrez arroser du Cornas de chez Clape.

Ainsi donc le *Bellecour* deuxième version est « en place ». L'accueil de Jean-Louis toujours souriant et, détail à signaler, bon pain et bon beurre sur table à l'arrivée (il ne manque plus que des bugnes avec le café en place des petits fours). Le *Bellecour*, 22, rue Surcouf, 7e, tél. 555-68-38 (fermé samedi midi et dimanche).

De tous les « Marius » de Paris, c'est peut-être le plus ancien. C'est en tout cas le plus célèbre au point qu'on l'a baptisé « la cantine des députés ». Repris et surtout complètement restauré, élégant, voilà donc une nouvelle jeunesse pour *Marius* (5, rue de Bourgogne, 7e. Tél. 551-79-42). J'ai eu plaisir à retrouver là M. Aquistapace qui avait fait du Galant Verre de la rue de Verneuil une éphémère grande maison, assisté de l'équipe de Madrigal de Cannes (Allésiardi en salle, Peyrad en cuisine). Et une très belle carte avec la salade de baudroie aux favouilles, les saint-jacques à la nage au fumet de pouilly, le ragoût de fruits de mer aux pâtes fraîches, les aiguillettes de lapereau aux betteraves rouges, le civet de canard au brouilly, le ris de veau aux queues d'écrevisses, etc.

Beau chariot de desserts et, à choisir dans les vins, pour les connaisseurs, un château Soutard (grand cru classé est ce saint-émilion des côtes, excellemment vinifié, ayant finesse et corps). Voici donc le néo-Marius en place, lui aussi. Calme et reposante halte du soir, à l'honnête rapport qualité-prix. Vous risquez d'y rencontrer votre député, mais tant pis ! L'essentiel est de n'avoir pas besoin, pour s'y régaler, d'un portefeuille... de ministre !

En place, il y a belle lurette que Christian Guillerand l'est, en sa *Sologne* (8, rue de Bellechasse, 7e. Tél. 705-98-66. Fermé samedi et dimanche). Mais, conscient de la stupidité de n'offrir que des poissons chers (qui ne sont pas les meilleurs comme trop de clients s'imaginent !), il vient de mettre au point — et en place ! — une carte dont le chapitre « mers, rivières » est étonnant : sardines grillées au bliny à la crème d'oseille, chartreuse de saumon au thon, sauté de merlan aux petits légumes, nage de daurade à la mousse de fenouil, assiette de raie maraîchère, navarin de haddock, lotte au cidre et pommes en l'air, dos de brochet à la bière, sandre braisé à l'estragon, maquereau grillé au fromage blanc, etc... J'ai parlé récemment de cette bonne maison, je ne m'étendrais pas sur le reste de la carte. Et, à la carte des vins, j'ai rencontré là aussi plusieurs millésimes de château Soutard dont un 1966 à 120 F.

LA REYNIÈRE.

## 1 670 FRANCS PAR MOIS, MAIS DE L'AMBITION

# Petit cuistot deviendra grand

*COMME il s'applique à manier la poche à douille pour transformer la belle pâte dorée en bûche plus vraie que nature où pas une strie de l'écorce ne manquera ! Non loin, un de ses camarades place une garniture de soles autour de la terrine aux trois poissons (truite, sole et cabillaud) pendant qu'un troisième sale à nouveau la pâte des pommes dauphine qu'il a goûtée après y avoir râpé de la noix de muscade. Deux compères gavent les éclairs de crème au café ; un autre porte le four à la bonne température pour le rôti.*

*Ils sont quinze jeunes de dix-sept à vingt-six ans à s'activer dans les cuisines d'une entreprise de Bièvres, dans l'Essonne, à la confection d'un repas de gala pour soixante-quinze personnes. Depuis trois jours, ils ont longuement discuté du menu, des ingrédients, du coût. Puis, ils se sont répartis la besogne qui doit tout à l'heure aboutir au banquet « standard » : une terrine de poisson avec un beurre nantais, une pièce de bœuf rôtie accompagnée de pommes dauphine, une laitue, des fromages, une bûche et des petits fours pour accompagner le café.*

*Ces quinze futurs maîtres queux essaient d'apprendre, dans le cadre du troisième pacte pour l'emploi, les rudiments du maniement des casseroles en quatre mois ou plutôt en sept cent quatre heures. La préfecture de Paris a versé 10 F par heure et par stagiaire ; des organismes collectant les fonds de la formation, 4 F ; d'autres subventions ont apporté 50 000 F. L'Agence nationale pour l'emploi guide ; la direction de la concurrence et des prix contrôle.*

*Qui sont ces jeunes sélectionnés parmi cent autres ayant accepté d'investir, dès le début de leur apprentissage, 500 F pour acquérir les couteaux, les vêtements et « le » livre de cuisine ? Et qui supportent de percevoir chaque mois 75 % du maigre SMIC ?*

*Patrick a poussé ses études jusqu'à la licence de physique qu'il n'a pas pu ou pas voulu décrocher. A vingt-cinq ans, il se tourne vers la cuisine avec la détermination de ceux qui trouvent leur voie sur le tard.* « Je suis payé 1 670 F. C'est très peu, *explique-t-il.* Mais la formation correspond à mon attente. J'en profite pour préparer le certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.), indispensable pour être embauché dans un restaurant comme pour vendre une nourriture moins élaborée. Non, je ne veux pas entrer dans les cuisines des restaurants des chaînes. On y avance trop lentement. Je souhaite me tourner vers le « traditionnel ».

*Laurette, vingt-six ans, dont la vocation a résisté à une expérience dans les cuisines britanniques, déclare qu'elle aime la cuisine et qu'elle souhaite trouver une place dans une « chaîne ».*

*Quant à Yann, il a décidé à dix-neuf ans de planter là le baccalauréat.* « Ce qui me plaît, c'est la cuisine « traditionnelle ». Mes spécialités ? La pâtisserie et les légumes. Peut-être lancerai-je, un jour, un restaurant, mais je ne me sens vraiment pas une âme de propriétaire. »

### Maître Robert Roussel

*Tous tant qu'ils sont, désireux d'approcher l'art des frères Troisgros ou tentés par les certitudes des menus de Novotel, déclarent refuser tout net la vie de chien de leurs jeunes anciens : travailler treize heures par jour et sept jours par semaine dans une station de ski ou sur la Côte.* « Pas question. »

*Ils ont pourtant du cœur à l'ouvrage. Recrutés au niveau du B.E.P.C., ils vont atteindre en quatre mois le niveau du C.A.P., presque celui de commis de cuisine. Les matinées sont consacrées aux travaux pratiques. Les après-midi permettant d'approfondir la connaissance des technologies, qui vont du four à micro-onde jusqu'au couteau économique. On y discute des menus du lendemain. Les futurs « chefs » rédigent, par exemple, la fiche technique d'un bœuf bourguignon pour huit portions et en calculent le prix de revient. M. Robert Roussel, vingt-six ans, qui dirige le stage avant d'aller ouvrir son propre établissement en Seine-et-Marne, critique ensuite la conception et la réalisation du menu de la matinée.*

« Pendant deux après-midi par semaine, nous leur expliquons les techniques de gestion, la législation sociale, les principes d'hygiène et de sécurité, ou bien nous leur projetons des films sur la technique de la surgélation, *explique Mme Jacqueline Rosewitch, l'une des animatrices de l'association Horesco, organisatrice du stage.* 85 % de nous nouveaux cuisiniers ont trouvé une place à l'issue de leur stage en entreprise d'un mois. Leur salaire mensuel oscille entre 2 200 et 2 500 F. Nous sommes obligés de nous battre contre les stagiaires pour qu'ils acceptent d'être embauchés par les « chaînes » : Ibis, Eurest, P.L.M., Campanile, Club Méditerranée, Sofitel ou Méridien. Pour eux, les chaînes, c'est la cantine, ou la grillade-crudités, préparée d'avance. Ils ne rêvent que de grande cuisine traditionnelle. Mais c'est à nous de leur montrer qu'ils restent nuls en gestion, mauvais en langues et que la « chaîne » et, elle seule, leur donnera l'occasion de parfaire progressivement ces connaissances. »

*Les quinze élèves sont réunis autour de leur professeur. A table. Ils testent leur repas de gala. Les critiques ne manquent pas : la terrine était trop... les pommes dauphine pas assez... De cet entrain, M. Robert Roussel, leur maître, ne revient pas. Il le dit sans fard :* « Quand on m'a demandé d'encadrer ce stage pour de jeunes chômeurs, je m'attendais à me retrouver avec du « gibier » de la Direction de l'action sanitaire et sociale... » *Tollé général.* « J'ai été tout à fait surpris de constater l'intérêt qu'ils portaient à la cuisine et la rapidité avec laquelle ils apprenaient un métier dont la plupart ignoraient les principes élémentaires. »

*Laurette, Yann et Patrick ne deviendront peut-être pas des vedettes de la table mais ils seront assurément de vrais cuisiniers.*

ALAIN FAUJAS.

★ Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence nationale pour l'emploi, 229, rue de Belleville, 75019 Paris, tél. 203-19-55.

## MIETTES

● Nouvelle carte chez *Laurent* (avenue Gabriel) avec des plats du jour, le bœuf à la ficelle du mardi, le cassoulet de pintadeau du mercredi, la pochouse bourguignonne du vendredi.

● Depuis 1976, la consommation *des liqueurs, en* France, *a régressé* de 3,2 % en 1977, 4,8 % en 1978 et 8,7 % dans le premier semestre 1979. Conséquence de l'abus du sucre dans les pâtisseries et desserts (et de la chaptalisation !). Le corps humain est saturé, parbleu !

● Dès avril l'opération *Bordeaux-Carafe* va reprendre. De nombreux restaurants parisiens serviront un vin sélectionné, au prix moyen de 15 francs la carafe de 50 centilitres.

● *Maurot-Gaudry, le restaurant* plein ciel du 8, rue de la Cavalerie (15e), sera désormais fermé samedi et dimanche et ouvert le lundi.

# Philatélie

N° 1 626

### Bureaux temporaires des manifestations

⊙ 80000 Amiens (au Logis du Roy), le 9 mars. — Journée de la philatélie.

⊙ 06400 Cannes (Palais des festivals), du 14 au 19 mars. — Salon international du chemin de fer « Exporail 80 ».

⊙ 68270 Wittenheim (salle des sports Pierre-de-Coubertin), le 20 mars. — Finale de la Coupe d'Europe féminine de basket-ball.

⊙ 87600 Rochechouart (au château), le 22 mars. — Exposition Salvador Dali.

⊙ 69000 Lyon, les 22 et 23 mars. — 62e Foire internationale.

⊙ 23110 Rosny-sous-Bois (centre commercial de Rosny-2), le 22 mars et du 24 au 29 mars. — Exposition « Philatélie et marcophilie ».

⊙ 38000 Grenoble (Allobroges, 1, rue Houcquelin), les 22 et 23 mars. — 3e exposition cartophilique dauphinoise.

⊙ 68340 Riquewihr, le guichet philatélique du Musée d'histoire des P.T.T. d'Alsace sera doté à partir du 29 mars d'un nouveau timbre à date « Facteur rural en Europe ».

### FRANCE : Jean Monnet, 1888-1979.

Les programmes d'investissements publics et privés sont orientés par une planification. Un Conseil du Plan fut institué par le décret du 3 janvier 1946. Le cycle des commissaires au Plan a été inauguré par Jean Monnet (1946-1952). Le timbre représentant son effigie est le second de la série des « personnages célèbres » de l'année. Vente générale le 17 mars (12°/80). — Retrait prévu pour le 7 novembre 1980.

1,30 + 0,30 F, brun et vert.

Format 22 × 36 mm. Dessin et gravure de René Quillivic. Tirage : 3 000 000 d'exemplaires. Taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 15 et 16 mars, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert dans les salons de l'hôtel de ville de Cognac (Charente). — Oblitération « P. J. » ;

— Le 15 mars, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Cognac. — Boîte aux lettres spéciale pour « P. J. ».

### NATIONS UNIES : Economie internationale.

Les quatre timbres commémoratifs de la dernière émission des Nations unies ont été centrés sur le thème « Nouvel ordre économique international ».

La préoccupation fondamentale des appels lancés — depuis 1974 — en sa faveur se résume ainsi : améliorer le sort des masses déshéritées de ce monde.

Les timbres sont répartis suivant les valeurs monétaires et inscriptions spécifiques propres aux trois sièges des Nations unies :

0,15 et 0,31 dollar : « United Nations » pour New-York.

0,80 franc suisse : « Nations unies » pour Genève.

4 schillings, « Vereinte Nationen » pour Vienne.

Les maquettes sont : de G. Hamori (Australie) pour les 0,80 et 0,31, et de C. Mutver (Turquie) pour les 0,15 et 4 schillings.

*Imprimés en lithographie par The House of Questa (Grande-Bretagne).*

● La flamme d'oblitération à Genève « Salut à tous les collectionneurs de timbres des Nations unies » a été remplacée par « La cigarette ou la santé, à vous de choisir » au bureau de Genève. Ce texte existe en anglais à New-York et en allemand à Vienne.

### Nouvelles brèves

● AUTRICHE. — *Pour le « centenaire de la Croix-Rouge », un timbre de 2,50 schillings a été émis.*

● BENIN. — *Bicentenaire de la mort de James Cook (PA) : 20 fr., troisième voyage juillet 1776 - août 1780, baie de Karakakoa, 17 janvier 1779, et 50 fr., rivage de Karakakoa, 14 février 1779. Dessin et gravure de de Pierre Béquet. Taille-douce, Périgueux.*

● CAMEROUN. — *Plantes médicinales camerounaises, 50 fr. « Piper Capense » et 60 fr. « Pteridium aquilinum ». Offset, Cartor.*

● CANADA. — *« Art canadien », 2 × 17 c. et 2 × 35 c., par feuilles de 50 timbres se tenant (en damier). L'émission aura lieu à l'occasion du centenaire de l'Académie royale des arts et de la Galerie nationale du Canada, au début de mars.*

● CHYPRE. — *Le directeur des postes, M. K.G. Spatharis, nous informe que le congrès U.P.U. a déclaré illégales et non valables postalement les émissions de timbres par « Turkish Cypriot Postal Administration » portant la mention « Turkish Federated State of Cyprus ».*

● CONGO. — *« 10e anniversaire du P.C.T. » (Parti congolais du travail), 45 fr Offset, Cartor, d'après Bazolo.*

● GABON. — *« 44e anniversaire du président de la République, S.E. El Hadj Omar Bongo », 60 fr. Offset, Cartor.*

● HONGRIE. — *Une série consacrée à la pollinisation des fleurs : 20, 60 filler, 1, 2, 4 et 6 forint. (1-80.)*

● JERSEY. — *Une série « forteresses de Jersey » de quatre valeurs : 8, 11 1/2, 13 et 25 pence. (5-2-80.)*

● MALI. — *« Grands maîtres des jeux d'échecs » (PA) : 100 fr., Janowsky ; 140 fr., Aljechin ; 200 fr., Schlage et 500 fr., Bogolfulow. Série réalisée par Andréotto.*

● NOUVELLE-CALEDONIE. — *Ile des Pins, 23 fr. Maquette de Marigcalchi, d'après O. La Barre, Hélio, Périgueux.*

● NOUVELLES-HEBRIDES. — *« Oiseaux » : 10 fnh, « Phylidonyros notabilis » ; 20 fnh, « Petroica multicolor similis » ; 30 fnh, « Zosterops flavifrons flavifrons » et 40 fnh, « Cacomantis pyrrhophanus schistaceigularis ». Comme d'habitude, cette même émission existe en version anglaise.*

● POLYNESIE. — *« Fenêtre à Tahiti » d'Henri Matisse (1869-1954) (PA). 150 fr. Hélio, Delrieu.*

● KOWEIT. — *Dix émissions commémoratives sont prévues au cours de l'année 1980 par le Post Office Department.*

● PAYS-BAS. — *Série des « hommes politiques néerlandais », trois valeurs : 45 c., A.F. de Savornin Lohman (1837-1924) ; 50 c., P.J. Troelstra (1860-1930) et 60 c., P.J. Oud (1886-1968).*

● U.R.S.S. — *Au cours du mois de décembre dernier, les postes ont émis treize timbres et un bloc-feuillet pour la somme de 1 R 20 kopeck.*

ADALBERT VITALYOS.



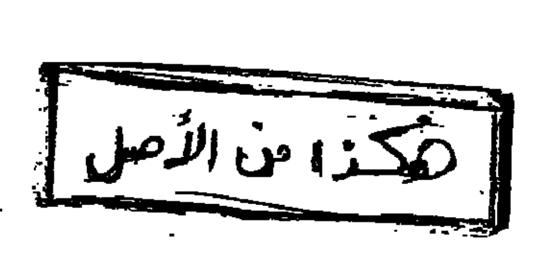

# Jeux

## échecs N° 854

### GAINS FURTIFS

(Tournoi de Belizhi, 1979)
Blancs : PANTCHENKO
Noirs : VITOLINSCH
Défense sicilienne.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | ç5 | 20. Rd2 (r) | Txb2 |
| 2. Cf3 | d6 | 21. éxd6 | Cb3+ (s) |
| 3. d4 | ç×d4 | 22. Rç3 ! | Txç2+ |
| 4. D×d4 | Cç6 (a) | 23. R×b3 ! (t) | Tׂé2 ! (u) |
| 5. Fb5 | Fg4 (b) | 24. Cç7+ (v) | Rd7 |
| 6. Cç3 (ç) | F×f3 | 25. Db6 (w) | é6 |
| 7. g×f3 | Cf6 | 26. Fé3 (x) | Db8 ! |
| 8. Da4 (d) | g6 (é) | 27. D×b8 (y) | Th×b8+ |
| 9. Fg5 (f) | Cd7 ! (g) | 28. Rç3 | Té-b2 |
| 10. 0-0-0 | Dç8 (h) | 29. C×a6 | Tb8-b3+ |
| 11. Cd5 | a6 | 30. Rç4 | Cé5+ |
| 12. Fé2 (i) | Fg7 | 31. Rd4 | R×d6 |
| 13. h4 (j) | Tb8 (k) | 32. Cç5 (z) | Ta3 (aa) |
| 14. h5 (l) | b5 (m) | 33. Fd2 (ab) | a1=D |
| 15. Da3 (n) | Cç5 (o) | 34. Cb7+ (aç) | T×b7 |
| 16. h6 | Fé5 | 35. Abandon (ad). | |
| 17. f4 | b4 | | |
| 18. Dé3 | b3 ! ! (p) | | |
| 19. f×é5 (q) | b×a2 | | |

NOTES

*a)* Ou 4..., a6 ; 5. ç4. Cç6 ; 6. Dd2. g6 ; 7. Cç3 ou 7. b3 ou 7. h3.

*b)* La suite usuelle consiste en 5..., Fd7 ; par exemple, 6. F×ç6, b×ç6 ; 7. ç4. é5 ; 8. Dd3, Dç7 ; 9. 0-0, Fé7 ; 10. Cç3. Cf6 ; 11. Fg5. Tb8 ; 12. Ta-b1, h6 ; 13. F×f6. g×f6 ; 14. b4. 0-0 ; 15. b5 avec avantage aux Blancs (Stein - Sakarov, 1960). Si 5..., a6 ; 6. F×ç6+, b×ç6 ; 7. 0-0, é5 ; 8. Dd3, Fé7 ; 9. ç4, Cf6 ; 10. Cç3, Cd7 ; 11. b4, 0-0 ; 12. Fé3, a5 ; 13. b5, Fb7 ; 14. a4, ç5 ; 15. Cd2! (Karpov - Szabo, 1973) et si 5..., é5 ; 6. Dd3, Cf6 ; 7. 0-0, Fé7 ; 8. ç4, 0-0 ; 9. Cç3. Le coup du texte, peu connu, est recommandé par Smyslov.

*ç)* 6. Da4, Dd7 ; 7. Cd4. Tç8 ne donne rien.

*d)* 8. Fg5 pouvait aussi arriver, sur quoi les Noirs répondraient par 8..., é6 ou 8..., a6.

*é)* Sacrifiant un pion au profit du développement : si 9. F×ç6+, b×ç6 ; 10. D×ç6+, Cd7 ; 11. Fg5, h6 ; 12. Fh4. Fg7.

*f)* A considérer était 9. é5!, d×é5 ; 10. F×ç6+, b×ç6 ; 11. D×ç6, Cd7 ; 12. Fé3.

*g)* Et non 9..., Fg7 à cause de 10. é5!, d×é5 ; 12. F×ç6+, b×ç6 ; 13. D×ç6+, Cd7 ; 14. 0-0-0.

*h)* Les Noirs doivent jouer sans automatisme : si 10..., Fg7? ; 11 Cd5!.

*i)* Sans craindre 12..., b5 en raison de la suite 13. F×b5!, a×b5 ; 14. D×a8, D×a8 ; 15. Cç7+, Rd8 ; 16. C×a8, Rç8 ; 17. Td5, Rb7 ; 18. T×b5+, R×a8 ; 19. Td1 menaçant 20. Td3 et 21. Ta3+.

*j)* Les Blancs surestiment leur position.

*k)* Après 13..., é6 ; 14. Cé3 (si 14. Cç3, b5 ; 15. Da3, b4), b5 ; 15. Da3, Cd4 ; 16. Th-é1, Cç5 les Noirs menaçant 17..., b4 ; 18. D×b4, Tb8. Si 17. ç3, C×é2+ ; 18 T×é2, a5 ; 19. Rb1, Db7 et l'attaque reste dans les mains des Noirs.

*l)* Prévoyant sur 14..., é6 : 15. h6!.

*m)* Une bonne défense était ici 14..., h6 ; 15. Fé3, g5.

*n)* Les Blancs auraient pu profiter de l'imprécision du dernier coup de leur adversaire par 15. D×a6!, D×a6 ; 16. Cç7+, Rd8 ; 17. C×a6, Tb8 ; 18. T×d6, T×a6 ; 19. F×b5, T×a2 ; 20. F×ç6, Ta1+ ; 21. Rd2, T×h1 ; 22. T×d7+ (si 18..., f6; 19. T×d7+, R×d7; 20 Cç5+, Rç8 ; 21. Fé3).

*o)* Mieux que 15..., é6 ; 16. D×d6! avec des complications favorables aux Blancs.

*p)* Une pointe diabolique.

*q)* Que faire d'autre ? Si 19. a×b3, Fd4! ; 20. Df3 (ou 20. T×d4, C×d4 ; 21. D×d4, C×b3+ avec gain de la D), C×b3+ ; 21. ç×b3, Cé5+ avec gain.

*r)* Si 20. Da3, Cd4!.

*s)* Dans cette partie fantastique, les imprécisions se succèdent. A ce séduisant échec, les Noirs auraient dû substituer l'entrée silencieuse 21..., Cd4!, qui plaçait les Blancs dans une situation impossible ; après 22. Cç7+, Rd7 ; 23. Rç3, T×ç2+ ; 24. R×d4, é×d6! ; 25. Fg4+, Cé6+ ; 26. F×é6+, f×é6 ; 27. Db3, D×ç7 ; 28. Rd3, Tç8 ; 29 Da4+, Dç6 ; 30. D×ç6+, Tç8×ç6 et, malgré leur pièce en moins, les Noirs ont une position de gain (trois pions pour le F et le fort pion a2).

*t)* 23. R×ç2, Cç-d4+ ; 24. Rb2, a1=D+ ! ; 25. T×a1, Dç2+ ; 26. Ra3, Dç5+ aboutit à la nulle par échec perpétuel (ou 27. Cb4, C×a1).

*u)* Les Noirs semblent en meilleure posture : si 24. D×é2, a1=D! ; 25. T×a1, Cd4+ et 26..., C×é2. Si 24. Dç3, Db8+ ; 25. Ra3, D×d6+.

*v)* Le C était beaucoup plus efficace sur la case centrale d5, mais les Blancs laissent passer la forte suite 24. Db6!. Si 24..., Ca5+ ; 25. Ra4!, a1=D+ ; 26. T×a1, Cç4 ; 27. Dç7!, D×ç7 ; 28. d×ç7, Rd7 ; 29. Th-ç1!.

*w)* Si 25. d×é7+, R×ç7.

*x)* Si 26. Tç1, Db7! ; 27. D×b7, Ca5+ ; 28 Rç3, C×b7.

*y)* Cet échange, qui fait entrer en jeu la T R, est une erreur qui coûte aux Blancs la partie. Vitolinsch donne ici le joli coup 27 Ca8! Si 27..., Ca5+ ; 28 Rç3, a1=D+ (ou 28..., Tç8+? ; 29. Dç7+!) ; 29. T×a1, Tç8+ ; 30. Rd3, Té-ç2 ; 31. Cç7! (et non 31. D×b8?, Tç8-ç3+ ; 32. Rd4, Cç6 mat), Td2+! ; 33 Rç3!! et si 27..., Tç8 ; 28. D×b8, T×é3+! ; 29. F×é3, T×b8+ ; 30. R×a2, T×a8.

*z)* Après 32 Ff4, f6 ; 33 F×é5+, F×é5+ ; 34. Rç4+, Rç6 les Blancs restent dans une situation désespérée.

*aa)* Menace 33..., Tb4 mat.

*ab)* Si 33. Tç1, Tb4+ ; 34. Tç4, Cf3 mat.

*aç)* Ou 34. T×a1, T×d3+ ; 35. Cd3, T×d3 mat.

*ad)* Si 35. Fç3, D×ç3 mat.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 852
E. DOBRESCU. 1976

(Blancs : Rf2, Té4, Fb5 et ç1, Pa7, g4. Noirs : Rç7, Dg7, Fç7, Fç6, Pg6 et h2. Nulle.)

1. a8=D!, F×a8 ; 2. Ff4+, Rb6! ; 3. Fé3+, Rç6 ; 4. Ff3!, h1=C+ ; 5. Rg1!, Da1+! ; 6. Rh2, Rb5 ; 7. Fé2+, Ra5 ; 8. Fd2+, Rb6 ; 9. Fé3+, Rç7! ; 10. Ff4+, Rç6 ; 11. Ff3!, Dh8+! ; 12. Rg1. Nulle.

ETUDE
I. KOCH
(1977)

BLANCS (3) : Ré7, Fé8, Pç6.
NOIRS (4) : Rb8, Fç8, Pb5 et d6.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

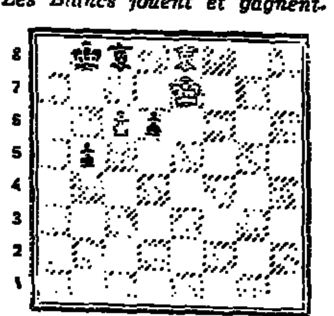


CLAUDE LEMOINE.

## bridge N° 851

### LE DANGER A PRÉVOIR

Cette donne a été publiée par Reese il y a quelques années. Elle montre que la moindre imprévoyance peut être fatale.

| | | |
|---|---|---|
| | ♠ R D 2<br>♥ A 7<br>♦ A R 10 3 2<br>♣ 7 6 5 | |
| ♠ 10 8 3<br>♥ D 10 6 5 4<br>♦ V 8<br>♣ D V 9 | N<br>O E<br>S | ♠ 7<br>♥ V 9 8 3 2<br>♦ D 9 7 5<br>♣ R 10 4 |
| | ♠ A V 9 6 5 4<br>♥ R<br>♦ 6 4<br>♣ A 8 3 2 | |

Ann. : S. don. Pers. vuln.

| Sud | Ouest | Nord | Est |
|---|---|---|---|
| 1 ♠ | passe | 3 ♦ | passe |
| 3 ♠ | passe | 4 ♠ | passe |
| 5 ♣ | passe | 5 ♥ | passe |
| 5 ♠ | passe | 6 ♠ | passe... |

Ouest ayant entamé la dame de trèfle, *comment Sud peut-il gagner* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

*Réponse :*

Il suffit que les carreaux ne soient pas répartis 5-1 pour libérer le cinquième carreau et arriver à 12 levées avec un trèfle, deux cœurs, trois carreaux et six atouts. Le problème est donc de pouvoir couper deux carreaux *sans se faire surcouper* par le 10 de pique. Or, si le déclarant joue de la façon suivante : roi de cœur, puis as et roi de carreau et carreau, il ne peut plus gagner parce que les atouts et les carreaux sont mal répartis et qu'il va être surcoupé au moment où il coupera le troisième ou le quatrième carreau.

Peut-on se protéger contre le doubleton à carreau et le 10 de pique troisième en Ouest ? Il suffit de *défausser un carreau sur l'as de cœur*, afin de pouvoir couper la première fois à carreau avec un *petit* atout.

Voici le déroulement du coup : après l'as de trèfle, Sud tire l'as de pique, le roi de cœur, puis l'as de carreau et l'as de cœur sur lequel il défausse un carreau ; il coupe un carreau avec le 9 de pique, remonte au mort, grâce à la dame de pique et *coupe une seconde fois carreau avec le valet de pique*. Il retourne au mort par le roi de pique pour faire le roi et le 10. Il ne concède donc en tout que son dernier trèfle.

Si l'on est *en tournoi par paires*, cette ligne de jeu doit être abandonnée car elle empêcherait de faire une levée de mieux si les carreaux étaient partagés 3-3, alors qu'en tirant as et roi de carreau et en coupant avec le valet de pique, on prend la chance de faire 13 levées pour un risque de chute relativement faible...

### LA BALANCE DE GALULA

Ce problème d'une technique classique a été composé, il y a quelques années, par le Dr David Galula.

| | | |
|---|---|---|
| | ♠ A D 7 3 2<br>♥ D V 10 3 2<br>♦ —<br>♣ A 3 2 | |
| ♠ V 10 6<br>♥ —<br>♦ A R 3 2<br>♣ 10 9 8 7 6 5 | N<br>O E<br>S | ♠ —<br>♥ A R 9 8 7 6 5 4<br>♦ 9 8 7 6<br>♣ R |
| | ♠ R 9 8 5 4<br>♥ —<br>♦ D V 10 5 4<br>♣ D V 4 | |

Ouest entame trèfle et Sud gagne le GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense.

COURRIERS DES LECTEURS

*Une dame à protéger.*

P. Gilbert revient sur la main suivante que nous avions évaluée à plus de 13 points d'honneurs : (courrier des lecteurs n° 841) : ♠ A 7 2 ♥ D 8 7 6 2 ♦ D 8 ♣ A 8 3

« *D'après le mode d'évaluation de Stayman, il y a 12 points d'honneurs, 0 point de longueur (il y a bien un cinquième cœur, mais cette couleur ne comporte pas deux honneurs), 1 point de couleur courte et on enlève un point pour l'honneur isolé à carreau = 12 points, alors que Stayman recommande 13 points pour ouvrir.* »

Non, même pour Stayman, il y a *13 points* car il évalue comme nous un as à *4 points 1/2*. D'autre part, si on compte les courtes, on ne peut pas compter les longues sans faire double emploi. Toutefois, dès qu'une couleur est solide (au moins deux gros honneurs), elle a droit à une plus-value d'honneurs concentrés. Bien entendu, *au second tour, l'évaluation change suivant la réponse du partenaire*. Si, par exemple, il répond « 2 ♦ » sur « 1 ♥ », la dame de carreau vaudra 3 points, mais la distribution perdra 1 point car il n'y a peut-être pas de « fit » à cœur, ni « fit » solide dans une autre couleur...

PHILIPPE BRUGNON.

## dames N° 114

### DU COCASSE EN BALTIQUE

CHAMPIONNAT 1979
DE LA BALTIQUE
Blancs : L. SOCHNENKO
Noirs : A. ERIS
Ouverture : FABRE

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. 34-29 (a) | 19-23 | 21. 34-30 | 2-7 |
| 2. 39-34 (b) | 14-19 | 22. 31-27 (i) | 7-11 |
| 3. 44-39 | 10-14 | 23. 39-33 | 23-29 (j) |
| 4. 50-44 (c) | 17-22 | 24. 44-39 | 29-34 (k) |
| 5. 32-28 (d) | 23×32 | 25. 49-43 | 18-23 |
| 6. 37×17 | 11×22 (e) | 26. 28-22! (l) | 12-18 |
| 7. 38-32 | 19-23 | 27. 33-28!! (m) | 14-20 (n) |
| 8. 35-30 | 14-19 | 28. 25×14 | 34×25 |
| 9. 40-35 | 22-28! (f) | 29. 14-10! (o) | 9-14 |
| 10. 33×22 | 18×38 | 30. 10-5* | 4-10 (p) |
| 11. 42×33 | 5-10 | 31. 22-17! (q) | 11×44 |
| 12. 29×18 | 12×23 | 32. 27-22 | 18×27 |
| 13. 30-25 | 10-14 | 33. 32×21 | 26×17 |
| 14. 41-37 | 7-12 | 34. 43-39 | 44×33 |
| 15. 46-41 | 12-18 (g) | 35. 38×29!! (r) | 19-24 |
| 16. 43-38 | 1-7 | 36. 5×2 | 24×33 |
| 17. 47-42 | 16-21 | 37. 2-11. | Abandon |
| 18. 37-32 | 21-26 | | |
| 19. 41-37 | 7-12 | | |
| 20. 33-28 | 20-24 (h) | | |

NOTES

*a)* Ouverture Fabre, ancien maître français, champion du monde en 1931 et en 1932. Cette ouverture est parfois encore adoptée, même à un haut niveau de la compétition (Z. Sakalauskaite - S. Geller, *le Monde* du 27 mai 1978, T. J. de Walle - G. Kloosterman, *le Monde* du 28 avril 1979).

*b)* 2. 40-34 (14-19) ; 3. 45-40 (20-25) ; 4. 33-28 ! tendant un piège basé sur *l'ordre des prises* 4.... (25-30 ?) ; 5. 35×24 (19×30) ; 6. 28×19 !! (13×33) ; 7. 34×25 !, etc. B+1.

*c)* 4. 32-28 ? serait une faute stratégique 4 ... (23×32) ; 5. 37×28 (18-23) ; 6. 29×18 (12×32) ; 7. 38×27, centre réduit d'une unité portée inutilement sur l'aile gauche.

*d)* Echange classique pour développer la grande diagonale après ce deux pour deux.

*e)* Meilleur que (12×21) qui affaiblit, au centre, la cohésion de la formation.

*f)* S'oppose à l'enchaînement 32-27 (chaîne des pions 36, 31 et 27) et désorganise le jeu adverse tout en se maintenant au centre après le trois pour trois.

*g)* A considérer alors 16. 37-32 (16-21) interdisant :

g1) 17. 47-42 ? [ou 48-42 ?] (21-27 !) ; 18. 32×21* (23-29) ; 19. 34×12 (8×46 !), N+.

g2) 17. 44-40 ? ou encore 31-26 ? à cause d'un coup de dame à 46.

g3) 17. 31-27 ? (19-24) [le temps de repos] ; 18. 27×16 (24-30) ; 19. 35×24 (20×27), N+1.

*h)* Interdit bien sûr :

h1) 21. 39-33 ?? (24-29) ; 22. 33×24 (19×50) ; 23. 28×10 (15-20 !); 24. 25×14 (4×15), etc., N+.

h2) 21. 38-33 ?? (23-29) ; 22. 34×23 (18×47), N+.

*i)* 22. 38-33 ? serait toujours perdant, mais par un mouvement tactique différent : 22... (24-29) ; 23. 33×24 (23-29) ; 24. 24×33 (14-30) ; 25 25×23 (18×47), N+ par cette application, simple, du thème du coup de l'express.

*j)* Dans le style de Pierre Ghestem, champion du monde de 1945 à 1947.

*k)* Une écharde, car force 49-43, 48-43 constituant un lourd handicap positionnel, l'absence d'un pion à 48 privant les Blancs de cette vitale formation défensive ou offensive 48, 42 et 37.

*l)* Sans doute pour tenter, par un glissement des pions à 28 (maintenant à 22), 33 et 39, de laisser sans défense le pion à 34.

*m)* Cette menace se précise. Mais 33-28 !! constitue avant tout un piège extraordinairement cocasse dans ce championnat de la Baltique : piège, dans le mécanisme et le dénouement duquel réside cet enchantement, est très vraisemblablement une nouveauté.

*n)* Ou... ?

*o)* Le point d'exclamation se justifie, les Blancs poursuivant leur idée depuis le vingt-septième temps en ayant tout envisagé jusqu'au trente-cinquième temps inclus.

*p)* Une dame enfermée, à la case 5, en jouant ! Le conducteur des *Blancs* doit avoir un sens aigu de l'humour, sachant bien que cette case 5 ne va pas se transformer en oubliette pour sa dame.

*q)* Le début de la réplique meurtrière sur le thème du coup du revenez-y.

*r)* Rafle de cinq pions qui libère la dame !

PROBLEME

E. REPETTO (Le Cannet)

Premier prix K. V. D. 1978

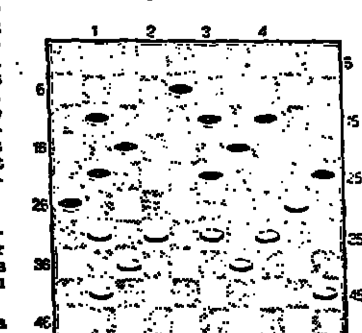


*Les Blancs jouent et gagnent en neuf temps* (Forcing).

● SOLUTION COMPLETE : 33-29!! [ce coup de position force le gain] (13-18,a) 32-28! [le premier temps de la combinaison ou phase tactique] (23×32) 37×28 (26×48) 39-33!! [très inattendu et non moins original] (46×23) 29-24 (23×40) 24×2 (25×34) 2×22! (17×39) 45×43!!,+. Un somptueux coup triple [trois rafles successives] par un mécanisme très subtil s'apparentant, après 29-24, au thème du ricochet du fait de l'arrêt de la dame blanche à la case 22 dans la seconde rafle.

a) (23-28) 32×23 (19×28) 31-27! (21×32) 39-33 (28×39) 34×43 (25×28) 37×10 (26-31 m) 41-36 (31-37) 43-38,+.

● Pour obtenir tous renseignements sur le jeu de dames (traités, recueils, périodique de la Fédération française du jeu de dames, clubs, compétitions), les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. A l'appui des réponses sont joints deux opuscules pour permettre de franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales et de la signification des chiffres, des lettres et des signes conventionnels), puis découvrir la beauté de ce sport intellectuel, sa complexité et l'incomparable profondeur de ses combinaisons dont le nombre est illimité.

JEAN CHAZE.

## les grilles du week-end

### MOTS CROISÉS

N° 82

**Horizontalement**

*I. On ne peut pas s'y fier. — II. Marchand d'estampes ; S'il vit... — III. On y met du cru en pagaille ; Moldave. — IV. En son sein ; Puits de science. — V. On l'a dans la peau comme dans le sang ; Ne savent pas. — VI. Eléments dissociés ; Digérés. — VII. Charpente ; Ils peuvent être donnés ou volés. — VIII. D'Emile pour Jules ; Mit en lieu sûr. — IX. A pris du goût ; Vénéré chez nos sœurs latines. — X. A la fin des fins.*

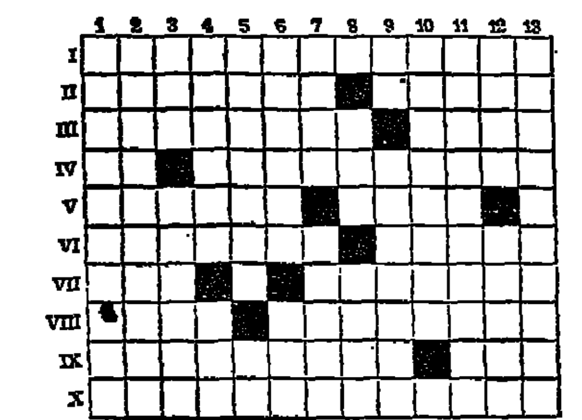


**Verticalement**

*1. Ceux qui la rejoignent divergent. — 2. Donnait droits. — 3. A bout, de bas en haut ; Colorée. — 4. Compromettre ; En bagarre. — 5. A-t-elle vu trente-six étoiles ? ; Pronom. — 6 Tracas ; En couronne. — 7. Durent ; Noble quoique embrouillé. — 8. Rouet ; Dans les tenailles. — 9. Un sens figuré ; Intercalée. — 10. Stupéfiée ? — 11. Coupe la ligne de pente. — 12. A ses racines en Ecosse ; Désolé, c'est de bas en haut. — 13. Stupéfiant.*

SOLUTION DU N° 81

**Horizontalement**

*I. Conventionnel. — II. Abouti ; Aréole. — III. Fin ; Ankylosés. — IV. Otalgie ; El ; Mi. — V. Lièvre ; Open. — VI. Imitées ; Egine. — VII. Loges ; Anli ; Tu. — VIII. Lune ; Biaise. — IX. Ile ; Consommée. — X. Sustentateurs.*

**Verticalement**

*1. Cafouillis. — 2. Obit ; Moulu. — 3. Nonalignés. — 4. Vu ; Litée. — 5. Etagées ; Ce. — 6. Ninive ; Bon. — 7. Kersaint. — 8. Iay ; Nasa. — 9. Orle ; Eliot. — 10. Néologisme. — 11. Nos ; Pi ; Emu. — 12. Elément ; Er. — 13. Lésineuses.*

FRANÇOIS DORLET.

### ANA-CROISÉS (★)

N° 82

**Horizontalement**

1. AAEIMNQU. — 2. ABCEORS. — 3. ADENOPS. — 4. AADINORR. — 5. AAILNOPT. — 6. EIIORSV (+ 1). — 7. CEEFILT. — 8. AEGHIPRST. — 9. ABCCUUX. — 10. AEIORTT (+ 2). — 11. DEEINORST. — 12. AAEORSTT. — 13. ENNOOPST. — 14. AEEPSSTU (+ 1).

**Verticalement**

15. AAEIMRST (+ 4) — 16. DEIISTUV. — 17. AELNNOOP. — 18. ADGINORU. — 19. ACEEHRS (+ 2). — 20. AILOPRSU. — 21. BEILORT. — 22. ACEERST (+ 7). — 23. AABIRTT (+ 1). — 24. EEISSST (+ 1). — 25. ACEFIRT (+ 1). — 26. ELOPSTY.

SOLUTION DU N° 81

**Horizontalement**

1. ROLLMOPS. — 2. ENOUANT (TONNEAU). — 3. MIOCENE. — 4. CYNISME. — 5. "EISMAL (LIMASSE SALIMES SISMALE). — 6. PSAUMES. — 7. REABONNE. — 8. EMISSIEZ. — 9. UNIEMES (MENUISE). — 10. ISOGAME. — 11. MEDIATOR (MODERAIT). — 12. NIELLAI. — 13. EPHORIE.

**Verticalement**

14. REALGAR. — 15. PULLMAN. — 16. EPINAIE. — 17. LOUVOYA. — 18. FISTULE (FUTILES SULFITE). — 19. ACOUSMIE. — 20. ONCTION. — 21. PTYALINE. — 22. INIQUITE. — 23. OISEUSES. — 24. COMITATS. — 25. ELABORER. — 26. ENZYMES. — 27. RECLUSE (ECLUSER RECULES ULCERES). — 28. SERANCE (ANCREES CARENES CARNEES CASERNE NACREES RECENSA).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

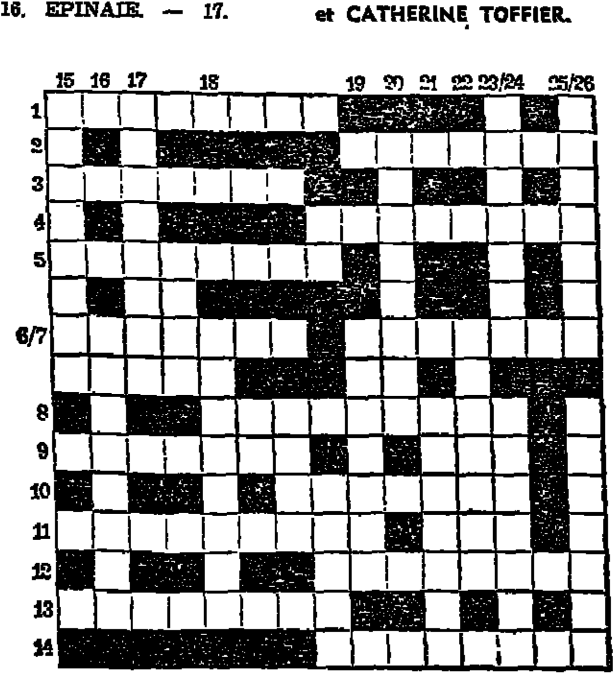


★ Jeu déposé.

# SPORTS

## AUTOMOBILISME

### LES ESSAIS DU GRAND PRIX D'AFRIQUE DU SUD

# Avantage aux Renault

**Johannesburg. — Il y a juste un an, une Renault de formule 1 conduite par Jean-Pierre Jabouille réalisait pour la première fois le meilleur temps des essais d'un grand prix, à Kyalami, en Afrique du Sud. C'était le signe que la Régie, après bien des déboires, avait commencé à surmonter ses plus graves problèmes techniques. Jeudi 28 février, Jean-Pierre Jabouille et son coéquipier René Arnoux, récent vainqueur du Grand Prix du Brésil, ont fêté comme il se doit cet anniversaire. Tous deux ont accompli à Kyalami les meilleurs temps de la première séance d'essais officiels.**

**Le pilote français Alain Prost (Mac Laren), déjà victime d'un accident mercredi 27 février (rupture de direction), est à nouveau sorti de la route jeudi (rupture de suspension). Souffrant d'une fracture du scaphoïde — son poignet gauche a dû être plâtré, — le plus prometteur des pilotes français ne pourra prendre le départ du Grand Prix d'Afrique du Sud, samedi 1er mars.**

De notre envoyé spécial

A l'altitude de Kyalami (1 800 mètres sur le haut plateau du Transvaal) les moteurs turbocompressés de Renault — tous les autres constructeurs utilisent des moteurs atmosphériques — bénéficient d'un avantage de puissance accru. Alors que, au niveau de la mer, les moteurs suralimentés des Renault développent déjà beaucoup plus de chevaux que leurs concurrents, la différence prend plus d'ampleur à 1 800 mètres, du fait de la raréfaction de l'air. Dans ces conditions le rapports des forces, ou plutôt des potentiels, est le suivant. A Kyalami, les moteurs turbocompressés perdent environ 10 % de leur puissance (550 ch) soit 55 ch. Il en reste donc un peu moins de 500.

Pour les moteurs atmosphériques (Cosworth, Ferrari, Alfa Romeo) qui « respirent » normalement et sont en conséquence davantage pénalisés, cette perte est estimée à 20 %. De sorte que, compte tenu de la moindre puissance de départ de ces trois moteurs (520 ch pour les Alfa Romeo et les Ferrari, 480 ch pour les Cosworth), la différence, par rapport aux moteurs turbocompressés de Renault, entre dans une fourchette de 80-100 ch. Autant dire que, sans casse ou incident de course, on voit mal qui pourrait battre les Renault.

Depuis un an les progrès réalisés par l'équipe de course de Renault ont à ce point inquiété les constructeurs que la plupart d'entre eux ont tout fait pour interdire à l'avenir les moteurs turbocompressés. A part Ferrari et Alfa Romeo qui ont les moyens techniques d'équiper leurs voitures avec des moteurs suralimentés et qui vont sans doute y recourir dans le courant de l'année (1), les autres écuries sont dans l'impasse. Même s'il est vrai que les voitures de la Régie seront moins à l'aise qu'à Kyalami dans les prochains mois, en fonction des caractéristiques de chaque circuit, le moteur turbocompressé risque fort de devenir très vite la panacée en formule 1.

Les Ligier ont confirmé à Kyalami qu'elles n'étaient pas redevenues compétitives par le fait du hasard. Jeudi, Jacques Laffite et Didier Pironi ont accompli les quatrième et cinquième temps des essais, devancés de très peu par le Brésilien Nelson Piquet (Brabham). De toute évidence, les Ligier ont retrouvé depuis janvier ce qui avait fait leur supériorité au début de 1979 dans le domaine de la tenue de route. Chez Ligier, il semble bien que l'on ait mis au point avec un certain bonheur un dispositif ingénieux qui permet de corriger ou de moduler sous les pontons le phénomène d' « effet de sol ». Il suffit, pour s'en convaincre, de voir avec quel soin les mécaniciens de Ligier font en sorte d'écarter les curieux dès lors qu'un travail doit être entrepris sur les pontons latéraux. A Kyalami, on a baptisé « *bidule* » ou « *zinzin* » le secret des Ligier. Gérard Ducarouge, le patron du service compétition de Ligier, nie formellement qu'un tel dispositif ait été installé sur ses voitures. Il a raison. En formule 1, où tout le monde copie tout le monde avec une extrême célérité, un secret protégé permet en général de conserver pendant quelques mois le bénéfice d'une idée astucieuse. L'expérience a cependant prouvé que le secret le mieux gardé ne pouvait durer longtemps.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Talbot finance actuellement la construction d'une voiture de formule 1, qui sera elle aussi équipée d'un moteur turbocompressé (B.M.W.).

SKI. — *La Liechtensteinoise Hanni Wenzel a gagné, le 28 février, le slalom géant de Waterville-Valley (New-Hampshire), comptant pour la Coupe du monde. Elle a devancé les sœurs ouest-allemandes Maria et Irène Epple. Les Françaises Perrine Pelen et Fabienne Serrat ont terminé respectivement huitième et dixième.*



# PRESSE

## Le conflit de « la Nouvelle République »

### UNE MISE AU POINT DE M. JACQUES SAINT-CRICQ

M. Jacques Saint-Cricq, président du directoire de *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, nous adresse la lettre suivante à la suite des informations parues au sujet de la récente grève des journalistes (*le Monde* du 26 février) :

*« C'est à l'issue de négociations qui ont duré environ quinze heures et non pas soixante-douze, qu'a été rédigé, paritairement, le protocole d'accord qui a mis fin au conflit entre directoire et journalistes de* la Nouvelle République du Centre-Ouest.

*» Aux termes de ce texte, il est prévu d'affecter au bénéfice de l'édition de l'Indre, mais également de celle du Cher, un poste de professionnel. Le texte prévoit également que la création de ce poste ne donne pas lieu à recrutement, mais à prélèvement sur les effectifs existant dans l'entreprise.*

*» Il est exact que les journalistes estimaient leur nombre insuffisant dans le département de l'Indre. Il est non moins exact que le directoire avait, dès le début du conflit, accepté d'étudier une meilleure utilisation des effectifs rédactionnels de l'entreprise pour répondre à la demande des journalistes sans avoir à embaucher. »*

● *L'Association des journalistes arabes en France* appelle tous les journalistes arabes travaillant en Europe à un arrêt de travail d'une heure vendredi, indique un communiqué de l'association. « *Cette grève*, précise le communiqué, *a pour but de protester contre l'enlèvement du journaliste libanais, Salim Al Lawzi, qui constitue une atteinte à la liberté de la presse et du journaliste* ».

Salim Al Lawzi, rédacteur en chef et propriétaire de la revue *Al Hawadess*, a été enlevé, dimanche, sur la route de l'aéroport international de Beyrouth, par des éléments armés non identifiés.

# SCIENCES HUMAINES

## A l'École des hautes études en sciences sociales

### HOMMAGE A GEORGES DEVEREUX fondateur de l'ethno-psychiatrie

L'École des hautes études en sciences sociales rendait jeudi 28 février un hommage solennel à Georges Devereux, savant américain, fondateur d'une discipline peu connue : l'ethno-psychiatrie. Hommage amplement mérité. L'œuvre de Devereux, bien qu'elle ne soit pas encore appréciée à sa juste valeur en France, occupe la pensée contemporaine. Claude Lévy-Strauss s'est attaché à définir cette place en la situant au carrefour de trois disciplines : l'hellénisme, la psychanalyse et l'ethnologie.

A l'hellénisme, Georges Devereux a apporté une contribution originale avec *Tragédie et poésie grecques* (1975, Flammarion), livre qui jette un jour nouveau sur l'art et la religion antiques. A la psychanalyse, il a ouvert le champ inexploré avant lui : celui des « psychoses ethniques », autrement dit des maladies mentales caractéristiques de certains groupes sociaux et culturels (l'amok en Malaisie ou la schizophrénie en Occident, par exemple).

Mais c'est surtout dans le domaine proprement ethnologique que l'apport de Georges Devereux est considérable : ses travaux sur les Mohaves et les Sédang Moï, entre autres, témoignent d'une finesse d'analyse et d'une justesse d'observation auxquelles Claude Lévi-Strauss lui-même a reconnu qu'il devait beaucoup.

Au terme de cet hommage, un livre d'essais composé en son honneur par divers ethnologues anglo-saxons (dont Margaret Mead et Meyer Fortes) a été offert à Georges Devereux. Le public français, lui, pourra bientôt lire la traduction d'un de ses ouvrages fondamentaux, qui doit paraître chez Flammarion au mois d'avril : *De l'angoisse à la méthode*.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.



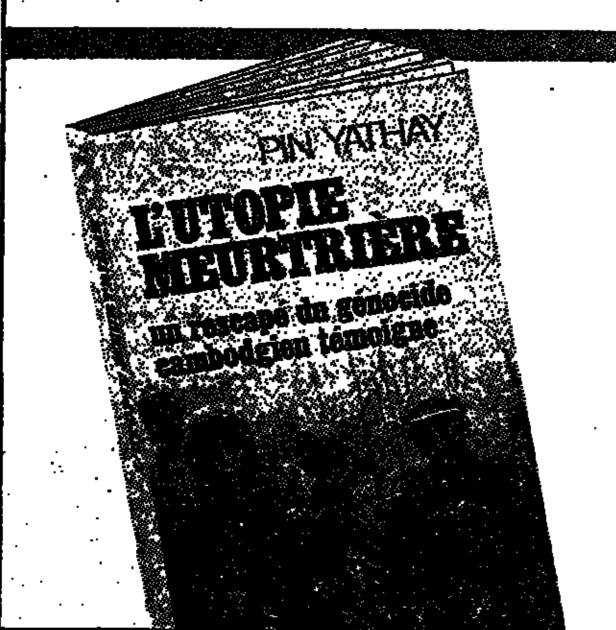

# RADIO-TÉLÉVISION

## Vendredi 29 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Un jour sur un pont.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La drogue.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « Façades ».
De J.-J. Varoujean, avec L. Berthomme, G. Blondet, M. Delsrocha, B. Srouk, réal. J. Robin (en différé du Lucernaire).
22 h 10 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur.
23 h Journal et cinq jours en Bourse.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Petit déjeuner compris.
Réal. M. Berny. Avec P. Mondy, M.-C. Barrault, A. Falcon.
*Les tribulations de M. et Mme Leroux, qui viennent d'hériter de l'hôtel Buque.*



21 h 35 Apostrophes.
Les fanatiques.
Avec MM. P. Christin (*les Phalanges de l'ordre noir*) ; A. Haynal (coauteur du *Fanatisme*) ; P. Miquel (*les Guerres de Religion*) ; J. Semprun (*Quel beau dimanche*) ; P. Yathay (*l'Utopie meurtrière*).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : « Back Street ».
Film américain de J. Stahl (1932), avec I. Dunne, J. Boles, J. Clyde, G. Mecker, Z. Pitts, S. Grey, D. Lloyd (v.o. sous-titrée. N.).
*Pendant trente ans, à New-York, une femme vit dans l'ombre de l'homme qu'elle aime, banquier marié et père de famille, qui la confine dans un appartement modeste d'une rue écartée.*
*Adaptation fidèle d'un roman de Fannie Hurst. Le destin poignant d'une femme qui s'est sacrifiée, volontairement, à un rêve sentimental. Le talent de John Stahl, grand cinéaste de mélodrames, et d'Irène Dunne.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : Le moulin magique ; Des livres pour nous : Nanouk l'Esquimau.
18 h 55 Tribune libre.
La C.G.C.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Louis XIII.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Et si chacun créait son emploi...
Enquête de J. Chancel et P.-E. Tixier. Réal. A. Jouny.
21 h 30 Georges Coulonges : De Lacanau à Babylone... ou les chemins de Zadig.
Variétés de M. Parbot.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les manuscrits de la mer Morte.
20 h., La presse américaine.
21 h. 30, Black and blue : Charlie Parker.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

### FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Concert (en direct de Stuttgart) : « la Pie voleuse », ouverture (Rossini), « Ibéria » (Debussy), « Schéhérazade » (Rimski-Korsakov), par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Sergiu Celibidache.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portraits par petites touches, Beethoven : « Sonate en ut mineur », opus 111 ; 23 h., Vieilles cires : Arnold Schoenberg aux U.S.A., « Pierrot lunaire », dir. A. Schoenberg ; « Verklärte Nacht », opus 4 ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : Le film noir américain.

## Samedi 1er mars

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Philatélie club.
12 h 30 La vie en vert.
12 h 45 Jeune pratique.
L'espace.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
La croisière s'amuse (n° 9) ; 14 h. 42, Avec des idées que savez-vous faire ? ; 14 h. 50, Eurovision : rugby (France - Irlande) ; 16 h. 30, Plume d'Elan ; 16 h. 35, Découvertes TF 1 ; 16 h. 51, Maya l'abeille ; 17 h 15, Temps X ; 17 h. 55, Tom et Jerry : docteur Jackill.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un.
Avec G. Marchand, C. Brasseur, A. Pousse, J.-L. Trintignant, C. Nougaro, M. Le Forestier, E. Mitchell.
21 h 30 Série : Anna Karénine.
(N° 5.) Réalisation B. Coleman.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 25 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Samedi et demi.
13 h 35 Monsieur Cinéma.
14 h 20 Les jeux du stade.
Automobile (Grand Prix d'Afrique du Sud) ; Rugby : France - Irlande (en direct) ; Athlétisme.
17 h 10 Les moins d'vingt et les autres.
17 h 55 Course autour du monde.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Petit déjeuner compris.
*Bryan Ferry, star rock, est surpris de trouver la belle Marie-Louise Leroux derrière le comptoir.*
21 h 35 Jeu : Interneiges.
22 h 25 Document : Le signe du cheval.
Le boz-kachi.
22 h 55 Sports : Catch.
23 h 30 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : la sécurité dans les coopératives laitières et le Salon de la machine agricole.
14 h 50 Le mal bleu.
Scénario de R. Bousinot ; réal. : J. Drimal ; avec : G. Fontanel, M. Besuné, M. Wolfsohn, etc.
18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : la Révolution française ; Les Africains : Tombouctou, Djenne, les villes du Niger.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : A l'ombre du cardinal.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : Frank Jordan.
Scénario de S.J. Cannel ; réal. J. Irving ; avec : R. Burr, J. Canning, J. Fitzsimmons, T. Shackelford, M.-E. Cordero, etc.
*Franck Jordan a créé une fondation destinée à ceux qu'on envoie en prison alors qu'ils ne sont pas coupables. Lui-même fait cette expérience.*
22 h Journal.
22 h 20 Ciné-regards.
Avec Marco Ferreri et Merryl Streep.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : *Regards sur la science*
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : L'information.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches, avec Hubert Lucot.
11 h. 2, La musique prend la parole : 1979-1980 : « les Maîtres chanteurs ».
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons : Pékin (canards).
14 h. 5, C'est « le Tigre » qu'on le nommait, ou la vie de Clemenceau en quelques scènes.
16 h. 35, Livre d'or : J.-M. Pull, claveciniste (Dornel, Corette, Bodin de Boismortier).
17 h. 30, Pour mémoire : Albert Camus à Alger.
18 h. 30, Entretiens de carême par les pasteurs P. de Robert et D. Atger : Le temps de l'épreuve (L'impossible épreuve)
19 h. 30, Entretien avec... A. Tansman.
20 h., Théâtre ouvert : « La mer n'est jamais loin », de G. Le Cam, avec A. Bourseiller, C. Darget et B. Flon.
21 h. 9, Nouveau répertoire dramatique : « Il et lui », de G. Le Cam, avec P. Peyrou et A. Thomas.
21 h. 32, « Dit et redit », de G. Le Cam, avec J. Leuvrais et F. Marie.
22 h., Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale : Musiques pour les travailleurs et étudiants étrangers.
7 h. 40, Concert promenade : œuvres de Rossini, Smetana, Zillner, Massenet, Ziehrer, Lehar, Dvorak
8 h. 30, Musiques chorales : « Carré pour quatre orchestres et quatre chœurs » (Stockhausen).
9 h., Samedi : Magazine de J.-M. Damian (jusqu'à 16 h.)
16 h., Concert du Théâtre d'Orsay : « Sonate en trio n° », BWV 529 (Bach) ; « Trio », opus 20 (Webern) ; « Quintette à cordes en ut majeur », K. 515 (Mozart), par le Trio à cordes de Paris, avec S. Hurel, violon, et J.-L. Bonafous, alto.
17 h. 15, Ouverture : Présentation de la Semaine du matin des musiciens, par J.-P. Derrien, autour du groupe Jeune France ; 19 h. 15, Le concert du matin des musiciens : Manuel de Falla.
20 h. 5, Soirée lyrique : « Francesca da Rimini », drame lyrique en quatre actes de Riccardo Zandonai (livret de T. Ricordi, d'après G. D'Annunzio), par l'Orchestre national de France, dir. Nello Santi, et les Chœurs de Radio-France, dir. J.-P. Kreder, avec I. Ligabue, J. Devost, P. Farres, A. Protti, R. Bondino, M. Sénéchal, B. Antoine, R. Andrade, J. Castle, A. Salvetti, J.-C. Benoit, M. Hamel.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? : Carlo Gesualdo da Venosa, par Maurice Roche ; 1 h., Le dernier concert : Festival estival de Paris, « Quatuor en mi bémol majeur », opus 47 (Schumann).

## Dimanche 2 mars

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Saint-Lambert-des-Bois (Yvelines).
Prédicateur : Jean de la Croix.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 Quatre roses pour Claude François.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Le signe de justice.
Carré d'as. Réalisation R. Austin.
16 h 30 Sports première.
Grand Prix d'Afrique du Sud.
17 h 40 Série : Commissaire Moulin.
La peur des autres.
Réal. R. Guez, avec Y. Rénier, P. Hentz, J. Séguin, J. Amos.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Trois milliards sans ascenseur ».
Film français de R. Pigaut (1972), avec S. Reggiani, M. Bouquet, M. Bozzuffi, B. Presson, D. Carrel, F. Rosay, Amidou, G. Ferzetti. (Rediffusion.)
*Cinq copains de Courbevoie, cambrioleurs amateurs, décident de voler les « plus beaux bijoux du monde », exposés dans une tour — bien protégée — du quartier de la Défense.*
*Histoire d'un « casse » façon « série noire », où le suspense a moins d'importance que les notations réalistes et psychologiques, la peinture de truands d'occasion, sympathiques.*
22 h Un théâtre comme on n'en fait plus.
Portrait du Théâtre de Bienne.
23 h Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h On we go.
11 h 15 Chorus.
12 h Concert.
(En liaison avec France-Musique.)
*Symphonie n° 2 en ré majeur*, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Téléfilm : Jacques et le haricot magique.
14 h 10 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
15 h 50 Majax : Passe-passe.
16 h 15 Feuilleton : Les dames de la côte.
De Nina Companeez. (Dernier épisode : « L'ivresse ».) (Rediffusion.)
17 h 45 Les Muppets.
Avec Leslie Ann Waren.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Pearl Harbor.
Réal. H. Averback et A. Singer.
*Premier épisode d'un téléfilm américain sur l'attaque japonaise qui déterminera l'entrée en guerre des Américains. Romancé, évidemment.*
22 h 15 Document : M. et Mme Sadate.
Réal. P. Bureau.
23 h 10 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images d'Algérie.
10 h 30 Mosaïque.
Emission enregistrée à Casablanca. Documentaire : « La fête du Trône ». Interview du ministre de l'habitat. Variétés : A. Jalal et le groupe Jil-Jilala.
16 h Il n'y a pas qu'à Paris : Regards sur la vie en France.
Le Festival de Nancy 1979.
17 h Prélude à l'après-midi.
Claude Debussy.
17 h 50 Théâtre de toujours : « Bajazet ».
De Racine. Mise en scène : H. Rouse ; avec : G. Breugnot (Bajazet), C. Cagnieux, L. Pillu, J. Legre, etc.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic'Palace.
20 h 30 Des chercheurs pour qui ? Des robots et des hommes.
Emission d'E. Cloué. Avec M. Danzin, directeur de l'IRIA (Institut de recherche informatique et automatique).
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invitée de FR 3.
Régine Crespin.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle I. Thalberg) : « la Grande Parade ».
Film américain de K. Vidor (1925), avec J. Gilbert, R. Adorée, T. O'Brien, H. Bosworth, C. McDowell, G.K. Arthur. (Muet. N., rediffusion.)
*En 1917, trois jeunes américains, issus de milieux sociaux différents, vont combattre en France, contre les Allemands, et découvrent les horreurs de la guerre.*
*Un très grand film américain, l'un des sommets du cinéma muet. Le lyrisme de King Vidor pour décrire la folie meurtrière des combats et l'amour dans la tourmente.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand-Orient de France.
10 h., Messe à Saint-Denys-du-Saint-Sacrement, à Paris.
11 h., Regards sur la musique.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Musique de chambre : Marcel, Jolivet, Charpentier, Saint-Saëns.
14 h., La Comédie-Française présente : « Monsieur Prudhomme », d'H. Monnier.
16 h. 5, Récital d'orgue : A. Labounsky (deux chorals de J.-S. Bach) ; E. Kraus (« Concerto pour orgue », de Kraus, et « Suite gothique », de Boëlman).
16 h. 45, Conférence de carême par le R. P. Sintas à Notre-Dame de Paris : Tous ces mortels qui veulent vivre (Rêverions-nous du paradis ?).
17 h. 35, Escales de l'esprit : la comtesse de Ségur (« les Mémoires d'un âne »).
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Paul Celan.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Radio-photo II.
23 h., Musique de chambre : J.-S. Bach, G. F. Fuchs, E. Chausson, M. Bagot (rediff.).

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Opéra bouffon : « la Spinalba ou le Vieux Fou », d'Almeida, dir. G. Rivoli.
9 h. 2, Les chants de l'âme.
9 h. 30, Cantate de Bach. « Non che sia dolore » par l'Orchestre Bach du Gewandhaus de Leipzig, avec A. Stolte, soprano.
10 h. 30, Les petites oreilles, disques présentés par les enfants (Satie, Cage, Nono).
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) : « Symphonie n° 2 en ré majeur », opus 73 (Brahms), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.
13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire.
13 h. 30, Jeunes solistes. A. Galperine, violon ; G. Magnan, piano (Beethoven, Janacek, Brahms).
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre de Berlioz à Boulez.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Pelléas et Mélisande », de Debussy.
19 h., Jazz vivant : Le Trio Humair-Jeanneau-Texier, le Sextette de Jacques Tolot et la Hamsa Music de Richard Raux
20 h. 5, Le concert du dimanche soir (présentation).
20 h. 30, Concert donné au Victoria-Hall de Genève (Journée des Nations unies) : « Concerto pour violon et orchestre n° 4 en ré majeur », K. 218 (Mozart) ; « Symphonie n° 4 en fa mineur », opus 36 (Tchaïkovski), par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Wolfgang Sawallisch, avec Ulf Hoelscher, violon.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante : 23 h. 30, Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : « Sonate en ut mineur », opus 6 (Locatelli) ; « Sonate en si mineur » (J.-M. Leclair), par le duo J.-M. Leclair ; 0 h. 15, Rites et traditions populaires : œuvres de Milhaud, Villa-Lobos, Berlioz et Schumann.

## A VOIR

# Ah ! ces nouveaux entrepreneurs...

*« Et si chacun créait son emploi ? »* A question-choc, jour exceptionnel : c'est ce 29 février que l'émission de FR 3 « Le nouveau vendredi » présente, à 20 h. 30, un voyage de cinquante minutes chez quelques-uns de ces « nouveaux entrepreneurs ». Qu'ont-ils donc de si « neuf » à l'heure où la nouveauté revendiquée tous azimuts permet de redorer quelques blasons ternis ou de ressortir les rossignols des vieux placards de l'histoire ?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que certains, fort peu nombreux, bricolent dans un discret anonymat hors des institutions traditionnelles. Le mouvement coopératif, devenu une institution, a fêté il y a belle lurette son cinquantenaire... L'émission conçue par M. Jules Chancel, de la revue *Autrement*, et M. Pierre-Eric Tixier, réalisée par M. Alain Jony, nous donne à voir une entreprise née d'une soudaine décision : on crée son propre emploi.

Michel s'apprête à monter dans son village une petite firme de récupération des broussailles. Il se veut convaincant. Mais l'est-il ? Séquence suivante : des menuisiers au travail. Ils sont trois jeunes, habitent Paris et travaillent dans une bourgade éloignée de 50 kilomètres. L'amour du travail du bois les a réunis. Certes. Mais Bernard, l'un d'eux, s'apprête à quitter le groupe, dont la pression permanente semble lui paraître désormais incompatible avec le désir de vivre « à fond » sa relation avec son amie. Après le groupe, le couple... Beaucoup sans doute parmi les jeunes de l'après-1968 se reconnaîtront dans ce retour d'aventure, sincère et émouvant.

D'autres visages viennent du pays chtimi. Marketube, société coopérative qui produit des tubes plastiques, regroupe une quinzaine de salariés de tous âges. A l'heure des repas et de la gestion collective, on en vient, en cours de discussion à la fixation des salaires. X..., ouvrière, est « *trop payée* ». Sa « *polyvalence* » justifie l'écart par rapport aux autres, répond-on. Mais les autres aussi peuvent devenir « *polyvalents* », alors, « *pourquoi pas nous ?* », interroge-t-on encore. Ce morceau de choix de la séquence étonne, fait réfléchir, plus que d'autres remarques sur le nouveau rôle des syndicats dans une « scoop ».

Informatic - Service, à Bry-sur-Marne, assure la gestion et la comptabilité de ses clients depuis des années. C'est aussi une société coopérative, où les handicapés ont leur place et leurs droits et contrôlent. Mais le pouvoir semble resté dans les mains des dirigeants.

Visite au Pied dans le plat, un restaurant parisien existant depuis quelques années et malgré un rapide *turn-over* du personnel. Puis escapade dans les Côtes-du-Nord, au milieu des artichauts. Trois jeunes devenus agriculteurs cultivent et vendent aux marchés tout proches des produits « non traités ». Ils ont emprunté au Crédit mutuel et à leur amis. Ils attendent toujours un financement du Crédit agricole. Ils ont acheté une ferme, loué des terres et se donnent un salaire mensuel de 300 F. Peut-on en vivre ? Dans l'équipe, une ex-enseignante raconte : elle gagnait 3 500 F par mois qu'elle dépensait. Mais, à la ferme, elle n'éprouve plus, dit-elle, le besoin de consommer. En aurait-elle seulement le temps ? A longueur de semaine, les minutes de répit se comptent...

« *La liberté se négocie au prix fort* », ajoute le commentaire. On se sent soudain loin de ce palliatif au chômage que d'autres aimeraient trouver chez ces « nouveaux entrepreneurs »...

DANIELLE ROUARD.

## TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 29 FEVRIER
— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., est l'invité du « Forum » de R.M.C., à 19 heures.

SAMEDI 1er MARS
— Le magazine *Vécu* est consacré aux problèmes du pétrole, sur France-Inter, à 12 heures.

DIMANCHE 2 MARS
— *M. Laurent Fabius*, membre du secrétariat national du P.S., député de la Seine-Maritime, participe à l' « interview-événement » de R.T.L., à 13 h. 15.
— *Le roi Hussein de Jordanie* est l'invité du Club de la presse d'Europe I, à 19 heures.

Le Monde

# culture

## LE JOUR DU CINÉMA

### Festival contre le racisme à Amiens.

*Le premier festival de cinéma antiraciste, organisé à Amiens par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), a commencé ce vendredi 29 février et s'achèvera le 9 mars. Quatre-vingts films (dont quarante-quatre longs métrages) en provenance de trente-six pays sont au programme. Outre des « classiques »* comme le Dictateur, *de Chaplin,* Nuit et Brouillard, *d'Alain Resnais, sont projetés des films inédits en France tels que* The Patriot Game, *d'Arthur Mac Caig, et* Fad, jal, *de Safi Faye.*

*Tous les films sortis après 1977 sont en compétition. Le jury qui décernera les prix est composé notamment de Helvio Soto, Merzak Allouache, Louis Daquin, Patricia Moraz. La municipalité d'Amiens,* le Courrier picard, *le MRAP et FR 3 attribueront également des prix.*

*A l'occasion de ce festival,* Droit et Liberté, *le mensuel du MRAP, publie un numéro spécial sur « cinéma et racisme », avec une analyse historique de René Prédal, des entretiens avec Guy Hennebelle, Safi Faye, Mohamed Alkama, ainsi qu'une étude sur le cinéma noir aux Etats-Unis, et sur l'expression juive dans les films américains. Une bibliographie et une filmographie accompagnent ces articles.*

### Rendez-vous.

*— Le cinquième Festival universitaire du film underground aura lieu les 5, 6 et 7 mars, à Nancy et à Epinal.*

*— Le Festival international du film d'humour de Chamrousse se tiendra cette année du 17 au 22 mars. Sont prévus au jury Elio Petri, Claude Brasseur, Christine Pascal et Wolinski.*

*— Des journées cinématographiques consacrées à l'Amérique latine ont commencé le 27 février à Lyon. Les projections auront lieu jusqu'au 18 mars au Cinématographe.*

*— Les quatrièmes Rencontres internationales Henri - Langlois accueillent à Tours, du 5 au 11 mars, les films universitaires et les travaux des écoles de cinéma. La traditionnelle rétrospective est consacrée cette année à la comédie italienne.*

## « FERNAND », de René Féret

Dans *la Communion solennelle*, son précédent film, René Féret décrivait l'aventure collective d'une famille du nord de la France. Au fil du récit, une multitude de personnages apparaissaient et disparaissaient, happés par le tourbillon de la vie, puis très vite condamnés au vieillissement et à la mort. L'authenticité était la qualité majeure de cette saga dont le foisonnement nous égarait parfois, mais qui prenait racine dans une réalité où nous retrouvions l'écho de nos propres souvenirs.

Avec *Fernand*, René Féret change radicalement de manière. Un seul personnage entouré de comparses fugitifs. Une mise en scène délibérément stylisée, proche de la caricature. Un mépris total de la vraisemblance. *Fernand* est une fable, un conte en forme de bande dessinée dont la moralité pourrait être que, dans le monde où nous vivons, la pureté d'âme est mère de toutes les catastrophes.

Bien que sortant de prison, Fernand, en effet, est le meilleur des hommes. Trouver un travail honnête, rencontrer une gentille petite femme, vivre avec elle dans un nid douillet, voilà son ambition. Le malheureux ! Entre un oncle plus doué pour l'arnaque que pour le commerce, un copain dont l'excessive générosité dissimule une scélératesse diabolique et d'anciens complices trop empressés à lui venir en aide, Fernand bascule vite dans l'illégalité. Sa passion pour une jeune prostituée met le comble à son infortune. Au terme de l'histoire, Fernand aura perdu un œil et une oreille. Aura-t-il perdu ses illusions ? Rien de moins sûr. Dans le car de police où il a trouvé refuge, il continue de sourire aux anges. A tous les mauvais anges qui n'ont cessé de se moquer de sa crédulité et de son optimisme.

Par ses ruptures de ton, son recours au burlesque, ses ambardées hors du réel, son humour grinçant, ses excès et ses artifices, le film de Féret séduit, irrite et déconcerte. Avec un courage sympathique, le cinéaste tourne ici le dos aux pantalonnades, sucreries et « constats sociaux » chers au cinéma français. En marge du quotidien, aux frontières de la féerie, il s'efforce d'inventer un langage cinématographique susceptible de nous rendre complices des divagations de son pauvre Fernand. Périlleux exercice de style que Féret ne réussit pas toujours à maîtriser, mais qui, en dépit d'une application trop visible et de certaines fausses notes, communique par moments au récit une étrange poésie.

Pour incarner ses personnages, René Féret a réuni des comédiens de théâtre auxquels il a imposé un jeu souvent stéréotypé, simplifié à l'extrême, qui leur permet d'échapper au réalisme. La sincérité de Bernard Bloch, doux rêveur au regard enfantin, la grâce fragile de Jany Gastaldi, tendre prostituée, servent parfaitement les intentions du réalisateur. Mais la révélation du film est Yves Reynaud qui, dans le rôle ambigu du copain satanique, fait preuve d'un talent très personnel.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

## « ALEXANDRIE, POURQUOI ? »
### *de Youssef Chahine*

Un garçon de seize ans, fasciné par les films hollywoodiens, veut devenir acteur. Au lycée, il se fait remarquer en jouant, avec fougue, des tirades de Shakespeare. Puis il monte *une revue*. Plus tard, il ira en Amérique étudier l'art dramatique. Ce garçon est égyptien. Il appartient à *une famille catholique*. Son père est un avocat aux prises avec les difficultés matérielles. Et Alexandrie, en 1942, sous la domination britannique, s'attend à l'arrivée des troupes allemandes. Bientôt, ce sera la bataille d'El Alamein.

Youssef Chahine, cinéaste égyptien né en 1926, auteur de plus de vingt films (nous connaissons *la Terre*, *le Moineau*, *le Retour de l'enfant prodigue*, qui traitent de sujets sociaux et politiques), raconte son adolescence et ses rêves, le chemin qui l'a effectivement conduit, la seconde guerre mondiale terminée, à l'école de Pasadena Play House, près de Los Angeles. Il y a de la nostalgie *et du romanesque là-dedans, mais il* ne faut pas s'en plaindre. La jeunesse et l'ambition, l'exaltation du spectacle ont de quoi charmer, *ainsi que la vivacité de la mise en scène* et la conviction des acteurs, qui sont autant de types humains, vivants, pittoresques, étranges même. *Mais on* ne saurait réduire *Alexandrie, pourquoi ?* (réalisé en 1978) à un film rétro, teinté, pour nous, d'« orientalisme ». *C'est un film où l'histoire* est constamment présente, où l'Egypte du temps des Anglais et de la royauté en déclin vit à côté d'une guerre de grandes puissances qui ne la concerne pas, se défie du nationalisme exacerbé, entretient la coexistence libérale des religions différentes.

Jean-Pierre Peroncel-Hugoz a expliqué dans son article « Youssef Chahine, ce gêneur... » (*le Monde* du 13-1-1979) pourquoi ce cinéaste égyptien de renommée internationale dérange les régimes arabes, dans les affrontements politiques d'aujourd'hui. L'Alexandrie cosmopolite de sa jeunesse est représentée comme une société tolérante. Un musulman et une juive, de classes sociales opposées, peuvent s'y aimer ; un nationaliste égyptien qui a « acheté » pour le tuer un soldat australien l'épargne, devient son ami, le pleure lorsqu'il est tombé à la guerre ; une revue satirique brocarde les alliés et les nazis, et les comploteurs qui s'agitent dans l'ombre n'ont certes pas le beau rôle. Là, les influences étrangères ne deviennent pas déterminantes. Le « rêve américain » du *héros n'est qu'un moyen d'échapper* à la médiocrité. Le Moyen-Orient déchiré d'aujourd'hui apparaît avec *la désillusion du vieux bourgeois juif réfugié en Palestine au moment* de l'avance nazie et qui, après 1945, voit les dangers d'un nationalisme judaïque. *A travers cette histoire* émouvante et parfois drôle de l'adolescent qu'il fut, Youssef Chahine rejette tous les pouvoirs responsables de l'intolérance, défend la liberté des peuples et des individus et tire du passé — sans aucun didactisme, — des leçons pour le présent.

J. S.

## EXPOSITION

### DEVANT - DERRIÈRE

Deux pots de « crème Toinette », un clystère « pour usage personnel », un bonnet donné par Mme Chauveron à Françoise Seigner, un fragment de bois de l'hôtel des Comédiens du roi, rue de l'Ancienne-Comédie, un poignard de Mlle Georges, une écharpe en tulle noir brodé de fleurs et d'oiseaux portée par Rachel, un médaillon en or contenant des cheveux de la même Rachel, une montre en or, un éventail, un autre éventail, une robe, un réticule, une croix, des souliers, et un avis d'obsèques, etc. En outre, de nombreux livres, de nombreuses lettres, plusieurs bustes, maintes affiches, photos, gravures. Un inventaire *post-mortem* ? La liste des lots d'une tombola charitable ? La description d'un étalage au marché aux puces ? Mais non, ou plutôt si : il y a de tout cela dans l'exposition « Derrière le décor », présentée par le Louvre des antiquaires, véritable bric-à-brac réparti en quelques vitrines ici par époque, là par personnage, sans autre concession à l'ordre.

Il y a, en outre, des costumes de scène, des maquettes, un audiovisuel, et le tour est balisé, ponctué, par les œuvres de Pierre Roussel et de Suzanne Lalique, deux artistes. On ne sait trop qui illustre qui, des peintures ou des vitrines. Mais on croit découvrir à travers ce désordre pieusement mis en scène qu'il s'agit de quelque chose comme le tricentenaire de la Comédie-Française. Aux amoureux de la vieille maison, aux fétichistes et à deux ou trois autres catégories émotives, cette exposition sera de quelque utilité.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal, jusqu'au 7 avril.

## « QUE VIVA MEXICO », film fantôme

# *Alexandrov et le rêve d'Eisenstein*

Il y a eu, dans l'histoire du cinéma, des films maudits et mutilés. Aucun — même *les Rapaces*, de Stroheim — n'a connu le désastre où sombra *Que viva Mexico*, de Serge Mikhailovitch Eisenstein, œuvre inachevée, réduite à l'état de fantôme, à des images assemblées en différents montages, dont aucun ne fut contrôlé par l'auteur.

En 1930, Eisenstein arrivait à Hollywood, où sa renommée était prestigieuse, depuis que l'on y avait présenté *le Cuirassé Potemkine*. Il devait, avec son ami, assistant et co-réalisateur Gregori Alexandrov et son opérateur Edouard Tisse, tourner un film pour la Paramount. Il ne s'entendit pas avec les dirigeants de la firme sur l'adaptation d'*Une tragédie américaine*, de Théodore Dreiser (dont Josef von Sternberg fut, plus tard, le réalisateur), et le contrat fut rompu. Eisenstein conçut alors le projet d'un film sur le Mexique et conclut, le 24 novembre 1930, un accord avec le grand romancier socialiste Upton Sinclair, qui réunit les fonds nécessaires à l'entreprise. Au début de 1931, après un voyage de recherche au Mexique, Eisenstein écrivit avec Alexandrov le scénario de *Que viva Mexico*, quatre épisodes encadrés d'un prologue et d'un épilogue. Il dépassa largement le temps de tournage prévu et le budget initial. En janvier 1932, Upton Sinclair, effrayé (il n'était évidemment pas capable de gérer une production indépendante et ne comprenait pas la nécessité des multiples prises de vues), décida d'arrêter les frais et le tournage.

Le quatrième épisode, *Soldadera*, n'avait pas été filmé. Upton Sinclair garda les soixante-dix mille mètres de pellicule impressionnée et Eisenstein dut rentrer en U.R.S.S., où il allait connaître d'autres mésaventures, avec la bureaucratie soviétique (l'affaire du *Pré de Béjine* en 1935-1936). De *Que viva Mexico*, il ne lui resta rien. En 1933, Sinclair vendit au producteur Sol Lesser le matériel de l'épisode *Maguey* (quatre péones révoltés à la suite du viol de la femme de l'un d'entre eux par un ami du propriétaire de la plantation où ils travaillent sont cruellement punis), qui fut exploité sous le titre *Tonnerre sur le Mexique*, dans un montage sans rapport avec les intentions d'Eisenstein. Ce fut, à l'époque, un beau scandale. Les images de l'épilogue, également vendues, devinrent un court métrage, *Kermesse funèbre*.

### Le sauvetage

Le film s'en allait en morceaux, et Upton Sinclair ne sortit pas grandi de cette navrante histoire. En 1939, l'Anglaise Marie Seton, devenue l'amie d'Eisenstein, qu'elle avait connu à son retour à Moscou, réussit à acheter, aux Etats-Unis, 6 000 mètres de pellicule dont elle fit, pieusement, un autre montage : *Time in the sun*. Tout insuffisant qu'il ait été, par la force des choses, le travail de Marie Seton, avec son organisation de correspondances thématiques et harmoniques, représenta la seule indication valable de ce qu'aurait pu être *Que viva Mexico*.

Et voilà qu'aujourd'hui le fantôme a pris corps, le film d'Eisenstein semble enfin exister. En 1977, les pourparlers depuis longtemps engagés entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis ont abouti à la restitution de la pellicule qu'en 1957 Upton Sinclair avait offerte au Musée d'art moderne de New-York. Eisenstein est mort en 1948, Tisse en 1962. Le survivant de l'aventure mexicaine, Gregori Alexandrov, est un vieillard à cheveux blancs qui a réalisé le rêve de son ancien ami. Avec les « rushes » de 1931, restaurés par le Gosfilmofond de l'U.R.S.S. à Mosfilm, il a mis en ordre une nouvelle version de *Que viva Mexico*, qui devrait être définitive. Elle sort cette semaine à Paris.

Alexandrov était évidemment le plus qualifié pour ce sauvetage. Il a participé au film, il en connaissait bien le scénario orignal et il a suivi le plan qu'Eisenstein devait adopter : prologue : le Mexique intemporel ; *Sandunga* (le Mexique primitif et les coutumes de la région de Tehuantepec), *Fiesta* (la colonisation espagnole, courses de taureaux et dévotions à la Vierge), *Maguey* (la plantation de cactus de Tetlapayac et la révolte des *peones*), *Soldadera* (la révolution mexicaine de 1910 — cet épisode non tourné est raconté) ; épilogue : la mort et la fête des trépassés, le 2 novembre). Alexandrov a comblé les vides avec des documents photographiques, donné lui-même quelques explications nécessaires, placé des textes d'Eisenstein (dits par Serge Bondartchouk) et une musique d'accompagnement. Fidèle à la mémoire du cinéaste, il nous prévient honnêtement qu'on ne peut pas savoir exactement comment Eisenstein aurait monté son film. C'est justement le point faible de *Que viva Mexico*. Le montage était un élément essentiel de l'écriture cinématographique d'Eisenstein. Tous ses films l'ont montré. De son projet mexicain, quelle vision aurait-il eue, à partir du matériau filmique ? Aurait-il suivi cette continuité chronologique ou entremêlé (comme dans la tentative de Marie Seton) les thèmes et les images de chaque épisode ?

Il avait eu, semble-t-il, l'intention de montrer la permanence de la civilisation indienne dans un pays colonisé par l'Espagne et où s'était implantée la religion catholique. Tout ce qu'il pensait, souhaitait, voulait, n'était pas écrit dans le scénario, et son rapport personnel, intérieur, teinté de mysticisme, dit-on, avec le Mexique n'apparaît que par reflets, par éclairs, dans la composition plastique des admirables images d'Edouard Tisse telles qu'elles sont réunies dans ce montage. A ce film qu'on ne se lasserait pas de scruter plan par plan, il manque la dynamique d'Eisenstein, l'idée créatrice qu'il aurait été le seul à pouvoir faire jaillir de la table de montage. Le cinéma soviétique lui devait bien cet hommage, et le travail d'Alexandrov appelle, à tout le moins, l'estime. Mais cette restauration considérable ne suit-*elle* pas un point de vue *officiel* ? Cinquante ans après sa conception et la découverte du Mexique par Eisenstein, *Que viva Mexico* vient exalter, d'une certaine façon, la lutte révolutionnaire des pays d'Amérique latine. C'est une signification contemporaine et, en définitive, le « projet mexicain » reste à l'état de mythe. Mais rien de ce qui concerne Eisenstein ne saurait laisser indifférent, et il faut absolument voir *Que viva Mexico*. Hors l'actualité immédiate et souvent décevante, on peut y réapprendre l'histoire du cinéma, ce qui est une chose essentielle car, de ce côté-là aussi, la culture s'en va, hélas !

JACQUES SICLIER.

★ Bonaparte, v. o.

N. B. — Dans son numéro de février, la revue *Cinéma 80* publie un dossier « Que viva Mexico », où l'on trouve notamment un entretien avec Arturo Garcia Formenti, qui prépare un livre intitulé *Eisenstein au Mexique*. Les études de Marie Seton (éditions du Seuil), Dominique Fernandez (éditions Grasset) et Jean Mitry (éditions Jean-Pierre Delarge) sur Eisenstein sont, bien entendu, indispensables.

## THÉATRE

# « TARTUFFE » à la Comédie-Française

*(Suite de la première page.)*

Orgon saisit toutes les occasions de s'abîmer en prières. S'abîmer, c'est-à-dire se plonger dans les abîmes et aussi se dévaloriser. Orgon est un grand corps mou, privé de volonté et d'autonomie, abandonné à une sorte de masochisme dépressif. Il ne respire que pour prononcer le nom de Tartuffe, ses regards ne s'attachent à rien, sa vie n'est plus à lui, il est devenu une excroissance de Tartuffe.

On ne peut pas parler d'amour charnel, bien que les mains d'Orgon cherchent, mais en un geste d'adoration, comme s'il touchait une relique. La séduction n'est qu'un élément de cette passion mystique dépassant la personne qui en est l'objet. Jean-Luc Boutté présente son visage sévère auréolé de cheveux bouclés, son corps athlétique serré dans un habit noir avec un col blanc très haut. Personne, dans la famille n'est insensible à ce qu'il y a de caché et de dangereux en lui, et tous se resserrent pour lui résister. Ils se comportent presque trop affectueusement les uns envers les autres, tels des gens au chevet d'un grand malade, désarmés et ne sachant que faire. Puisque le malade est le père, la famille désemparée dérive, bateau privé de gouvernail. On se cramponne aux habitudes, moins pour sauver la face que pour retrouver ses rails.

Les disputes qui éclatent à propos de rien — ainsi la scène de dépit amoureux entre Marianne et Valère (Claude Mathieu et Richard Fontana) ou les colères maladroites de Damis ne sont que faux-semblants dont personne n'est dupe. Les vrais motifs du malaise sont ailleurs. A cause de l'imposteur, tous vivent dans le mensonge. L'exorcisme intervient grâce à un élan de sincérité : à sa manière d'aventurier, Tartuffe est réellement amoureux d'Elmire (Catherine Ferran) et à partir du moment où il en fait l'aveu, il sait qu'il va à sa perte mais ne peut plus reculer. La brûlure de la vérité dissout l'envoûtement, Orgon revient à lui... Abattu par la police, Tartuffe se dévoile. Il ôte sa perruque, son faux ventre et meurt, à demi-nu, renversé sur le dossier du prie-Dieu.

L'image est belle mais superflue : elle n'est pas amenée par ce qui précède. Jean-Paul Roussillon a fait de Tartuffe un homme sans identité, obligé de se cacher. Seulement, il est resté étroitement fidèle au texte jusque dans ses ombres. Il n'a pas insisté sur le comique, ce n'est pas dans son tempérament. Quand on rit, c'est presque malgré soi, devant l'affolement irresponsable de ces gens si raisonnables. Denise Gence (Madame Pernelle) immobilisée sur un fauteuil d'infirme n'a pas grand-chose à faire, mais Catherine Ferran, Richard Fontana, Claude Mathieu en particulier, et aussi Simon Eine (Cléante), Catherine Samie (Dorine), et bien entendu Jean-Luc Boutté et Jean Le Poulain, jouent remarquablement l'irrationnel des comportements, l'ambiguïté des situations, et cela suffisait.

Tous les metteurs en scène qui montent Tartuffe sont embarrassés par la manière abrupte dont Molière dénoue l'intrigue. Jean-Paul Roussillon aussi. Il traite la fin comme s'il s'agissait d'une autre pièce qui s'appellerait « Tartuffe démasqué », qui ferait plonger brutalement dans la réalité prosaïque des polices ennemies. Alors l'auteur, effrayé de son audace, aurait compensé par le compliment obligé au Roi, que l'Exempt (Michel Etcheverry) débite à toute vitesse, inintelligiblement, ainsi qu'un greffier lisant des attendus... L'effet est drôle, mais de même que pour la mort de Tartuffe, superflu. En somme, Jean-Paul Roussillon s'est laissé piéger par sa fidélité à la construction de la pièce. Mais il a donné auparavant deux heures haletantes, angoissantes et un passionnant jeu d'acteurs.

COLETTE GODARD.

★ Comédie-Française, salle Richelieu, 20 h. 30.

## MUSIQUE

### « La Passion selon saint-Jean »
### par les Chœurs de Neubeuern

C'est presque un conte de fées musical : dans un village de haute Bavière, au flanc d'une montagne, entre Munich et Salzbourg, tout le monde chante. Un jeune baron de Franconie, qui fait des études de composition, séjourne à Neubeuern. On lui demande de prendre la direction du chœur, qui réunit uniquement des gens du pays, boulangers, employés de banque, professeurs, paysans, aubergistes, mères de famille... Et, dès le premier concert, le directeur du Mozarteum de Salzbourg lui dit : « *Vous aurez encore à travailler la direction d'orchestre, mais vous devez rester toute votre vie avec ce chœur !* »

Ainsi fut fait. Le baron Enoch von Guttenberg vient chaque semaine à Neubeuern travailler les grands oratorios, donne des concerts dans les églises baroques de la région, remporte avec son chœur un prix d'Etat, et les voici, pour la première fois, à Paris, où ils ont donné, vendredi, pour « Prestige de la musique », la *Passion selon saint Jean*, de J.-S. Bach, avec le Nouvel Orchestre philharmonique et d'excellents solistes.

C'est vrai qu'il est beau, ce chœur, en costumes bavarois, rude, franc comme l'or, discipliné, d'une fois ardente, qui s'épanouit largement dans les grands chorals ou l'admirable contemplation finale. Enoch von Guttenberg a une conception impressionnante de l'œuvre de Bach, qu'il pétrit à larges gestes. Peut-être a-t-il tendance à accentuer trop systématiquement la dramatisation en accélérant beaucoup le tempo des pages d'action, pour lesquelles ses chanteurs n'ont pas encore l'élasticité et la virtuosité vocale nécessaires, alors qu'ils sont bien plus à l'aise dans certains chœurs de style quasi baroque, qui allègent et mouvementent cette fresque immense.

On notera la qualité très expressive des récits de l'excellent évangéliste, Peter Maus, les voix prenantes de Franzi Berger, Hanna Schaer, Joseph Protschka et Martin Egel, et surtout la saisissante interprétation du rôle de Jésus par Karl Ridderbusch. — J. L.



### Françoise Thinat

Salle Cortot, M. Vladimir Jankélévitch applaudissait à tout rompre la *Cerdana* de Déodat de Séverac, que la pianiste Françoise Thinat avait eu le courage d'inscrire à son répertoire. Courage, parce que cette œuvre colorée est complètement oubliée, qu'elle ne bouleverse pas l'écriture du genre « descriptif » et qu'elle est longue. Mais le charme subtil, qui peu après, sort des rythmes ensoleillés, donne une autre dimension à cette « carte postale ».

Rameau, Debussy, Schumann, complétèrent le programme, qui permit à Françoise Thinat de déployer la variété d'un jeu toujours très sûr, cherchant plus à révéler le noyau de la partition choisie qu'à lui imprimer une marque personnelle. — P. D.

## JAZZ

### Festival en Aulnoye

La ville d'Aulnay-sous-Bois, associée à trois voisines, a pris l'excellente initiative de « quinze jours de jazz en Aulnoye ». Ce festival, le second du genre, s'inscrit dans une perspective différente de celle des manifestations d'été. Il n'est qu'une expression de l'action continue que mènent des municipalités en faveur de l'ensemble des formes musicales valables. Il faut rappeler que le Conservatoire aulnaisien a ouvert une classe de jazz, l'an passé, *et que cette classe* prendra part aux actions prévues, du 29 février au 16 mars.

On retiendra particulièrement en ce programme : Gillespie (le 29, soir d'ouverture) ; Bessie Griffin (les 6, 7, 8 et 9 mars dans les églises de l'Assomption à Villepinte, Saint-Sulpice à Aulnay, Sainte-Thérèse au Tremblay et Saint-Martin à Sevran. Seront également présents à Aulnay, après Gillespie, Lee Konitz et Solal (le 15), Grappelli et le Neo Jazz Quartet (le 16). On écoutera Harold Singer et Arvanitas (le 14, à Sevran) et aussi le Neo Jazz Quartet le 11 à Villepointe, en l'église du Vert-Galant.

★ Renseignements : Service culturel d'Aulnay, tél. 866-19-31.

### Quatuor de saxophones

**Tant dans la musique classique que dans le jazz on recourt souvent à la formule du quatuor de saxophones. C'est qu'on s'est vite rendu compte que, à les multiplier, les saxophones ne se couvrent pas, mais, au contraire, font éclater leurs timbres dispersés et différencient leurs sons.**

**Jean-Louis Chautemps, Jacques Didonato, François Jeanneau et Philippe Maté ont ceci de commun qu'ils sont tous des musiciens techniquement parfaits et des improvisateurs merveilleusement inventifs.**

**Qu'ils jouent dans un espace point trop grand est enfin une dernière chance : pour la beauté du son, cru et sans trafic, et pour la simplicité de la musique.**

★ Chapelle des Lombards, 1er, 3 et 4 mars.

# SPECTACLES



*Vendredi 29 février*

## théâtres

*Nouveaux spectacles*

Confluences (387-67-38), 21 h. : Katiouchka.
Chapelle Saint-Roch (296-46-55), 20 h. 30 : Douceur
Théâtre 71, Malakoff (655-43-45), 20 h. 30 : L'échelle des valeurs a perdu ses barreaux.
Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : le Cavalier seul.

### *Les salles subventionnées et municipales*

Opéra (742-57-50), 20 h. : Récital Alfredo Kraus.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Un client sérieux ; le Malade imaginaire.
Chaillot, Gémier (727-81-15), 20 h. 30 : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Un balcon sur les Andes.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : le Camp du Drap d'or.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Dialogue d'une prostituée avec son client.
Centre Georges-Pompidou (277-12-33), Cinéma, 18 h. : Vidéo-informations (Antoine Vitez). — Théâtre, 20 h. 30 : Escurial.
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Jane Rhodes ; 20 h. 30 : La musique adoucit les mœurs.

### *Les autres salles*

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Amélia.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Artistic - Athévains (272-26-77), 20 h. 30 : Un silence à soi ; Quatuor à cordes.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Macbeth.
Bouffes - Parisiens (296-60-24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre de la Pie-Rouge (808-51-22), 20 h. 30 : Héroïne nationale. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Flaubert.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Le Parré sifflera trois fois. — Resserre, 20 h. 30 : Shiro Daimon.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Dunois (584-72-00), 21 h. : l'Air de la marelle.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne.
Forum des Halles, Chapiteau bleu (297-53-47), 20 h. 30 : le Jeu de Saint-Nicolas.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : Grimaces et petits sanglots.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : En compagnie de Ritsos.
Madeleine (265-07-99), 20 h. 30 : Tovaritch.
Marigny, salle Gabriel (256-04-41), 21 h. : l'Azalée.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), I, 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 18 h. 30 : Stewart Fischer (mime) ; 20 h. 30 : Wings.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : Une place au soleil.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Contes et exercices.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile. — Amphi, 21 h. : le Motif.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Studio-Théâtre 14 (527-13-88), 21 h. : le Grand Ecart.
T.A.I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Artaud roi.
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51), 20 h. 30 : Catherine un soir de novembre.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise ; 22 h. 30 : le Bébé de M. Laurent.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : les Enfants de Zombi.
Théâtre 13 (526-29-08), 20 h. 30 : la Belle Sarrasine.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Théâtre de la Villa (542-72-56), 20 h. 45 : la Cagnotte.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Homme au chapeau de porcelaine.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

### *Les cafés-théâtres*

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 30 : les Vilains Bonshommes Verlaine, Rimbaud.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade ; 23 h. 45 : P. Triboulet.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Paris 80 ; 23 h. : Segelstein ; 24 h. : Contes et légendes.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Tallia.
Cafessaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Parlez-nous d'amour ; 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. : Pétrolimonade.
Cour des Miracles (548-85-60), 19 h. : Célébration ; 20 h. 30 C. Authier ; 21 h. 30 : Confetti en tranches ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : G. Aubert ; 22 h. : J.-P. Réginal ; 24 h. : C. Aubron.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold : 21 h. 15 : le Président
La Grange - au - Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Le Marche-Pied (636-72-45), 21 h. : P. Ecrival.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : A. Desplanques. — II, 20 h. 30 : Abadidon ; 21 h. 30 : Segelstein.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 19 h. 30 : Soirées orientales.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : G. Langoureau.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : la Plus Forte ; le Défunt.
Splendid, 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : M. J. Vilar ; 22 h. 30 : Jo Schmelzer.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Orchidée
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas ; 22 h. 30 : Exhibitions pakotilles. — II, 21 h. : A. Tome.

### *La danse*

Théâtre Oblique (355-02-94), 18 h. 30 : Groupe Dunes ; 20 h. 30 : Ballets Kodia (musique et danses du Congo).
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 18 h. 45 : Ballets J. Krassovsky.

### *Les comédies musicales*

Mogador (285-28-80), 20 h. 30 : l'Auberge du Cheval-Blanc.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Viva Mexico.

### *Le music-hall*

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Jacques Villeret.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Eglise Saint-Merri, 21 h. : Mercedes Sosa (Amnesty International).
Essaïon (278-46-42), 21 h. : Mollien chante Aragon.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Yves Philippe ; 20 h. 30 : Plume Latraverse.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : M. Benin.
Hippodrome de Paris (205-41-12), 21 h. : Myriam Makeba.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : Michel Hermon.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Michèle Torr.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : la Méthode.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : Holiday on ice.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Marouan.

### *Les concerts*

Lucernaire, 19 h. : Los Finger (Ponce).
Salle Gaveau, 21 h. : M. Bleger, C. Debrus (Schubert, Mozart, Bizet...).
Ranelagh, 21 h. : Théâtre des marionnettes de Salzbourg (Dom Juan).
Théâtre des Champs-Elysées, 19 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. M. Rostropovitch (Rachmaninov, Prokofiev).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Solistes et Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudant, Chœurs de Radio-France, Quatuor intercontemporain (Koering). — Studio 105, 20 h. 30 : les Jeunes Compositeurs et interprètes du C.N.S.M.P.
Grand-Orient, 20 h. 45 : A. Bodak, piano (Bach, Beethoven, Schumann).
M. J. C. Poterne-des-Peupliers, 20 h. 45 : B. Berstel, A.-M. Lasla, M. Hagenmüller (Bach, Rameau, Telemann...).
C.I.S.P., 20 h. 45 : Orchestre et Chœurs de la Cité internationale universitaire (de Bach à Cellac).

# SPECTACLES

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

### La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : la Chanson de Roland, de F. Cassenti ; 18 h., Hommage à Ozu : Il était un père ; 20 h., Hommage à D. Zanuck : Prisonniers de satan, de L. Milestone ; 22 h., Fantastique et science-fiction : l'Age de cristal, de M. Anderson.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : la Parente étrangère, de M. Schveitzer ; 19 h. : la Compétition, de B. Mansourov) ; 17 h., Cinéma italien : Salvatore Giuliano, de F. Rosi ; 21 h., Hommage à Ozu : J'ai été diplômé, mais... ; Une auberge à Tokyo.

### Les exclusivités

A FORCE, ON S'HABITUE (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).

ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).

AMERICAN GRAFFITI, LA SUITE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE (A., v.f. (*) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-46-46), Helder, 9e (770-11-24), Rex, 2e (236-83-93) ; v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).

BONS BAISERS D'ATHENES (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)

C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COCKTAIL MOLOTOV (Fr) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96).

CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

DON GIOVANNI (Fr., v. it.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), Vendôme, 2e (742-97-52), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-26).

L'ENFER DES ZOMBIES (It) v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : ABC, U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Secrétan, 19e (206-71-33), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70, Concorde, 8e (359-92-84), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Ternes, 17e (380-10-41).

FOU (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44), Biarritz, 8e (723-69-23).

### LES FILMS NOUVEAUX

FERNAND, film français de René Féret, U.G.C. Danton 6e (329-42-62), Caméo, 9e (246-66-44), Biarritz, 8e (723-69-23) U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Parnassien, 14e (329-83-11).

PIPICACADODO, film italien de Marco Ferreri. V o : Forum Cinéma, 1er (297-53-74), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Olympic, 14e (543-67-42), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e, v.f. : Fauvette, 13e (331-56-86), Parnassien, 14e (329-83-11), Impérial, 2e (742-72-52).

KRAMER CONTRE KRAMER, film américain de Robert Benton, v.f., Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), v.f., Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), Wepler, 18e, (380-50-70).

L'OMBRE ET LA NUIT, film français de Jean Louis Leconte. Marais, 4e (278-47-86), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34)

SIMONE BARBES OU LA VERTU, film français de Marie-Claude Treilhou. Forum Cinéma 1er (297-53-74), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)

ALEXANDRIE POURQUOI ? Film égyptien de Youssef Chahine, v.o., La Clef, 5e (337-90-90).

LES TURLUPINS, Film français de B. Revon. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Montartre, 18e (606-34-25).

ELLE, film américain de Blake Edwards. V.O. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paris, 8e (359-53-99), Paramount-City, 8e (562-45-76) — V.F. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

PAYSANNES, film français de Gérard Guérin. La Clef, 5e (337-90-90) : le Travail ; la Famille ; Révolte (en alternance)

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.), Madeleine, 8e (742-03-13), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

HULK REVIENT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

I COMME ICARE (Fr.) : Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

INTERIEURS, (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.f.) Capri, 2e (508-11-69).

KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-22).

LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).

MA CHERIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v ... : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MAMITO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA MORT EN DIRECT (Fr.), v. ang. : Quintette, 5e (354-35-40) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96)

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Seine, 5e (325-95-99), H. sp.

L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).



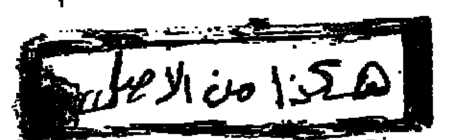

# SPECTACLES

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais, 3e (278-47-86) ; Panthéon, 5e (354-15-04).

LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PROFESSION REALISATEUR : Age 10 ans (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE QUINTETTE DE SVEN KLANG (Suéd., v.o.) : Studio Ursulines 5e (354-39-19).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE REGNE DE NAPLES (All.-It.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Epée de bois, 5e (337-47-57).

RETOUR EN FORCE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).

LE REVOLUTIONNAIRE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

ROCKY II (A., v.o.) : Mercury 8e (562-75-90) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

RODRIGUEZ AU PAYS DES MERGUEZ (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

SALOPERIE DE ROCK N'ROLL (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Boul'Mich, 5e (354-48-29).

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

TOUS VEDETTES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).

TOUT DEPEND DES FILLES (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

TRES INSUFFISANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) : Marais, 4e (278-47-86).

UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

## *Les grandes reprises*

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

AU FEU LES POMPIERS (Tch., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (354-51-60).

LE CRIMINEL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).

DERSOU OUZALA (Sov.), v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 14e (206-71-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

IPCRESS, DANGER IMMEDIAT (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LOULOU (All.) (1928) : Olympic, 14e (542-67-42), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

MADAME ET SON CLOCHARD (Fr) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) (sauf mar.).

MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MARATHON MAN (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

1789 (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46), v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).

LE PETIT JUGE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11), v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Français, 9e (770-33-88).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Mayfair, 16e (525-27-06), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11), Pagode, 7e (705-12-15), v.f. : Madeleine, 8e (742-03-13), Nations, 12e (343-04-67), Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

QUOI ? (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-32).

LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), La Royale, 8e (265-82-66), Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).

VIVRE (Jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

WIZARDS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

# INFORMATIONS « SERVICES »

## LA MAISON

### Le ménage à l'électronique

**C'est le mercredi 5 mars que le 49e Salon des Arts ménagers ouvrira ses portes au palais du CNIT, à la Défense. Comme les années précédentes, cette manifestation ne sera pas « commerciale » : on pourra s'y documenter (jusqu'au 10 mars inclus) auprès des fabricants-exposants, mais ceux-ci ne vendront pas aux particuliers.**

Cette année, l'électronique est mise en vedette chez plusieurs constructeurs d'électroménager. Jouant avec les possibilités offertes par les microprocesseurs, les ingénieurs ont imaginé des machines à laver le linge qui permettent de vingt-cinq à cinquante combinaisons de lavage.

Ces prouesses techniques ont-elles un intérêt pratique pour les femmes ? On peut en douter lorsqu'on sait qu'elles n'utilisent que deux ou trois programmes de lavage (toujours les mêmes) en fonction du linge qu'elles possèdent.

Ces appareils (qui vont coûter beaucoup plus cher qu'une machine électromécanique) entraînent une certaine complication de manœuvre pour, finalement, exécuter un lavage identique. Au lieu de tourner, en effet, un ou deux boutons de commande pour mettre en route son lave-linge, la femme devra « pianoter » sur son clavier électronique pour seulement déterminer le programme de lavage. D'abord, définition de la nature du linge : blanc, couleur, synthétiques, laine. Puis, option entre trois et cinq touches pour la température de lavage souhaitée. Ensuite, encore quatre ou cinq choix possibles d'intensité de lavage.

Dans les plus sophistiqués des modèles, le mini-ordinateur choisit le programme de lavage optimal et met en route la machine (A.E.G., Arthur Martin, Bauknecht, Brandt). D'autres appareils (Laden, Philips) se contentent d'indiquer — toujours à partir de trois à six données — le programme à composer, manuellement, comme sur un appareil normal.

Et là, est-ce vraiment utile, alors qu'il est simple de lire et comprendre un mode d'emploi qui figure, souvent, sur le dosseret ? Mais peut-on espérer opposer la logique féminine à la fébrilité des chercheurs électroniciens ?

A part deux lave-vaisselle, également dotés d'une programmation électronique (Bauknecht et Brandt), peu d'innovation dans ce domaine. Sinon une chasse aux décibels, menée par la plupart des constructeurs pour rendre leurs appareils moins bruyants. Kenwood présente un petit lave-vaisselle de six couverts, de 50 cm de haut et 54 cm de large, qui pourrait être pratique pour un couple, mais dont le prix (2 960 F) est celui d'un appareil de douze couverts. Rosières propose un grand lave-vaisselle de quatorze couverts, surmonté d'une table de cuisson extra-plate, électrique ou à gaz ; cet ensemble a son utilité dans une petite cuisine, et il peut se dissocier par la suite.

Pour la cuisson des aliments, les brûleurs à gaz séquentiels entrent dans leur troisième année d'existence. Ces brûleurs, par un fonctionnement intermittent, permettent des réglages très précis à faible allure, parfaits pour les mijotages. Parmi les nouveaux appareils qui en sont équipés : des tables de cuisson (Arthur-Martin, Electrolux, Scholtès) et les cuisinières d'Arthur-Martin, De Dietrich, Rosières et Scholtès.

La plupart des fours électriques, encastrables ou de cuisinières, sont actuellement « à chaleur tournante ». Une turbine assure une température homogène dans l'enceinte du four : on peut y cuire plusieurs plats à des niveaux différents. Deux nouveaux petits fours à chaleur tournante sont conçus pour les mini-cuisines : l'un entièrement en verre, à poser ou à accrocher au mur (« Ventitherm », A.E.G.), l'autre ressemblant à un plat carré surmonté d'une cloche de cuisson (« Turbocuiseur », Cadillac). Moulinex a doté, cette année, son petit four « Multicuisson » d'un système permettant de l'utiliser en rôtissoire ou en four à chaleur tournante.

Malgré le peu d'engouement actuel pour les fours à micro-ondes, de nombreux constructeurs présentent leurs modèles, notamment Brandt, Cadillac, Kenwood, Moulinex, Philips, Rosières. Avec le développement de la congélation et des surgelés du commerce, cet appareil à cuisson ultra-rapide (mais qui ne remplace pas un four normal) aura peut-être bientôt sa place dans la cuisine.

A propos de congélation, Philips a équipé une armoire-congélateur de 330 litres d'un « thermostat électronique multifonction ». Ce « T.E.M. » permet, entre autres, une programmation de congélation automatique et met en route une alarme en cas de remontée anormale de température dans l'appareil. Bosch propose un petit congélateur de 143 litres qui s'encastre sous un plan de travail. Et il y a du nouveau à l'horizon de la réfrigération : Brandt présente au Salon le prototype du premier réfrigérateur solaire.

L'esthétique joue, également, un rôle important dans le choix d'un appareil ménager. Cette année, tous les fabricants exposent des réfrigérateurs, machines à laver (le linge et la vaisselle) et des cuisinières de couleur. Les coloris, dits « terre de France », vont de l'ocre au brun pour s'harmoniser avec les éléments de cuisines rustiques en bois. Deux couleurs inhabituelles en électroménager font leur apparition : un vert « avocat » chez Faure et, pour Indésit, un ton prune.

JANY AUJAME.

★ **Du 5 au 10 mars inclus, CNIT, à la Défense, tous les jours, de 10 heures à 19 heures ; le mercredi et le vendredi, jusqu'à 23 heures. Entrée : avant 13 heures, 8 F ; après 13 heures et en soirée, 10 F ; le vendredi, entre 13 heures et 19 heures, 15 F.**

**FOIRE AUX TISSUS.** — Du 5 au 15 mars, cinq maisons d'édition et de diffusion de tissus et papiers peints se réunissent pour faire une grande vente de leurs fins de stocks. Dans un local, loué pour l'occasion et situé 1, rue Dante, à Paris, on trouvera un grand choix de tissus d'ameublement et de papiers peints de qualité, mais vendus à prix réduits. Ces stocks proviennent des boutiques suivantes : les Dominotiers, Etamine, David Hicks, Martine Nourissat, Jean Vigne.

★ **1, rue Dante, 75005 Paris. Ouvert tous les jours, sauf le dimanche (du 5 au 15 mars), de 10 h. 30 à 18 h. 30.**

**HARMONIE ET COULEUR.** — Une nouvelle boutique pour la maison vient de s'ouvrir aux Halles, à côté de l'église Saint-Eustache. Art Thèmes est un vaste magasin, où, sur trois niveaux, les couleurs et les ambiances de pièces sont en harmonie. La vaisselle, de tons pastels ou jaune vif, est présentée dans des vaisseliers de bois naturel ou sur des tables à dessus marbre ; les couverts sont en bronze et bois (de 16 F à 22 F).

Il y a des lits en métal et des sièges en rotin ; le rocking-chair Fred-Astair, 2 500 F. Un coin « papeterie » réunit les créations françaises et étrangères les plus colorées, souvent inédites. Dans les caves voûtées, des étagères en rotin laqué noir font ressortir le cristal des verres à pieds et la vaisselle de bronze doré.

★ **Boutique Art thèmes, 15, rue du Jour, 75001 Paris.**



## MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 1er MARS A 0 HEURE (G.M.T.)

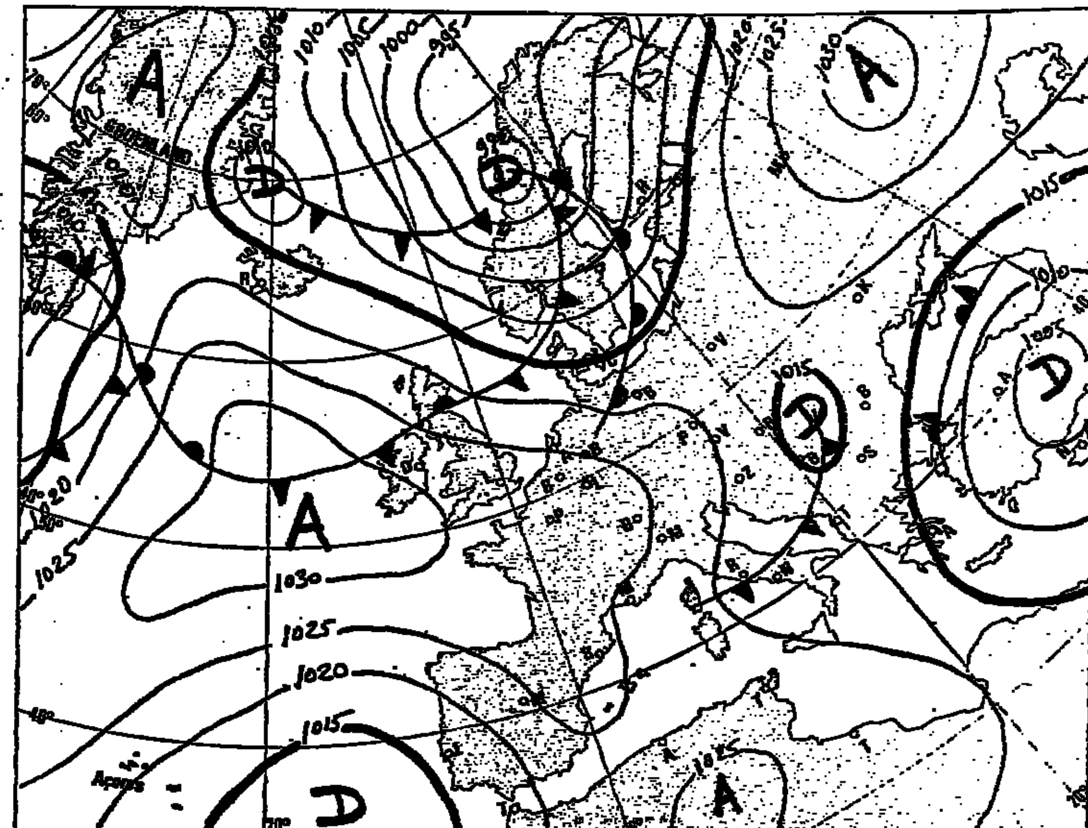

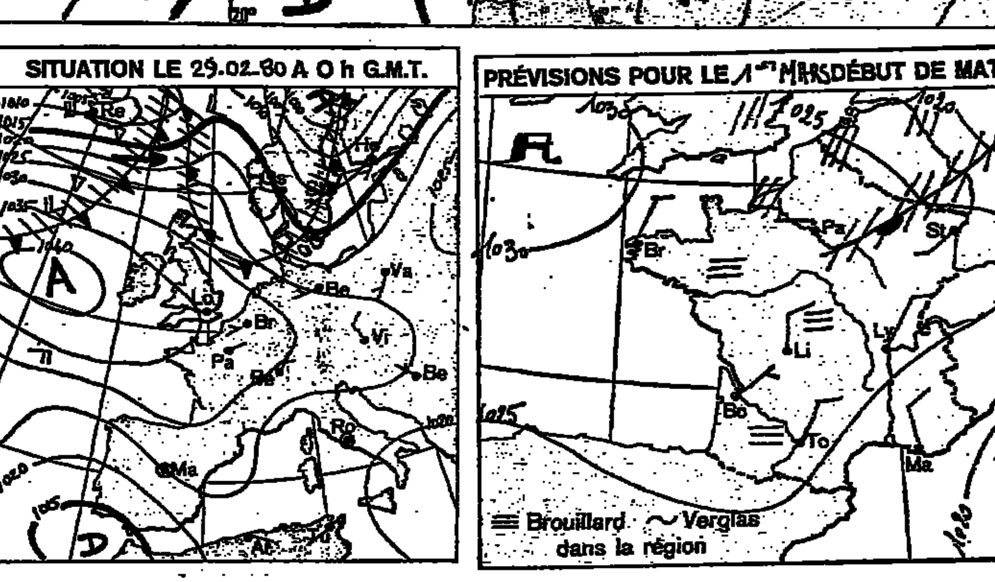


**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 29 février à 0 heure et le samedi 1er mars à 24 heures :**

Un anticyclone persistera sur le proche océan, mais le champ de pressions s'affaiblira sur l'Europe, et les perturbations océaniques toucheront faiblement notre pays dans un flux modéré de secteur nord-ouest.

Samedi 1er mars, le temps sera encore très ensoleillé sur les Pyrénées, le sud des Alpes et le Midi méditerranéen, malgré des nuages progressivement plus nombreux l'après-midi et le soir. Ailleurs, le temps sera encore brumeux et nuageux en début de journée. Sur l'Aquitaine, le Poitou et le Massif Central, des brouillards et de faibles gelées matinales seront suivies d'éclaircies l'après-midi. Sur le Bassin parisien, la Flandre, l'Alsace et la Franche-Comté, des nuages abondants donneront des bruines ou de faibles pluies passagères, mais les températures s'élèveront un peu. Des éclaircies apparaîtront en fin de journée sur le nord du pays, après le passage d'un front froid qui donnera quelques averses dans un flux modéré de secteur nord-ouest.

Le vendredi 29 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 032,8 millibars, soit 774,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 février ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 14 et 0 degrés ; Biarritz, 10 et —1 ; Bordeaux, 10 et —1 ; Brest, 10 et 5 ; Caen, 5 et 4 ; Cherbourg, 6 et 4 ; Clermont-Ferrand, 3 et —1 ; Dijon, 4 et —2 ; Grenoble, 7 et 2 ; Lille, 4 et 3 ; Lyon, 3 et —1 ; Marseille, 15 et 0 ; Nancy, 1 et —1 ; Nantes, 5 et 1 ; Nice, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 3 et 3 ; Pau, 9 et —2 ; Perpignan, 12 et 4 ; Rennes, 10 et 3 ; Strasbourg, 0 et —1 ; Tours, 4 et 2 ; Toulouse, 8 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 4 degrés ; Amsterdam, 6 et 5 ; Athènes, 8 et 4 ; Berlin, —1 et —1 ; Bonn, 3 et 2 ; Bruxelles, 4 et 4 ; Le Caire, 18 et 7 ; Iles Canaries, 18 et 13 ; Copenhague, 0 et —1 ; Genève, 7 et —2 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 9 et 6 ; Madrid, 11 et —1 ; Moscou, —2 et —13 ; Nairobi, 31 et 15 ; New-York, —2 et —7 ; Palma-de-Majorque, 15 et 0 ; Rome, 16 et 0 ; Stockholm, —2 et —3 ; Téhéran, 6 et 5.

*(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

**TEMPS PROBABLE POUR DIMANCHE**

Dimanche, le beau temps persistera sur le sud des Alpes, les Pyrénées et les régions méditerranéennes. Ailleurs, c'est la grisaille qui prédominera le matin avec des brumes et des nuages bas. Il fera un peu plus frais sur les régions du Nord et du Nord-Est. Cependant, l'après-midi de belles éclaircies se développeront sur le Sud-Ouest et près de l'Atlantique.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 29 février 1980 :

UN DECRET

● Portant statut des personnels d'encadrement et de surveillance des écoles de cadres et des écoles et centres préparant aux professions paramédicales relevant des établissements d'hospitalisation publique.

UN ARRETE

● Modifiant un précédent arrêté fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité des permis de conduire.

## BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 28 février, dans les principales stations françaises telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes, le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

**ALPES DU NORD**

Alpes-d'Huez, 155-620 ; Autrans, 25-100 ; Arêches-Beaufort, 60-310 ; Bellecombe-Crest-Voland, 80-180 ; Bonneval-sur-Arc, 175-450 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs, 145-245 ; Les Carroz-d'Arâches, 50-170 ; Chamonix, 60-640 ; Chamrousse, 90-120 ; Châtel, 40-200 ; La Clusaz, 65-230 ; Combloux, 110-250 ; Courchevel, 75-265 ; Les Deux-Alpes, 100-430 ; Flaine, 115-580 ; Flumet-Praz-sur-Arly, 110-160 ; Les Gets, 60-200 ; Le Grand-Bornand, 30-180 ; Les Houches, 50-180 ; Megève, 55-300 ; Les Menuires, 97-350 ; Méribel, 90-280 ; Morzine-Avoriaz, 40-280 ; La Plagne, 220-425 ; Pralognan-La Vanoise, 120-190 ; Saint-François-Longchamp, 40-200 ; Saint-Gervais - Le Bettex, 120-220 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse, 50-90 ; Samoëns, 100-260 ; Tignes, 200-300 ; Val-Cenis, 100-250 ; Val-d'Isère, 186-280 ; Valloire, 65-150 ; Valmorel, 155-240.

**ALPES DU SUD**

Auron, 50-100 ; Beuil-les-Launes, 50-70 ; La Colmiane-Valdeblore, 40-60 ; La Foux-d'Allos, 65-150 ; Isola 2 000, 105-145 ; Montgenèvre, 130-170 ; Orcières-Merlette, 50-160 ; Les Orres, 50-180 ; Pra-Loup, 30-150 ; Risoul 1 850, 100-160 ; Le Sauze-Super-Sauze, 30-140 ; Serre-Chevalier, 60-160 ; Valberg, 50-70 ; Vars, 50-180.

**PYRENEES**

Les Agudes, 15-70 ; Les Angles, 20-60 ; Ax-les-Thermes, 0-60 ; Cauterets-Lys, 40-90 ; Font-Romeu, 10-25 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 50-225 ; Saint-Lary-Soulan, 15-45.

**MASSIF CENTRAL**

Le Mont-Dore, 50-140 ; Super-Besse, 60-140 ; Super-Lioran, 70-100.

**JURA**

Métabief-Mont-d'Or, 15-80 ; Les Rousses, 30-120.

**VOSGES**

La Bresse, 20-80 ; Gérardmer, 10-40 ; Saint-Maurice-sur-Moselle, 60-80.





## FISCALITÉ

### DÉCLARATION DE REVENUS : JUSQU'AU 3 MARS MINUIT

Les contribuables ont jusqu'au 3 mars minuit pour remplir la déclaration des revenus encaissés au cours de l'année 1979, le ministère du budget ayant accordé un délai de grâce de quelques jours. La déclaration spéciale pour les plus-values mobilières peut être envoyée jusqu'au 31 mars. Mais les contribuables qui remplissent un tel formulaire doivent le signaler dans leur déclaration générale.

## P.T.T.

### NE JETEZ PAS VOS ANNUAIRES

L'Union départementale des consommateurs de Paris, qui rassemble toutes les unions locales de Paris affiliées à l'Union fédérale des consommateurs Que choisir ? lance une campagne de sensibilisation sur le gaspillage du papier lors du renouvellement des annuaires téléphoniques dans la capitale.

A cette occasion, des bennes sont déposées jusqu'au 2 avril devant les neuf bureaux de poste suivants :

Paris, recette principale, 52, rue du Louvre, 75001 ; Paris-3, 67, rue des Archives, 75003 ; Paris-10, 2, square A.-Satragne, 75010 ; Paris-13, 23, avenue d'Italie, 75013 ; Paris-14, 105, boulevard Brune, 75014 ; Paris-17, 110, avenue de Wagram, 75017 ; Paris-18, 204, rue Marcadet, 75018 ; Paris-19, 8, avenue Laumière, 75019 ; Paris-20, 248, rue des Pyrénées, 75020.

## PARIS EN VISITES

**SAMEDI 1er MARS**

« La vie de Marie de Médicis peinte par Rubens », 10 h. 30, pavillon de Flore, au Louvre, Mme Vermeersch.

« Ministère de la culture et de la communication », 15 h., 3, rue de Valois, Mme Lamy-Lassalle.

« Carnavalet », 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Lemarchand.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Puchal.

« L'Institut de France », 15 h., 23, quai Conti, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée de la police » 15 h., 1, rue des Carmes (Mme Barbier).

« La franc-maçonnerie », 14 h. 45, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel d'Aumont et hôtel de Sens », 15 h., 7, rue de Jouy (Mme Ferrand).

« Hôtel Meurice », 14 h. 30, métro Tuileries (Mme Fleuriot).

« Magnifiques porcelaines de Sèvres », 15 h., entrée du musée (Mme Hauller).

« Hôtel de Lassay », 15 h., 128, rue de l'Université (Histoire et Archéologie).

« La Cité », 15 h., métro Cité (M. de La Roche).

« Musée de l'histoire de France », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Lutèce-Visites).

« La Banque de France », 15 h., 1, place Malesherbes (Tourisme culturel).

« Exposition Monet » 11 h., Grand Palais (Visages de Paris).

« Vieilles maisons de Paris. L'abbaye Saint-Martin-des-Champs », 15 h., métro Etienne-Marcel (Le Vieux-Paris).

## CONFÉRENCES

15 h., Palais de la découverte, av. Franklin-D.-Roosevelt, M. Hubert Planel : « Biologie et médecine spatiales ».

17 h., 13, rue des Réservoirs, à Versailles, MM. T. Maulnier et J. Elleinstein : « Dialogue inattendu ».

20 h. 30, hôtel Moderne, 8 bis, place de la République : « Les impératifs culturels de la psychanalyse » (Institut de sciences humaines d'Avignon).

**TIRAGE Nº 9 DU 27 FEVRIER 1980**

3 — 13 — 16 — 18 — 19 — 30

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 12

| | NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F) |
|---|---|---|
| 6 BONS NUMEROS | 9 | 1 009 104,30 F |
| 5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire | 70 | 64 870,90 F |
| 5 BONS NUMEROS | 2 387 | 5 707,10 F |
| 4 BONS NUMEROS | 147 464 | 92,30 F |
| 3 BONS NUMEROS | 2 390 232 | 8,20 F |

PROCHAIN TIRAGE LE 5 MARS 1980

VALIDATION JUSQU'AU 4 MARS 1980 APRES-MIDI

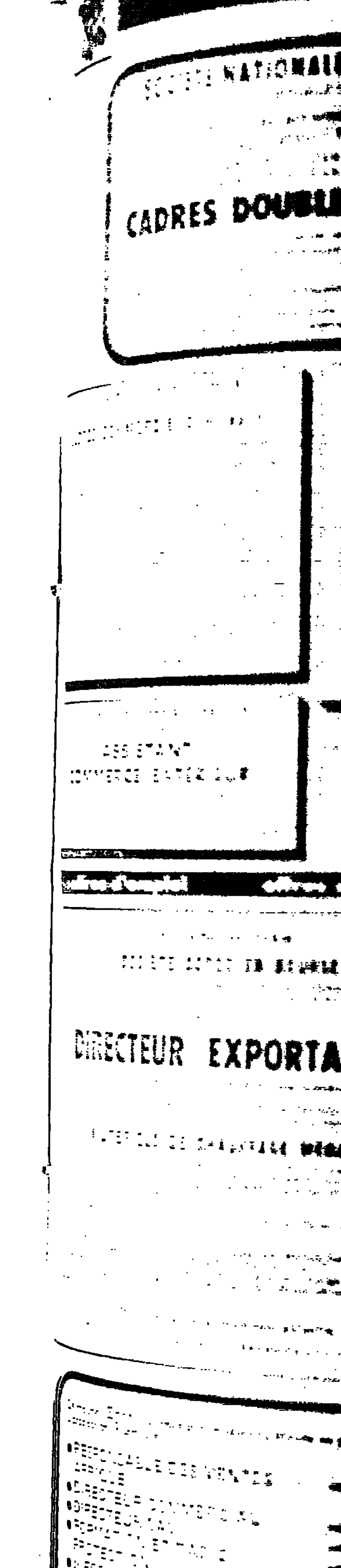

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |

## emplois régionaux

**SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE**
(PRODUCTION)
Pour ses activités pétrolières
Exploration / Production
recherche POUR ASSISTER CHEFS DE PROJETS TRAVAUX NEUFS DANS LA MAITRISE DES COUTS

**CADRES DOUBLE FORMATION**

(Ecole d'ingénieurs et formation administrative complémentaire).
Débutants ou quelques années d'expérience.
Pratique de l'informatique.
Anglais courant.
Aptitude à des déplacements fréquents et à l'expatriation.
Adresser CV, photo et prétentions sous No 46.875 à S.N.E.A.P. D.C. Recrutement - 26, avenue des Lilas 64000 PAU

FABRICANT DE CARTON ONDULE
recherche

**CADRES COMMERCIAUX H. ou F.**

Au sein d'une équipe technique et commerciale jeune et dynamique, ils seront chargés des régions : BOURGOGNE, CENTRE, CHAMPAGNE.
Ils assureront : — la gestion commerciale d'une importante clientèle existante ;
— la recherche de nouveaux débouchés ;
— le conseil en clientèle.
Ce poste demande une formation et des qualités commerciales, mais aussi des qualités de sérieux et d'organisation. La formation technique sera assurée par l'entreprise.
Une formation Ecole Supérieure de Commerce serait appréciée ainsi qu'une bonne connaissance des régions concernées.
Rémunération : fixe 13 mois + prime + voiture.
Le lieu de résidence est à discuter.
Ecrire s/n° 7678, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
recherche

**CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU PERSONNEL**
160-180.000 FRANCS

Pour une de ses unités de production (900 personnes) implantée en région SUD-OUEST.
Rattaché au directeur de l'établissement et en liaison avec le siège social, il aura la responsabilité totale des fonctions de personnel, de la coordination des services généraux et des liaisons avec les autorités locales.
De formation supérieure et âgé d'au moins 40 ans, il aura acquis en milieu industriel une solide expérience de la fonction.
Adresser curriculum vitae, prétentions et photo sous le n° 48.076 à CONTESSE Publicité, 30, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

IMPORTANTE SOCIETE SUD FRANCE
recherche

**ASSISTANT COMMERCE EXTÉRIEUR**

— Parfaitement trilingue Anglais-Allemand.
— Environ 30 ans, Formation supérieure.
— Grandes qualités d'adaptation.
Ecr. avec C.V. et photo HAVAS NIMES n° 59.038.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

## emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

**Motorola (Suisse) S.A.**
**Semiconductor Group**

Motorola has a vacancy in its central consumer applications laboratory in GENEVA for 2 ELECTRONIC ENGINEERS to work on system design, in close co-operation with customers at the European level. The successful candidates will work together with IC design groups and marketing, to create new circuit concepts using Motorola products. Customer support on existing products and systems will also be part of the job.
Education to degree standard or equivalent in Electronic Engineering and a good command of the English language is required.

**SENIOR APPLICATIONS ENGINEER (Radio & TV)**

The engineer we are looking for will have had a minimum of 3 years experience in the design of Radio & TV circuitry.
A knowledge of digital techniques would be a definite advantage.

**SENIOR APPLICATIONS ENGINEER (Microprocessors)**

An engineer with extensive experience of microprocessor (soft and hardware) design is required, to support the design of consumer oriented control systems in the TV, radio and domestic appliance industries.
Opportunities for travel exist with both of the above positions. If you are interested in joining a rapidly growing division of a major international company, and can satisfy the above conditions, please send your curriculum vitae to.
The Personnel Manager,
MOTOROLA (SUISSE) S.A.
16, Chem. de la Voie-Creuse
1211 GENEVE 20, Switzerland
Tel. 022/99.14.76.

## demandes d'emploi

J.H. 21 a. (dég. O.M.) recherche empl. ds prêt-à-porter masculin. Ecr. n° 6.189 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

**VRAIE COLLABORATRICE** pour P.M.E., cadre 47 a., capable diriger ou assurer tous services (seconder efficacement chef d'entreprise). - Contacts tous niveaux. Excellente présentation et références, stable (sens responsabilité, expér. métallurgie, bâtiment). Tél. au 605-34-17 ou écrire au n° 6.190. « LE MONDE » PUBLICITE, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

H. 37 ans, niv. DECS complet + de 15 années exp. polyvalente (comptabilité social, commercial, gestion, budget, informatique...) à des qualifications différentes dans plusieurs sect. économiq. (spécialisé en maritime, P.M.E., agro - alimentaire, immobilier, cabinet d'expertise...). Recherche s/Paris-banlieue sud responsabilités élevées (cadre) en comptab., finances, gestion. Ecr. M. R. Marchand Le Bois-des-Ormes, 3, allée Bossuet, 91380 CHILLY-MAZARIN.

## cours et leçons

COURS DE GREC, ANCIEN, MODERNE. TOUS NIVEAUX. TEL. : 540-75-76.

## travaux à façon

*Demande*

ENTREPRISE, sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination ts corps d'état. Devis gratuit. T. 368-47-84 et 893-30-02.

## traductions

*Demande*

TRADUCTEUR INTEPRETE langues slaves, arabe, allem., rech. travaux mi-temps. Téléph. : 950-78-11, 750-48-94.

## information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous, avec ou sans diplômes. Pour les connaître, demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERES (C. 16), B.P. 402-09 PARIS.

## automobiles

### vente

**5 à 7 C.V.**

Coll. TALBOT vd Horizon SX, juill. 79 5.000 km, toutes opt. Prix : 33.000 F. Téléph. bur. : 562-70-20 (poste 678). Domicile : 974-84-74.

**8 à 11 C.V.**

Vends, cause maladie, voiture de direction OPEL SENATOR Automatique 1 an, neuve, 35.000 km. 75.000 F à débattre. Tél. : (75) 02-28-35, hres repas.

### divers

SOCIETE VEND
PORSCHE 924, noire, ann. 78, 5 vit., 60.000 km.
JAGUAR 4,2 l, fin 77, bleu marine, 60.000 km.
VEHICULES PARFAITEMENT ENTRETEN.
Prix à débattre.
Tél. : 569-40-72 heures de bur. 569-21-62 après 18 h. 30.

**NEUBAUER PEUGEOT**
305 GR DE DIRECTION
**999 F PAR MOIS**
Leasing sur 48 mois, sans dépôt de garantie.
Valeur de rachat : fin contrat : 4.000 F.
Coût total : 51.939 F.
Prix d'achat 305 Dir. 1980 : comptant : 33.500 F + G.C.
M. Gérard, tél. : 243-02-43.

## proposit. com. capitaux

Manager disposant licence U.S.A. haute technologie et potentiel d'exploitation bénéficiaire, rech. investisseurs en vue participation. Tél. 225-39-40 ou écr. sous réf. 1822 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

CHAINE MATRIMONIALE NATIONALE
recrute
**DIRECTEURS (TRICES)**
Concess. pour Paris et région parisienne. Honnêteté rigoureuse et grande moralité exigées. Nécessité de disposer petit capital. Formation professionn. assurée. Ecrire H 9.893 Agence Havas, 33075 Bordeaux cedex.

## offres d'emploi — offres d'emploi

Proche Banlieue PARIS

**SOCIÉTÉ COTÉE EN BOURSE**

Constamment en progression avec bons résultats financiers grâce à son agressivité commerciale et à sa gestion rigoureuse. C.A. 250 millions, dont seulement 10 % à l'exportation.
recherche

**DIRECTEUR EXPORTATION**
directement rattaché à la Direction Générale

pour prendre en main petit service créé en 1971 et développer dans la rentabilité les ventes à Distributeurs, Concessionnaires et Grossistes spécialisés en

**MATÉRIELS DE CHAUFFAGE MÉNAGER**

Nécessité d'avoir au minimum 35 ans, avec une bonne maturité, le sens des affaires internationales et une solide expérience de l'exportation tous pays, avec connaissance des langues ALLEMANDE, ANGLAISE et ITALIENNE. Voyages à l'étranger environ 2/3 du temps.

Situation importante avec larges possibilités de faire la preuve de son efficacité dans entreprise solide et stable.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, rémunération demandée et date de disponibilité à n° 5786 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra à l'un de nos Administrateurs chargé du Recrutement par suite de son expérience des problèmes de l'Exportation et de sa longue connaissance de notre Entreprise.

Discrétion absolue totalement garantie.

Réponse, de toutes façons, sous huitaine à tout courrier.

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposé cette semaine

- RESPONSABLE DES VENTES AFRIQUE — réf. VM 7314H
- DIRECTEUR COMMERCIAL — réf. VM 8373A
- DIRECTEUR SAV — réf. VM 462R
- FORMATION ET RADIO PROTECTION — réf. VM 10211D
- INFORMATIQUE ET PROCESS INDUSTRIEL — réf. VM 10211E
- CHEF DES VENTES — réf. VM 896D

Pour recevoir informations complémentaires, écrire en précisant la référence choisie à

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

IMPORTANTE USINE CHIMIQUE
Région Ile-de-France recherche
POUR SERVICE ENTRETIEN :
Poste Etudes et Travaux

**INGÉNIEUR DIPLOMÉ**

35 ans minimum. Formation Métallurgie. Expérience études, construction, contrôle, entretien matériel chaudronné lourd (échangeurs, chaudières, réacteurs, fours, etc.). Expérience en organisation et préparation du travail souhaitée.
— Rémunération selon expérience.
— Logement assuré.
Ecrire n° 7677, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Imprimerie Bois-Colombes offset cherche conduct. offset qualifié sur KORD ou GTO. Tél. : 780-50-10.

Société d'ingéniérie générale Bâtiment et Infrastructure ayant son siège à Montreuil-sous-Bois (93) recherche Jeune ingénieur diplômé génie civil (E.T.P. A.M. - I.N.S.A., ou équivalent) pour assurer la coordination T.C.E. d'études et de travaux 2 à 3 ans d'expérience souhaités en B.E.T. ou entreprise. Ecrire à OPF, n° 4.297, 2, rue de Sèze, 9e.

Pour son département intérim Société en expansion recherche **TECHNICO-COMMERCIAL** Sérieuses références. 261-27-19.

# L'immobilier

## appartements vente

**1er arrdt.**

TUILERIES (près). Ravissant 4 Pces, 4e ét. asc. DORESSAY. 548-43-94.

**5e arrdt.**

Situation exceptionnelle
**150 M2 ENVIRON**
à aménager partiellement.
**VUE NOTRE-DAME**
Imm. pierre de taille 17e. Belle rénovation. Sur place ce jour de 11 h. 30 à 16 h. 30, 1, rue de Poissy.

**6e arrdt.**

**MÉTRO SAINT-MICHEL**
Dans ancien Hôtel particulier, petit 2 PIECES, cuis., c. de toil. w.-c. Sous-plafond 3,90 m. 2, rue des Poitevins, r.-de-ch., samedi, dimanche, de 14 à 17 h.

**7e arrdt.**

**LUXUEUX 120 M2**
2 chbres, RUE ST-DOMINIQUE
BELLES DEMEURES DE FRANCE. 387-92-76 ou 91-77.

**38, R. VANEAU** NEUF GD STAND. STUDIOS - 2 P. - 3 P. Sur place 11 à 19 h. - Tél. 550-21-26.

**8e arrdt.**

**EUROPE** Beau 4-5 pièces, 5e ét., asc. Prix 1.150.000 F. DORESSAY - 548-43-94

19, RUE DE LA **TREMOILLE**
**200 M2 - 2.000.000 F**
GDE CLASSE, IMPECCABLE
Vendredi, samedi, 14 h à 19 h.
S.I.I.F. EXCLU - 550-34-00

**11e arrdt.**

St-Ambroise, 3 P., 70 m2 + balc., s/jard., calme, soleil, 550.000 F. Tél. 357-18-89 apr. 19 h. et W.-E.

**12e arrdt.**

NATION - EXCEPTIONNEL villa 5 Pièces, soleil, 3 cab. toil., 1 S. de B., gar. 2 voit. s.-sol, possibilité terrasse. - 340-35-83.

**13e arrdt.**

PORTE CHOISY, 29e ETAGE **3 P.**, magnifique, tt cft. 75 m2 Prix 400.000 F. 322-70-12

**Mo NATIONALE** Parking Tél.
Petit IMM. récent, tout confort SEJOUR + 1 CHBRE, entrée, cuis., bains, 52 m2 + BALC. 8 m2 PRIX INTERESSANT 27, RUE DUNOIS Samedi, dimanche, 14 à 17 h.

**14e arrdt.**

Porte Châtillon, sur Montrouge, imm. bourgeois, 4, r. Radiguet, 3 Pces, entr., cuis., bains, wc, 62 m2, LIBRE, 2e étg., 265.000 F, mitoyen, 60 m2, libre, 260.000 F. 224-02-86 ou s/place, 16 à 18 h., samedi, dimanche et lundi.

**15e arrdt.**

FRONT DE SEINE, Tour de MARS, 110 m2, 29e étage avec parking. Prix 1.250.000 F. Ce jour, 15-17 heures, 35, quai de Grenelle, bât. B., M. ASSER.

**CHARLES-MICHELS**
Imm. récent, beau 3-4 P., entrée, cuis., w.-c., s. de bains, s. d'eau, penderies, soleil, 84 m2, balc., 6e ét. asc. Prix 730.000 F. Sur place 15-18 h., vendredi, samedi, 71 bis, rue Saint-Charles. TEL. : 566-00-75.

**16e arrdt.**

Dans ancienne ambassade, côté soleil de l'avenue FOCH, 6 Pièces en duplex, environ 200 m2, entièrement rénové et décoré, chambre service, 2 parkings. Visite sur R.-V. Tél. 500-86-78, tous les jours de 14 à 18 h., sauf dimanche et lundi. REALISATION CARLTON.

PONT MIRABEAU, 2-3 P., cft, asc., très calme, park. possible. Ce jour, 13-17 h., et samedi, 10-12 h., 11 bis, av. Versailles.

AV. FOCH, très gd stand., gde galerie, dble liv., s. à manger + chbre, 250 m2. Idéal profess. 3.400.000 F. 329-33-30 **TAC**

**Mo EXELMANS** Vue sur Seine
IMM. PIERRE DE TAILLE LIVING double + 1 CHBRE, salle à manger, petite cuis., wc, bains, tél., chauff. central, asc. 3, RUE FANTIN-LATOUR Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

**16e PASSY**
IMM. PIERRE DE TAILLE 5e ET. ASC. VIDE-ORDURES
**5 PIECES** cuisine, bains, BALCON,
PLEIN SOLEIL - A RENOVER
**PRIX 1.125.000 F**
Vend., samedi, de 14 h à 18 h : **64**, RUE DE PASSY ou Tél. 723-91-33

**19e arrdt.**

Quartier BUTTES-CHAUMONT soleil, calme, 28, RUE OURCQ, 3e étage, 2 Pièces, entr., cuisine, bns, wc, 35 m2, libre, 135.000 F; 2 Pces, 42 m2, occupé, 95.000 F; 2 Pces, 35 m2, occupé, 79.000 F. 520-13-57, ou s/place, 13-15 h., samedi, dimanche et lundi.

**EXCEPTIONNEL**
Particulier vend très grand stand. **5 PIECES** directement sur parc BUTTES-CHAUMONT, très résidentiel. Vue magnifique, 7e étage, asc., balc., tél. 249-23-15.

**20e arrdt.**

5, VILLA DE L'ERMITAGE à vdre, 2 P., cuis., 3e étg. Prix à débattre. Téléphone 737-32-09.

PROCHE GAMBETTA, P. à P., résid. stdg, récent, dern. étage, 80 m2, tt cft + 15 m2 balcon-terras., park dble, s.-sol + cave, 600.000 F. Téléphone : 366-21-96.

**60 - Oise**

**Chantilly-Gouvieux**
le parc des aigles
LANCEMENT
3e TRANCHE
- 28 mn Paris-Nord
- en forêt de Chantilly
- 3 tennis
- piscine (en cours)
- proche golf et chevaux

APPARTEMENTS et MAISONS
sur place (4) 457.32.62
au siège 387.52.11.

**78 - Yvelines**

78-ANDRESY, 35 min. St-Lazare, vrai F 4, 80 m2, cuis. entièrem. équipé, 300.000 F dont 40.000 CF. Tél., de 8 à 18 h. : 974-73-67, après 18 h. : 974-73-36.

**PARLY II** Bel appart. 60 m2 3 P., jard., cave, park. Exceptionnel. 334.000 F. AGENCE ROYALE. 950-14-60.

**CHATOU-CARRIÈRES**
IDEAL INVESTISSEUR
3 p. plein sud, dernier étage, parking, cave, 260.000 F. Rentabilité assurée 6 % minimum. H. LE CLAIR - 071-30-02

**92 Hauts-de-Seine**

**NEUILLY** SUR LA SEINE. Imm. neuf, gd stand., magnif. liv. + chbre 85 m2. Gd balc., luxueuse décoration. Park. 563-25-60. Ce jour, 16, bd du Parc, de 14 heures à 18 heures.

**VILLE-D'AVRAY**
Dans petite résidence, verdure, calme, exposition sud-ouest, 1er étage, balcons
— 232 M2, cuis., salon 38 m2, s. à manger, bureau, 5 chbres, 3 s. de bains, 3 wc, lingerie, parking sous-sol, 1.450.000 F.
— 142 M2, cuisine, salon 38 m2, salle à manger, 3 chambres, 2 salles de bains, 2 w.-c., parking sous-sol, 936.000 F.
NICOLAS et VICHER
2, rue Saint-Lazare, Versailles
950-04-39 - 951-76-20

**94 Val-de-Marne**

**FACE BOIS** NOGENT près R.E.R. Imm. grand standing, 4 pièces 92 m2, loggia 18 m2, plein Sud, parking. 750.000. 373-05-81.

**CACHAN**
LE SIGNAL DE LA PLAINE
Quartier neuf dans 7.800 m2 de verdure, appartements du 2 au 4 pièces, entièrement terminés, livrables immédiatement. Prix fermes et définitifs. Prêts conventionnés. Téléphoner sur place au : 665-07-55 ou 665-04-11 ou au siège au 387-52-11

**95 - Val-d'Oise**

**ENGHIEN**
Bel appart. 83 m2, hall, séjour double, cheminée, 2 chambres, 2 bains, cuis., chauff. individuel gaz. EXCEPTIONN. 450.000 F, avec 90.000 F cpt. - 989-60-60.

**Province**

ANTIBES, P. à P., vd ds imm. gd stdg. 50 m. mer, beau 3 P., 70 m2, ref. à neuf, cave, garage couvert, balcon double exposition : 600.000 F. T. (90) 97-73-25.

TOULON plein CENTRE vds pr profession libérale ou sté F 5 grand standing 135 m2. **URGENT.** Prix : 1.000.000 F. Tél. (94) 92-63-71

**Etranger**

M. Pitteloud, rue de la Dent-Blanche, 9, 1950 Sion (Suisse), Téléphone : (41) 27-22-76-76.

**INVESTISSEZ EN SUISSE A VENDRE**
Nombreux studios et appartements de haut standing à partir 53.000 F suisses, dans plusieurs stations du canton du Valais. Créd. banc. jusq. 70 %, taux de 4,50 à 5 %. Ecr. case post. 126, 1951 SION - SUISSE.

## appartem. achat

L'AGENCE DU XVIe cherche : BEAUX APPARTEM., préfér. dans le XVIe. — Tél. 704-40-27.

Société recherche appartements de standing, bel ancien, récent, 11e, 12e, Saint-Mandé. 373-05-81.

## locations non meublées Offre

**Paris**

Paris-15e, appart., dble living + chambre, cuis., S. de B., w.-c., moq., tél., dern. étg. en retrait, asc., 2.200 F, charg. comprises, reprise justif. Tél. : 558-41-54.

ALESIA. - 15, rue Commandeur, Part. loue tr. b. stud., nf, park., 1.550 F + ch. Sam. 1er, 14-18 h.

MONTMARTRE. - Particulier à Particulier, 5 Pièces, 110 m2, loyer 3.000 F + 600 F charges. Reprise justifiée à débattre. Tél. : 264-65-07, à partir de 14 h.

**Région parisienne**

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Bord. forêt, 5 min. REP, 4 P., R.-de-C., impec., terras., tt cft, libre suite, 3 000 F charg. incl. Renseignements : 973-77-77.

**NEUILLY** Imm. neuf. Studio 1.615,60 F net, 2 p. 2.381,65 F net, 3 p. 4.250 net H. LE CLAIR - 359-69-36

## locations non meublées Demande

**Région parisienne**

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

## immeubles

ACHETE imm. de toute import. même avec travaux. M. MOHR, 137, bd Koenig, Neuilly-sur-S.

Europa, 54, rue Amsterdam-8e, achète urgence immeuble occ. (loi 48), avec un appart. libre, Paris ou banlieue - 520-13-57.

Achète cpt immeubles PARIS banlieue. Ecr. E. Gadencourt, 44, rue La Boétie, Paris (8e).

**LES LILAS** Immeuble récent de 4 étages avec parkings occupés. 3 STUDIOS - Deux 2 PIECES. Gd APPT libre en duplex. Prix 3.150.000 F. Etude BEL AIR - 340-72-06

*Voir la suite de notre immobilier en page 42*

# CARNET

## Naissances

— Mary et Michel GAREL, Mathias, Nicolas et Noémi, ont la joie d'annoncer la naissance de
**Benjamin,**
le 27 février 1980.

— **Félicien JONCOUX**
est venu au monde le 24 février 1980.
De la part de ses parents, G. Joncoux et A.-M. Fauché, 4, rue de Candolle, 75005 Paris.

— Charles et Hilda Santucci,
Marc, Michèle et Olivier Bodin,
Jean-Philippe Santucci et Nicole Guillot,
Alex Lindenberg,
sont heureux de faire part de la naissance, à leur famille, de
**Renan SAMURÇAY-SANTUCCI.**

## Décès

### LE GÉNÉRAL ADOLPHE AUMERAN

Le colonel et Mme des Robert, née Aumeran,
M. et Mme Pierre Aumeran,
M. et Mme Jean-Michel Clement et leurs enfants,
M. et Mme Alain Wolf et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Wolf et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Clement et leur fille,
M. et Mme Marc des Robert et leurs enfants,
M. et Mme Richard Aumeran et leurs enfants,
M. et Mme François des Robert et leur fils,
M. et Mme Michel Goubly, née des Robert, et leurs enfants,
Mlle Marie-Pierre Aumeran,
Mlle Chantal Aumeran,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès, le 23 février 1980, du
**général Adolphe AUMERAN,**
*commandeur*
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
quatorze citations,
Silver Star,
leur père, grand-père et arrière-grand-père.

Les obsèques ayant eu lieu dans la plus stricte intimité, un service religieux sera célébré le 7 mars 1980, à 12 heures, en la chapelle de Saint-Louis des Invalides.
La famille ne recevra pas.
11, avenue de Bretteville,
92200 Neuilly-sur-Seine.
131, avenue du Général-Frère,
69008 Lyon.

[Né le 1er novembre 1887 à Philippeville (Algérie), Adolphe Aumeran, après avoir été ingénieur agronome, entre dans l'armée. Il prépare, comme lieutenant-colonel à Alger, en février 1942, avec des représentants de l'état-major américain, l'étude du débarquement allié en Afrique du Nord, qui devait avoir lieu neuf mois plus tard. Il participe ensuite aux opérations de Tunisie et de Corse, au débarquement de Sainte-Maxime sur la Côte d'Azur et, avec la Ire armée française, à la campagne en direction du Rhin. Il est promu général de brigade (cadre de réserve) à la fin de la guerre.

En novembre 1946, il est élu député (P.R.L. (Parti républicain de la liberté) d'Alger à l'Assemblée nationale et réélu en 1951, jusqu'en 1956, en s'apparentant au groupe des républicains indépendants. Au Palais-Bourbon, il est membre de la commission des affaires étrangères. A ce titre, il sera l'auteur, le 29 août 1954, d'une question préalable qui, approuvée par une majorité de députés, a abouti au rejet du projet de CED (Communauté européenne de défense), instaurant une armée européenne et jugé, par le député d'Alger, contraire à l'intérêt propre de la France.]

### ÉMILE COORNAERT

Mme Emile Coornaert,
Mlle Françoise Coornaert,
M. et Mme Philippe Coornaert,
Mlle Monique Coornaert,
Mlles Chantal, Brigitte et Isabelle Coornaert,
M. Jérôme Coornaert,
Et toute la famille,
ont la grande peine d'annoncer le décès du
**professeur Emile COORNAERT,**
membre de l'Institut,
membre de l'Académie royale de Belgique,
professeur honoraire au Collège de France,
leur époux, père, grand-père et parent, survenu le 25 février 1980, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité le 29 février 1980 à Allarmont (Vosges).
Une messe sera célébrée en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris (5e), le mercredi 5 mars 1980, à 11 heures.
*Cet avis tient lieu de faire-part.*

3, rue Paillet, 75005 Paris.

[Né le 31 août 1886 à Hondschoote (Nord), Emile Coornaert, agrégé de l'Université, a enseigné successivement à Alençon, à Nancy et à Paris (lycée Condorcet). Elu professeur de la quatrième section de l'Ecole pratique des hautes études en 1930, il entre bientôt au Collège de France, où lui fut confiée en 1936 la chaire d'histoire du travail. En 1958, il est élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Sa thèse sur la draperie-sayetterie de Hondschoote, ses ouvrages consacrés aux corporations en France et aux compagnonnages, ainsi que de nombreux articles tant sur les ghildes du Moyen Age que sur l'histoire du monde ouvrier, lui valent une réputation internationale.

Engagé volontaire pendant la guerre de 1914-1918, il participa activement à la Résistance au cours de la seconde guerre mondiale. Il était officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, médaillé de la Résistance.]

— Ses camarades du spectacle et ses nombreux amis ont la grande tristesse de faire part du décès de
**Antonin BARYEL,**
animateur de la compagnie le Théâtre du Petit Jacques,
survenu le 26 février, dans sa soixante-dix-septième année, à l'hôpital Broussais.
Antonin Baryel avait fait don de son corps à la Faculté.

— Les familles Feigelson et Ekdhal font part du décès de
**M. Karl JOHANSSON,**
survenu le 12 février 1980, à Stockholm.
Aspstigen 6 Bromma (Suède).
66, boulevard Pereire, 75017 Paris.

— M. et Mme Pierre Maillard,
M. et Mme Philippe Ticarel,
M. Jean-François Maillard,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, de
**Mme Hélène MAILLARD,**
leur mère, belle-mère et grand-mère.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le mercredi 27 février, à Aron (Mayenne).



## Remerciements

— Mme Georges Benaïm,
M. et Mme Pierre Attal,
M. et Mme Jean Benaïm,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
**M. Georges BENAIM,**
et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

— Mme Israël Epelboin, ses enfants et sa famille, dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous ceux qui se sont associés à leur chagrin par leur présence et leurs messages, lors du décès de
**M. Israël EPELBOIN,**
leur expriment ici leurs remerciements émus.

— Les familles Fenwick, Greaud, Prin et Pays, dans l'impossibilité de répondre aux marques de sympathie qu'elles ont reçues de très nombreuses personnes à l'occasion du décès de
**M. Jacques FENWICK,**
les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

— La famille Memnie, parents et alliés, très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
**M. Victor Haïm MEMNIE,**
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements les plus sincères et informent que les prières du mois seront dites le samedi 1er mars, à 11 heures, à la synagogue de la rue Buffault, 75009 Paris.

Mon SCHWEPPES
« Indian Tonic »
et moi on part souvent en voyage ensemble.

# CORRESPONDANCE

## La fondation de S.V.P.

*Après la publication dans le Carnet du Monde (27 février, page 15) de la notice biographique de M. Maurice de Turckheim, ancien président de S.V.P., Mme Yvonne Dornes, actuellement vice-présidente de la Cinémathèque française, nous a adressé la lettre suivante :*

Vous indiquez que M. Maurice de Turckheim fonda S.V.P. en 1938. Or, S.V.P. fut fondé en 1935 par M. Saulnier, ami de Georges Mandel, qui lui fit obtenir la concession de l'indicatif de trois lettres.

L'affaire fut rachetée en 1938 par Mme Yvonne Dornes, alors chargée de mission à la présidence du conseil, qui engagea Maurice de Turckheim comme directeur commercial.

Lorsque survint l'occupation, Mme Dornes ne pouvant, en raison des nouvelles lois, occuper le poste de président-directeur général, confia ce dernier à M. de Turckheim.



# PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des minutes du greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris, condamnation pénale

Par jugement contradictoire rendu en date du 12 janvier 1977 par la onzième Chambre, quatrième section, du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour infraction à la législation sur les changes, pour avoir courant février 1969 à 1973, transféré des fonds sans l'autorisation préalable du ministère de l'économie et des finances, à la peine de six mois d'emprisonnement avec sursis le sieur Marie-Joseph-Michel SAVARY DE BEAUREGARD, né le 29 octobre 1901 à Paris (7e), agriculteur, demeurant à Boisme (Deux-Sèvres), au château de Clisson.

Par arrêt en date du 19 décembre 1979 la vingtième Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné Maurice AUDOUSSET, né le 24 novembre 1921 à Vincennes (Val-de-Marne), ingénieur, demeurant à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), 21, rue de la Dame-Blanche, à un mois d'emprisonnement avec sursis et 2.000 F d'amende pour infraction au code du travail.

Extraits des minutes du secrétariat-greffe de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence.

Par arrêt contradictoire en date du 22 mars 1978, définitif, la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, cinquième Chambre, a déclaré : Adrien BARTHELEMY, né le 5 mai 1914 à Belmont, demeurant 33, av. de l'Opéra, 75002 Paris, coupable de dénonciation calomnieuse fait commis le 15 janvier 1975 à Digne, et en application de l'art. 373 du code pénal, l'a condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis et à une amende de 15.000 F.

# L'immobilier



## locaux commerciaux

Local de 48 m2 à conceder à usage commercial dans la gare de GARGAN. - Renseignem. : S.N.C.F., domaine, concessions commerciales dans les Bâtim. voyageurs, 5, rue de Florence, 75008 PARIS. Tél. : 285-63-54.

STRASBOURG-SAINT-DENIS
Meilleur emplacement de la rue Saint-Denis, magasin de gros 1.000 m2 disponibles pour tous commerces, standard tél. 10 lignes, étudierait toutes propositions. Tél. de 15 h. à 19 heures, 236-39-47, du lundi au vendredi.

## fonds de commerce

PLEIN CENTRE LIMOGES, à céder beau magasin rénové, bail ts comm., spécialiste imper et mantx. Imp. clientèle, surf. de vente 200 m2 + 2 réserves. Ecr. à IMPER SHOP, 14, r. du Clocher. 87000 Limoges.

Vds SALON COIFFURE mixte gros chef-lieu de canton, 79, actif sans chômage, 11 fauteuils (3 H.), très sain. Tenu 13 ANS. 220.000 F à débattre. JUSSEAUME, 16, rue Dupaty, 17000 LA ROCHELLE.

## bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides PARIS : 281.18.18 + NANTES (40) 48.13.35.

MONTEZ VOTRE PROPRE
ENTREPRISE
Nous établirons vos statuts et exécuterons ttes les Démarches, Domiciliation de votre siège social ou Location Bureau Meublé av. Téleph., Télex, Secrétariat ORGAGESCO, 21, bd St-Martin, 75003 Paris - Tél. 272-67-30.

## pavillons

MONTFERMEIL Centre PAV.
5 P., cuis., tt conft., jardin 508 m2. Prix intéressant. Tél. Propriétaire : 528-73-65.

TERRAIN + CONSTRUCTION
GAGNY GARE CHELLES
F 5, ss-sol total, cuis., conft., chauf. gaz, disponible sous 12 mois. Cpt. 60.000 F + par mois 3.140 F. 528-73-65.

ENGHIEN
CALME, GARE, pav meulière, s/sous-sol : entrée, 3 Pièces, cuis., bains, jard. : 300.000 F. av. 60.000 cpt. Tél. : 989-60-60.

## Immobilier (information)

S.C.I. « LES HAUTS DE MARLY »
lance à la souscription
UN ENSEMBLE DE HUIT VILLAS
DE GRANDE CLASSE
dans un parc planté de 7.000 m2
avec une vue imprenable sur la vallée de la Seine
A 12 KM DE PARIS
Ecrire ou téléphoner : 7, rue de Monceau, 75008 PARIS - Tél. : 763-87-81.

## Boutiques

MAUBEUGE - Gare du NORD, Immeuble P. de T., murs, rapport 9 % - Prix 395.000 F Téléphone : 563-11-40, poste 35.

13e. Proxim. b. Hôpital, murs, rapport 9,5 %. Prix 277.000 F. Téléph. : 563-11-40, poste 36.

16e - BOULAINVILLIERS
Immeuble 10 ans Murs, rapport 10 %. Px 480.000 F. Tel : 563-11-40, poste 36.

## domaines

LOIRET
25 km Sud Montargis, à vendre
DOMAINE 150 HECTARES
dont 60 ha. chênes d'avenir et 90 hectares de terres, un étang de bonne chasse. Possibilité réduire superficie. S.B.S. VILLEMURLIN, 45600 SULLY.

## fermettes

PÉRIGORD
FERMETTE DANS HAMEAU grange attenante, beau jardin E. E. Px 150.000 F. Doc. sur dem. PROPINTER S.A., mais du Périgord, B.P. 33, 24103 BERGERAC. T. (53) 57-53-75.

## terrains

SAINTRY-s-S. P. à P. vd terrain 1.455 m2, faç. 31 m., C.U. viab., 300.000 F. Tél. 075-53-22.

FEUCHEROLLES
Domaine de la « POMMERAIE »
25 KM OUEST, il reste
QUATRE BEAUX TERRAINS
1.500 à 1.800 m2. Gdes façades, toutes viabilités. Tennis, espaces verts. Entièrement viabilisés. PX T.V.A. incluse. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.

## propriétés

COSTA SMERALDA
A vendre - propriété 1450 m2, compren. très belle villa (grand living, 4 chambres à coucher, 2 salles bains, 1 douche, chauffage central, luxueusement meublée et décorée, grande piscine, beau jardin, face et à 100 mètres du nouveau port plus un poste d'amarrage pour bateau de 8 mètres à Porto-Cervo, Costa Smeralda, Sardaigne. Prix demandé . Frs : 850 000. Ecrire sous chiffre D 18 - 115072 — PUBLICAS CH - 1211 GENEVE 3 - SUISSE.

PARIS, 80 KM OUEST, 50' voit. s/5.000 m2 FERMETTE REST., 120 m2 habit., 4 P., liv. 30 m2, cheminée, poutres+grenier aménagé en 4 ch., 2 dépend. (four à pain). 370.000 F + possibilité 1.500 m2, 2e lot constr. pour 80.000 F. Ag. Royale, 950-14-60.

Vends dans l'Avesnois, région Cambrai Solesmes, campagne, pêche et chasse MAISON DE MAITRE 15 P. + dépendances, chauff. central, eau, électricité, sanitaires et peintures à rénover + petits travaux sur toiture, terrain de 5.000 m2 bordé par rivière à truites ; petit pont, arbres. Px 300.000 F. S'adresser BIDINI, 14, rue de Champigny, 51100 REIMS. - Téléphone : 16 (26) 40-58-04.

CHER. Plan d'eau prox. Méd., pharm., comm., gde mais. élev. s/ss-sol, r.-de-ch. Pce 30 m2 à rén., cuis., séj., vest., w.-c., et 1er étg., 3 chb., s. repos, s. de bs, parf. état, jard. potag. 460 m2 avec abri à 200 m. Téléphone : 16 (48) 56-46-56.

HAUTE-SAVOIE
FRONTIÈRE SUISSE
Part. vd maison prox. EVIAN. Bon état, ctre village, vue dég. sur le lac, P. de T., 3 ét. et appt. indép., balc., ch. cent., gd garage, 2 caves, jardinet. Libre immed. Px à convenir M. Clerc 139, route de Brie, no 1212, 91800 BRUNOY.

Situation
EXCEPTIONNELLE
Parc de Malmaison
15' PARIS, aucun bruit,
425 m2 bâtis, plein sud,
terrain 3.000 m2,
présentation unique,
mise à prix : 2.400.000 F.
Téléphone : 751-16-96.

40 KM DEAUVILLE
Maison normande, gros-œuvre et toiture entièrement restaurée, 100 m2 superficie sur 3.200 m2 terrain. Intérieur à aménager, 250.000 F.
Tél. vend., sam., dimanche : 16 (32) 41-81-88.

LE VÉSINET
Situation exceptionnelle sur pelouses, PPTE MANSART, récept. 80 m2, 7 chb., 3 bs, cab. toil., tt cft, jdin boisé 2.200 m2. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET 976-05-90.

PRES HONFLEUR Jolie chaumière
5 pièces, cuis. équipée, jolie vue vallée, 1,10 ha terrain. A saisir 525.000 F Tél (31) 64-72-83.

## villas

VERSAILLES, 5' gare, superbe VILLA pierre, livg dble 32 m2, 2 cheminées, 4 chb., ss-sol total jardin, calme, résidentiel, ensoleillé. Prix : 1.050.000 F. AGENCE ROYALE 950-14-60.

ST-GERMAIN-en-LAYE, 2' lycée international et R.E.R., tr. belle VILLA sur 1.000 m2, 5 ch., récept. 60 m2. Prix : 1.300.000 F. AGENCE ROYALE - 950-14-60.

LE VESINET ULTRA CALME
VILLA RECENTE sur 1.500 m2, récept., en 2 P., chbre + s. de bains au rez-de-ch. A l'étage, 4 chbres, salle de bains. Gar. 2 voit. Vis. sur place samedi de 14 à 19 h : 12 ter, av. du Général-Leclerc

Côte basque, Bayonne, part. vend villa construction pierre, quart. résid., 5 km plage, hall, entrée, gd séj., bureau, gde cuis., lingerie, 6 chbres, 2 s. bs, s. d'eau, ch. cent., terrain 2.400 m2, 1.100.000. (59) 31-57-30.



## maisons de campagne

BINIC. Vd maison pierre 12 p., sur terrain 1.800 m2, vue impr. sur mer, plage à 250 m. Tél. (96) 42-61-65.

## viagers

Société spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties
Etude gratuite, discrète

## villégiatures

EN ROUSSILLON
A PORT-BARCARES
mer et étang, soleil et loisirs. Louez à la semaine votre appartement en résidence sur plage ou en pavillon. Doc. gratuite HOME VACANCES 66420 PORT-BARCARES.

COTE D'AZUR
A louer semaine ou mois appts 1 ou 3 pces cft et meublés gd stdg. Villa neuve hauteurs de Nice dans parc résident. privé, vue sur mer, gd jardin. Ecr. à Mme CHAULIAC, parc Château d'Azur, 06100 NICE.

# l'agenda du Monde

## Offres de particulier

P. à p. vd 850 F cause double empl. machine à laver le linge BENDIX 5 kg mod. Ecomagic, chauffage électr., parfait état. Tél. : 010-03-87 à partir 18 h.

## Artisans

Sous 24 h., commençons ts trvx PLOMBERIE ELECTRICITE MAÇONNERIE DEMOLITION DEBARRAS DIVERS et DEPANNAGES RAPIDES réfection de grands appartem.
TÉL. : 233-78-22

## Bateaux

Skipper et éq. exp. ch. convoy. ttes dir. Ecr. Lou Gale p. 2324 006700 PORT-SAINT-LAURENT.

## Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.

## Cheminées

Part. vd CHEMINEES ANCIENNES en MARBRE à partir de 1.500 F pièce. Tél. : 989-47-28.

## Cours

Personne de langue maternelle américaine ayant de l'exp. de l'enseign. donne cours anglais tous niveaux. Tél. : 354-44-48.

Séjours linguistiques à Dublin été 80. Adolescents et adultes. ANNALIVIA school of languages 19 Exchequer street Dublin 2, IRELAND.

## Livres

LIVRES LA PLEIADE neufs vendus moitié prix par partic. TEL. : 687-74-85.

## Matériel de bureaux

OCCASIONS-SOLDES
Réparations, location, tirages. BURODISCOUNT : 246-20-46.

## Mode

Ne payez pas la griffe. LES PLUS BELLES COLLECTIONS ACTUELLES DE COSTUMES 5, avenue de Villiers, Paris-17e. Métro Villiers.

## Moquette

GROS RABAIS
MOQUETTE
dégriffée, laine et synthétique, stock 50.000 m2. TEL. : 757-19-19.

## Pêche et chasse

Week-end Hôtel*** Pêche en rivière ou étang privé. Réservations : Maison Poitou, Charentes, Vendée, 4, av. Opéra 75001 Paris. Téléph. : 296-04-08.

CAP-VERT
DAKAR
PÊCHE SPORTIVE
AU TOUT GROS
Bateaux parfaitement équipés.
Ecrire LEPINAY
Centre de pêche
Hôtel Méridien, DAKAR.

## Rencontres

Sortez de votre solitude
ÉPANOUISSEZ-VOUS
TEL. : 579-98-22.
PSI-REL, 37, rue Fondary, 75015 Paris.

## Restaurants

DANIEL TUBŒUF
RESTAURATEUR
Spécialités huîtres chaudes aux bigorneaux, turbot poireaux truffés, feuilletés de poires praliné. 26, r. Montmorency, 75003 Paris. Tél. : 272-31-04 Fermé le dim

## VACANCES - TOURISME - LOISIRS Mer - Montagne - Campagne

A loue, studio 4 lits à Courchevel 1.850 m. Excel. situat. du 2 au 16 mars (ou partie). Tél. R. Montanari 581-33-56/946-65-91.

MENTON studio max. 3 pers. meublé, libre 1er avril, tt cft, près mer et centre. T 857-63-04.

SEJOURS A LA FERME
AU PIED DES PYRENEES
A partir juillet pension compl Tranquillité, cadre agréable. Nombreux loisirs Pierre Pheline ESCOSSE, 09100 PAMIERS.

PRESQU'ILE DE RHUYS
ET GOLFE DU MORBIHAN
Choix important
Belles locations d'été près des ports et des plages. Liste sur demande. Cabinet BENEAT-CHAUVEL 56370 SARZEAU. TEL. : (97) 41-81-81. 56640 ARZON PORT NAVALO. TEL. : (97) 41-22-00.

Deux amis : Pierre et Francis proposent navigation en escadre sur NORMA Colin Archer 14 m et ALBATROS Goélette 16 m. vers la Corse et la Sardaigne CROIS. ECOLE des îles d'Or Beaurivage, 83320 Carqueiranne Tél. (94) 58-67-85 et 94-54-44.

A louer ESPAGNE villas appts cft. M Bourdin 22, pl. J.-Jaurès 77140 NEMOURS (1) 428-41-52.

UN SEJOUR MERVEILLEUX pour enfants de 8 à 12 ans.
VACANCES A LA FERME
du Domaine de la Roche. 36210 ANJOUIN
Tél. : (54) 40-63-85 (organisme agr. p. la jeunesse et les sports).

L'ÉCOSSE EN JUILLET
Passez une semaine ou plus (du 28-6 au 2-8 à St-Andrews, la première université de l'Ecosse Si vous avez quelques connaissances en anglais et si vous voulez en savoir plus sur la Grande Bretagne, inscrivez-vous maintenant. Les frais de £ 85 par semaine couvrent le logement dans une résidence universitaire petit déjeuner, déjeuner, dîner, cours et conversations en anglais. Excursions à Edimbourg et en Ecosse centrale, activités sportives, distractions et réunions le soir. Brochure gratuite sur demande à : University, 3 St. Mary's place, St. Andrews, SCOTLAND.

AUBERGE DE LA VÉZÈRE
19450 CHAMBOULIVE.
TEL. : (16-55) 73-15-60.
Pêche, repos, calme, gastronom.

CHARTERS

| | |
|---|---|
| KUALA-LUMPUR | 2.800 F AR |
| RIO | 4.950 F AR |
| ATHENES | 990 F AR |
| TUNIS | 990 F AR |

WAGONS LITS TOURISME
14, bd des Capucines, Paris-9e.
266-42-44

COURCHEVEL 1.650 m. Part. loue studio CLUB HOTEL, 4 pers. du 29-3 au 6-4. 1.400 F. T. (21) 21-57-60.

هكذا من الأصل

Le Monde

# équipement

A PROPOS DE...

## La compétition entre Air Inter et la S.N.C.F.

# Avion contre train ?

**Avion contre train ? Pour les responsables de la S.N.C.F., tout comme pour les dirigeants d'Air Inter, la compétition qui les oppose est marginale. « Les plages de concurrence sont très réduits », a affirmé M. Jean Ravel, directeur commercial voyageurs de la société nationale, lors d'un débat organisé, le jeudi 28 février, par l'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace (A.J.P.A.E.).**

Les propos de début d'année tenus par M. Paul Gentil, directeur général de la S.N.C.F., expliquant notamment par une *« vive expansion »* du transport aérien intérieur la stagnation du trafic des voyageurs, avaient pu laisser croire que l'avion contrariait, de manière significative, les ambitions du rail.

Cette impression s'était renforcée, quelques semaines plus tard, à la lecture d'une note interne de la direction des études générales et de la recherche de la société nationale. Les auteurs de ce document jugeaient contestable l'affirmation selon laquelle la politique de *« modulation tarifaire »* qu'Air Inter commence de mettre en vigueur est conforme à l'intérêt national.

Ces deux réactions traduiraient donc simplement un certain agacement, et peut être un léger sentiment d'inquiétude face au *« tapage publicitaire »* que fait Air Inter. *« La cible que nous visons est très accessoirement la clientèle aérienne »*, insistent les responsables de la S.N.C.F.

Plus de la moitié des usagers des « rapides » et « express » se déplacent à moins de 500 kilomètres, dans un rayon où l'avion est très peu compétitif. En outre, un cinquième des Français ne font pas un seul voyage par an — tous modes de transport confondus — à plus de 100 kilomètres. Enfin, 72 % de ceux qui « bougent » au-delà de 100 kilomètres utilisent l'automobile, 23 % seulement le train. A l'évidence, *« notre intérêt commercial est donc de convertir au rail les sédentaires et les automobilistes. C'est là que se trouve notre réservoir de clientèle »*, indique M. Ravel.

A cet égard, les responsables ferroviaires attendent que la clientèle du train à grande vitesse (TGV), dont la mise en service entre Paris et Lyon est prévue au mois d'octobre 1983, se compose notamment pour 28 % d'automobilistes « convertis », et pour 8 % seulement de passagers aériens « détournés ». La tarification de base applicable au TGV sera identique à la tarification actuelle, à la différence près que le raccourcissement du parcours de 82 kilomètres (430 au lieu de 512) n'aura pas d'effet modérateur sur le prix du billet. *« Le rapport entre la première et la seconde classe restera inchangé,* a précisé M. Ravel ; *mais des suppléments seront perçus à certaines heures de la journée et à certains jours de la semaine pour favoriser un étalement du trafic. »*

Reste que la S.N.C.F. n'aura pas respecté, en 1979, l'objectif que lui avait fixé le contrat de programme signé avec l'Etat : une augmentation du trafic des voyageurs de 2,7 % : celui-ci aura stagné à + 0,4 %. *« Le transport aérien intérieur est responsable de ce décalage à hauteur de 1 % »*, a noté M. Ravel.

Pour dissiper tout malentendu, il a vanté les mérites de la politique tarifaire d'Air Inter qui, du moins en l'état actuel des choses, lui paraît être *« conforme à l'intérêt général, profitable aux consommateurs, et rentable pour la compagnie »*.

JACQUES DE BARRIN.

## TRANSPORTS

# Dunkerque premier port charbonnier français

**« Dunkerque est — sans conteste — le premier port charbonnier français », ont pu déclarer avec une vive satisfaction MM. Jean Lefol et Michel Pechère, respectivement président et directeur du Port autonome, qui présentaient il y a quelques jours les résultats du grand port des Flandres en 1979.**

En effet, Dunkerque a vu son trafic d'importation de houilles progresser de 32 % (le trafic total du port dépassant 40 millions de tonnes) pour trois raisons :

— E.D.F. a continué d'importer du charbon pour ses centrales thermiques ;

— Les Houillères du Nord-Pas-de-Calais ont des besoins nouveaux qui ont entraîné une multiplication par sept du tonnage utilisé ;

— La cokerie d'Usinor a vu son activité s'accroître sensiblement.

Les exportations de coke (vers les Etats-Unis notamment) se sont accrues de 98 % par rapport à 1978.

Dans l'immédiat, Dunkerque veut préserver sa place de premier port minéralier et développer les possibilités d'accueil des gros navires minéraliers et charbonniers (180 000 tonnes d'abord et 250 000 ensuite) dans les darses de l'ouest du nouveau port, accessible sans écluse. Les responsables du port autonome projettent d'aménager un nouveau poste d'accostage équipé de deux portiques, de bandes transporteuses et d'une tour de chargement des wagons. Coût : 240 millions de francs, auxquels devront s'ajouter les investissements propres d'Usinor pour acheminer le mineral jusqu'à ses installations. Sachant la maigreur actuelle des crédits budgétaires, le port de Dunkerque a pris l'engagement de trouver, lui-même, au moins 80 millions de financements privés afin d'entraîner l'Etat dans l'opération.

Autre objectif : améliorer le trafic des marchandises en conteneurs (fortement concurrencé par Le Havre au sud et Zeebrugge au nord), qui n'est pas à la hauteur de ce que représente l'arrière-pays de Dunkerque. Sur les lignes de la Manche aussi on est tenté d'adresser à Dunkerque cette observation : *« Peut mieux faire. »*

En 1980, les responsables du port et de l'Union maritime et commerciale, que préside M. Jacques Verley, se sont fixés deux axes de développement : le commerce extérieur et l'emploi. Dès juillet 1980, Dunkerque sera le premier port français relié au système « SOFI », c'est-à-dire au traitement informatique des déclarations douanières. Les professionnels, qui soulignent *« le climat d'alliance objective entre le patronat local et les dockers »* veulent mettre l'accent sur les destinations où Dunkerque jouit d'une position privilégiée, par exemple les lignes régulières vers l'Afrique occidentale, les Antilles ou l'U.R.S.S.

L'ingénierie et la coopération technique d'autre part se poursuivront, par exemple avec le Pakistan et l'Argentine. Enfin, le port, déjà propriétaire de quelque 5 000 hectares, continuera d'acheter des terrains (400 à 500 hectares en 1980) pour préparer l'avenir et permettre, à l'horizon 2000, l'éventuelle installation de deux ou trois grandes plates-formes industrielles.

# Londres aura-t-il enfin un troisième aéroport ?

Londres *(Reuter)*. — Le troisième aéroport international de Londres sera construit dans l'Essex. Le gouvernement britannique a décidé d'aménager une ancienne base de la Royal Air Force, à Stansted, pour en faire un aéroport capable d'accueillir jusqu'à quinze millions de passagers par an vers la fin des années 80.

A l'heure actuelle, Stansted est un petit aéroport, au milieu de la campagne, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Londres. Il est utilisé par quelques compagnies de charters. La construction d'une nouvelle aire d'envol et des installations annexes coûtera 460 millions de livres sterling.

Ce projet, auquel le gouvernement se résoudre pour faire face à l'afflux des voyageurs aériens attendu au cours des prochaines années, n'est pas toutefois encore définitivement acquis. Les défenseurs de l'environnement sont en train de rassembler leurs forces pour essayer de faire une nouvelle fois, comme en 1964, revenir le gouvernement sur sa décision. Ils commenceront à se manifester dès que l'autorité britannique responsable des aéroports aura publié les détails du projet de Stansted.

Ce projet d'un troisième aéroport londonien a eu une histoire mouvementée depuis qu'une commission officielle avait choisi, en 1964, l'emplacement de Stansted. Le gouvernement avait approuvé ce choix, puis avait rapidement changé d'avis devant les protestations de tous ordres.

En 1968, une commission avait été mise sur pied pour étudier de nouveau la question, mais le gouvernement conservateur de l'époque avait rejeté son rapport et décidé de construire le troisième aéroport à Maplin, une région marécageuse peu habitée à quatre-vingts kilomètres à l'est de Londres. Réactions très vives, à ce moment, des ornithologues en particulier, qui redoutaient que les oies sauvages et les mouettes ne soient chassées par le bruit.

Néanmoins fut crée l'« autorité du développement » de Maplin et plusieurs millions de livres sterling furent dépensés dans des travaux préliminaires. Le projet fut finalement abandonné en 1974 par le gouvernement travailliste, surtout parce que celui-ci redoutait d'avoir à payer une facture qui s'élevait, à l'époque, à près d'un milliard de livres.

Quatre ans plus tard, nouvelle relance : deux commissions sont créées pour reprendre le dossier. C'est à partir de leurs recommandations que l'actuel gouvernement a de nouveau choisi le site de Stansted. Les choses en sont là.

## CONSTRUCTION NAVALE

### LES CHANTIERS JAPONAIS SONT LES PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DE LA REPRISE

Londres *(A.F.P.)*. — La production des chantiers maritimes du monde a été, en 1979, la plus faible depuis douze ans, mais, après cinq années de récession les carnets ont recommencé à se remplir. Les commandes enregistrées ont doublé par rapport à l'année précédente, révèlent les dernières statistiques du « Lloyds Register » à Londres.

Le tonnage des navires achevés durant l'année n'a atteint en effet que 14 millions de tonneaux de jauge brute contre 17,6 en 1978 et 34,2 millions de tonnes (chiffre record) en 1975. Quant aux commandes recueillies par les chantiers, elles atteignent environ 17 millions de tonneaux contre 8,5 millions seulement en 1978.

Le principal bénéficiaire de cette relative reprise a été le Japon dont le carnet fait ressortir en fin d'année une amélioration de 1,5 million de tonneaux ; ce pays se maintient ainsi en tête des constructeurs. Le Brésil garde la deuxième place, mais avec 2,52 millions de tonneaux, il ne représente que le quart de celui du Japon. La Pologne s'est hissée à la troisième place, remettant à la quatrième place les Etats-Unis. L'Espagne se maintient au cinquième rang. Viennent ensuite la Corée du Sud et la France.

Taiwan et le Danemark gardent une place modeste, mais ont enregistré d'importants progrès en 1979.

## FAITS ET PROJETS

● *Les côtes brésiliennes : comme à Minamata ?* — De fortes concentrations de mercure ont été relevées dans les eaux de la baie de Todos os Santos, sur la côte nord-est du Brésil. La pollution mercurielle est équivalente à celle qui est enregistrées dans la baie de Minamata, au Japon.

Les services de l'environnement ont invité les populations côtières à s'abstenir de consommer poissons, coquillages et crustacés. Plusieurs entreprises sidérurgiques bordant la baie sont considérées comme responsables de cette dangereuse contamination des eaux. — *(A.F.P.)*

● *Solidarité entre les régions maritimes et montagneuses.* — Le comité des régions de l'arc alpin, l'Organisation des régions frontalières européennes et la Conférence des régions périphériques maritimes européennes ont tenu une réunion commune à Milan le 26 février. Les délégués ont décidé de coordonner leurs efforts par un échange d'informations et d'études comparatives concernant les problèmes de la montagne, de la mer et des frontières de l'Europe dans la perspective de la politique régionale.

## ENVIRONNEMENT

# La plupart des usines chimiques rouennaises ont sensiblement réduit leur pollution

De notre correspondant

Rouen. — Invité par M. Jean Lecanuet, maire de Rouen, président de l'U.D.F., pour inaugurer le pont nouveau Mathilde, cinquième ouvrage de franchissement de la Seine à Rouen, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie s'est trouvé confronté le 28 février à deux sujets qui touchent la sensibilité des rouennais : la circulation automobile et la pollution avec, en arrière-plan, les difficultés de l'emploi en Haute-Normandie. Pendant l'inauguration du pont, tenue à distance par d'importantes forces de l'ordre, une manifestation a réuni deux mille personnes à l'appel de la C.G.T. Parmi elles, on remarquait les employés de la C.F.E.M. de Rouen, l'entreprise qui a réalisé la partie métallique du pont. Depuis, l'usine a fermé ses portes après cette dernière commande.

### Maintenir le développement

L'ouverture du nouveau pont devrait largement faciliter les relations urbaines. Construit en amont des quatre autres ponts, à cheval sur l'île La Croix, très urbanisée depuis quelque temps, il absorbera sur cinq voies des flux de circulation en rapport avec l'intense activité industrielle de la rive gauche de la Seine.

Mais il y a un revers. Un haut fonctionnaire n'hésitait pas à dire en privé, *« qu'en définitive, c'était la première réalisation nouvelle depuis la guerre puisqu'il existait déjà quatre passages sur la Seine en 1939. »* Il aura donc fallu attendre quarante ans... Si le passage du fleuve est résolu, les poids lourds, à raison de deux par minute, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, continueront de traverser le centre de Rouen. M. Lecanuet estime que les dégagements seront terminés en 1987. Mais il faudra d'ici là convaincre les nombreux riverains d'accepter cette future voie rapide. Déjà, des associations de défense se sont constituées pour s'opposer au projet de tracé à travers des quartiers très peuplés.

Mais M. d'Ornano était davantage venu pour étudier le dossier de la lutte contre la pollution dans la Basse-Seine. Ses entretiens avec des industriels lui ont permis de mesurer la résistance de nombre d'entre eux pour réaliser les installations de filtrage des rejets dans l'atmosphère et dans la Seine. Insistant sur la nécessité de maintenir le développement économique, il a indiqué que *« dans l'esprit du gouvernement, le succès d'une politique de l'environnement c'est d'être faite avec les industriels et non contre eux »*. Le ministre de l'environnement a rendu hommage au secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (S.P.P.P.I.) *« qui, depuis 1978, fournit (...) un travail positif et apprécié des élus »*. Ce secrétariat, créé en décembre 1977, est chargé de coordonner les actions contre les pollutions industrielles et de programmer la réduction des nuisances tant pour l'eau que pour l'air en fixant des objectifs aux industriels pollueurs (1).

Ceux-ci doivent réduire leurs rejets de 45 % en 1980 et de 65 % en 1982. Certaines entreprises ont atteint le premier objectif, particulièrement Thann et Moulhouse au Havre, qui a mis un terme aux rejets de sulfate de fer qui avaient provoqué en 1975 et 1977 la colère des marins-pêcheurs de la baie de Seine. L'usine Rhône-Poulenc de Petit-Quevilly (en aval de Rouen) a également restreint ses rejets de phosphogypses en « recyclant » une partie des déchets et en déversant l'autre en baie de Seine.

D'autres entreprises se font par contre tirer l'oreille. Le ministre de l'environnement en a parlé sans les citer (il s'agit de Rhône-Poulenc, pour sa partie de chimie fine, et de l'Azote-produits chimiques), et il a annoncé que, le cas échéant, des mesures de police seraient prises.

ETIENNE BANZET.

(1) Une autre forme de pollution de l'air — par les odeurs — provient des rejets de fumées de la raffinerie située à Petit-Couronne et de l'usine d'incinération des ordures de Rouen. — (N.D.L.R.)

### LA PREMIÈRE GRANDE SURFACE ÉCOLOGISTE VA OUVRIR A BLOIS

*(De notre correspondante.)*

Blois. — Une grande surface écologiste va être prochainement créée à Blois (Loir-et-Cher). Elle sera consacrée exclusivement aux produits de l'agriculture « biologique ». Sur une surface de 600 mètres carrés on pourra trouver fruits et légumes, produits laitiers, boucherie, charcuterie, pâtisserie, biscuiterie, plantes médicinales et cosmétologiques. Un restaurant « biologique », un self-service de plats cuisinés et une librairie écologiste compléteront cet ensemble.

A l'origine de cette initiative se trouvent cinq associations qui se sont groupées en une Société d'intérêt collectif agricole et écologique du Val de Loire. Il s'agit du Centre d'information pour la qualité de la vie, du Groupement d'agrobiologie, de l'association régionale Nature et progrès, de la Coopérative écologique du Blaisois et de l'Institut de nutrition de la région Centre. Le but de cette association est de faire sortir la production agrobiologique de la clandestinité.

Parmi les promoteurs de cette grande surface, se trouve M. Philippe Desbrosses, qui, en juin 1979, fut candidat aux élections européennes, sur la liste de Mme Solange Fernex.

Le centre écologiste devrait ouvrir ses portes au mois d'octobre. Il aura un statut coopératif associant les producteurs, les consommateurs et les animateurs. Les responsables sont résolus à effectuer un strict contrôle des prix et de la qualité avec un cahier des charges, des contrats de production et la création de commissions mixtes où siégeront les consommateurs.

Le pari des créateurs du centre écologiste de Blois est de prouver que l'on peut commercialiser des produits agro-biologiques de façon rationnelle.

BÉATRICE HOUCHARD.

Le Monde

# économie

## CONJONCTURE

### • L'Allemagne fédérale et la Suisse relèvent les taux d'escompte
### • Le coût du crédit bat ses records en France

Le conseil central de la Banque fédérale d'Allemagne a décidé, jeudi 28 février, de relever son taux d'escompte, qui passe de 6 % à 7 %, retrouvant ainsi son niveau record de 1973-1974, tandis que le taux des avances sur titres (« Lombard ») est relevé d'un point et demi à 8 1/2 %. Pour ne pas trop gêner les banques, le plafond de réescompte qui leur est ouvert auprès de la Banque centrale a été relevé de 4 milliards de deutschemarks.

Commentant ces décisions, M. Karl Otto Poehl, président de l'institut d'émission de R.F.A., les a justifiées par le fait que la montée des taux à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, creusait l'écart avec les taux ouest-allemands, encore relativement bons : dans ces conditions, les capitaux étaient incités à quitter la R.F.A., ce qui affaiblissait le deutschemark vis-à-vis du dollar notamment.

Le même jour, la Banque nationale suisse relevait de 1 % son taux d'escompte, porté de 2 % à 3 %, et son taux d'avances sur titres (4 % contre 3 %). Elle a également justifié sa décision par la nécessité de suivre la hausse des taux à l'étranger et de défendre le franc suisse, médiocrement orienté ces dernières semaines.

A Paris, où le taux d'escompte officiel, stable à 9,50 % depuis longtemps, n'est plus utilisé comme taux directeur, la Banque de France a donné une nouvelle impulsion à la hausse sur le marché financier entre banques en majorant de 0,50 % son taux d'intervention sur bons du Trésor, porté à 13 1/4 % à trois mois et à six mois.

Cette nouvelle initiative, qui fait suite à une hausse du même ordre la semaine dernière, a fait monter vivement le loyer de l'argent sur le marché monétaire de Paris, où les taux ont vivement progressé, atteignant 14 % à un an. Du coup, les établissements bancaires, dont certains se refinancent sur le marché monétaire, et qui sont tributaires de son évolution en ce qui concerne le coût d'une bonne part de leurs ressources, ont relevé à nouveau leur taux de base, porté à 12,50 %. Ce qui bat le record absolu établi en juin 1974 à 12,40 %. Ce même taux de base avait déjà été relevé de 0,50 % la semaine dernière.

Toutes ces mesures, prises avec l'accord et, souvent, à l'initiative des pouvoirs publics, ont pour objet, elles aussi, de suivre le mouvement général dans le monde et, surtout, de défendre le franc sur les marchés des changes, préoccupation première de M. Raymond Barre. Jusqu'à maintenant notre monnaie se comporte de manière assez satisfaisante, en dépit de l'annonce d'une hausse des prix de 1,9 % en janvier, tout au moins au sein du système monétaire européen, puisque le cours du deutschemark à Paris (2,3440 F vendredi 29 février) se maintient au-dessous du cours central de 2,3556 F fixé le 24 septembre 1979.

Toutes ces décisions ne constituent qu'un épisode de la course aux taux d'intérêt engagée dans le monde entier, et dont l'origine doit être trouvée aux Etats-Unis, où les autorités monétaires s'efforcent de freiner une inflation galopante en utilisant uniquement l'arme des taux. Le 15 février dernier, elles ont relevé de 1 % le taux d'escompte officiel, le portant au nouveau record de 13 %, ce qui a eu pour effet de relancer la hausse du taux de base des banques (Prime Rate) : après avoir atteint 15,75 % en novembre dernier, puis fléchi à 15 %, ce dernier a remonté avec violence, débordant 16 % et battant tous ses records antérieurs à 16,50 %.

Naturellement, la contagion s'est étendue à l'énorme marché mondial des eurodollars, où l'on cote actuellement 16,50 % à 17 % sur les échéances de trois et six mois. Un niveau aussi élevé, qui rejoint celui atteint à la City de Londres pour le plus grand bénéfice de la livre sterling, est de nature à attirer les capitaux ; de sorte que le dollar monte irrésistiblement sur toutes les places. A la veille du week-end, en dépit des mesures prises à Francfort, Zurich et Paris, le cours du dollar a encore progressé vis-à-vis du deutschemark (près de 1,77 DM), du franc suisse (1,68 FF) et du franc français (4,14 F).

Si on ajoute que partout l'inflation augmente et que, pour l'instant, la seule arme défensive utilisée est celle des taux, on peut se demander combien de temps cette course va durer : probablement jusqu'à ce que la demande des consommateurs fléchisse. Apparemment, cette demande reste encore active, d'autant qu'elle est alimentée par un prélèvement général sur l'épargne, phénomène constaté à l'échelle mondiale.

F. R.

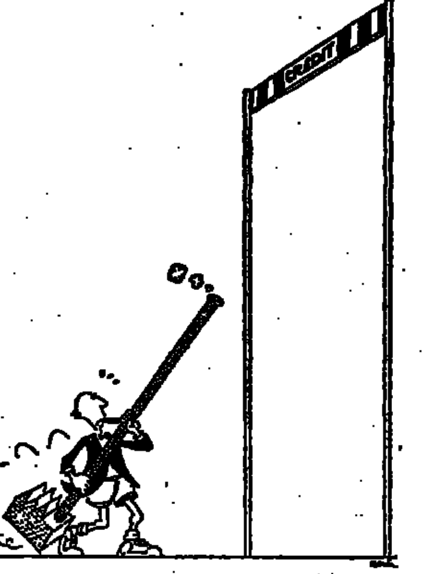

(Dessin de PLANTU.)

## ÉTRANGER

### Aux États-Unis

### Le déficit commercial s'est aggravé en janvier...

Washington (A.F.P.). — La balance commerciale américaine a, selon une nouvelle méthode de calcul qui vient d'entrer en vigueur, enregistré en janvier un déficit de 4,8 milliards de dollars, le plus élevé depuis deux ans.

Selon ces mêmes bases, qui intègrent les coûts d'assurance et de fret dans le calcul des importations (1), le déficit a représenté en décembre 4,1 milliards de dollars. Un déficit d'une telle ampleur n'avait pas été constaté depuis février 1978 (5,2 milliards de dollars en incorporant les coûts d'assurance et de fret).

En janvier, les exportations ont totalisé 17,3 milliards de dollars, en augmentation de 3,6 % par rapport au mois précédent, et les importations ont atteint 22,1 milliards de dollars, en hausse de 6,2 %.

L'aggravation du déficit est due notamment à une forte augmentation des achats de produits manufacturés, qui ont atteint 11,78 milliards de dollars contre 10,19 milliards en décembre (+ 15,6 %). En revanche, les importations de pétrole et produits pétroliers ont diminué, s'élevant à 6,47 milliards de dollars contre 6,75 milliards le mois précédent (— 4,1 %).

Les Etats-Unis ont acheté en janvier 235 millions de barils de pétrole contre 257,8 millions en décembre, soit une baisse de 8,8 %. Au chapitre des exportations, celles de produits agricoles ont diminué, se situant à 3,31 milliards de dollars contre 3,71 milliards le mois précédent.

### ... et la productivité a diminué de 0,9 % en 1979

La productivité du secteur privé américain a diminué de 0,6 % au quatrième trimestre, et non de 1,6 % comme cela avait été annoncé précédemment. Pour l'ensemble de 1979, la baisse a été de 0,9 %.

C'est la première fois depuis 1974 que le taux de productivité (la quantité de biens et de services produits en une heure de travail) diminue sur une année entière. En 1978, la productivité avait augmenté de 0,5 %. Pour les experts, la chute de la productivité est une des causes de l'inflation, qui s'est aggravée en janvier, atteignant 18 % en rythme annuel.

(1) Selon cette méthode, le déficit s'est élevé à 37,3 milliards de dollars en 1979 et à 39,5 milliards en 1978 contre respectivement 24,7 et 28,4 milliards d'après les anciens calculs.

● *La hausse moyenne des salaires américains* a été, en 1979, de 8,7 %, alors que le taux d'inflation s'est élevé à 13,3 % et que le président Carter souhaitait la limiter à 7 %. — (A.P.)

● *Les opérations budgétaires britanniques* ont été excédentaires de 2 455 millions de livres, en janvier. Néanmoins, pour les dix premiers mois de l'année financière courante, le déficit a atteint 7 657 millions de livres contre 6 404 millions de livres pendant la période correspondante de l'année précédente. Les experts gouvernementaux doutent que le déficit global du secteur public puisse être maintenu pour 1979 en deçà des 8,3 milliards de livres prévus. — (A.F.P.)

● *La Banque nationale pour le développement économique du Maroc* a effectué auprès d'un consortium de banques suisses un emprunt de 100 millions de dirhams qui doit lui permettre de couvrir une partie de ses engagements pour 1980, notamment dans les secteurs des mines, de l'industrie agro-alimentaire, des boissons, des transports et des textiles. C'est la première fois que le Maroc intervient, dans le cadre d'une émission publique, sur le marché financier suisse. En 1979, les investissements de la Banque ont atteint 1 600 millions de dirhams. — (A.F.P.)

● *La balance commerciale brésilienne* a subi un déficit de 482 millions de dollars en janvier, les importations se sont élevées à 1 807 millions de dollars et les exportations à 1 325 millions de dollars. En 1979, le déficit commercial avait atteint 2,5 milliards de dollars. — (A.F.P.)

● *Le gouvernement indonésien* vient d'annoncer une série de mesures destinées à favoriser les investissements étrangers dans le pays. Y figurent notamment des réductions et des exemptions d'impôts ainsi que des subventions. Les secteurs jugés prioritaires par le gouvernement indonésien sont ceux de l'agriculture (notamment la culture du riz et du caoutchouc), de l'immobilier et de l'énergie. — (A.F.P.)

### LE GOUVERNEMENT IRLANDAIS ANNONCE UNE BAISSE DE 10 % DE L'IMPOT SUR LE REVENU

(De notre correspondant.)

Dublin. — Un abattement de 10 % en moyenne de l'impôt sur le revenu a été annoncé, le 27 février, par le nouveau ministre des finances d'Irlande du Sud, M. Michael O'Kennedy. Cependant, le nombre des agriculteurs soumis à la fiscalité a été augmenté de neuf mille, si bien que les recettes passeront de 52 millions de livres irlandaises à 86 millions. Le gouvernement de M. Charles Haughey (Fianna Fail, centriste), confronté à la révolte des syndicats contre les injustices fiscales (*le Monde* du 25 janvier), a été obligé de tenir compte du mécontentement croissant des salariés.

La réforme du fisc coûtera à l'Etat 150 millions de livres irlandaises, alors qu'une augmentation de 20 % à 25 % des prestations sociales, annoncée également mercredi, représentera 18 millions. Le gouvernement compte compenser ces pertes par une majoration de la taxation indirecte. Ainsi, il a été annoncé une forte augmentation du prix des boissons : près de 2 livres irlandaises (17 F) pour une bouteille de whisky ; 40 pennies (3,50 F) pour une bouteille de vin ; 20 % sur les cigarettes. L'essence est particulièrement touché, le prix du gallon (4 litres) passant de 1 livre 20 pence à 1 livre 40 pence, en hausse de 17 %. La T.V.A. sur certains produits dits de luxe passe, de son côté, de 20 % à 25 % et de 30 % à 40 %.

Le ministre des finances, tout en faisant part de la détermination du gouvernement de réduire cette année l'endettement extérieur de 1 000 millions de livres sterling à 890 millions, soit de 13 % à 10,4 % du P.N.B., a averti qu'une progression des salaires ne pouvait pas être envisagée. Reste à savoir si les concessions fiscales satisferont les syndicats. Le l'avis général, le budget, qualifié de déflationniste, entraînera une baisse du taux de croissance, tandis que l'inflation pourrait s'aggraver et, de 13 % actuellement, atteindre 20 % avant la fin de l'année, ce qui rendrait le bienfait des mesures prises très éphémère. Enfin, il n'est pas évident que le gouvernement, bien qu'il soit obligé de tenir compte de la baisse du revenu des agriculteurs, ait vraiment abordé le problème que représente l'imposition de ce secteur.

JOE MULHOLLAND.

## SÉCURITÉ SOCIALE

### LA NÉGOCIATION DE LA CONVENTION AVEC LES MÉDECINS

● *Les médecins veulent être entendus par les parlementaires.* — La Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) a adressé un télégramme au docteur Henry Berger, président de la commission sociale à l'Assemblée nationale, ainsi qu'à M. Robert Schwint, président de la commission *ad hoc* au Sénat, pour être « entendue d'urgence ». Les négociations avec la Sécurité sociale, déclare la C.S.M.F., sont entrées dans « une phase critique et grave, car elles remettent en cause tout le système médico-social ».

● *F.O. : pas de système protectionniste de la médecine.* — La commission exécutive de F.O. se déclare « *très inquiète* » en raison des problèmes qui se posent à l'assurance-maladie. Elle estime que la nouvelle convention avec les médecins « *ne saurait être un instrument protectionniste de la médecine libérale contre toute autre forme de distribution des soins* ».

● *La C.G.C. : la vigilance s'impose.* — « *La C.G.C., qui préconise depuis longtemps la maîtrise des dépenses de santé, ne peut que se réjouir de ce phénomène. Mais elle reste vigilante* » sur le problème des recettes. « *Régulariser, moraliser, maîtriser la dépense : oui ! Rationaliser la gestion : oui ! Maintenir le tour de vis sur les salaires et les retraites : non !* »

● *Le CNIP souhaite que les Français réduisent leurs dépenses de santé.* — Le Centre national des indépendants et paysans demande la liberté des honoraires pour la consultation et la visite des médecins qui seraient placés hors convention, le tarif conventionnel continuant à s'appliquer à tous les actes techniques inscrits à la nomenclature. Le président de la commission santé du CNIP, le docteur Jean Rondelet, a ajouté que pour ceux qui ne peuvent pas payer, le CNIP propose la création de chèques de paiement donnant droit à des consultations ou des visites gratuites auprès des médecins de leur choix. « *Aucune mesure*, a-t-il ajouté, *n'est prise pour inciter les assurés sociaux à réduire leur consommation. Il faut, avant tout, sensibiliser le malade aux dépenses de santé et lui faire perdre sa mentalité d'assisté en le rendant responsable.* »

● *Ticket modérateur d'ordre public.* — Un pourvoi en Conseil d'Etat a été déposé par la Société mutualiste nationale médico-dentaire des combattants prisonniers et victimes de guerre. Elle estime que l'institution de ce ticket modérateur, obligeant les assurés à supporter 5 % des frais de santé, repose sur l' « *ingérence de l'Etat dans les contrats garantis, intégralement contre les risques de l'adversité et particulièrement les risques de santé* ».

### M. MARCHELLI (C.G.C.) DÉNONCE LA « POLITIQUE ABSURDE » DE M. RAYMOND BARRE

Parmi les premières réactions syndicales à l'annonce de l'indice INSEE de janvier, celle de M. Paul Marchelli, secrétaire général adjoint de la Confédération générale des cadres, est particulièrement sévère. « *Le premier ministre*, a-t-il déclaré le jeudi 28 février aux Etats généraux de l'encadrement réunis à Marseille, *malgré ses affirmations depuis plus de trois ans, est incapable de maîtriser l'inflation. Il mène une politique absurde.* »

De son côté, M. Michel Rolant, secrétaire national de la C.F.D.T., a fait observer jeudi que la hausse des prix du pétrole pèse pour moins de 3 % sur l'augmentation des prix. « *Les salariés*, a-t-il ajouté, *ont perdu en moyenne 1,9 % de pouvoir d'achat en 1979. Leur proposer une nouvelle baisse en 1980 et les sermonner sur les modalités de gestion de leur budget relève du cynisme et de l'injustice.* »

● *M. Raymond Barre* s'est élevé, vendredi 29 février, à Lyon, contre « *une sinistrose qui tend à décourager les Français* » et s'est insurgé contre les « *jugements négatifs* » de ces jours derniers, « *inspirés par d'évidentes arrière-pensées* ». Le premier ministre, qui inaugurait les nouveaux locaux de la délégation Rhône-Alpes-Auvergne de la Compagnie française des assurances pour le commerce extérieur (Coface), a assuré que la France, grâce aux efforts des Français, « *est en mesure de faire face aux contraintes que nous impose la hausse du prix de l'énergie et au défi de la compétition internationale* ».

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep + ou Dép. — | | Rep + ou Dép. — | | Rep + ou Dép. — | |
| $ E.-U. | 4,1420 | 4,1455 | — 135 | — 115 | — 235 | — 205 | — 655 | — 570 |
| $ can. | 3,6175 | 3,6220 | — 15 | + 25 | — 25 | + 25 | — 135 | — 15 |
| Yen (100) | 1,6575 | 1,6605 | + 25 | + 45 | + 75 | + 100 | + 240 | + 285 |
| DM | 2,3420 | 2,3455 | + 85 | + 120 | + 160 | + 190 | + 490 | + 555 |
| Florin | 2,1275 | 2,1305 | + 15 | + 30 | + 30 | + 50 | + 75 | + 120 |
| F.B. (100) | 14,4150 | 14,4315 | — 345 | — 225 | — 520 | — 310 | — 1085 | — 835 |
| F.S. | 2,4640 | 2,4685 | + 195 | + 225 | + 350 | + 385 | + 925 | + 1015 |
| L. (1 000) | 5,0630 | 5,0690 | — 225 | — 175 | — 485 | — 415 | — 1530 | — 1435 |
| £ | 9,4585 | 9,4690 | — 505 | — 440 | — 845 | — 755 | — 2135 | — 1925 |

### TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM | 7 5/8 | 8 1/8 | 8 5/8 | 9 | [illegible] 15/16 | 9 5/16 | 9 3/16 | [illegible] 9/16 |
| $ E.-U. | 15 | 15 1/2 | 16 1/16 | 16 7/16 | [illegible] 9/16 | 16 15/16 | 16 15/16 | 17 5/16 |
| Florin | 10 1/8 | 10 7/8 | 11 3/4 | 12 1/4 | [illegible] 5/16 | 12 3/4 | 12 1/2 | [illegible] 1/4 |
| F.B. (100) | 12 1/4 | 14 3/4 | 14 7/8 | 15 1/2 | [illegible] 7/8 | 15 5/8 | 14 7/8 | 15 5/8 |
| F.S. | 7/8 | 1 3/4 | 3 11/16 | 4 1/[illegible] | [illegible] 1/2 | 4 7/8 | 5 7/8 | [illegible] 1/4 |
| L. (1 000) | 12 3/4 | 14 1/4 | 16 7/8 | 18 3/[illegible] | [illegible] 3/4 | 19 1/4 | 19 1/4 | [illegible] 3/4 |
| £ | 17 3/8 | 18 1/4 | 18 | 18 3/4 | [illegible] 1/4 | 18 7/8 | 18 3/8 | 19 |
| Fr. franç. | 12 1/4 | 12 1/2 | 13 1/16 | 13 5/16 | [illegible] 3/4 | 14 | 14 11/16 | 14 15/16 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

### OCCUPATION DU SIÈGE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS

Les trois syndicats de la Caisse d'épargne de Paris (C.G.T., C.F.D.T. et « Unifié ») ont décidé, ce vendredi 29 février, d'occuper le siège de leur entreprise, 19, rue du Louvre, à Paris-1er, ainsi que le centre informatique. Selon les organisations syndicales, qui ont appelé à une grève de vingt-quatre heures renouvelable, une trentaine d'agences, sur près de cent cinquante, étaient ouvertes à Paris ce vendredi. Le conflit porte essentiellement sur les horaires de travail.

## AUTOMOBILE

### En janvier

### RALENTISSEMENT DES VENTES DE VOITURES NEUVES EN FRANCE

Le tassement du marché automobile qui s'est manifesté depuis plusieurs mois aux Etats-Unis, en R.F.A. et dans plusieurs autres pays européens commence à être sensible en France. En janvier 1980, les immatriculations de voitures neuves ont diminué de 1,6 % par rapport à l'an passé, et les constructeurs français n'ont pu maintenir leur niveau de production (309 745 unités, soit 4,7 % de plus qu'en janvier 1979) que grâce à la bonne tenue des exportations (151 527 unités, soit 5,2 % de plus que l'an passé). « *Les incertitudes du court terme conduisent les constructeurs à ajuster au plus près leur production aux possibilités du marché* », note la Chambre syndicale des constructeurs automobiles dans son bulletin mensuel de conjoncture.

Pour les véhicules utilitaires, par contre, la situation s'est depuis peu légèrement améliorée, essentiellement grâce au démarrage des livraisons de camions Renault-Véhicules industriels au constructeur américain Mack, lesquelles ont gonflé les exportations de véhicules lourds (plus de 6 tonnes) de 70,4 % et permis une progression de la production (7,7 %), en dépit d'une nouvelle chute des immatriculations sur le marché intérieur.

Les statistiques annuelles de ventes pour 1979, qui viennent d'être publiées, montrent une assez grande stabilité de la répartition du marché entre les différentes marques françaises, qui, à l'exception de Talbot, ont toutes légèrement amélioré leurs parts de marché respectives : 34,99 % pour Renault-Alpine (contre 34,23 % en 1978) ; 18,14 % pour Peugeot (contre 18,06 %) ; 16,46 % pour Citroën (contre 16,23 %) ; et 8,7 % pour Talbot et Matra (contre 10,68 %). Les marques étrangères ont bénéficié du recul de Talbot, s'adjugeant 21,7 % du marché en 1979, contre 20,7 % l'an passé. Les modèles à moteur Diesel ont représenté 7,34 % des ventes (6,52 % en 1978). Le modèle le plus vendu est resté la R-5, avec 312 928 unités, suivi par la Renault-18 et la Peugeot-305.

### P.S.A. Peugeot-Citroën et Fiat s'associent en Amérique latine

P.S.A. Peugeot-Citroën a signé avec Fiat un protocole d'intention pour « *développer progressivement une stratégie commune* » sur l'ensemble du continent américain. Dans un premier temps, ce protocole se traduira par la concentration des activités industrielles et commerciales des deux groupes en Argentine au sein d'une société nouvelle dont le capital sera réparti à 50-50 entre chacun.

Fiat possède en Argentine deux usines employant six mille six cents salariés, qui produisent cinq modèles différents (les Fiat 128, 133, 850 et 125, ainsi qu'un pick-up). Le groupe italien couvre, grâce à son réseau de distribution, 22 % d'un marché qui, après une longue crise déclenchée en 1974, s'est vivement redressé en 1979 (cent quatre-vingt-dix mille unités vendues). Le groupe P.S.A. Peugeot-Citroën ne possède plus, depuis la fermeture, en 1978, de Citroën Argentine, qu'une usine près de Buenos-Aires, laquelle emploie quatre mille neuf cents salariés et produit des Peugeot 504 et 404. Peugeot possède lui aussi son propre réseau de distribution et couvre 13 % du marché.

Au total, l'ensemble Fiat-Peugeot deviendrait le premier producteur en Argentine avec 35 % du marché et un chiffre d'affaires de l'ordre de 600 millions de dollars (2,46 milliards de francs environ). Le regroupement et la rationalisation des capacités de production, ainsi que la fusion des réseaux — qui distribueront ensemble les deux marques — devraient permettre d'importantes économies d'échelle. Ils devraient ainsi assurer aux deux partenaires une exploitation beaucoup plus rentable qu'elle ne l'a été dans le passé, notamment chez Peugeot, où les avatars de la filiale Argentine étaient la bête noire des dirigeants du groupe.

L'association de Peugeot et de Fiat en Argentine, toute positive qu'elle soit, n'en apparaît pas moins comme un colmatage plutôt que comme une offensive d'envergure. Beaucoup plus ambitieuse est la décision annoncée par les deux groupes de développer une stratégie commune sur l'ensemble du continent. Dans ce domaine, pourtant, les intentions réelles demeurent floues.

L'Amérique latine représente un marché de 300 millions de consommateurs, dont 40 % ont moins de quinze ans. Selon une étude récente d'Eurofinance, le parc de voitures particulières, évalué à 11 millions de véhicules en 1975, devrait au moins doubler d'ici à 1985, offrant aux constructeurs mondiaux des opportunités de développement des plus alléchantes. De surcroît, l'industrie automobile sur ce continent, jusqu'ici très cloisonnée entre des pays ou des groupes de pays soucieux de développer avant tout leur industrie nationale (Brésil, Argentine, pays du pacte andin, Mexique, pour les plus importants), devrait évoluer dans le sens d'une plus grande interpénétration, accompagnée d'échanges accrus entre ces différents pays.

Les deux groupes français n'ont réussi jusqu'ici qu'une implantation relativement timide, l'un, P.S.A. Peugeot-Citroën, en Argentine et au Chili ; le second, Renault, essentiellement au Mexique et dans les pays du pacte andin. Contrairement à Volkswagen, leader sur le marché latino-américain avec Ford et General Motors et, depuis peu, Fiat, qui a massivement investi, les deux constructeurs français risquaient de rester écartés du plus gros marché de la zone : le Brésil, dont la production annuelle dépasse désormais le million de véhicules.

Pour P.S.A. Peugeot-Citroën, qui, également absent jusqu'ici des Etats-Unis, vient de signer un accord avec Chrysler Corp., il était donc vital de trouver un partenaire déjà bien implanté au Brésil. Volkswagen, déjà leader, n'avait besoin de personne. Ce n'était pas le cas de Fiat, qui a investi 613 millions de dollars depuis cinq ans et a subi de lourdes pertes (l'exploitation devrait être pour la première fois bénéficiaire en 1980).

Quelle forme pourra prendre dans ce cadre l'association Fiat-Peugeot au Brésil ? Un partage des frais commerciaux ? Une production ou une distribution en commun ? Des investissements complémentaires ? Il est encore trop tôt pour le savoir. Dans ce cas, comme avec Chrysler, on voit mal ce que le groupe français pourrait offrir d'autre que des fonds. — V. M.

## MARCHÉ COMMUN

### LES IMPORTATIONS AMÉRICAINES D'ACIER

# Le ton monte entre la Commission européenne et les États-Unis

L'Europe sidérurgique a adressé une mise en garde sévère aux Etats-Unis contre toute nouvelle restriction portant sur les importations américaines d'acier en provenance du Marché commun. Cette mise en garde a été exprimée par le vicomte Etienne Davignon, le commissaire de la commission de la C.E.E., chargé des questions industrielles qui présidait, jeudi 28 février, la séance de clôture d'un symposium sur la sidérurgie organisé par l'O.C.D.E., au château de la Muette, à Paris.

*« Avec toute la gravité et l'autorité que je pouvais employer, j'ai averti les Américains que si une grande puissance commerciale comme les Etats-Unis cherchait à opérer sa restructuration industrielle aux dépens d'autres pays, nous allions vers une dure confrontation. Ce serait entrer dans un système de guerre commerciale, qui pourrait s'étendre ensuite à l'automobile, aux chantiers navals et aux techniques de pointe. Ce serait très grave »*, a commenté le vicomte Davignon, qui s'est déclaré *« très inquiet »*.

Le gouvernement des Etats-Unis doit annoncer, la semaine prochaine, une augmentation du prix minimum de l'acier à l'entrée aux Etats-Unis, calculé par référence aux coûts de production japonais : c'est le système du « prix gâchette » *(trigger price)*. L'an dernier, ce système a déjà entraîné une réduction sensible des exportations d'acier européen vers les Etats-Unis (près de 2 millions de tonnes sur les 7,5 millions de tonnes exportées en 1978). Par ailleurs, les sidérurgistes américains, qui réclament une diminution de 40 % des importations d'acier aux Etats-Unis, s'apprêtent à déposer une plainte en dumping contre les producteurs européens.

● *« Aucun* « désaccord » *n'existe sur le budget européen entre le chancelier Helmut Schmidt et Mme Margaret Thatcher »*, selon le porte-parole officiel du gouvernement de Bonn, M. Klaus Boelling. Celui-ci a cependant reconnu, vendredi 29 février, devant la presse, que, *« aujourd'hui comme hier, un obstacle relativement élevé doit être surmonté si l'on veut atteindre un compromis »*, ajoutant que du côté allemand *« la bonne volonté persiste »* pour *« trouver une soultion équitable qui réponde aux vœux britanniques »* d'une réduction de la contribution au budget européen.

## MONNAIES

### HAUSSE GÉNÉRALE DU DOLLAR : 4,15 FRANCS

**La hausse du dollar sur les marchés des changes s'est poursuivie à la veille du week-end : le cours de la monnaie américaine est passé, à Paris, de 4,1260 F à près de 4,15 F, après avoir même touché 4,16 F ; à Francfort, de 1,7580 DM à plus de 1,77 DM ; à Zurich, de 1,6680 F.S. à plus de 1,68 F.S., et, à Tokyo, de 248 yens à 250 yens. Des achats nourris, destinés à des usages commerciaux, ont été relevés. Apparemment, le niveau très élevé des taux d'intérêt sur le dollar (16 % à 17 %) attire les capitaux internationaux, qui continuent à vendre du deutschemark et du franc suisse en dépit des relèvements d'intérêt décidés jeudi 28 février, et qui sont jugés très insuffisants.**

**L'or se maintient aux alentours de 640 dollars l'once.**



## AGRICULTURE

# Le cinquante et unième Salon international de la machine agricole

*Alors que va s'ouvrir le cinquante et unième Salon international de la machine agricole, qui se tiendra du 2 au 9 mars au Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris, les professionnels français sont moroses.*

*Avec un chiffre d'affaires de 9,2 milliards de francs en 1979, l'activité de la branche a régressé en francs constants de 3,2 % cette année-là, et surtout la baisse des ventes des constructeurs français dans l'Hexagone a été un peu plus ample que la régression du marché.*

*Voilà maintenant cinq ans que le marché stagne, en dépit du coup de fouet donné en 1975 par une aide fiscale exceptionnelle. Les dirigeants du syndicat des constructeurs s'inquiètent du vieillissement de l'équipement productif des agriculteurs français.*

*Le problème est en fait de savoir si les paysans n'investissent pas assez, ou si les constructeurs ont des capacités de production trop importantes. La réponse n'est pas seulement française. Les difficultés du groupe Massey-Ferguson, le numéro un mondial du secteur, sont connues. Mais les pertes annoncées par International Harvester — du fait d'une grève de cent jours, selon la direction — et la diminution du bénéfice de John Deere pendant le premier trimestre sont les indices d'une morosité qui n'est pas seulement française.*

## Le marché ne suit pas

La consommation apparente en France a progressé, en monnaie constante, de 2,6 % pour les machines agricoles en 1979. Elle est demeurée stable pour les tracteurs. L'indice de consommation global s'élève à 133,7 en 1979, contre 136 en 1978, sur une base 100 en 1970, avec un sommet à 143,2 en 1974.

Les ventes de tracteurs français ont reculé de 6 % alors que les immatriculations totales progressaient de 0,6 %. Pour ce qui est des ventes étrangères en France, le syndicat des constructeurs déplore *« la grave dégradation de la qualité des informations statistiques d'origine douanière »*. Cette réserve faite, il n'en reste pas moins que les importations progressent en valeur de 11,1 % et atteignent 4,2 milliards. Les trois quarts proviennent des pays de la C.E.E., performants surtout en matière de tracteurs, et l'on peut voir là l'effet de la concurrence allemande, belge, néerlandaise, mais aussi italienne, avec la percée de Fiat Trattori, qui a pris en 1979 la plus grosse part du marché européen. Par contre, les ventes en provenance des pays tiers augmentent de 20 % pour les autres matériels.

Les exportations totales, collections comprises, ont atteint 3,1 milliards (soit 34,5 % du chiffre d'affaires de la profession), en augmentation de 7,4 % sur l'exercice antérieur. Le déficit global de la branche s'élève donc à 1,1 milliard de francs. Dans ce déficit, les tracteurs interviennent pour la moitié, les moissonneuses-batteuses pour 16 % et la motoculture dite de plaisance pour 25 %, dont 20 % pour les seules tondeuses à gazon ! Le taux de couverture (exportations comparées avec importations) est particulièrement médiocre avec les Etats-Unis (15 %), le Japon (20 %), mais faible aussi avec l'Italie (27 %), l'Union économique belgo-luxembourgeoise (35 %) et l'Allemagne fédérale (40 %), bien que ce pays possède le troisième parc mondial de tracteurs, derrière les Etats-Unis et l'U.R.S.S., et devant la France et l'Italie.

Les professionnels s'interrogent. Conscients d'avoir atteint un certain seuil de mécanisation, ils pensaient que le marché de renouvellement serait plus « musclé ». Diverses causes à cette langueur : le pouvoir d'achat en baisse des agriculteurs est tout d'abord invoqué, ainsi que les difficultés du crédit. Ces contraintes conduisant à la sagesse, une relative prise de conscience du suréquipement existant s'est faite. Mais il y a surtout le fait que la course à la puissance à laquelle les constructeurs ont poussé se retourne aujourd'hui contre eux : plus performants, plus sophistiqués, les tracteurs sont devenus des monstres coûteux dont la durée moyenne d'utilisation annuelle a diminué, puisqu'ils travaillent plus vite. La durée de l'amortissement a été prolongée d'autant, entraînant un vieillissement du parc. Les tracteurs de plus de 100 chevaux représentaient 3,1 % du marché en 1975. Ils en représentent 11 % en 1979. Des constructeurs comme Fiat, qui présente précisément au Salon de la machine agricole, cette année, une gamme de tracteurs de puissance élevée, misent sur ce marché qu'ils estiment d'avenir et qu'ils justifient économiquement : le travail rapide doit entraîner des économies de main-d'œuvre, dégager du temps pour l'exploitant et favoriser une meilleure adaptation aux conditions climatiques. Le fait qu'à ce même Salon, John Deere, par exemple, présente une gamme de moins de 100 chevaux n'est pas contradictoire puisqu'il s'agit en fait pour le constructeur de l'Illinois de compléter une ligne de produits, précisément garnie jusqu'alors dans les fortes puissances.

Il sera à cet égard intéressant de mesurer les effets de l'offensive japonaise. Non sans astuce, le président de Kubota, M. Keilaro Hito, déclarait récemment qu'il avait décidé de n'exporter que des tracteurs de moins de 70 chevaux, précisément parce qu'il ne voulait pas entrer en conflit avec les constructeurs occidentaux... Suprême sagesse ou habileté d'un constructeur qui mise sur le marasme dans lequel se débattent ses concurrents pour enfoncer un coin dans un marché qui sera peut-être celui du renouvellement effectif ?

JACQUES GRALL.

### LA DIRECTION DE L'INRA RETIRE SES STANDS DU SALON DE L'AGRICULTURE

Le Salon de l'agriculture et celui de la machine agricole vont ouvrir leurs portes. A la traditionnelle exposition des animaux des fermes de France et du monde, s'ajoutera cette année une exposition permanente consacrée à *« l'énergie verte »*.

C'est à ce thème également que l'Institut national de la recherche agronomique devait consacrer l'un de ses trois stands. Mais, devant la menace des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'INRA de perturber ce Salon pour faire connaître au public leur inquiétude devant le projet de transformation de l'INRA en établissement public industriel et commercial, la direction de l'Institut a décidé de retirer ses stands.

### M. DEBATISSE PROPOSE LA CRÉATION D'UNE OPEP DE L'AGRO-ALIMENTAIRE

M. Michel Debatisse, secrétaire d'Etat aux industries agricoles et alimentaires, propose, pour faire contrepoids aux producteurs de pétrole de l'OPEP, la création d'une organisation similaire, pour l'agro-alimentaire cette fois. L'ancien syndicaliste expose dans les colonnes de *Prospective-hebdo*, lettre hebdomadaire de l'Institut de prospective politique, que dirige M. Michel Poniatowski, son projet *« d'OPEP de l'agro-alimentaire »*, qui pourrait regrouper l'Europe, les Etats-Unis, le Canada, l'Argentine, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et *« qui constituerait un élément du dialogue Nord-Sud »*.

*« Pourquoi,* écrit M. Debatisse, *en son temps, le président de la République ne prendrait-il pas des initiatives dans ce sens ? »* Mais il ajoute — ce qui donne à penser sur la crédibilité d'un tel projet — que l'Europe devrait avoir une *« politique offensive »* dans ce domaine, afin qu'elle ne soit pas *« dépendante des Etats-Unis »*.

# SOCIAL

## En Lorraine

### Une grève des « haut-fournistes » paralyse l'aciérie de Neuves-Maisons

De notre correspondant

Nancy. — Alors qu'une grève paralyse depuis une vingtaine de jours l'usine de Mardyck (Nord), le groupe Usinor connaît actuellement de sérieux problèmes avec son aciérie lorraine de Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle). En effet, un mouvement de débrayages, déclenché mardi matin 26 février par les 150 travailleurs des hauts fourneaux, paralyse progressivement la majeure partie de la production de l'usine et l'activité de 2 000 des 3 300 salariés. Une grève d'avertissement avait déjà été déclenchée en octobre dernier pour protester contre les mesures de la direction, jugées discriminatoires : en l'occurrence une prime importante attribuée aux travailleurs ayant participé à l'élaboration de la première coulée de la nouvelle aciérie à oxygène. Les syndicats avaient alors demandé l'extension de la prime à tous les travailleurs de l'usine. Une série de mutations avait par la suite accentué le conflit. Sur l'initiative de la C.F.D.T., appuyée par la C.G.T., une série de grèves tournantes avaient gêné fortement, fin janvier, le fonctionnement de l'usine, et une partie du personnel avait été mise en chômage technique le 21 février. Les revendications portaient et portent toujours sur la garantie totale des classifications, rendues aléatoires par les mutations dans la nouvelle aciérie, l'augmentation uniforme des salaires et l'amélioration des conditions de travail. *« Nous en avons assez d'être les « Petit Poucet » du groupe Usinor en matière de salaires »*, résumait jeudi matin Jean-Paul Vinchelin, secrétaire C.F.D.T. de l'usine, qui faisait observer qu'à classification égale les écarts de salaires entre Neuves-Maisons et Denain vont de 300 à 500 francs.

Estimant par ailleurs illégal le *lock-out* imposé la semaine dernière à un certain nombre de travailleurs, le conseil syndical de la section C.F.D.T. a décidé d'engager une action judiciaire devant le tribunal de prud'hommes. La grève actuelle est reconduite de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures. Cependant, des négociations pourraient avoir lieu au début de la semaine prochaine, avec la mise en place, le 1er mars, d'un nouveau directeur, M. Rigo.

J.-L. B.

## *A Saint-Rémy-de-Maurienne (Savoie)*

### Le personnel de CIT-Alcatel occupe l'entreprise depuis dix jours

De notre correspondant

Grenoble. — Une grande majorité des cent soixante-seize salariés de l'entreprise CIT-Alcatel à Saint-Rémy-de-Maurienne (Savoie) occupent depuis le 19 février leur usine, spécialisée dans la fabrication de circuits pour le téléphone. Le conflit est né à la suite de la décision du directeur départemental de la main-d'œuvre de suspendre le versement des allocations de chômage partiel dont bénéficiaient depuis un an les salariés qui ne travaillent plus que trente-deux heures par semaine. Cette décision a été rapportée le 25 février, mais le personnel, qui voit se rapprocher la date de fermeture de l'entreprise, continue son mouvement.

En décembre 1978 en effet, la direction de la CIT-Alcatel avait annoncé qu'elle fermerait en juillet 1980 son usine de Saint-Rémy, qui compte 90 % de femmes. L'atelier employait en 1974 trois cent soixante-cinq personnes. Depuis un an, la direction a encouragé le personnel à quitter l'entreprise, et a accordé une prime de 15 000 F à tout industriel de la vallée de la Maurienne qui reprendrait l'un des salariés de la CIT. Depuis avril 1979, quatre-vingts ouvrières ont accepté d'aller travailler à Modane, à Saint-Jean ou à Saint-Michel-de-Maurienne.

#### Quelques ouvrières « sur le carreau »

Les habitants de la vallée pensaient que l'ouverture du tunnel du Fréjus, prévue pour le mois de juillet 1980, attirerait des industries nouvelles le long du futur axe routier France-Italie. Elles ne sont pas venues aussi nombreuses qu'on l'avait souhaité, et aujourd'hui cette vallée apparaît comme l'une des « poches » de chômage les plus importantes du département de la Savoie, avec près de mille demandeurs d'emploi, dont 64 % de femmes.

La direction de l'entreprise, qui affirme *« comprendre les inquiétudes du personnel »*, estime que les possibilités de reconversion existent sur place mais que quelques ouvrières *« resteront sur le carreau »*. Pour l'heure, les responsables de l'usine refusent toute négociation avec les grévistes tant que l'usine n'aura pas été évacuée. Ils ont porté plainte contre six délégués du personnel devant le tribunal des référés d'Albertville : l'affaire, qui devait être examinée le 28 février, a été renvoyé à lundi 3 mars.

Au siège de CIT-Alcatel, à Aix-les-Bains, on prétend n'être pas responsable de cette situation : *« Le passage de l'électromécanique à l'électronique a été précipité en raison de la décision anticipée des P.T.T., qui n'aurait dû intervenir qu'en 1983. »*

C. F.

## A la S.N.C.F.

### LA C.G.T. DÉPOSE UN PRÉAVIS DE GRÈVE ALLANT DU 12 AU 15 MARS

La fédération C.G.T. des cheminots a déposé un préavis de grève couvrant la période du 12 mars à 20 heures au 15 mars à 6 heures. Elle entend ainsi protester contre « l'insuffisance » des propositions de la direction de la S.N.C.F. en matière de salaires pour l'année 1980. La C.F.D.T. a refusé de s'associer à ce mouvement. La C.G.T. a demandé à ses organisations régionales d'essayer de parvenir à l'unité d'action avec la C.F.D.T. sur le plan local.

## Deux « radios libres » à Paris — Journée d'action le 5 mars

### La C.G.T. relance sa campagne contre « les atteintes aux libertés »

La C.G.T. a annoncé, jeudi 28 février, plusieurs initiatives pour *« s'opposer aux atteintes aux libertés syndicales dans les entreprises et à la liberté d'information »* à la suite de la suppression de son émission « Tribune libre » à FR 3 sur la politique de Peugeot.

Première étape : deux nouvelles radios libres vont émettre — à partir de vendredi 29 février, entre 18 et 20 heures, sur la région parisienne — l'émission censurée et des témoignages de travailleurs (92 et 88,5 mégahertz).

Deuxième étape : l'organisation d'une journée nationale de lutte pour les libertés, le mercredi 5 mars. Des journaux parlés seront diffusés à l'intérieur ou à l'extérieur de certaines entreprises; des pétitions et délégations sont prévues et, à Paris, les cent membres de la commission exécutive se rendront à l'Elysée, au moment du conseil des ministres, pour demander au président de la République de lever l'interdiction de sa « Tribune libre ».

Troisième étape : le mois de mars sera considéré comme *« un mois de bataille pour l'information objective et réelle »*. *« Nous voulons briser le mur du silence et de déformation sur la C.G.T. et les questions sociales »*, a déclaré M. René Lomet, secrétaire confédéral.

Dressant un premier bilan de la quinzaine d'action organisée par la C.G.T. — fin février début mars — M. Lomet a indiqué : *« Nous n'avons pas recherché le spectaculaire mais l'efficacité. Nous voulions faire participer le plus grand nombre de salariés et non pas seulement des militants, comme l'a dit la C.F.D.T. Les multiples initiatives qui ont été prises dans plus de la moitié des départements démontrent que c'est un succès. Cette quinzaine d'action crée les conditions d'une action plus vaste, par la coordination — en mars — des luttes au niveau des fédérations et des localités »*.

### ENQUÊTE SUR RADIO-QUINQUIN

*(De notre correspondant.)*

Lille. — Quatre responsables de la C.G.T. du Nord, dont M. Francis Dumez, secrétaire général, étaient convoqués, le jeudi 28 février, par la police judiciaire pour être entendus dans le cadre d'une enquête sur Radio-Quinquin, radio libre qui émet tous les jours depuis le 7 novembre 1979 à partir d'une studio installé à la mairie d'Auby, dans le Douaisis. Les responsables de la C.G.T. ont refusé de répondre aux questions qui leur étaient posées et, par conséquent, de signer les procès verbaux de leur audition. Ensuite, ils ont tenu une réunion au cours de laquelle ils ont dénoncé l'attitude de la radio et de la télévision à leur égard : *« Tant que nous n'aurons pas la parole sur les antennes, Radio-Qinquin continuera ; quand nos buts seront atteints Radio-Quinquin se taira. »*

Dans la région lilloise, cette radio libre est brouillée par T.D.F., mais elle peut être captée dans d'autres secteurs de la région. — G. S.

### Déceptions syndicales à l'E.G.F.

Les cinq fédérations syndicales d'E.G.F. (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., U.N.C.M.-C.G.C.) se sont déclarées « déçues », au terme de leur première rencontre, jeudi 28 février, avec les directions d'E.D.F. et de G.D.F., portant sur les salaires 1980. Selon les syndicats, les directions se sont bornées à annoncer une augmentation de 2,5 %, comme en a décidé le conseil des ministres du 27 février. Rappelons que la C.F.D.T. a proposé aux autres organisations syndicales de consulter le personnel sur le principe d'une grève de vingt-quatre heures, reconductible (*le Monde* du 29 février).

## POINT DE VUE

### La participation, le mot et la signification

par PHILIPPE DECHARTRE (*)

LE président de la République, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, a parlé avec éloquence de la participation. D'où vient-il que les gaullistes, qui auraient dû se réjouir de l'éclat donné par le lieu, l'auditoire et la qualité de l'illustre orateur, sont restés de marbre ? Ce n'est pas parce qu'ils ressentent comme une captation d'héritage l'approbation récente, par le pouvoir, d'un thème qui leur est cher et sur lequel ils travaillent depuis longtemps. Ils savent que la participation, inspiration prophétique du général de Gaulle, n'appartient à personne, pas même à celui qui la fera entrer dans les institutions et dans les mœurs. Elle ne sera jamais que la conquête et la propriété des travailleurs ; et c'est bien là l'essentiel.

Qu'importerait alors que les gaullistes aient labouré la mer si, par une ironie de l'« histoire », celui-là même qui n'en voulut pas en 1969 réalisait, inspiré par cette conscience si haute que donne le pouvoir, un projet auquel il ne croyait pas.

∴

Non, notre réserve vient tout simplement de ce que la participation est d'une conception et d'une construction beaucoup plus exigeantes que celles qui nous semblent imaginées et proposées par le pouvoir. De Gaulle, le 25 juin 1950, déclarait : *« C'est l'association réelle et contractuelle que nous voulons établir et non pas ces succédanés : primes à la productivité, actionnariat ouvrier, intéressement aux bénéfices, par quoi certains, qui se croient habiles, essaient de la détourner. Dans cette manière, comme dans les autres, nous nous sommes mis, nous, d'accord avec nos arrière-pensées. »* Tandis que le président parlait, nous avions ce texte en mémoire. Nous sentions bien qu'à la Sorbonne, derrière la brillance des mots et le prometteur équilibre des phrases auxquels nous aurions voulu applaudir, se cachait le projet-avorton d'une dérisoire distribution de quelques actions à quelques salariés.

Je ne dis pas que la mise en œuvre de *« la réponse globale, ordonnée, paisible et progressive »* que doit constituer, selon le président de la République, la participation soit chose simple. Trop d'intérêts sont en jeu. Les patrons n'aiment pas le partage. Les syndicats révolutionnaires redoutent les chemins maudits de la collaboration de classe. Les politiques, souvent, manquent d'imagination et d'audace. Pourquoi le pouvoir prendrait-il le risque de se mettre tant de monde à dos ? Et pourtant le mot participation a sa vertu. Dans notre monde d'apparences, cela n'est pas négligeable. Comment alors, pour ceux qui nous gouvernent, résoudre la quadrature du cercle ? Peut-être la réponse tient-elle en ceci que, dans un domaine moins exigeant que la géométrie, on y parvient par la tricherie de vocabulaire.

J'ai bien peur qu'après tant d'autres, mais avec plus d'autorité et *d'élégance*, *le chef de l'Etat* ne se soit essayé à ce jeu qu'aurait aimé Machiavel, et qui consiste à récupérer le mot pour le vider de sa signification.

Car il ne suffit pas d'invoquer le nom prestigieux du général de Gaulle pou rsubstituer à la méticuleuse réalité des choses l'illusion d'un mot magique. Je crains, en effet, que la « troisième voie », découverte par le général, ne soit pas, dans son intention profonde comme dans les détails, de même nature que celle envisagée par le président.

Pour les gaullistes, la participation est le juste partage entre les apporteurs de capitaux et les travailleurs des fruits de l'expansion qu'ils ont, ensemble, contribué à produire. Ce qui crée, pour les uns et pour les autres, un droit de regard sur le profit et, par voie de conséquence, un droit de regard, exercé à égalité, sur la prospérité de l'entreprise. C'est dire que la participation financière, si juste, si nécessaire soit-elle et si importante puisse-t-elle être, n'est pas la finalité de la participation. L'intéressement des salariés aux bénéfices et aux valeurs d'actif intégrées au capital ne doit être considéré que comme une pédagogie de la participation aux responsabilités, seule voie d'accès de l'ouvrier à sa dignité.

∴

La décolonisation des salariés est donc le but ultime et essentiel de la participation.

Je reviens sur ce point : la participation selon de Gaulle est bien un partage. Un partage contractuel de la décision comme des fruits de la décision. Partage d'une volonté, d'un effort et d'un résultat. Le partage d'une volonté commune, d'un effort fait en commun et d'un résultat acquis grâce à cet effort. Cette détermination volontariste et concertée du producteur, située au-delà des hiérarchies, cette prise en charge, par tous les « intéressés », de la fonction de production constituant, de surcroît, un argument de productivité. Qui, aujourd'hui, ouvrier, patron, consommateur, responsable politique, pourrait le regretter ?

Que reste-t-il, dans les intentions du gouvernement, de ce grand dessein ? Certes, M. Valéry Giscard d'Estaing a rendu hommage à la statue du Commandeur. Don Juan, depuis Molière, est devenu prudent. Mais, pour solde de tout compte, la participation se limitera à un cadeau : le Parlement aura à se prononcer au début de la prochaine session sur un projet de loi qui permet aux sociétés de distribuer gratuitement et directement à leur salariés 3 % de leur capital social. Et ce, pour inciter les travailleurs desdites sociétés à acheter par la suite, grâce à un simple droit préférentiel, des actions de leur entreprise. C'est en somme une mouture française des « stocks options » américains. Or il faut le dire avec force, faire un cadeau n'est pas instituer la participation ! Le cadeau est même le contraire de la participation. Sa perversion.

∴

Certes, aller au-delà de la participation octroyée, jouer le jeu authentique de la participation concertée peut effrayer les tenants actuels du pouvoir dans l'entreprise. C'est oublier deux aspects essentiels. Tout d'abord la participation des salariés à la gestion est, d'évidence et quasi automatiquement, autocontrôlée, automaîtrisée, j'allais dire autocensurée, par la participation même des salariés aux fruits de l'expansion. Enfin, selon le général de Gaulle, la participation ne peut pas et ne doit pas remettre en cause le pouvoir du décideur de la décision ultime. Selon lui, la démocratie dans l'entreprise a cela de commun avec la démocratie politique organisée par la Constitution de la Ve République.

Le R.P.R., héritier du gaullisme et bien décidé à faire fructifier l'héritage, a déposé, quant à lui, il y a seize mois déjà, sur le bureau de l'Assemblée nationale, et, plus récemment, au Sénat, trois textes de loi sur « la participation des salariés au capital » et sur leur « participation à l'élaboration des décisions et à la gestion dans les entreprises ». Ces propositions ont été établies et actualisées à partir de projets étudiés par le général lui-même et corrigés de sa main ? Cet aspect historique des choses a sa valeur, non point en raison d'un certain fétichisme, la référence fût-elle auguste, mais tout simplement en fonction de cette évidence : qui se réclame de de Gaulle ne doit pas trahir sa pensée.

Le gouvernement, maître de l'ordre du jour, inscrira-t-il à la session de printemps de l'Assemblée ces textes pour qu'ils soient étudiés, discutés, amendés et, enfin, votés ?

La participation deviendrait alors, selon la simple et belle formule du président, « un mode de vie », et les Français seraient « propriétaires de la France ».

(*) Ancien ministre, conseiller du président du R.P.R.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS

Le conseil d'administration s'est réuni le 28 février 1980 et a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979.

Le total du bilan s'élève à 7 milliards 438 674 955 F contre 6 milliards 079 698 402 F pour l'exercice précédent, soit une progression de plus de 22 %.

Le bénéfice net après tous amortissements, provisions et impôts ressort à 29 495 757 F dont 3 956 842 F de plus-values nettes à long terme contre 25 113 960 F pour l'exercice 1978 dont 805 636 F de plus-values nettes à long terme.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée le 23 avril prochain, la distribution d'un dividende de 15 F par action auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor de 7,50 F, soit au total 22,50 F, contre un dividende net de 13,50 F plus 6,75 F d'impôt déjà payé au Trésor, soit un total de 20,25 F pour l'exercice précédent.

## Voyage de M. LAURÉ, président de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, aux ANTILLES

M. Maurice Lauré, président de la Société générale, s'est rendu en Martinique et en Guadeloupe, du 21 au 28 février, pour présider l'inauguration de la Société générale de banque aux Antilles.

Pendant son séjour, M. Lauré a eu des entretiens avec les principaux responsables économiques, consulaires et financiers des deux départements.

La Société générale de banque aux Antilles, « S.G.B.A. », a été créée en 1979 comme filiale à 100 % de la Société générale. Celle-ci apporte à sa filiale son assistance technique et la contribution de son réseau international. M. Jacques de Maleville est président de la S.G.B.A. et M. André Frelaut directeur général.

## MOTEURS LEROY-SOMER

La société Moteurs Leroy-Somer et la société Patay ont décidé de s'associer afin de mieux assurer leur avenir.

Pour cela, la société Moteurs Leroy-Somer a pris une participation majoritaire dans la société des moteurs Patay.

Cette société, qui emploie trois cent trente personnes dans la région lyonnaise, est le spécialiste français du moteur électrique « sur mesure », notamment dans le domaine du levage et de la manutention ; de plus, la société Patay a développé une gamme de moteurs « pas à pas » dont les applications vont être nombreuses dans les années à venir.

La complémentarité réelle qui existe entre les deux sociétés va permettre, grâce à des rationalisations intéressantes, d'améliorer la compétitivité du groupe et de développer son activité.

## France Garantie

Situation au 28 décembre 1979

| | |
|---|---|
| Actif net | F. 1 453 545 803 |
| Répartition de l'actif | |
| - obligations classiques | 91,86 % |
| - obligations indexées | |
| - liquidités et autres éléments de l'actif | 8,14 % |
| Nombre d'actions en circulation | 5 982 026 |
| Valeur liquidative | F. 242,98 |
| Dividende 1978 (net + avoir) | |
| F. 16,35 + 1,65 = 18,00 | |
| mis en paiement le 27 mars 1979 | |
| Prochaine Assemblée Générale | le 20 mars 1980 |
| Dividende 1979 proposé (global) | F. 19,38 |

Situation au 28 décembre 1979

| | | |
|---|---|---|
| Actif net | | F. 132 284 721 |
| Répartition de l'actif net | | |
| - actions françaises | | 16,07 % |
| - actions étrangères | | 37,82 % |
| - obligations françaises | | 36,95 % |
| . classiques | 22,95 % | |
| . indexées | 11,51 % | |
| . convertibles | 2,49 % | |
| - obligations étrangères | | 4,81 % |
| . classiques | 3,57 % | |
| . convertibles | 1,24 % | |
| - liquidités | | 4,65 % |
| Nombre d'actions en circulation | | 625 306 |
| Valeur liquidative | | F. 211,55 |
| Dividende 1978 (net + avoir) | | F. 7,40 + F. 1,16 |
| mis en paiement | | le 2 mai 1979 |
| Prochaine Assemblée Générale 18/3/1980 | | |
| Dividende 1979 proposé (global) | | F. 9,26 |

## FINEXTEL

Le conseil d'administration de Finextel, réuni le 27 février, sous la présidence de M. Michel Gaudet, a arrêté le bilan au 31 décembre 1979, et les comptes du dixième exercice social de la société.

Au cours de l'exercice, le montant des investissements en valeur initiale, hors taxes, est passé de 4 516 millions de francs à 4 874 millions de francs, se répartissant en 4 656 millions d'investissements dans le secteur des télécommunications, et en 218 millions dans le secteur immobilier privé.

Le montant du chiffre d'affaires, H.T., s'est élevé à 715 633 104 francs, en augmentation de 10,4 % sur celui de 648 399 743 francs de 1978. Après dotation aux amortissements pour 249 690 995 francs — dotations majorées de 16,9 % sur celles de 1978. — le bénéfice net de l'exercice ressort à 167 423 998, en progression de 6,8 % sur celui de l'exercice antérieur.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée à la fin du mois de mai, la mise en paiement d'un dividende de 17,80 francs par action (contre 16,70 francs au titre de l'exercice 1978). Il est rappelé, qu'en raison du statut fiscal applicable aux sociétés de financement des télécommunications, ce dividende ne donne pas droit à avoir fiscal.

## SÉLECTION VALEURS FRANÇAISES

Sicav Monory

Réuni le 28 février 1980, le conseil d'administration a examiné les comptes du premier exercice de la société, d'une durée exceptionnelle de quinze mois.

Ouverte au public le 15 septembre 1978, la société avait recueilli en fin d'exercice près de 220 millions de francs.

La valeur liquidative de l'action a augmenté pendant le même temps de 14,20 %.

Le dividende global sera de 8,97 F dont 1,67 F d'avoir fiscal.



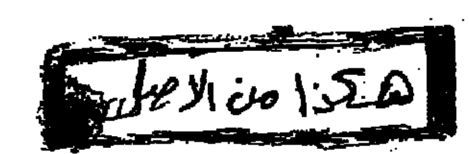

هكذا من الاصل

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

29 FÉVRIER

### Marché très irrégulier
### Hausse de l'or

*Le marché a été très irrégulier, en cette veille de week-end, à la Bourse de Paris. Dans un climat tout aussi peu affairé que les jours précédents, l'indicateur instantané des actions françaises a terminé la séance en progrès marginal (+ 0,15 %).*

*Le nombre des hausses a cependant été légèrement supérieur, sur le marché à terme, à celui des baisses.*

*Les valeurs les plus favorisées ont été Penarroya (+ 5 %), puis la Compagnie des raffinages (+ 4 %), C.I.T.-Alcatel (+ 5 %), puis Elf-Aquitaine, C.F.A.O. et Nobel Bozel, en progrès d'environ 3 %.*

*Comme les hausses, les replis se sont éparpillés dans tous les secteurs d'activité. Sade a cédé 6,5 %, Alsacienne de Supermarchés 7 %, Essilor, Saulnes et S.A.T. entre 3 % et 3,5 %, la Lyonnaise des Eaux, les Ciments Français et la Générale de Fonderie, 2,5 % en moyenne.*

*Un seul compartiment de la cote a pu tirer son épingle du jeu : les pétroles. Aux valeurs étrangères, globalement en hausse grâce aux mines d'or, les compagnies internationales (Royal Dutch, Cie Impériale, etc.) ont également été recherchées.*

*La hausse des taux d'intérêt (le loyer de l'argent au jour le jour vient de passer à 13 % en France) demeure au centre des préoccupations de la corbeille.*

*Sur le marché de l'or, le lingot a monté de 505 francs à 86 000 francs, bien que le premier « fixing » de Londres se soit inscrit en retrait (640 dollars contre 646 jeudi soir). Le napoléon a également progressé, passant de 685 francs à 696,20 francs.*

**Taux du marché monétaire**
Effets privés .............. 13 ... %

## LONDRES

**REPLI**

Après la hausse enregistrée la veille, le Stock Exchange se replie modérément vendredi matin. Les pétroles et les industrielles s'effritent, tandis que les mines d'or restent bien disposées.

Or (ouverture) (dollars) 640 contre 646 .

| VALEURS | CLOTURE 28.2 | COURS 29/2 |
|---|---|---|
| Beecham | 124 . | 126 ... |
| British Petroleum | 396 ... | 398 ... |
| Courtaulds | 72 ... | 73 ... |
| *De Beers | 11 3/4 | 11 3/4 |
| Imperial Chemical | 408 . | 400 .. |
| Rio Tinto Zinc Cor. | 445 . | 446 ... |
| Shell | 392 ... | 394 .. |
| Vickers | 144 | 141 .. |
| War Loan 3 1/2 % | 31 3/4 | 31 9/16 |
| *West Driefontein | 84 . | 83 1/2 |
| *Western Holdings | 69 1/2 | 69 ... |

(*) En dollars U.S...

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES (I.C.I.). — Le bénéfice net attribuable réalisé en 1979 a atteint 456 millions de livres contre 321 millions en 1978, soit 74,7 pence par action contre 53,6 pence. Avec un dividende final de 11 pence, les actionnaires auront reçu 32,86 pence pour l'exercice contre 27,56 pence pour 1978.

SOFICAL. — Bénéfice net de l'exercice 1979 : 7,79 millions de francs dont 2,55 millions de plus-values de cession contre 4,92 millions en 1978. Dividende global : 30 F pour un nombre d'actions augmenté de 50 % (par attribution gratuite) contre 40,50 F.

FINEXTEL. — Bénéfice net pour 1979 : 167,4 millions de francs contre 156,86 millions en 1978. Dividende global : 17,80 F contre 16,70 F.

### DROITS DE SOUSCRIPTION

| VALEURS (Actions et parts) | Modalités | Derniers cours |
|---|---|---|
| Ch. Rout. Ent. Gén., c. 35 | 2 p. 5 | 2 20 |
| Pétrofina Canada, c. 37 | 1 p. 10 | d 6 20 |

## NEW-YORK

**Plus résistant**

Le marché s'est montré un peu plus résistant jeudi à Wall Street. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles, un moment en progrès de 3 points, a terminé la séance pratiquement à son niveau de la veille (— 0,68 à 854,44).

Sur 1 883 valeurs cotées au Big Board, 827 ont encore reculé, 637 parvenant à monter et 419 restant inchangées.

La séance a été modérément active, 40,3 millions d'actions ayant changé de mains contre 46,43 millions la veille. Les investisseurs institutionnels ont un peu ralenti leur participation : 563 « paquets » d'au moins dix mille actions ont en effet été échangés contre 628 « paquets » la veille.

| VALEURS | COURS 27/2 | COURS 28.2 |
|---|---|---|
| Alcoa | 66 | 66 1/4 |
| A.T.T. | 47 1/8 | 47 1/4 |
| Boeing | 59 3/4 | 58 3/8 |
| Chase Manhattan Bank | 35 5/8 | 35 1/4 |
| Du Pont de Nemours | 37 1/4 | 37 1/2 |
| Eastman Kodak | 44 7/8 | 45 1/4 |
| Exxon | 66 3/8 | 65 3/8 |
| Ford | 30 5/8 | 30 4/8 |
| General Electric | 49 3/4 | 49 3/4 |
| General Foods | 26 1/4 | 25 3/4 |
| General Motors | 50 ... | 50 |
| Goodyear | 12 1/4 | 12 1/8 |
| I.B.M. | 62 1/4 | 63 1/4 |
| I.T.T. | 26 1/4 | 25 .. |
| Kennecott | 39 3/8 | 39 5/8 |
| Mobil Oil | 79 5/8 | 79 1/2 |
| Pfizer | 35 1/2 | 35 3/8 |
| Schlumberger | 114 1/4 | 112 3/8 |
| Texaco | 40 1/2 | 40 3/4 |
| U.A.L. Inc. | 19 1/4 | 19 1/2 |
| Union Carbide | 41 1/2 | 40 1/4 |
| U.S. Steel | 19 1/8 | 19 1/4 |
| Westinghouse | 22 3/4 | 23 ... |
| Xerox | 59 1/4 | 60 .. |

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

| | 27 fév. | 28 fév. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 108,6 | 107,7 |
| Valeurs étrangères | 109,7 | 109,1 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 111,7 | 111 |

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 28/2 | 29/2 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 248 85 | 250 .. |

## BOURSE DE PARIS - 29 FÉVRIER - COMPTANT

### HORS COTE

**SICAV**

* Cours précédent

## MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 29/2 | COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 180 | 4 153 | 4 30 | 4 240 |
| Allemagne (100 DM) | 234 658 | 234 330 | 227 . | 238 |
| Belgique (100 F) | 14 430 | 14 441 | 13 680 | 14 380 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 213 04. | 213 070 | 207 | 218 |
| Danemark (100 krd) | 75 310 | 75 310 | 72 500 | 77 500 |
| Norvège (100 k) | 84 310 | 84 600 | 80 | 85 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 9 456 | 9 456 | 9 270 | 9 700 |
| Italie (1 000 lires) | 5 063 | 5 056 | 4 800 | 5 160 |
| Suisse (100 fr.) | 245 330 | 245 330 | 240 | 252 |
| Suède (100 krs) | 98 610 | 98 610 | 94 500 | 100 |
| Autriche (100 sch.) | 32 760 | 32 750 | 31 700 | 33 300 |
| Espagne (100 pes.) | 6 168 | 6 199 | 5 900 | 6 300 |
| Portugal (100 esc.) | 8 600 | 8 635 | 8 250 | 9 250 |
| Canada ($ can. 1) | 3 600 | 3 638 | 3 440 | 3 670 |
| Japon (100 yens) | 1 662 | 1 658 | 1 670 | 1 670 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 29/2 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 86000 | 85800 |
| Or fin (en lingot) | 85495 | 86000 |
| Pièce française (20 fr.) | 685 | 696 20 |
| Pièce française (10 fr.) | 400 | 399 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 574 90 | 584 80 |
| Union latine (20 fr.) | 532 | 544 |
| Souverain | 726 | 730 |
| Pièce de 20 dollars | 3000 40 | 3000 40 |
| Pièce de 10 dollars | 1499 80 | 1485 |
| Pièce de 5 dollars | 1055 | 1080 |
| Pièce de 50 pesos | 3499 50 | 3515 |
| Pièce de 10 florins | 656 .. | 658 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



*L'un des « pères fondateurs » de l'État juif*

## M. Ygal Allon est mort

**M. Ygal Allon, l'un des chefs du parti travailliste israélien, est décédé vendredi matin 29 février, à la suite d'une crise cardiaque. Deux heures avant son transport à l'hôpital d'Afula, dans le nord d'Israël, M. Allon avait reçu, dans sa maison du kibboutz *Guenossar, sur les* rives du lac de Tibériade, le ministre égyptien de la défense, le général Kamal Hassan Ali. M. Allon était *âgé de soixante-deux ans.***

L'Etat d'Israël vient de perdre l'un de ses fondateurs, et le parti travailliste l'un de ses principaux dirigeants. La disparition subite d'Ygal Allon bouleverse quelque peu aussi les données de la prochaine campagne électorale. L'ancien ministre des affaires étrangères s'apprêtait depuis plusieurs mois à disputer à M. Shimon Perès la direction du parti travailliste, au moment où ce dernier paraît avoir toutes les chances de revenir au pouvoir en mai 1981. La plupart des observateurs, se *fondant sur les derniers sondages,* estiment que, si les élections avaient lieu actuellement, elles marqueraient la chute du Likoud, et donc celle du gouvernement de M. Begin.

Né en 1918 en Galilée dans une famille depuis longtemps installée dans le pays, Ygal Allon a créé l'un des premiers et des plus célèbres kibboutzim, Ginossar, *situé sur les bord du lac de Tibériade.* Il a été l'un de ces « *hommes d'Etat kibboutznik* » qui aimaient à revenir souvent dans sa communauté et y accueillir les hôtes les plus illustres.

Après des études d'agronomie, à la fin des années 30, Ygal Allon s'engage dans un groupe d'autodéfense qui constitue la Hagannah, embryon de la future armée israélienne. En 1941, il prend le commandement de la première compagnie du Palmakh, groupe de choc et fer de lance de la Hagannah. En 1945, il devient le *chef du Palmakh et participe* activement à l'immigration clandestine des juifs en Palestine en effectuant pour cela de nombreux voyages en Europe, et notamment en France. Durant la guerre d'indépendance, son rôle et celui de ses hommes sera déterminant. Promu général d'une armée devenue régulière, il participe à la défaite des armées arabes en *Galilée* et en Judée, avant de repousser l'armée égyptienne aux confins du Sinaï et de conquérir le Néguev.

Il quitte l'armée en 1950 à la *suite de désaccords* avec le gouvernement, puis reprend, durant quatre ans, ses études à l'université d'Oxford, avant de se lancer dans la politique. Il devient alors un membre important du parti Ahdout Haavoda (Union du travail), qui rejoindra le Mapaï pour former le parti travailliste en 1968. Il est élu à la Knesset en 1954 et entre au gouvernement en 1961 ; David Ben Gourion lui confie le portefeuille du travail.

En mai 1967, à la veille de la guerre de six jours, Ygal Allon est désigné par les membres les *plus influents de la gauche* pour devenir ministre de la défense. A cette époque, il a déjà écrit plusieurs ouvrages militaires et a été l'un des promoteurs de la doctrine israélienne de l'attaque préventive. Mais, finalement, c'est Moshe Dayan qui occupera ce poste.

Après la guerre de 1967 et le début de l'occupation de la Cisjordanie et du territoire de Gaza, Ygall Allon est considéré comme une « colombe ». Il est l'auteur du fameux plan de paix qui porte son nom et qui prévoit des négociations avec la Jordanie ainsi que la restitution de la rive occidentale du Jourdain. Il reste ministre du travail jusqu'en 1968 puis il est chargé de l'intérim de la présidence du conseil à la mort de Lev Eskhol en février 1969. *Il conserve alors* son poste de vice-premier ministre tout en étant à la tête du ministère de l'éducation et de la culture. En 1974, il devient ministre des affaires étrangères, le premier « *sabra* » (natif du pays) à occuper ce poste. Il continuera de diriger la diplomatie israélienne *jusqu'à* la chute du gouvernement travailliste, *après les élections de mai 1977 qui portent* M. Begin au pouvoir.

Ygal Allon, qui parlait arabe, a été l'un des premiers à reconnaître le fait palestinien, au moment où Golda Meir tendait à le nier. *Mais au fil des années* celui qui était considéré comme une « colombe » — alors qu'il était en réalité plutôt centriste — est devenu un « faucon » au sein du parti travailliste. Lors du débat à la Knesset pour l'approbation des accords de Camp David en septembre 1978, il s'est distingué par son abstention. Il a critiqué vivement l'accord de paix.

*En janvier dernier, le comité* central du parti travailliste a désigné son président, M. Shimon Pérès, comme candidat au poste de premier ministre pour les prochaines élections. Ygal Allon a déclaré qu'il se porterait lui aussi candidat lors du congrès du parti, qui doit être organisé en juin. Il a mené, en fait, au cours des derniers mois, une véritable campa*gne, espérant pouvoir modifier* au sein du mouvement travailliste un rapport de forces que sa disparition bouleverse.

FRANCIS CORNU.

En Chine

### UNE FEMME FUSILLÉE POUR ESCROQUERIE

**Une femme a été fusillée, jeudi 28 février, dans le nord-est de la Chine pour escroquerie, a annoncé « le Quotidien du peuple ». Mme Wang Shouxin, ancienne directrice et secrétaire du parti dans une entreprise de combustible de la province du Heilongjiang, avait été condamnée à mort en octobre pour « crime économique ». Elle avait détourné 500 000 yuans, soit environ 1,4 million de francs. — (A.F.P.)**

Au sommaire du supplément

**EUROPA**

publié dans « le *Monde* » de lundi (daté 4 mars)

— Un entretien avec M. Etienne Davignon, membre *de la Commission des communautés européennes.*

— Un dossier sur l'avenir de l'industrie automobile, avec des articles de MM. Umberto Agnelli, *vice-président du groupe Fiat,* Toni Schmücker, président du directoire de Volkswagen, et une interview de M. Philipp Codwell, président exécutif de Ford.

— *Un article de M. Jean-Louis Burban* : « *A six,* cela n'allait pas mieux qu'à neuf. »

Ce supplément est préparé en collaboration avec *la Stampa, The Times* et *Die Welt.*

*Avocat belge de François Besse*

## Me Michel Graindorge a été acquitté

**Me Michel Graindorge, l'avocat belge du malfaiteur français François Besse, a été acquitté vendredi 29 février par la vingt-deuxième chambre du tribunal correctionnel de Bruxelles.**

**Il lui était reproché, ainsi qu'à son associée, Me Odette Haas, et à six de ses amis, d'avoir favorisé l'évasion de son client, le 26 juillet 1979, du palais de justice (« le Monde » du 8 février). Les inculpés étaient également accusés d'avoir aidé, au printemps, un groupe de détenus en fuite, dans lequel figuraient Robert Van Oirbeck, considéré comme « le Mesrine belge », et de leur avoir fait franchir la frontière française.**

***Trois autres personnes ont été acquittées*** **: Me Odette Haas, Mlle Isabelle de Andres Romeo et Maurice Appelmans. Quatre autres ont été condamnés : Michel Cheval, âgé de vingt-sept ans, qui a reconnu avoir assisté François Besse, à deux ans d'emprisonnement avec sursis et 4 000 F d'amende ; Mlle Françoise Villers, à *huit mois d'emprisonnement avec sursis et* 2 000 F d'amende ; Jacques Boland, à dix mois d'emprisonnement et 200 F d'amende ; enfin, Marc Laever, un étudiant en fuite et contre lequel un mandat d'arrêt a été délivré à l'audience, à un an d'emprisonnement et 4 000 F d'amende.**

### *Le refus de l'« amalgame »*

L'inculpation, puis l'incarcération, de Me Michel *Graindorge* avaient *suscité* à l'automne dernier, une vive émotion à Bruxelles. Les poursuites engagées contre cet *avocat* connu, personnalité d'extrême gauche appréciée même de ses adversaires, avaient été ressenties comme un règlement de comptes. Sans hésiter, avocats, militants et milieux politiques s'étaient portés au secours du défenseur de *François* Besse et avaient soupçonné la police et le parquet du tribunal de Bruxelles de vouloir réduire au silence un homme, jugé gênant pour son soutien à l'avocat allemand Klaus Croissant et son action en faveur des détenus des prisons belges.

A travers les rumeurs et un dossier d'accusation resté vague, la presse bruxelloise avait cru déceler « *la tentative d'amalgame* » des pouvoirs publics, entre des affaires, embarrassantes, d'évasion et le terrorisme international. Certains allaient, même, jusqu'à accuser la police belge de vouloir, avec cette affaire, apporter sa pierre à l'édification de l'« *espace judiciaire européen* » : la plupart des inculpés, tous militants, sont, en effet, membres du comité de défense des détenus et d'un comité de soutien aux prisonniers politiques en République fédérale d'Allemagne.

Il a fallu attendre ce long procès qui avait commencé le 5 février, pour comprendre l'argumentation du parquet de Bruxelles. La logique de l'accusation, d'ailleurs, tenait surtout des mathématiques : Me Michel Graindorge était coupable parce que son nom revenait *sans cesse dans les deux affaires* d'évasion : il est l'ami de Michel Cheval, un jeune criminologue, au domicile duquel on a retrouvé du matériel utilisé par François Besse, lors de son évasion. L'avocat est la dernière personne à avoir vu le malfaiteur le jour de sa « cavale ». Il est le président du comité de défense des détenus qui tenait réunion, en présence de plusieurs des inculpés, le soir des évasions...

Dans le climat passionnel de l'affaire Graindorge, le tribunal, présidé par Mme Simone Schmitt, a gardé toute son indépendance, allant même jusqu'à recommencer à l'audience l'instruction et jusqu'à reprocher, à mots couverts, au représentant du parquet, M. Jean-Pierre Jospar, une attitude partisane. — Ph. Bg.

● *Le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey,* effectuera une visite de travail à Paris le jeudi 13 mars, à l'invitation de M. Raymond Barre, annonce-t-on à Matignon. Un déjeuner à l'Elysée avec le président Valéry Giscard d'Estaing et des entretiens à Matignon sont notamment prévus au programme.

● *Quatre citoyens irakiens ont été condamnés à mort,* par pendaison, et un homme d'affaires britannique à la prison à perpétuité pour corruption le jeudi 28 février par un « tribunal révolutionnaire ». — *(A.F.P.)*

**Le numéro du « Monde » daté 29 février 1980 a été tiré à 593 037 exemplaires.**



A B C D E F G